L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

VII.

LES NATIONALITÉS EN HONGRIE ET LES SLAVES DU SUD (YOUGO-SLAVES) [1].

Ce n'est pas, je l'avoue, sans une vive émotion que j'aborde la question des nationalités. Je suis convaincu qu'elle favorisera en définitive le progrès de la civilisation; elle me remplit néanmoins d'inquiétudes et parfois d'angoisses. Vous qui me lisez, moi qui écris ces lignes, nous tous habitans du continent européen, d'un moment à l'autre elle peut nous saisir, nous entraîner dans quelque formidable bouleversement et changer profondément notre destinée. Elle vient à peine de naître, de prendre un nom, et déjà elle a renversé vingt trônes et dérangé tout l'ancien équilibre. Elle enflamme le cœur de nos contemporains d'une passion aussi ardente que les idées religieuses l'ont fait au XVIe siècle, et, comme celles-ci, elle changera la face du monde. C'est elle qui a affranchi la Grèce et constitué l'Italie, qui prépare l'unité de l'Allemagne, agite les populations de l'Autriche et de la Turquie, et qui, sous la forme du pangermanisme et du panslavisme, effraie l'imagination. Elle se rit des traités, met à néant les droits historiques, jette le désarroi dans la diplomatie, ébranle toutes les situations, alarme

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 1er juin 1868.

tous les intérêts, et demain peut-être déchaînera la guerre maudite, convertira ces plaines où mûrissent aujourd'hui de riches moissons en un champ de carnage, et lancera les uns sur les autres, comme des bêtes de proie, des peuples que le facile échange de leurs idées et de leurs produits devrait unir dans un lien fraternel.

On prétend que Napoléon a dit : « Le gouvernement qui le premier lèvera le drapeau des nationalités et s'en constituera le défenseur dominera l'Europe. » Espérons que le temps approche où il n'y aura plus en Europe que des peuples indépendans et libres, et que l'ère des dominateurs touche à sa fin ; mais, cela est certain, quiconque se met au service du principe nouveau réussit, et qui le combat succombe. On l'a bien vu en 1866. Comme tous les grands mouvemens qui puisent leur force dans le vœu des multitudes, ce principe porte en avant ceux qui le secondent; il les grandit et leur assure la victoire. On peut le maudire, l'appeler une folie, comme le faisait récemment M. Thiers : rien n'en retarde la marche; tout ce qui arrive tourne à son avantage et affaiblit ses ennemis. Essayez-vous de le comprimer, c'est alors seulement qu'il acquiert toute sa puissance et étend partout son empire. Plus on fait d'efforts pour le dompter, plus sa violence s'accroît. C'est le fait des révolutions générales; rien ne peut les arrêter, et toute résistance les précipite. La question religieuse et la question sociale ne sont pas moins redoutables que celle des nationalités, et elles sont bien autrement difficiles à résoudre, mais leur travail est plus souterrain; il échappe à nos yeux et ne nous menace pas de troubles aussi apparens, aussi prochains.

Que signifient ces deux mots vagues et peu corrects : « question des nationalités ? » On entend par là ce mouvement qui porte certaines populations ayant la même origine et la même langue, mais faisant partie d'états différens, à se réunir de façon à constituer un seul corps politique, une seule nation. Quand les divers essaims qui ont peuplé notre continent y sont entrés, — Ibères, Gaels, Hellènes, Germains, Slaves, — les hommes qui les composaient étaient réunis par la conformité de l'idiome, des mœurs, des traditions, de l'origine. Pour tous les peuples à l'état primitif, l'identité de race est la base de l'unité politique. Il en est ainsi, par exemple, chez les tribus d'Indiens de l'Amérique du Nord; mais dès que les hommes s'attachent au sol par la propriété et par la culture, les guerres, les conquêtes, les émigrations, rassemblent sur un même territoire des populations de races différentes ou répartissent entre des souverains différens des populations du même sang. Cela s'est produit partout autrefois en Asie et en Europe. Aujourd'hui, dans certaines contrées, les hommes parlant le même idiome veulent se

réunir suivant leurs affinités ethnographiques. Les souverains ou les peuples dont ce bouleversement menace l'intégrité territoriale ou la prépondérance politique ne s'y résignent pas; ils y opposent des objections d'abord, des baïonnettes ensuite, et enfin des canons, s'il le faut. Voilà ce que c'est que la question des nationalités.

L'état de choses que les partisans des nationalités veulent changer existe depuis longtemps : comment se fait-il que cette question surgisse précisément lorsque les relations des peuples deviennent plus intimes, et s'aggrave au moment où le sentiment du cosmopolitisme universel va réunir les races diverses en une vaste fédération? Comment en quelques pays le sentiment national devient-il si farouche qu'il aspire à l'isolement, quand presque partout les particularités nationales s'effacent sous le vernis uniforme de la civilisation européenne? Les causes de ces faits contradictoires ne sont rien moins que les plus nobles conquêtes et les plus grands principes dont s'enorgueillit l'époque moderne, — l'égalité de tous, la souveraineté populaire, le régime constitutionnel et parlementaire, les découvertes de la science, la diffusion des lumières, la culture de la philologie et des lettres. Le mouvement des nationalités a donc ses racines dans ce qui constitue le caractère distinctif des sociétés actuelles, et il tire sa force justement de ce qui fait la leur. Il en résulte que, pour l'arrêter, il faudrait arrêter aussi tout progrès et ramener les peuples à l'ancien régime. Ce point mérite d'être éclairci.

Tant que le territoire d'un pays est considéré comme le domaine d'un souverain, il importe peu que ses habitans appartiennent ou non à la même race. Ils doivent tous obéissance au même maître : voilà ce qui constitue l'unité de l'état. La volonté du roi, faisant tout marcher, communique au corps politique une cohésion suffisante et lui imprime une même direction; mais qu'on vienne à proclamer la souveraineté du peuple, et tout change. L'état existe non plus pour la gloire du souverain, mais pour le bonheur des citoyens. Si ceux-ci s'y trouvent mal parce qu'ils ne peuvent s'entendre entre eux, faute d'une langue commune et d'intérêts identiques, qui pourra les empêcher de se séparer à l'amiable et de se joindre chacun au groupe vers lequel l'attirent les affinités de race? Partout où les anciens gouvernemens n'auront point su donner à des sujets d'origine différente du bonheur ou au moins de la gloire, la proclamation de la souveraineté du peuple fera naître la question des nationalités et menacera l'état de dislocation.

Sous le régime absolu, pourvu que le peuple paie, se fasse tuer et se taise, tout est à merveille. Que dans le pays dix races diverses parlent vingt dialectes différens, qu'importe! c'est la force, non la parole, qui est le ressort de la machine. Donnez une constitution et

introduisez le régime parlementaire, aussitôt la question de la langue devient capitale. En adoptez-vous une pour traiter les affaires, les nationalités qui parlent les autres se déclarent opprimées, sacrifiées : la lutte commence. Supposez un propriétaire possédant plusieurs fermes : ceux qui les occupent, fussent-ils les uns Russes, les autres Allemands, d'autres enfin Italiens, il n'en résulte aucun inconvénient tant que ce propriétaire peut diriger à son gré les travaux qu'il faut exécuter dans le canton; mais que ces fermiers prétendent les régler eux-mêmes après une délibération en commun, comment y parviendront-ils, s'ils ne se comprennent pas, et s'ils ne veulent pas se servir d'une langue étrangère que tous entendent également? On prétend que M. de Metternich repoussait toute constitution pour l'Autriche plus encore par crainte du réveil des nationalités que par horreur de la liberté. « Mes peuples, disait l'empereur François II à l'ambassadeur français, sont étrangers les uns aux autres, et c'est tant mieux. Ils ne prennent pas les mêmes maladies en même temps. En France, quand la fièvre vient, elle vous prend tous le même jour. Je mets des Hongrois en Italie et des Italiens en Hongrie. Chacun garde son voisin. Ils ne se comprennent pas et se détestent. De leurs antipathies naît l'ordre, et de leurs haines réciproques la paix générale. » Le système était ingénieux, mais il ne pouvait se pratiquer que dans les ténèbres. La lumière s'est faite à la suite des révolutions et des défaites, la liberté et le régime parlementaire se sont imposés; immédiatement la lutte des nationalités a commencé.

Les savans sont venus donner à cette lutte toute l'âpreté de systèmes aux prises. Jadis on était au roi de France ou au roi d'Espagne. Un potentat avait-il envie d'une province pour s'arrondir, il l'achetait ou la prenait après y avoir tout brûlé et saccagé; une princesse se mariait-elle, elle recevait une cité en dot. Les contrats de mariage et les testamens des princes décidaient de la nationalité des peuples. En ce siècle-ci encore, Napoléon taillait empires et royaumes en plein drap dans les territoires européens sans s'inquiéter des races, qu'il divisait ou unissait, non d'après leurs affinités, mais d'après ses convenances. Au traité de Vienne, on se cédait entre souverains un appoint de quelques cent mille âmes aussi simplement que si c'eussent été têtes de bétail. Depuis lors les savans, par la philologie et la mythologie comparées, ont reconstitué la physionomie des grandes races, et c'est de par la grammaire et le dictionnaire qu'il s'agit aujourd'hui de refondre les états. Les recherches de la science sont devenues la passion des foules, et la découverte d'un vieux manuscrit est un événement national. Latins, Roumains, Germains et Slaves sont en présence, et prétendent re-

faire la carte de l'Europe d'après les frontières des langues. Les congrès linguistiques et ethnographiques leur ont fourni leurs cris de guerre.

La diffusion des lumières et de l'aisance, la culture des lettres, ont fortifié, généralisé le sentiment que la proclamation des droits naturels et les recherches scientifiques avaient fait naître. Tant que les hommes vivent dans l'ignorance et dans la misère, attachés au sillon qu'ils fécondent pour autrui, nul ne s'inquiète du patois qu'ils parlent. Eux-mêmes ne portent pas les yeux au-delà de leur canton, et ignorent si d'autres populations ont même langue, même origine, mêmes mœurs et mêmes griefs. De sentiment national, il n'y a nulle trace : ils paraissent même incapables de l'éprouver jamais. Que le bœuf qui pâture dans mes prairies soit né dans le Durham, dans le Cotentin ou dans la Frise, à coup sûr il n'en sait rien, et je ne m'en inquiète que pour savoir s'il engraisse vite et se vendra bien. Mais voilà que des écoles se fondent, les gens des campagnes et des ateliers apprennent à lire, à compter, à connaître même les limites des états et la répartition des populations. A côté d'eux, quelque enthousiaste s'éprend de leur patois dédaigné, en recherche les origines, le polit, le cultive, et s'en sert pour écrire des vers ou publier un journal. Le journal se lit, la chanson ailée pénètre partout, le peuple ravi l'écoute avec transport, car elle sort de ses entrailles et ce n'est plus l'idiome détesté de ses maîtres; elle lui parle de ses souffrances, de son passé, de la gloire des aïeux, de sa puissance d'autrefois, des grandeurs que l'avenir lui réserve. Il apprend qu'il appartient à une race qui compte 10, 20, 30 millions d'âmes. Unis, ils seraient forts, libres, riches, redoutables; pourquoi eux aussi n'auraient-ils pas leur place au soleil et leur territoire indépendant? Le littérateur, le prêtre, sortis de la foule, entretiennent, attisent ces aspirations, et voilà une nationalité debout qu'il faut satisfaire ou exterminer, il n'y a point de milieu. Dans une province habitée par des brutes, fondez des écoles, établissez un chemin de fer et tolérez une imprimerie, vingt ans après le sentiment national est né; au bout de deux générations, il fait explosion, si on tente de le comprimer. C'est en s'éclairant que l'homme prend conscience de lui-même et arrive à vouloir se diriger librement. Il en est de même pour les peuples. Sont-ils plongés dans l'ignorance, ils se laissent conduire même par des étrangers. Acquièrent-ils des lumières, ils ne supportent plus ces maîtres et prétendent marcher affranchis de toute tutelle vers l'accomplissement de leurs destinées. C'est ainsi que la question des nationalités naît du progrès même de la civilisation.

On a dit que c'est un mouvement factice, entretenu naguère

par les menées des révolutionnaires italiens, aujourd'hui par les intrigues de la Prusse et de la Russie. Pour trouver une réfutation complète de cette appréciation superficielle, il faut lire l'étude où M. le baron Eötvös montre par quels liens profonds cette agitation des races se rattache aux grands mouvemens historiques qui transforment nos sociétés depuis l'avénement du christianisme et surtout depuis la réforme (1). Quoique cette question alarme ses compatriotes et les trouve parfois hostiles et même injustes, l'éminent écrivain hongrois a dit ce qu'il croyait être vrai avec une hauteur de vues et une vigueur de raisonnement auxquelles on ne résiste pas.

Si ce mouvement des nationalités sort ainsi du progrès même de la civilisation contemporaine, s'ensuit-il qu'il démembrera tout état qui contient des populations de langue différente, pour aboutir à la constitution d'énormes agglomérations fondées uniquement sur les affinités ethnographiques? Je ne le crois pas. Il ne soulèvera que les peuples arriérés, mal gouvernés et opprimés. Les peuples avancés de notre Occident ont dépassé le moment où pour base de l'association on ne veut que la communauté de race. Ils sont déjà si engagés dans les idées cosmopolites que la passion ardente qui anime les jeunes nations de l'Orient en voie de formation leur est à peine intelligible. A mesure que la culture d'un peuple s'élève, l'identité d'idiome et de sang exerce sur lui moins d'empire, et la sympathie morale en exerce davantage. Au-dessus des nationalités ethnographiques, il y a les nationalités politiques, *électives*, peut-on dire, ayant leurs racines dans l'amour de la liberté, dans le culte d'un passé glorieux, dans l'accord des intérêts, dans la similitude des mœurs, des idées, de tout ce qui fait la vie intellectuelle. La Suisse avec ses Allemands, ses Français et ses Italiens, la Belgique avec ses Flamands et ses Wallons, en offrent de frappans exemples. Les nationalités électives sont plus dignes de respect, car elles reposent sur l'esprit, les autres n'ont pour raison d'être que les affinités de sang et d'origine. Interrogez-vous : avec qui aimeriez-vous mieux vous associer? Avec des gens grossiers, mais de même race que vous, ou avec des hommes d'esprit partageant vos goûts et vos habitudes? Avec ceux-ci sans doute. Les peuples éclairés ne concluront pas autrement.

Rien n'arrêtera les conquêtes de la démocratie, car elle a pour invincibles véhicules l'imprimerie, qui distribue également partout

(1) *Die Nationalitäten frage von Josef Freiherrn von Eötvös, aus dem ungarischen Manuscripte ubersetz*, von Dr Max Falk, Pesth, 1865. (*La Question des nationalités traduite du manuscrit hongrois de M. Joseph d'Eötvös*, par M. Max Falk.)—On n'a pas oublié non plus le travail de M. André Cochut, publié dans la *Revue* du 1er août 1866, et celui de M. A. de Broglie, *Revue* du 1er février 1868.

les connaissances, et la vapeur, qui répand le bien-être; mais le mouvement démocratique, qui jette l'Orient dans les luttes de race, précipite l'Occident dans le cosmopolitisme. Tandis qu'aux bords du Danube et de la Moldau les Slaves se soulèvent contre les Germains, les Hongrois et les Turcs, aux bords du Léman et de la Tamise, les délégués des différens peuples s'entendent pour conspirer contre les détenteurs du pouvoir ou du capital, à quelque race qu'ils appartiennent. L'ennemi, ce n'est pas l'étranger, c'est le maître. Le sentiment national s'exalte jusqu'à la fureur quand au nom de l'égalité il s'insurge contre la prépondérance de la race gouvernante; mais l'égalité est-elle établie et le sentiment national satisfait, toute rancune s'oublie, la fraternité cosmopolite lui succède. Les autres forces en œuvre dans nos sociétés actuelles agissent de la même façon que la démocratie : en faveur du sentiment national d'abord, en faveur du cosmopolitisme ensuite. Un chemin de fer construit dans un pays neuf fera naître le premier de ces sentimens, parce qu'il éveillera les populations et contribuera ainsi à leur donner la conscience de leur individualité; plus tard il développera le second, parce qu'il les mettra en relation d'idées et d'affaires avec les autres peuples.

Le mouvement des nationalités n'est donc qu'une phase, qu'un *moment* du progrès de la civilisation, et je crois que les peuples de l'Europe occidentale l'ont déjà franchi. Comme il a ses racines dans le passé, communauté de race, d'origine, d'histoire, de souvenirs archéologiques, il n'exercera d'action profonde que sur les états qui sont encore attardés dans les situations créées par le moyen âge. Ceux où règnent les idées et les intérêts modernes n'en seront probablement pas ébranlés. Ailleurs il aura des effets révolutionnaires peut-être, mais bienfaisans en tout cas : révolutionnaires, car il se peut qu'il bouleverse violemment les divisions territoriales actuelles, bienfaisans, parce qu'il pousse les races encore engourdies à sortir de leur sommeil, à se relever, à cultiver leur langue, leur littérature, à développer toutes les aptitudes dont elles sont douées, à travailler pour mettre en valeur les richesses du sol qu'elles occupent, afin de se placer au niveau des nations les plus avancées. A la vue des races jeunes demandant leur place au cercle des familles humaines, je conçois qu'on s'alarme, non qu'on maudisse. Telle semble être la destinée de notre espèce; elle ne marche en avant que par des routes qu'elle trempe de son sang, et les plus fécondes révolutions ne se sont accomplies qu'au prix des plus douloureux ébranlemens; voyez l'établissement du christianisme, la réforme, la révolution française et récemment l'abolition de l'esclavage. Pourtant de notre temps, la raison prenant plus d'empire, le

recours à la force devient moins nécessaire; espérons qu'elle sera inutile pour résoudre la question des nationalités. Les deux états que celle-ci menace surtout sont la Turquie et l'Autriche. C'est en Autriche que nous allons l'étudier, en commençant par ce qui concerne les Slaves méridionaux.

I.

On prétend qu'on trouve en Autriche vingt nationalités différentes et dix-huit idiomes. Ces nombres donnent lieu à d'interminables discussions, car en ethnographie on n'est pas plus d'accord sur la classification des races qu'on ne l'est en botanique sur celle des espèces et des genres. Le fait est qu'en visitant l'empire-royaume on rencontre, sans pousser les distinctions à l'extrême, des Allemands, des Italiens, des Hongrois, des Tchèques, des Polonais, des Ruthènes, des Slovaques, des Slovènes, des Croates, des Serbes, des Bulgares, des Cumans, des Jazigues, des Szeklers, des Uscoques, des Chkipétars, des Saxons-Flamands, des Roumains, des Arméniens, des Schokatzes, des Wendes, des Grecs, des Tchiganes, des Juifs, des Morlaques, des Wallons et jusqu'à des Français, colonies perdues dans le Banat. Voilà certes une collection assez riche des variétés de l'espèce humaine. Il y a de quoi ravir le philologue et désespérer le politique. Un Mezzofanti y trouverait son compte, mais on conçoit que M. de Beust n'y trouve point le sien. Il n'est guère possible que le souverain s'entretienne jamais avec tous ses sujets en leur dialecte national. Les officiers autrichiens doivent être polyglottes, car lorsque l'avancement les fait entrer dans un régiment de nationalité différente, il faut qu'ils en apprennent l'idiome, et une partie de leur existence se passe à étudier des grammaires toujours nouvelles pour eux. Aux environs de Temeswar, un propriétaire me disait qu'il avait absolument besoin de connaître cinq langues : le latin pour les anciennes pièces officielles, l'allemand pour ses relations avec Vienne, le hongrois pour prendre la parole dans la diète, enfin le valaque et le serbe pour donner des ordres à ses ouvriers. Charles V prétendait qu'un homme en vaut quatre quand il sait quatre langues. A ce compte, l'Autriche devrait être bien puissante, car c'est le moins que sachent beaucoup de ses habitans. Il n'y a pas jusqu'aux billets de banque qui ne portent témoignage de la multiplicité des dialectes en usage dans l'empire. Sur ces chiffons qui, valant 10 kreutzers (25 centimes), remplacent la petite monnaie, on s'est donné la peine de graver une inscription en huit langues différentes accompagnée de cette devise : *Viribus unitis,*

par l'union des forces, laquelle semble une cruelle ironie en présence des discordes actuelles.

L'Autriche forme un assemblage bariolé de groupes ethnographiques qui ne se sont pas mêlés, comme en France, de façon à constituer une seule nation ayant le sentiment d'une patrie commune. Chacun est attaché à sa province, nul ne l'est à l'empire. Vous trouvez des Hongrois, des Croates, des Tchèques acharnés, mais pas d'Autrichiens. J'ai été souvent surpris d'entendre dans la bouche de maint officier l'amour de la nationalité parler plus haut que le dévouement à l'état. Chaque race, chaque tribu, a vécu dans son canton, séparée des voisins par la langue, les mœurs, les droits particuliers. Ce qui fusionne les hommes d'origine différente, ce sont les lumières, les échanges, les révolutions; or le gouvernement des Habsbourg a maintenu ses sujets dans les ténèbres, dans l'isolement et dans l'inertie. L'art de bien vivre était seul partout en honneur. Aussi l'unité de l'empire ne se manifeste-t-elle que par la façon dont on déjeune, dîne et se couche, qui est la même de Bodenbach à Trieste et de Feldkirchen à Cronstadt.

Nous n'avons pas à étudier les nombreuses et intéressantes tribus qui peuplent l'Autriche. Il nous importe seulement de connaître les grandes races qui peuvent exercer une influence sur la marche des événemens. Ce sont les Allemands, au nombre de 8 millions, les Magyars, au nombre de 5 ou 6 millions, les Slaves, de 15 millions, et les Roumains, de 3 millions. Les Slaves du nord et du sud sont donc aussi nombreux à eux seuls que les trois autres races ensemble, et l'on comprend comment Joseph II a pu songer un moment à faire de ses états un empire slave.

Pour se rendre compte de la situation géographique que ces races occupent, il suffit de jeter un regard sur une de ces cartes ethnographiques, rares encore en France, mais qu'on trouve déjà partout en Allemagne. C'est un signe du temps où nous vivons. Jadis le tableau des divisions politiques suffisait : aujourd'hui, depuis qu'un nouvel élément est entré en jeu, celui des races est indispensable. L'homme d'état qui ne l'aurait pas dans son cabinet serait comme un joueur d'échecs qui voudrait faire la partie sans échiquier. J'ai sous les yeux une petite carte publiée par Kiepert à Berlin, et ayant pour titre *Völker-und-Sprachen-Karte von Oesterreich*, carte ethnographique et linguistique de l'Autriche (1). Quand je l'ai aperçue à

(1) Pour compléter l'étude ethnographique de l'Autriche, il faut avoir l'intéressant ouvrage de M. le Dr A. Ficker, secrétaire ministériel de l'empire: *Les populations de la monarchie autrichienne* (*Bevölkerung der Oesterreichischen Monarchie*). On y trouve une série de tableaux et de cartes indiquant la proportion relative de chaque race dans la population des diverses provinces.

Vienne pour la première fois, elle m'a causé, je l'avoue, une vive émotion, tant mon ignorance de ces choses était complète. Pendant mon voyage, elle ne m'a pas quitté, et m'a donné la clé de plus d'un problème. Voici ce que j'y vois. Les Allemands occupent à l'ouest le Tyrol non italien, les deux duchés d'Autriche, la Styrie, les cantons extérieurs de la Bohême, où déjà ils se mêlent avec les Tchèques, et la Carinthie, où les Slovènes sont à peu près en nombre égal; puis apparaissent, comme des îles perdues au milieu des mers de populations différentes, les colonies allemandes fondées à différentes époques en Moravie, en Hongrie, dans les comitats de Zala, de Somogy, de Pesth, de Sohl, dans le Banat, et surtout en Transylvanie, où elles forment encore un groupe important et compacte. Les Roumains s'étendent sur un territoire grand environ comme l'Italie, très bien arrondi, mais sans limites naturelles, embrassant la Transylvanie, une lisière de la Hongrie, la Moldo-Valachie et la Bessarabie russe. Ils sont en tout environ 8 millions. Les Magyars, pressés entre les trois autres races, sont groupés sur la vaste plaine qui se déroule des deux côtés de la Theiss et à l'ouest du Danube entre la Raab et la Save.

Les Slaves enfin dominent sur d'énormes espaces. Tirez une ligne qui, partant de l'Adriatique vers Monfalcone, à l'ouest de Trieste, remonte vers le nord avec l'Isonzo, suit alors la Drave, la Mur, la Drave encore et le Danube jusqu'à la Mer-Noire : au-dessous de cette ligne, en Autriche, la Carniole, l'Istrie, une partie de la Carinthie et de la Styrie, la Croatie, la Dalmatie, la Slavonie, ensuite la Bosnie, la Serbie, la Bulgarie, la Roumélie, c'est-à-dire presque toute la Turquie d'Europe, appartiennent aux Slaves méridionaux. Ils touchent aux frontières du Lombard-Vénitien, qu'ils ébrèchent même vers l'est d'Udine. Tous les beaux ports de la côte dalmate, depuis Trieste jusqu'à Antivari, sont à eux, et d'autre part ils approchent de Constantinople. Les Slaves du nord commencent à Pilsen, vers les montagnes du Böhmer-Wald, c'est-à-dire aux frontières de la Franconie, prennent ensuite tout le centre de la Bohême, la Moravie, la Galicie, débordent au-delà des Karpathes en Hongrie, où ils occupent tous les comitats du nord, et enfin, suivant la rivière Sereth et le Dniester comme limite méridionale, arrivent à la Mer-Noire vers Odessa. La race slave, appuyée sur la masse de l'empire russe, s'avance ainsi jusqu'au centre de l'Europe, embrassant entre ses deux bras étendus vers l'Occident les Valaques, les Hongrois et les Allemands de l'Autriche. Sur la carte, cela fait l'effet des deux puissantes mandibules d'une mâchoire ouverte, mais à moitié refermée déjà. C'est une des douleurs des slavomanes que les Magyars soient venus séparer comme par un coin les Slovaques

et les Tchèques des Slovènes et des Croates, rompant ainsi la continuité du territoire slave. Les Magyars de leur côté ne demanderaient pas mieux que de se voir serrés d'un peu moins près par les deux branches de cette famille trop nombreuse; mais les événemens en ont décidé autrement. C'est à la sagesse des hommes de tirer parti des situations créées par l'histoire.

Maintenant que nous connaissons la force relative des principales nationalités de l'Autriche et les positions qu'elles occupent, abordons l'examen des différends qui les divisent, et voyons d'abord la question croate.

II.

Le mouvement national des Slaves du sud est né d'une réaction contre le mouvement national des Magyars, de même que celui-ci est né de la réaction contre les tentatives de germanisation des Habsbourg. Porter atteinte à la langue d'un peuple, c'est l'offenser dans ce qu'il a de plus sensible. Il souffrira qu'on le décime à la guerre, non qu'on le dénationalise. Qu'un conquérant le conduise à la boucherie, il lui pardonne. Qu'un souverain, pour l'élever à une culture plus haute, lui en impose l'idiome, il se soulève en fureur et le renverse. Le mouvement linguistique magyar ne date que du siècle dernier. Afin de mettre plus d'unité dans l'administration de son empire polyglotte, l'empereur Joseph II s'efforça, au moyen des écoles, de faire apprendre l'allemand à tous ses peuples. Les Hongrois, prêts à la révolte, se mirent, comme manifestation anti-allemande, à cultiver leur langue, jusque-là très négligée, attendu que toutes les affaires publiques se traitaient en latin et que les gens aisés ne lisaient guère que l'allemand et le français. Tout mouvement national est accompagné d'un réveil littéraire, d'abord parce que c'est ainsi qu'une race s'affirme en face de l'étranger, et ensuite parce que c'est par des écrits et des poésies qu'on répand une idée nouvelle. A la fin du XVIIIe siècle, toute une pléiade d'écrivains et de poètes surgit en Hongrie. Nicolas Révai publie des travaux importans sur la grammaire et les antiquités hongroises; Csokonay compose les premières poésies populaires en dehors de toute imitation classique; François Kazinczy fonde en 1791 le premier théâtre hongrois, traduit en sa langue maternelle les principaux chefs-d'œuvre des langues étrangères, et mérite que son anniversaire, célébré en 1855, devienne une fête nationale. Plus tard Alexandre Kisfaludy, le Pétrarque hongrois, — Michel Vörösmarty, l'orgueil de sa patrie, le poète de ses gloires antiques, dont le peuple, sur la proposition de Deák, a adopté la veuve, — Erdélyi,

qui s'est donné pour mission de réunir les chants populaires des Magyars, — Petöfi, le poète inspiré de la liberté et de la révolution, — Arany, dont les poèmes d'une touchante simplicité ont pénétré jusqu'au fond des campagnes et ont été accueillis avec enthousiasme même par les Serbes, les Slovaques et les Polonais, — des historiens comme Horváth, des romanciers comme Jósika et Jókay, des publicistes comme Eötvös, une foule d'autres écrivains encore, ont permis à la Hongrie d'affirmer qu'elle aussi avait une littérature nationale. Une même inspiration animait tous ces écrits, l'amour de la patrie et la haine du despotisme étranger. L'écrivain Sealsfield fait à ce sujet une remarque très juste. « La poésie hongroise se distingue pour moi, dit-il, de celle des Allemands en ceci qu'elle est plutôt l'expression de la nation que celle des individus. » Quand en effet une même passion possède tous les cœurs, il est naturel qu'avec plus ou moins de talent les écrivains émettent des idées semblables. Pour donner un centre à l'évolution littéraire, une académie fut fondée en 1827 par l'initiative privée, et les magnats y apportèrent leur souscription, avec cette générosité tout anglo-saxonne qui ne connaît point de bornes quand il s'agit de l'intérêt public. Esterhazy donna 80,000 francs, Karolyi 125,000, Batthiany 150,000, Széchenyi 160,000.

Tant que les Magyars se contentèrent de fortifier leur propre nationalité et de la défendre contre les empiétemens du germanisme, ils n'excitèrent que les sympathies des autres races, aussi hostiles qu'eux à la centralisation du gouvernement autrichien. Comme le remarque M. Eötvös, dans toute l'histoire de Hongrie il n'y a pas de traces de rivalités nationales. Toutes les races défendaient la patrie commune; les Hunyadi étaient Roumains, les Zrinyi, Croates. Les difficultés surgirent quand on commença de faire usage du hongrois au sein de la diète. Au moyen âge, la langue officielle avait été le latin, et elle l'était restée parce que, en sa qualité de langue morte, elle avait cet avantage de n'humilier aucun des idiomes vivans. Les affaires se traitant en latin, même dans les assemblées des comitats, le hongrois, le croate, le roumain, restaient à l'état de patois, sur le pied d'une parfaite égalité; mais, si l'on se servait désormais du magyar, ce dialecte devenait langue dominante, et tout le monde était tenu de l'apprendre, ou n'avait plus qu'à se taire. Les Slaves, les Roumains, ne connaissant que leur langue maternelle, étaient frappés d'incapacité politique.

La proposition d'employer désormais le hongrois fut faite pour la première fois à la diète de 1830. Le mouvement national des Slaves du sud se dessina aussitôt. Les circonstances, il est vrai, y poussaient. L'affranchissement de la Grèce, les questions de race

bruyamment débattues par les savans allemands, les idées démocratiques répandues dans toute l'Europe par la révolution de juillet, avaient préparé le réveil de ce qu'on appelait alors l'illyrisme, parce que le siége de l'agitation était dans les anciennes provinces illyriennes constituées par Napoléon. Un journal croate parut en 1835 sous le nom de *Novine Horvatzke*. Une association de patriotes slavophiles s'était formée pour relever l'idiome maternel, le purifier, le cultiver. Ils adoptèrent pour langue littéraire le dialecte classique de Raguse, qui florissait dès le XIVe siècle, et avait servi à la composition de tragédies, de poèmes, d'idylles, dont bien peu ont échappé au tremblement de terre de 1667. Une société de lecture fut établie à Agram. De nombreux écrivains se firent un devoir patriotique de publier des brochures et des livres sur tous les sujets qui pouvaient intéresser leurs compatriotes. Le ban protégeait ce réveil littéraire, et le gouvernement autrichien ne s'y montrait pas hostile, car il espérait y trouver, conformément à sa politique traditionnelle, un moyen de contenir les Magyars. A la tête du mouvement illyrien se trouvaient deux hommes distingués, le comte Janco Draskowitch, riche magnat qui voulait défendre les traditions provinciales et l'autonomie du pays, et le poète Louis Gay, dont les espérances étaient plus vastes, et qui songeait à reconstituer l'empire serbe (1).

En 1843, la diète hongroise, ouverte par l'empereur François en personne, décida que la langue magyare devait être exclusivement employée à l'avenir non-seulement dans la diète, dans les comitats, dans les cours de justice, mais même dans les affaires communales et ecclésiastiques, comme l'enregistrement des actes de l'état civil. Cette décision excita l'indignation et la fureur de toutes les populations slaves du royaume. Déjà Kollár, le poète slovaque, avait proclamé l'idéal du panslavisme. Les Magyars, non contens de défendre leur nationalité contre les Allemands, prétendaient l'imposer aux races voisines. Eux, qui n'avaient à aucun prix voulu se laisser germaniser, prétendaient maintenant magyariser tous les autres.

A la diète de 1847, une nouvelle loi fut proposée, plus rigoureuse encore que la précédente : elle rendait le magyar obligatoire dans toutes les écoles du royaume, même dans celles des contrées slaves. Les Croates pouvaient se servir du latin pendant six ans encore; après ce délai, le hongrois était la seule langue autorisée: quantà l'illyrien, il était proscrit absolument de tout emploi public.

(1) On relira encore avec le plus grand intérêt les articles que M. Cyprien Robert a publiés dans la *Revue* sur le mouvement illyrien (livraisons du 1er novembre 1844 et du 1er novembre 1846).

Les libéraux hongrois se montraient sur ce point les plus intolérans de tous. A leurs yeux, les patriotes slaves étaient des traîtres qui voulaient démembrer la patrie, et ils pensaient sincèrement que le seul moyen de déjouer leurs coupables menées était d'imposer à tous une langue commune, destinée à augmenter la force de cohésion de l'état. Ils ne comprenaient pas que rien n'est plus dangereux pour un pays que d'y faire naître des partis ayant un intérêt supérieur au maintien de l'unité nationale. Les Slaves étaient attachés à la Hongrie par les souvenirs du passé, mais ils l'étaient bien plus à leur nationalité. C'était un étrange aveuglement et une grande imprudence que de les forcer à choisir entre leur patrie et leur race. Quelques-uns le comprenaient parfaitement, entre autres Széchenyi. « Nous autres Magyars, disait-il, dans notre folie nous méconnaissons les Slaves et tout ce qu'ils font en faveur de leur nationalité, parce que nous croyons que leur seul but est de se détacher de la courone de saint Étienne. Je crois pouvoir affirmer que nous écrasons l'enthousiasme des Slaves d'une façon brutale, avec une sévérité tout orientale, avec une injustice vraiment asiatique. Cela est-il noble, chevaleresque, et cela peut-il bien finir? » En 1848, au moment où la diète voulait imposer aux Croates, à défaut du hongrois, l'usage du latin, le comte Louis Batthyani, le chef de l'opposition, s'écria au milieu des rumeurs hostiles des galeries : « N'est-il pas contraire à toute bonne politique, au sens commun, à tout principe d'équité, de forcer les Croates à faire usage d'une langue morte au lieu de la leur? Ce serait un acte de tyrannie dont l'histoire n'offre pas d'exemple. Des conquérans ont pu imposer aux vaincus leur propre idiome, mais jamais nation n'a été forcée de se servir d'une langue morte. Notre nationalité existe, c'est un fait; ce qu'il faut développer, c'est notre constitution, nos libertés. Sachons nous concilier l'affection de nos frères de la Croatie, et ils réuniront leurs efforts aux nôtres pour assurer la régénération de notre patrie commune. » Ces sages avis ne furent pas écoutés. Les ultra-magyars poussèrent les Slaves à bout par une série de mesures vexatoires, mises en vigueur de 1843 à 1848, afin d'imposer partout l'emploi de leur idiome (1).

(1) Le comte J. Maylath, dans son *Histoire d'Autriche*, parle dans les termes suivans de ces procédés aussi impolitiques qu'injustes : « La situation du pays était aggravée par la triste lutte des idiomes. On voulut tout d'un coup transformer en Magyars 6 millions d'habitans appartenant à d'autres races. S'agissait-il d'un débat d'argent, les tribunaux refusaient de prononcer, si les comptes n'avaient pas été tenus en hongrois. Les pétitions rédigées en allemand ou en slave n'étaient pas même reçues, et les lettres officielles des comitats croates étaient renvoyées, si les adresses étaient écrites en latin. Toutes les inscriptions de mariage, de naissance, de décès, devaient être conçues en hongrois, même dans les communes où nul ne comprenait cette langue. Quand des

On sait comment l'Autriche tira parti de la haine violente que ces mesures firent naître au cœur des Slovaques, des Croates et des Roumains. La guerre de Hongrie de 1849 fut réellement une guerre de langues. Au dernier moment, une députation de Serbes vint prier Kossuth de respecter leur nationalité. « L'état, répondit-il, ne reconnaît dans le royaume qu'une seule nationalité, la nationalité hongroise; toutes les autres agitations prétendues nationales seront écrasées par le fer. » La diète reconnut enfin sa faute quand il était trop tard, et à la veille de se dissoudre, à l'approche des armées russes, elle proclama le principe de l'égalité des droits de toutes les races (*Gleichberechtigung*).

Quel était le programme des Slaves du sud? Dans quel espoir avaient-ils pris les armes pour repousser les Magyars au prix du plus pur de leur sang? Il est facile de répondre à ces questions, car les vœux de ces populations ont été nettement exprimés dans des pièces officielles. Dès la fin de mars 1848, au moment où le mouvement révolutionnaire faisait le tour de l'Europe, une nombreuse réunion de délégués des trois royaumes de Croatie, de Slavonie et de Dalmatie eut lieu à Agram, et formula ses demandes, qui furent soumises à l'empereur; puis la diète, ouverte au mois de juin, exposa les conditions de l'accord à conclure avec la Hongrie. Voici le résumé de ces importans documens (1). Pour former le royaume triunitaire, à la Croatie et à la Slavonie doit se joindre la Dalmatie, car ce royaume, dès les premiers temps du moyen âge, complétait l'unité territoriale des deux autres. Plusieurs des anciens rois de Hongrie ont été couronnés en Dalmatie; le ban faisait des donations dans ce pays; c'est en vertu de ces anciens droits que l'Autriche a obtenu cette province, déjà conquise en 1814 par les régimens croates; enfin le diplôme du couronnement de l'empereur de 1830 reconnaît

extraits des registres de paroisse étaient demandés pour servir à l'étranger, il était interdit d'y joindre une traduction, même à la demande des intéressés. Les pasteurs étaient obligés de prêcher en hongrois un dimanche sur trois, que leurs troupeaux le comprissent ou non. Jusque dans les districts exclusivement slaves, les enfans devaient apprendre par cœur le catéchisme en hongrois. Des prédicateurs magyars étaient imposés aux communes, et celui qui réclamait était battu sous prétexte que la dignité de la nation était compromise. Ces injustices irritaient profondément les pauvres Slovaques, et nul parmi les magnats ne prenait leur parti, sauf le comte Stéphan Széchenyi et moi. »

(1) J'ai trouvé le premier dans le *blue book* concernant les affaires de Hongrie déposé au parlement anglais le 15 août 1850, le second dans un recueil allemand contenant les principales pièces officielles du débat hongro-croate : *Aktenstücke zur Geschichte des Kroatisch-Slavonish Landtages, herausgegeben von Stephan Pejakovic.* On peut lire aussi sur ce sujet plusieurs études très bien faites, entre autres *Ueber das Selbstbestimmungsrecht der Königreichen Dalmatien, Croatien und Slavonien,* von F. von Pretócki; — *die Kroatische Frage,* Agram, 1867; — *Politische Rückblicke in Bezug auf Kroatien,* von Emeric Bogovic; — *die Gleichberechtigung,* von J. Praus.

l'unité du royaume triunitaire. L'île de Mur, habitée exclusivement par des Slaves, le territoire des régimens-frontières croates et slavons, le district littoral de Fiume et de Buccari, seront incorporés définitivement au royaume triple et un, dont ils ont originairement fait partie. Ce royaume pourra s'adjoindre par un lien fédéral la voïvodie serbe, et entretenir des relations officielles avec les districts slaves de la Carinthie, de la Carniole et de l'Istrie. Si les parties de l'ancienne Croatie qui sont actuellement soumises à la Turquie faisaient retour à la couronne de saint Étienne, elles seraient aussi annexées au royaume triple et un.

La nature du lien qui réunit ce royaume à la Hongrie est un sujet extrêmement délicat, sur lequel Croates et Magyars épuisent toutes les recherches de l'érudition et toutes les subtilités de l'interprétation juridique. Les Hongrois prétendent que la Croatie fait partie intégrante du royaume de saint Étienne. Les Croates soutiennent que leur pays est un territoire indépendant, réuni à la Hongrie par un lien fédéral. L'historien Horváth ayant dit que la Croatie était une province acquise par droit de conquête, ce mot suffit pour irriter tous les Slaves du sud et provoquer une foule de réponses indignées. Voici ce qui me paraît résulter de ces débats. La Croatie n'a pas été conquise par la force des armes. En 1102, Koloman, roi de Hongrie, voulant étendre ses frontières jusqu'à l'Adriatique, entra en Croatie avec une forte armée. Les Croates, au lieu de se défendre, envoyèrent au roi une députation de douze chefs choisis dans leurs douze tribus, et un traité fut conclu qui, tout en reconnaissant la suzeraineté de Koloman, assurait au pays une complète indépendance pour l'administration de ses propres intérêts. Le lien entre les deux pays était d'abord fort lâche; mais par suite des progrès de la centralisation, qui eurent lieu ici comme partout en Europe, il se resserra sans cesse. Plusieurs rois de Hongrie se firent couronner à Agram; la Croatie avait une monnaie à elle, les *marturinas*, et des lois spéciales inscrites comme telles dans le *corpus juris*, son ban était investi d'une autorité indépendante et presque souveraine; la pragmatique sanction fut acceptée par la diète croate trois ans avant que celle de Hongrie ne l'eût ratifiée. A partir du xve siècle, des députés croates vont, il est vrai, siéger à la diète hongroise; mais les lois votées à Presbourg doivent être ratifiées par la diète d'Agram. Ce n'est qu'en 1790 et 1791 que des lois portent qu'à l'avenir les levées d'hommes et les contributions pour la Croatie seront décidées au sein de la diète hongroise, tout en formant néanmoins un chapitre spécial. Ces impôts devaient être perçus par des agens croates. La Croatie n'envoyait à la diète hongroise, dans la chambre basse, que deux

représentans; mais les chapitres, les trois comitats slavons, les villes royales et le district de Tiropola y avaient aussi leurs députés. Dans la chambre haute siégeaient le ban, qui, parmi les hauts fonctionnaires de la couronne de Hongrie, occupait le troisième rang, les évêques, les ober-gespäne et les magnats croates. On voit que la nature du lien qui unissait les deux pays est très difficile à déterminer. Ailleurs la question eût présenté peu d'importance; ici elle en avait beaucoup, parce que, les Hongrois se plaçant sur le terrain historique pour lutter contre Vienne, c'était précisément sur ce même terrain que les Croates se retranchaient pour repousser les usurpations des Magyars. Lors du vote des malheureuses lois proscrivant l'emploi de la langue slave, le député croate Ossegovitch contesta énergiquement à la diète le droit de légiférer sur une pareille matière, et de toute façon il avait raison.

En 1848, le programme de la diète d'Agram demanda que toutes les affaires fussent décidées par elle, sauf ce qui concernait l'armée, les finances générales et les affaires étrangères, matières réservées à un parlement central. Le ban serait élu par la diète et installé par l'empereur, ce vice-roi administrerait par l'entremise d'un conseil responsable. La langue croate deviendrait l'idiome officiel, et tout fonctionnaire serait tenu de la connaître. Les troupes croates résideraient seules dans le pays, et elles ne pourraient être appelées hors des frontières qu'en cas de guerre. L'évêque deviendrait archevêque, la cour d'appel cour suprême, afin que les affaires ecclésiastiques et judiciaires fussent toutes décidées en dernier ressort dans l'intérieur du royaume. Le droit constitutionnel, criminel et commercial devrait être commun avec la Hongrie. Des députés seraient envoyés aux deux chambres de la diète hongroise, mais les lois qu'on y voterait ne seraient exécutoires qu'après avoir été ratifiées par la diète d'Agram. La grande assemblée non officielle du 13 mars 1848 avait réclamé en outre la consécration de toutes ces libertés auxquelles aspirent les peuples modernes, liberté de la presse, liberté de réunion et d'association, libertés communales, le jury, la responsabilité des juges, l'égalité de tous devant la loi et une garde nationale. En résumé, ce que les Croates voulaient obtenir des Hongrois, c'était exactement la situation que la Hongrie vient de conquérir vis-à-vis de l'Autriche; mais pour eux ce n'était là qu'un premier pas, qu'un moyen d'arriver à réaliser de bien plus vastes espérances. Ils ne songeaient à rien moins qu'à réunir un jour en un seul état toutes les populations slaves du sud soumises actuellement à l'Autriche et à la Turquie, c'est-à-dire à ressusciter l'empire serbe de Douchan le Grand. Aussi cessa-t-on de donner au mouvement national le nom d'illyrien, qui, par les sou-

venirs romains qu'il réveillait, pouvait offenser les Bulgares et les Serbes, et on adopta celui de *yougo-slave*, c'est-à-dire slave méridional, le mot *youg* signifiant le sud.

Peu de temps après, Jellachich donnait le signal de la guerre civile, et lançait sur les Magyars les Slaves des régimens-frontières, dont on exploitait les haines aveugles et l'obéissance passive. Les Croates furent très mal récompensés de leur dévouement à l'Autriche. Il est vrai qu'on réunit à la Croatie le littoral de Fiume et même l'île de Mur; mais on ne lui accorda aucune des libertés qu'elle avait réclamées, et le ministère détesté de Bach leur enleva même l'autonomie, que ses anciennes institutions locales et son union avec la Hongrie lui avaient toujours garantie. Comme les Croates déçus le répétaient amèrement, on leur donnait pour récompense de leur dévouement le même régime qu'on imposait à la Hongrie en punition de sa révolte. Ils étaient préservés des envahissemens des ultra-magyars, mais ils avaient bien plus à se plaindre des tentatives de germanisation de la bureaucratie allemande. L'oppression leur était devenue si insupportable qu'ils saluèrent avec bonheur, eux les soutiens dévoués de l'empire, les défaites de l'armée autrichienne en Italie pendant la campagne de 1859.

En 1861, quand il s'agit d'envoyer des députés au parlement institué par la constitution de février, la diète de Croatie et de Slavonie reproduisit en substance les demandes faites par la diète de 1848 : réunion de la Dalmatie et des régimens-frontières et rétablissement des libertés locales; d'un autre côté, elle se déclarait prête à s'entendre avec la Hongrie pour le règlement des affaires communes. Les motifs de discorde étaient si nombreux que l'accord ne s'établit sur aucun point. La diète d'Agram refusa d'envoyer ses députés à Vienne. Malgré un manifeste très habile et très sensé adressé aux Croates par Deák, l'entente avec les Magyars n'aboutit pas. Enfin la Dalmatie opposait à ses frères de Croatie la même résistance que ceux-ci offraient à toute tentative d'arrangement émanée soit de Pesth, soit de Vienne, et elle préférait envoyer ses représentans au parlement de M. de Schmerling plutôt qu'à la diète d'Agram. Le régime despotique et centralisateur inauguré par M. Bach continua de peser sur la Croatie. Toute l'administration était aux mains d'employés nommés par le gouvernement de Vienne et appuyés par les baïonnettes. L'ancienne organisation des comitats, ce boulevard des libertés, n'était pas plus respectée ici qu'en Hongrie. Les bureaux de la capitale gouvernaient ces contrées, dont ils méconnaissaient les mœurs, les besoins, les aspirations. En 1854, on avait été jusqu'à imposer par un rescrit l'emploi de l'allemand dans les écoles de l'enseignement moyen. C'était encore ce système

absurde qui avait si mal réussi aux Hongrois et qui consiste à forcer une nation à se servir d'une langue étrangère, qu'elle prend par cela seul en horreur.

Les Croates accueillirent avec faveur les projets de fédéralisme du ministère Belcredi; mais quand après Sadowa M. de Beust se résigna au dualisme, leur mécontentement ne connut plus de bornes. La diète d'Agram refusa de se faire représenter au couronnement de l'empereur à Pesth, et elle fut dissoute. Celle qui fut élue pour la remplacer ne se montra pas animée d'intentions plus conciliantes à l'égard de la Hongrie. A l'époque où je visitais la Croatie, au mois de juin 1867, l'agitation était extrême. Chaque jour, quelque incident mettait aux prises les *magyaromanes* et les nationaux. Les partisans de l'union avec la Hongrie étaient assez nombreux, non pas à Agram, mais dans le pays : c'étaient d'abord la plupart des magnats et des grands propriétaires, puis les personnes obéissant à l'influence du pouvoir central, enfin les Italiens de la côte et la grande majorité des habitans des deux villes les plus peuplées et les plus commerçantes, Essek et Warasdin, qui, situées sur les frontières de la Hongrie, entretiennent avec ce pays de nombreuses relations. C'était surtout la question de Fiume qui mettait le feu aux esprits. L'exagération des prétentions opposées la rendait en effet très difficile à résoudre de façon à contenter les deux partis, et ceux-ci y attachaient une importance extrême.

Fiume est une petite ville maritime de 10,000 âmes, située sur l'Adriatique, au fond du golfe du Quarnero. Le port est assez bon, quoique d'un accès difficile; mais comme il n'est relié à l'intérieur du pays par aucun chemin de fer, et que derrière la ville s'élève une chaîne de montagnes qui rend les transports très dispendieux, le commerce ne peut y prendre aucun essor. Les produits de la Hongrie, de la Croatie même, vont à Trieste par la voie ferrée. Fiume est une ville slave dont le nom originaire est Rieka, c'est-à-dire rivière; mais une grande partie de la population a été *italianisée* par suite des relations avec Venise, et l'on y parle généralement l'italien. La Hongrie tient énormément à Fiume, parce que c'est le seul point où son territoire aboutisse à la mer (1), et Fiume

(1) Il nous semble que l'importance que les Hongrois ont attachée à l'annexion de Fiume est tout à fait exagérée. « Il faut nous saisir du littoral, disait Kossuth en 1848, ou nous étouffons. » Sans la mer, entend-on répéter sans cesse, la Hongrie n'a point d'avenir. C'est là une idée tout à fait surannée. Dans les conditions actuelles de l'échange, il n'est point nécessaire qu'un peuple possède des ports lui-même pour faire un grand commerce. Nul pays n'en a relativement un plus considérable que la Suisse, laquelle est située à quarante lieues du point d'embarquement le plus rapproché. L'Allemagne, qui a les excellens ports de Hambourg et de Brême, fait venir une partie de ses importations par Rotterdam, Anvers et le Havre. Les expéditions en transit lèvent

veut être incorporé à la Hongrie, d'abord parce que les Italiens ou plutôt les *italianisés* craignent la propagande ultra-slaviste, ensuite parce que la Hongrie est assez puissante pour réunir à son réseau ferré et aux provinces productrices du blé par un chemin de fer direct ce port, maintenant délaissé. Faudra-t-il donc enlever aux Croates un district complétement enclavé dans leur territoire pour le réunir à la Hongrie, dont il est séparé par toute l'épaisseur de la Croatie?

Jadis le petit canton de Fiume et de Buccari formait, sous le nom de *littus hungaricum*, une annexe de la couronne de saint Étienne, qui était rattachée directement à la Hongrie; mais après la défaite des Hongrois en 1849 le gouvernement autrichien, pour récompenser le dévouement des Croates, leur avait accordé le littoral. A ce moment ceux-ci craignaient qu'il ne leur fût enlevé, et les habitans de Fiume au contraire manifestaient par toute sorte de démonstrations leur volonté d'être réunis à la Hongrie. Pour faire comprendre à quel degré la discorde sévissait jusqu'au sein d'une même cité, je citerai un incident qui l'année dernière passionnait tout le pays. Les étudians du gymnase ayant chanté des airs patriotiques croates, l'établissement fut envahi et saccagé par la foule furieuse. Le vice-gespann (sous-préfet) Voncina fit arrêter les fauteurs du désordre. Un commissaire royal nommé directement par la chancellerie intervint, et donna l'ordre de cesser toute poursuite. De là une irritation extrême dans tout le camp croate. Pour la contenir, on crut devoir remplacer le ban Socsevitch, considéré comme trop national, par le général saxon Gablenz. La publication du journal ultra-croate le *Pozor* fut suspendue, les fonctionnaires trop hostiles aux Hongrois révoqués ou remplacés. Je causai alors avec plusieurs des pèlerins revenus récemment du fameux congrès ethnographique de Moscou. Ils étaient, cela se conçoit, indignés de ce qu'ils appelaient d'odieuses persécutions. « Les Magyars, disaient-ils, n'ont qu'un but : nous enlever notre nationalité, notre langue, notre autonomie. Leur nombre diminue : ils ont peu d'enfans, et ils veulent combler les vides qui se font dans leurs rangs en magyarisant les autres races. Pour y parvenir, ils ne reculeront devant aucun moyen : ils commenceront par la douceur; mais, si nous résistons, ils auront recours à la violence. Vous connaissez leurs réso-

toutes les difficultés. Grâce aux récens traités, l'Europe, sous le rapport commercial au moins, ne fait déjà plus qu'une fédération, et les négocians, pour exporter les produits, choisissent, non les bâtimens nationaux, mais ceux qui naviguent à meilleur marché. Fiume, même réunie à la Croatie, comme l'exige sa situation, n'en restera pas moins ouvert au commerce hongrois, et la Hongrie sera préservée de toute marine militaire.

lutions de 1848, au moment même où ils se posaient en apôtres de la liberté. En Amérique, Kossuth a répété plusieurs fois dans ses discours qu'il avait commis une grande faute en ménageant trop les Slaves (1). Nous espérions que l'Autriche nous défendrait. Pour conserver l'unité de l'empire, nous avons versé notre sang à flots. On vous parlera des vingt mille veuves des confins militaires, et ce n'est pas exagéré. Aujourd'hui, après avoir coupé l'empire en deux, on nous livre à la merci de ces mêmes Hongrois qu'on nous a fait égorger autrefois. On nous accuse d'être partisans de la Russie. Il faut s'entendre : nous ne désirons point du tout être soumis au régime russe; nous voulons jouir de toutes les libertés modernes, et nous croyons notre pays assez sage pour en faire un bon usage. Nous admirons le patriotisme des Hongrois, leur éloquence, leur bravoure; nous suivons avec intérêt les efforts qu'ils font pour le développement de leur littérature, de leur industrie, de leurs libres institutions. Nous n'oublions pas que pendant huit siècles nous avons partagé la même destinée dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Nous sommes toujours prêts à leur tendre une main fraternelle; néanmoins, s'ils essaient encore de nous ravir notre nationalité, qu'ils prennent garde à eux. Nous sommes un petit peuple, mais nous appartenons à une grande race. Plutôt que de nous laisser enlever notre langue et notre caractère propre, c'est-à-dire ce qui est notre génie, notre sang, notre vie, nous nous jetterions dans les bras de la Russie, cela est vrai, car la liberté politique, nous finirions toujours par la conquérir, tandis qu'une nationalité morte ne ressuscite pas. Il dépend des Magyars de ne point nous pousser à cette extrémité; qu'ils accordent à Agram ce que Pesth a obtenu de Vienne, et nous serons les défenseurs les plus dévoués de la couronne de saint Étienne. Sinon, voyez la statue élevée à Jellachich sur la grand'place de notre capitale Zagreb, qu'à la suite des Allemands vous appelez Agram. Le cheval du ban se dirige vers le nord, et Jellachich, de la pointe de son épée, montre les plaines de la Hongrie. C'est le chemin que suivraient

(1) Il est possible qu'en Amérique Kossuth ait dit quelques mots dans ce sens en faisant allusion aux excès commis par les régimens-frontières; mais, pour être juste, il faut constater que dans tous ses discours il s'est montré favorable au développement de la nationalité croate. « Ce n'est qu'à la condition d'avoir pour voisine une Hongrie libre que les Slaves du sud peuvent espérer un libre développement de leurs individualités nationales, lesquelles nous, Hongrois, nous désirons voir surgir, et auxquelles nous sommes disposés à prêter aide et assistance. La Hongrie est le boulevard de l'Europe contre le panslavisme, mais elle est aussi l'alliée naturelle des nationalités croate, serbe et valaque; de même, sans une Hongrie libre, jamais la Pologne et la Bohême ne pourront reconquérir leur nationalité perdue. » Telles sont les remarquables paroles prononcées par Kossuth en 1858 en Angleterre.

un jour les Slaves du sud, en passant sur le corps des Magyars, pour s'unir à leurs frères du nord. Avec eux ou contre eux, nous marcherons à l'accomplissement de nos glorieuses destinées. » Les sentimens que ces paroles expriment se sont calmés sans doute par suite de la modération et de l'habileté du ministère hongrois, mais elles rendent bien la pensée intime de toute la nation.

Les prêtres étaient et sont encore à la tête du mouvement national. Ils suivent l'impulsion d'un prélat éminent, M. Strossmayer, évêque de Diákovar. Ce personnage est l'homme le plus populaire des trois royaumes; nous avons rencontré son portrait partout. Il s'est dévoué depuis longtemps au développement des lettres nationales. C'est lui qui a dirigé la souscription destinée à fonder une académie à Agram, il a donné lui-même 125,000 francs, et, nommé président de l'institution nouvelle, il a prononcé le jour de l'inauguration, le 31 juillet 1867, un discours où il a exposé en termes éloquens et simples l'idéal des Yougo-Slaves. Il favorise la diffusion de l'instruction dans le peuple et l'érection d'écoles, parce qu'il sait que c'est le meilleur moyen de fortifier la nationalité slave. Les prêtres croates catholiques diffèrent beaucoup de ceux de l'Occident. Ils sont encore, comme le clergé inférieur hongrois, plus dévoués à leur nationalité qu'à Rome. Ils ont des allures indépendantes et fières. Vêtus d'un pantalon collant avec soutaches, de bottes à la hongroise, d'une redingote serrée à brandebourgs, ils ont un air très martial. Ils vivent joyeusement et détestent les jésuites. Ils ont demandé, et l'assemblée de 1848 a réclamé aussi pour eux, l'autorisation de dire la messe en langue vulgaire et de se marier. Ils voient à côté d'eux leurs collègues grecs unis, également soumis à Rome, avoir femme et enfans comme aux premiers temps de l'église, et ils ne comprennent pas pourquoi ils ne pourraient faire de même. Le concordat a jeté une teinte de rigorisme sur leur existence facile, qui ne différait guère de celle des laïques. Même les bals qui se donnaient au palais épiscopal ont complétement cessé, au grand regret de la jeunesse élégante d'Agram. En causant avec les différens ecclésiastiques que j'ai rencontrés, j'ai toujours été presque effrayé de l'extrême violence de leurs sentimens patriotiques. « Je leur prêche en vain la modération, me disait avec tristesse et les larmes aux yeux le vénérable évêque d'Agram, M. Haulik; ils ne m'écoutent pas. Mes chanoines mêmes m'abandonnent pour se jeter dans le mouvement. » En 1848, M. Haulik avait défendu avec énergie au sein de la première chambre de la diète de Pesth les droits de la Croatie; en 1867, son origine hongroise, ses admonestations inspirées par la prudence et par l'amour de la patrie commune, suffisaient à le rendre suspect.

La puissance des prêtres est bien grande partout, principalement chez les peuples encore jeunes. Ils sont ses véritables, ses seuls instituteurs, dans toute la force de ce beau mot. Ils entrent dans toutes les demeures; ils y pénètrent à l'instant où les plus graves événemens de l'existence, la naissance, le mariage, la mort, attendrissent l'âme humaine; ils ont à parler non de ce qui nous courbe vers la terre, des soucis de la vie matérielle, mais de ce qui nous transporte dans la sphère des idées générales et des intérêts spirituels. Sortis du peuple, ils se servent de sa langue; ils savent quels sont ses préjugés, ses passions, ses vœux; ils connaissent de près chaque famille, et n'ignorent pas quel est le mobile qui doit déterminer ses résolutions. Le poète lance le mouvement national, l'homme d'état en formule les exigences; mais le prêtre lui conquiert le peuple. C'est pour ce motif que dans ces derniers temps, en Autriche, on trouve partout des évêques à la tête du mouvement des nationalités : en Bohême et en Moravie, les évêques de Prague et de Brünn, mais ceux-ci ultramontains et n'appuyant l'agitation tchèque que pour faire opposition au ministère libéral, en Transylvanie, Tchaguna, évêque du rite grec, travaillant à réveiller les Roumains, enfin Strossmayer entraînant les Yougo-Slaves, sans refuser l'appui même des popes serbes. Le séminaire est en tout pays un centre d'action formidable, parce qu'on y forme des hommes réunissant deux qualités qui s'excluent d'ordinaire, l'obéissance passive d'un caporal de Frédéric II et l'enthousiasme fanatique d'un séide de Mahomet. C'est dans les séminaires que le mouvement des nationalités a puisé cette force d'expansion qui le répand partout dans le bassin du Danube. Heureux les peuples dont les prêtres favorisent les progrès! Ceux à qui manque ce privilége auront bien de la peine à voir leurs vœux s'accomplir. Le despotisme appuyé sur l'église est un obstacle qu'on ne renverse qu'au prix d'efforts si violens, qu'ils dégoûtent de la liberté toute nation qui n'éprouve pas pour elle cet amour plus fort que la mort dont parle l'Écriture.

Depuis l'an dernier, des incidens nouveaux ont fait entrer la question croate dans une phase d'apaisement. La diète récalcitrante de 1867 a été dissoute et la loi électorale modifiée par un rescrit royal, contrairement aux droits du pays, disent les Slaves. Le gouvernement n'a pas hésité à faire usage de son influence, et le résultat a été qu'il a obtenu la majorité au sein de la nouvelle assemblée. Seize députés de l'opposition ont déposé une protestation contre les actes illégaux du ministère et se sont retirés ensuite, laissant leurs places vacantes. La diète a nommé une délégation qui, réunie à une autre délégation de la diète hongroise, vient d'arriver, il y a

quelques jours, après une longue élaboration, à un compromis dont la rédaction a été confiée à M. Zuvitch, et qui sera soumis plus tard aux diètes des deux pays intéressés. Afin de bien établir la parité des droits, le texte de l'*Ausgleich* hongro-croate est écrit dans les deux langues en regard l'une de l'autre. On connaît les principales conditions de ce traité. La Croatie conserve sa diète, qui réglera souverainement toutes les affaires qui la concernent, sauf ce qui est d'intérêt général, l'armée, les douanes, les finances. Pour ces affaires communes, la Croatie enverra trente et un députés au parlement de Pesth. Celui-ci aura donc à tenir des séances spéciales où les députés croates prendront part à la discussion et au vote. Ce système est beaucoup meilleur que celui des délégations austro-hongroises. Il est plus simple. Les deux partis peuvent échanger leurs idées de vive voix. C'est presque une organisation fédérale, et on est resté fidèle aux précédens historiques. D'ailleurs le parlement anglais vote aussi des lois, tantôt pour les trois royaumes, tantôt pour l'Angleterre ou pour l'Irlande seulement. Fiume enverra des députés et à Pesth et à Agram. Des revenus de la Croatie, 45 pour 100 seront réservés aux dépenses particulières du pays; le surplus sera versé dans la caisse commune. La Hongrie interviendra pour faire obtenir au royaume triunitaire son intégrité territoriale, c'est-à-dire l'annexion des confins militaires et de la Dalmatie. En résumé, la Croatie occupera vis-à-vis de la Hongrie une position assez semblable à celle que la Hongrie occupe vis-à-vis de l'Autriche. Les Croates ont lieu d'être satisfaits. Les Magyars, si avides de domination autrefois, n'ont reculé aujourd'hui devant aucune concession. Ils ont voulu faire honneur à cette sage parole de Deák disant aux Slaves méridionaux : « Voici un blanc seing, inscrivez-y vos conditions. Nous les acceptons d'avance. Sauf le démembrement du royaume de saint Étienne, auquel nous n'aurions pas le droit de consentir, nous ne refuserons rien. »

III.

Pour résoudre la question des nationalités en Hongrie, les Magyars doivent abandonner cet esprit de propagande intolérante au profit de leur langue qui, en 1848, a soulevé contre eux toutes les tribus slaves. Je sais bien que l'intolérance armée du fer et du feu a jadis atteint en plus d'un pays le but qu'elle se proposait, mais aujourd'hui elle n'est plus de mise. Tous les hommes de notre temps, même, j'aime à le croire, les partisans de l'inquisition, sont devenus trop humains pour que l'emploi des moyens impitoyables,

les seuls qui aboutissent, soit encore possible. La Hongrie a besoin du dévouement de toutes les races qui habitent son territoire. Si la plus nombreuse de toutes, celle des Slaves, était rejetée par des mesures maladroites dans une hostilité irréconciliable, toute guerre extérieure mettrait l'existence du pays en danger. On a vu ce qu'il en a coûté à l'Autriche d'avoir contre elle la haine des Italiens et l'opposition des Hongrois. Ceux-ci doivent surtout renoncer à imposer leur langue. Elle a des qualités incomparables, je le veux bien; mais elle est parlée par un trop petit groupe d'hommes, elle est ignorée de l'étranger, et elle ne se rattache par aucun lien aux idiomes indo-germaniques des autres nations européennes : *sine matre et sine sororibus*, comme l'a dit autrefois un écrivain magyar. Ceux de qui elle n'est pas la langue maternelle n'ont donc aucun intérêt à l'apprendre, et il est fort injuste de les y obliger. Les Hongrois ont attaché, nous semble-t-il, une importance exagérée à ces questions d'idiome. En Belgique, une société de littérature flamande qui a rendu de grands services à sa cause avait pris pour devise : *de taal is gansch het volk*, la langue est toute la nation. Cette maxime si énergique n'est vraie qu'au début d'un mouvement national : elle cesse de l'être à mesure qu'un peuple avance. La langue, chose matérielle, simple combinaison de sons, ne doit être qu'un moyen, non un but. Tant qu'elle est le moyen de faire pénétrer l'instruction chez un peuple, de le relever, de l'éclairer, on ne peut faire trop de sacrifices pour la cultiver et en répandre l'emploi; mais il ne faut pas oublier que le but est la civilisation, c'est-à-dire le bien-être, les lumières, la moralité de tous. Un Chinois qui reconnaîtrait que sa langue maternelle est un mauvais instrument de la pensée se hâterait d'en changer, s'il était raisonnable. Les Allemands qui émigrent en Amérique parlent bientôt l'anglais, et leurs enfans sont de parfaits *Yankees*. Sont-ils très à plaindre parce qu'ils ont abandonné la langue de Goethe pour celle de Shakspeare? Les populations peu nombreuses qui parlent un dialecte particulier, comme les Hongrois, les Hollandais, les Danois, ont un désavantage évident : elles sont isolées du mouvement général des esprits, et elles s'en apercevraient bientôt, si la connaissance très générale de l'allemand et du français ne les rattachait aux autres peuples. Aussi je comprends les efforts tentés de différens côtés pour faire prévaloir les grandes langues littéraires, le français, l'italien, l'anglais, l'allemand et le slave. Je m'étonne, je l'avoue, quand je les vois proscrire pour assurer l'emploi exclusif et jaloux du dialecte national. C'est là un tort des Hongrois qui s'explique au reste par la résistance qu'ils ont dû opposer aux empiétemens de la cour de Vienne. Luttant contre

les Autrichiens, ils ont été entraînés à proscrire leur langue, sauf à la remplacer par le français autrefois, par l'anglais maintenant, depuis que c'est à l'Angleterre qu'il faut demander des exemples de liberté politique. Aujourd'hui que les Hongrois n'ont plus à combattre l'Autriche pour conserver leur indépendance, ils devraient revenir à l'allemand, et l'enseigner même dans toutes les écoles populaires, comme on apprend le français en Hollande et en Allemagne, sans croire qu'on porte atteinte à la nationalité. Presque tous les Hongrois parlent déjà l'allemand. C'est par cette langue qu'ils peuvent entretenir des relations avec le reste de l'empire, avec les autres nationalités, avec la science européenne; il est donc indispensable d'en répandre autant que possible la connaissance approfondie.

Dans son beau livre sur la question des nationalités, le ministre actuel de l'instruction publique, M. Eötvös, a bien indiqué, nous semble-t-il, comment il fallait la résoudre dans les limites mêmes de la Hongrie. Il n'admet pas qu'il faille diviser le pays en cantons dévolus à telle ou telle race et dont la langue officielle serait fixée par le parlement. Celui-ci, dit-il avec raison, se rendrait odieux à tous ceux qui se prétendraient sacrifiés. La mesure serait presque inexécutable partout où des populations d'origine différente vivent entremêlées. Mieux vaut abandonner ce point aux décisions des administrations locales. Les comitats, les communes, les différens cultes, choisiront la langue qu'ils voudront. Droit égal pour tous, voilà le principe qu'il faut consacrer, et dans un pays aussi décentralisé que la Hongrie il est facile de l'appliquer. La question des idiomes aurait pu se soulever aussi en Suisse et en Belgique, car en Suisse trois langues sont en usage, le français, l'allemand et l'italien, et deux en Belgique, le français et le flamand ou néerlandais. Jusqu'à présent il ne s'est présenté aucun conflit sérieux, précisément parce que la loi laisse chacun libre de faire usage de la langue qu'il préfère. Si l'une ou l'autre avait été rendue obligatoire, si surtout les pouvoirs publics s'étaient efforcés de faire prévaloir l'une d'elles considérée comme officielle, les mêmes antagonismes, les mêmes hostilités qu'en Hongrie n'auraient pas manqué de se produire. A la diète de Pesth, la seule langue dont la loi autorise l'emploi est le hongrois. Cette prescription est impolitique, et, quoi qu'en disent les Magyars, point du tout nécessaire. Proclamez la liberté des idiomes, quel inconvénient en resultera-t-il? Un orateur emploiera l'allemand détesté : soit; mais, tout le monde le comprenant fort bien, la discussion n'en souffrira pas. Quelques-uns s'exprimeront peut-être en serbe ou en roumain, afin de porter leur dialecte national à la tribune; mais quiconque aura un but sé-

rieux et voudra agir sur l'assemblée se servira évidemment de l'idiome qu'elle comprend. S'agit-il du procès-verbal, qu'on prenne un sténographe qui sache le roumain et le serbe, ou deux sténographes, et toute difficulté disparaît. Dans les séances du congrès international des sciences sociales auxquelles j'ai assisté, j'ai entendu parler tour à tour français, italien, allemand, anglais, espagnol et hollandais. Ceux qui ne comprenaient pas étaient libres de ne pas écouter, et il n'y avait pas d'idiome officiel humiliant les autres de ses prérogatives légales. En Belgique, les députés flamands ont le droit de se servir au parlement de leur langue maternelle; mais, comme ils ont l'avantage de parler deux langues qui leur ouvrent l'entrée, l'une du monde latin, l'autre du monde germanique, ils ont le bon goût d'employer celle que comprennent leurs collègues wallons. Proclamez la liberté, supprimez toute exclusion, et cette question, qui a fait couler des flots de sang, qui a failli causer la perte de la Hongrie, se réduira à une simple affaire de courtoisie qui, entre gens comme il faut et éclairés, sera bientôt réglée.

Dans l'arrangement qui va se conclure avec la Croatie, les Hongrois ont sagement renoncé à cet esprit de prosélytisme hautain et tracassier qui les a perdus en 1848; mais ce n'est pas assez. Leur intérêt leur commande de favoriser par tous les moyens ce mouvement yougo-slave qu'ils ont tout fait jusqu'à présent pour étouffer. Ils doivent appuyer les demandes que les Croates adressent à Vienne afin d'obtenir la reconstitution territoriale du royaume triunitaire par l'annexion des confins militaires et de la Dalmatie. Ils doivent contribuer à la fondation à Agram d'une université slave, qui puisse devenir le foyer du progrès littéraire et scientifique de ces contrées, et qui étendra son influence jusqu'au-delà de la Save. Il faut aussi qu'ils soutiennent les clergés catholique et grec dans leurs efforts pour acquérir plus d'instruction et plus d'indépendance. C'est en agissant ainsi qu'ils se fortifieront, qu'ils grandiront, qu'ils rendront à leur patrie ses anciennes limites, et qu'ils deviendront véritablement les représentans de la civilisation en Orient.

Plusieurs Hongrois influens et éclairés des deux partis m'ont répondu: « Nous ne désirons aucune extension territoriale, nous avons assez de terres et trop de Slaves. » Je comprends ce langage : la conquête en effet est une idée barbare. Les despotes ont intérêt à s'annexer des provinces nouvelles, parce qu'elles fournissent des soldats à leurs armées et des revenus à leur trésor; mais les nations libres, dès qu'elles ont de bons traités de commerce, n'ont plus rien à gagner à l'agrandissement de leur territoire; les plus petites

sont les plus heureuses. Saint-Marin et le val d'Andorre sont les édens de l'Europe. Si donc la Hongrie pouvait simplement conserver ses limites actuelles, nous n'aurions qu'à l'en féliciter; mais le pourra-t-elle? Non, l'affaissement de l'empire turc et les mouvemens des Yougo-Slaves ne le lui permettront pas. L'éternelle question d'Orient la saisira malgré elle. Je crois qu'il est permis d'affirmer que la solution de cette question est entre les mains, non, comme on le répète, de la France, de l'Angleterre ou de la Russie, mais de la Hongrie, et que l'issue qu'elle aura dépendra de la politique suivie à l'égard de la Croatie. Ce point est si important pour l'Europe tout entière qu'il mérite quelques développemens.

IV.

L'empire ottoman tombe. Sa chute est irrémédiable. Elle est lente, mais continue; rien ne l'arrête, les réformes même la précipitent, et ce qui devrait sauver le croissant achève de le perdre. Il y a deux siècles à peine, les Turcs faisaient trembler l'Europe, et lançaient leurs janissaires jusqu'au cœur de notre continent; aujourd'hui, sans l'appui de certaines puissances chrétiennes, ils n'auraient qu'à reprendre le chemin de l'Asie. Leur territoire diminue sans cesse; ils ont perdu successivement la Hongrie, la Transylvanie, la Grèce, la Moldavie, la Valachie, la Serbie. Ce qui est bien plus grave, leur nombre décroît plus rapidement encore que leur territoire. Combien reste-t-il de Turcs en Europe? Une poignée, peut-on dire, 1 million 1/2 en 1861, suivant la Société géographique de Vienne, 1 million suivant d'autres calculs. En Bosnie, il n'y a d'autres Turcs que les fonctionnaires; les mahométans, qu'on rencontre au nombre de 400,000, sont des Slaves qui ont embrassé autrefois l'islamisme pour échapper aux persécutions des vainqueurs; mais ils n'ont cessé de détester ceux-ci, et ils sont toujours les premiers à se révolter contre eux. Dans la Dobrudja, il y a un groupe compacte d'Osmanlis; il s'en trouve aussi dans quelques villes de la Roumélie et de la Bulgarie, mais ils fondent avec une rapidité qui étonne. Le lieutenant-colonel Peale, consul d'Angleterre en Bulgarie, affirmait en 1864 que dans la partie de cette province au nord du Balkan leur nombre avait diminué de plus de 100,000 en dix ans. A ce compte, avant un demi-siècle, il n'en restera plus du tout. Le Turc ne manque pas de certaines qualités, et beaucoup de voyageurs le préfèrent au Grec; toutefois il n'a point du tout celles qui font la force des états modernes. Il ne travaille pas et se multiplie peu. C'est tout le contraire de l'Anglo-Saxon, qui couvre le globe entier de sa progéniture et remue les eaux et la terre sous toutes les

latitudes. Le Turc a horreur du changement et n'aime que le repos; l'Américain ne rêve que progrès et ne se plaît que dans le mouvement; l'immobilité, qui fait le bonheur du premier, tuerait le second. Un *Yankee* a gagné 1 million de dollars : c'est pour lui, non le moyen de bien vivre, mais une première mise de fonds pour en gagner d'autres. Pourvu que le Turc ait son plat de pilau, il passera la journée à faire le kief. Je ne déciderai pas lequel des deux est le plus sage; néanmoins il est certain que l'un conquerra l'Occident la pioche à la main, tandis que l'autre achèvera de perdre l'Orient le tchibouc aux lèvres. Ce résultat sera amené non par suite d'insurrections armées, mais par l'effet irrésistible des lois économiques.

Qu'adviendra-t-il après? Naguère, quand on n'avait égard qu'aux convoitises des souverains, on parlait de partager l'empire turc entre les grandes puissances. Depuis que les vœux des peuples commencent à se faire entendre, ces plans de partage sont abandonnés. L'Angleterre, qu'on accusait de vouloir s'emparer du Péloponèse ou de Candie, vient de prouver combien elle tient peu à des possessions peuplées de races hostiles en donnant à la Grèce les îles ioniennes enrichies, civilisées sous son excellente administration. La France doit être, semble-t-il, refroidie à l'égard des expéditions lointaines, et l'Algérie offre un champ assez vaste à son activité. Restent la Russie, qui voudrait, dit-on, prendre tout, et l'Autriche, qui affirme ne vouloir rien. Quoi qu'il en soit, les héritiers naturels des Osmanlis sont les populations slaves et grecques, les anciens propriétaires du territoire. Les Slaves sont au nombre de 8 millions environ, les Albanais ou Chkipétars, plus qu'à moitié Slaves aussi, de 1 million et demi, et les Grecs de moins de 1 million.

Les Yougo-Slaves ont derrière eux un passé qui, par ces effets de mirage dont se consolent les nations opprimées, est devenu l'idéal d'avenir sur lequel se fixent tous les yeux. Dès les temps les plus reculés, même avant la domination romaine, des tribus slaves ou slovènes semblent avoir occupé tout le pays qui s'étend au sud du Danube et de la Drave, depuis les sources de cette rivière jusqu'à la Mer-Noire. Au VIIe siècle, les Serbo-Croates, appelés par l'empereur Héraclius, s'y établirent aussi, et par suite de leur caractère belliqueux acquirent une prépondérance complète. De 867 à 889, les deux apôtres des Slaves, Cyrille et Méthode, les convertirent au christianisme ainsi que les Bulgares. Ces populations continuèrent longtemps à mener leur existence primitive sous l'autorité de chefs élus, les *joupans*. Elles formaient ainsi une foule de petites républiques indépendantes reposant sur la communauté des terres, ce

qui est encore à peu près le régime en vigueur dans ce pays. De la joupanie de Zeta, près du lac d'Ochrida, sortit enfin une famille qui eut assez de vigueur et d'esprit de suite pour réunir les autres joupanies sous sa loi. Ce fut celle des Nemania. Étienne Nemania établit la forme monarchique. Après avoir conquis toute la péninsule jusqu'à la Save et au Danube, sauf le petit territoire conservé par l'empire byzantin, il mourut tsar de l'empire serbe en 1195. Le tsarat de Serbie parvint à l'apogée de sa puissance sous Étienne Douchan, surnommé *Silni*, le Fort. Ce grand homme soumit l'Albanie, la Macédoine, battit les Hongrois, fortifia Belgrade, donna un excellent code de lois à ses peuples, fit régner partout la sécurité, encouragea les arts, et voulut enlever Byzance à ses maîtres dégénérés, afin de défendre, au moyen de ses vaillans guerriers, le Bosphore et toute la péninsule contre les Turcs, déjà établis à Brousse. Après sa mort, survenue en 1356, à un jour de marche de Constantinple, l'anarchie éclata entre les grands vassaux. Le tsar Lazar, trahi par Vouk Brancovitch, perdit la bataille de Kossovo (1389), qui livra l'empire serbe aux Turcs, comme Mohacz devait leur donner la Hongrie.

La défaite de Kossovo a été un malheur immense pour l'Orient. La domination turque a arrêté net le développement de la civilisation yougo-slave, qui au XIIIe siècle n'était pas inférieure à celle de l'Europe centrale. La Serbie entretenait un commerce important avec l'Italie par ses ports de la côte illyrienne. Des villes florissantes s'étaient élevées là où il ne reste plus aujourd'hui que de misérables hameaux. Des manuscrits, des bijoux, des monnaies, des églises encore debout, prouvent que la culture des arts avait pénétré dans le pays, parcouru dans tous les sens par les marchands étrangers. Les tsars de la dynastie des Nemanides épousaient des filles des patriciens de Venise, des rois de Hongrie et des empereurs de Constantinople. C'est cette antique civilisation serbe que les Yougo-Slaves veulent faire renaître en effaçant toutes les traces du sanglant et lamentable épisode de la domination du croissant. Un travail profond s'accomplit chez toutes ces populations, demeurées courbées sous le joug affaibli, mais maladroit et lourd, des pachas. Le sentiment national les a réveillées; les mêmes espérances les unissent. Les Bulgares tendent la main aux Serbes, et les indomptables Monténégrins aspirent à se joindre à eux. Malgré certaines nuances de dialecte, tous se comprennent. En Bosnie, les Slaves mahométans tiennent plus à leur race qu'à leur culte, et sont les ennemis les plus impatiens des Osmanlis. Le clergé national se dérobe à l'influence démoralisante des évêques phanariotes que la Porte leur impose. Les paysans mêmes se montrent avides

d'instruction, et partout où s'établit une école, fût-elle ouverte par les missionnaires américains ou écossais, ils y envoient leurs enfans. Les ballades patriotiques des Serbes sont chantées partout. Le travail se fait mieux, le goût de l'épargne s'introduit; sans la crainte du fisc, l'aisance suivrait. Les Bulgares, chez qui un peu de sang touranien se mêle au plus pur sang slave, forment un peuple modèle. Ils sont très laborieux, très propres, honnêtes, chastes, persévérans; on ne leur fait qu'un reproche, c'est d'être trop doux et trop soumis. Le Serbe, comme le Monténégrin, est plus belliqueux, plus avide d'indépendance, plus occupé de politique; c'est de lui que part l'agitation nationale dont les flammes contenues agitent toute la péninsule. L'isolement dans lequel vivent ces peuples, par suite de la difficulté des communications, arrête leur progrès et prolonge leur repos; mais que le chemin de fer récemment concédé (1) de Belgrade à Constantinople, avec embranchement sur Salonique, se construise, et l'émancipation des Yougo-Slaves de la Turquie, certaine en tout cas, est hâtée d'un demi-siècle. Les étonnans progrès accomplis par la Serbie indépendante dans l'espace de dix ans montrent tout ce que l'on peut attendre de ces populations intelligentes, et le jeune Milano, élevé au foyer d'un philosophe français, ne sera pas moins utile à son pays que l'infortuné prince Michel.

La Hongrie ne peut rester indifférente à ce grand mouvement qui s'accomplit sur sa frontière et qui intéresse à un si haut degré plusieurs de ses provinces; mais que fera-t-elle? S'y montrera-t-elle hostile, comme elle l'a fait jusqu'à ce jour? Elle ne parviendrait pas

(1) Cette ligne de chemin de fer vient d'être concédée à une compagnie belge par l'entremise d'un magnat hongrois sans cesse occupé de tout ce qui intéresse le développement matériel de son pays, M. le comte Edmond Zichy. L'année dernière déjà, M. J. von Hahn, consul d'Autriche en Grèce, avait publié une étude extrêmement instructive sur cette ligne, qui ne peut manquer de devenir l'une des grandes artères du commerce européen. Pour toute l'Europe centrale, ce sera la ligne la plus courte vers Alexandrie et l'Inde. Prolongée jusqu'au Pirée, elle l'emporterait sur Brindes, même pour un voyageur partant de Londres. Il y a d'Alexandrie au Pirée 511 milles marins, à Salonique 679, à Brindes 835, à Trieste 1,237, à Marseille 1,425. Salonique est donc plus rapprochée d'Alexandrie que ne l'est Marseille de 755 milles. Un vapeur faisant environ 10 milles marins à l'heure, la malle arriverait à Salonique 75 heures plus tôt qu'à Marseille et à Londres avant de toucher ce dernier port. Avec le prolongement jusqu'au Pirée ou jusqu'à Monembasia dans le Péloponèse, à 482 milles de l'Égypte, l'avantage devient encore bien plus notable. Pour les trajets rapides, il faut gagner la terre le plus tôt possible. L'ouverture de cette magnifique voie, dit M. von Hahn, ferait de Pesth et de Belgrade les principales étapes du commerce avec l'Orient, et rendrait la vie à toute la Turquie d'Europe. Par Constantinople, la Mer-Noire, le chemin de Tiflis à Poti en construction, la mer Caspienne et par une voie ferrée à ouvrir le long du Syr-Daria, en moins de quinze jours on irait aux Indes. Si nous étions aux États-Unis, il ne faudrait pas quatre ans pour réaliser ce rêve.

à en empêcher le triomphe final; elle ne réussirait qu'à s'aliéner ses Slaves à elle, qui n'attendront que l'occasion de se joindre à leurs frères de l'autre côté de la Save, fût-ce avec l'appui de la Russie. Pour éviter cette funeste extrémité, elle est obligée, malgré elle peut-être, de favoriser le mouvement national des Slaves méridionaux en Croatie d'abord, au-delà du Danube ensuite. Serait-elle donc amenée alors à inquiéter le gouvernement turc et à pousser ses sujets chrétiens à la révolte? Aucunement. Il suffit de mettre plus à la portée de ceux-ci tous les élémens de la civilisation, l'instruction, les livres, les chemins de fer et les connaissances pratiques qui rendent le travail plus fructueux. Ce qui assure l'affranchissement de ces populations, c'est que leur cause se confond avec celle de la civilisation moderne, et qu'il faudrait anéantir celle-ci pour maintenir leur asservissement.

La Hongrie doit abandonner la vieille politique de l'Autriche, qui fut longtemps aussi celle de l'Angleterre, et qui consistait à comprimer le développement des raïas de la Turquie pour éviter la dislocation de l'empire ottoman. Cette politique, à laquelle lord Palmerston et lord Stratford de Redcliffe se sont dévoués avec une énergie et une obstination sans pareilles, est aujourd'hui condamnée par tous les hommes d'état anglais qui savent prévoir l'avenir, et par tous les voyageurs anglais qui récemment ont visité cette région. Le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, lord Stanley, résumait naguère de la façon la plus nette les idées qui ne tarderont pas à prévaloir à ce sujet en Angleterre. « Je ne puis m'expliquer que par l'empire qu'exercent d'anciennes traditions diplomatiques la résolution de nos vieux hommes d'état de soutenir toujours les Turcs, qu'ils aient tort ou raison. Nous nous faisons des ennemis de races qui avant peu domineront en Orient. Je pense que nous arrêtons ainsi le progrès de contrées dont l'amélioration profiterait à nous, qui sommes les grands commerçans du monde, plus qu'à tout autre pays. Il m'est impossible de voir l'avantage actuel ou futur que nous pouvons retirer de notre conduite. » Je n'insisterai pas sur ce point, que M. Saint-Marc Girardin a développé dans la *Revue* avec un éclat et une abondance d'informations qui dispensent d'y rien ajouter.

J'en veux seulement conclure que dans la question d'Orient la Russie est la seule puissance dont la politique ait été intelligente, suivie, prévoyante, et, pourquoi ne pas le dire? humaine. Elle n'était pas désintéressée, objectera-t-on. Je l'admets; mais en accusant ses visées ambitieuses croit-on effacer le souvenir des services qu'elle a rendus? La Russie envoie aux Serbes, aux Bulgares, aux Bosniaques, aux Monténégrins, des souscriptions pour bâtir des églises et

fonder des écoles, des livres pour les bibliothèques, des vases sacrés, des ornemens pour la célébration du culte. L'impératrice soutient une école de jeunes filles à Savayevo; quand les raïas sont victimes de quelque injustice par trop criante, l'empereur réclame pour eux. Ainsi donc, tandis que les autres puissances comprimment, comme le dit lord Stanley, l'essor des populations yougo-slaves, la Russie le favorise en encourageant tous les progrès de la civilisation. Et l'on s'étonne qu'elles se montrent reconnaissantes envers la Russie, tandis qu'elles se défient de l'Angleterre et de la France, et détestent l'Autriche! Un enfant a deux protecteurs : l'un le rudoie et le maintient dans la misère et l'ignorance, l'autre le caresse, l'instruit et s'efforce d'en faire un homme. Aurez-vous lieu de vous indigner quand il s'éloignera du premier pour s'attacher au second? On fait juste ce qu'il faut pour susciter le panslavisme, et quand il apparaît, on le couvre d'injures et de malédictions, ce qui exaspère le mal sans le guérir. Détruisez les causes, et le mal se dissipera.

Si la Hongrie établissait avec la Russie, non une stérile et irritante lutte d'influences à Constantinople, mais une généreuse et féconde rivalité au-delà du Danube à qui rendrait aux raïas le plus de services, la Hongrie l'emporterait certainement dans ce concours dont le prix serait la reconnaissance d'un peuple malheureux et qui ne mérite pas de l'être. D'abord elle trouverait un moyen d'action infaillible, irréprochable et prompt dans le développement intellectuel et matériel de la Croatie satisfaite, qui deviendrait un foyer rayonnant partout où se parle l'illyrien. En second lieu, le plan qui a le plus d'adhérens au sud du Danube est celui qui consiste à fonder une puissante fédération par l'union avec les Hongrois et les Moldo-Valaques. En troisième lieu, la proximité, la frontière commune du Danube et de la Save, font naître des nécessités géographiques dont il est impossible de ne pas tenir compte. Enfin, raison plus forte que toutes les autres, la Hongrie représente la liberté, et la Russie le despotisme. Le génie des Slaves les porte à des institutions républicaines, communistes et fédératives, à des autonomies locales, et si jusqu'à présent ils ont été partout asservis, c'est justement parce qu'ils ont manqué de cohésion. La Russie au contraire est le modèle le plus achevé de la centralisation mise au service du despotisme. Aussi quand Pierre le Grand a introduit ce régime dans son empire l'a-t-il emprunté non aux traditions de la race slave, mais aux exemples des royaumes latins, et c'est au moyen d'Allemands qu'il l'a appliqué et que ses successeurs l'ont maintenu. C'est donc faute d'autres alliés et en oubliant de naturelles antipathies que les Yougo-Slaves

se sont tournés vers la Russie. Si la Hongrie leur tendait une main fraternelle, ils l'accepteraient avec bonheur, car ils trouveraient chez elle l'exemple des institutions qui leur conviennent et des libertés auxquelles ils aspirent. Ces populations ont toujours nourri à l'égard de la Russie une défiance instinctive. A Belgrade, je l'ai constatée dans les plus hautes régions, et il a fallu la politique hostile des puissances occidentales pour la faire mettre momentanément en oubli. Si l'on veut se rappeler le programme des réformes réclamées par la Croatie en 1848, il faudra bien avouer que ce n'est pas précisément le régime moscovite que ce pays demandait.

Mais la Russie ne s'offenserait-elle pas de l'attitude nouvelle que prendrait la Hongrie? Sans doute, si les Magyars voulaient étendre leur influence ou leurs frontières les armes à la main, à la façon de leurs anciens rois, ils échoueraient probablement; mais qui pourrait leur chercher querelle parce qu'ils donnent toute satisfaction aux Croates et qu'ils travaillent, à côté de la Russie, au triomphe de la cause dont celle-ci s'est constituée le défenseur? Je suis de ceux qui croient qu'un grand avenir est réservé à la Russie, mais point du côté de l'Europe. Il est de l'intérêt de l'humanité, quoi qu'en puissent dire les Anglais, que la Russie s'avance dans les régions inhabitées de la Tartarie, qu'elle féconde le riche bassin de l'Amour, celui du Syr-Daria, même Bokhara, dont elle vient de s'emparer, et le centre du continent asiatique. Sans s'effrayer du fantôme du panslavisme, sans s'occuper de maintenir le fameux équilibre des puissances, qui bientôt, par la force des choses, ne sera plus qu'un souvenir historique, et en ne considérant que l'intérêt général de la civilisation, on peut affirmer, je crois, que la Turquie d'Europe ne doit pas tomber aux mains de la Russie. Les nécessités géographiques l'obligeraient de s'annexer aussi la Hongrie et la Roumanie. Il faudrait donc soumettre à un régime autocratique, légitime peut-être au-delà du Pruth parce qu'il y est nécessaire, des populations mûres pour la liberté. Il en résulterait une lutte à mort qui ébranlerait l'empire russe, ou qui l'entraînerait à l'application de ces mesures de rigueur sous lesquelles gémit la Pologne. Aux bords du Danube, elle trouverait une Lombardie. Comme pour l'ancienne Autriche, l'extension de son territoire serait une cause de faiblesse pour elle, de ruine pour ses sujets, de deuil pour l'humanité. Si elle veut suivre la trace de sa nouvelle alliée l'Union américaine, qu'elle renvoie comme celle-ci ses soldats dans leurs foyers, que par l'instruction elle réveille l'activité de tous, qu'elle mette en valeur les fertiles déserts de son territoire. Voilà sa mission, et elle ne pourrait la remplir en s'étendant jusqu'au Bosphore. La péninsule

transdanubienne aux Yougo-Slaves, telle est la seule solution de la question d'Orient que puissent accepter la France, l'Angleterre, l'Autriche et même la Prusse de M. de Bismarck.

La Hongrie a promis de réclamer pour la Croatie l'adjonction de la Dalmatie, qui maintenant fait partie de la Cisleithanie, et qui envoie ses députés au *reichsrath* de Vienne. Si l'Autriche est prévoyante, elle donnera cette satisfaction à la Croatie. Qu'on veuille considérer un moment ce que c'est que la Dalmatie. Ce n'est qu'une étroite langue de terre resserrée entre l'Adriatique d'un côté et les montagnes de l'Herzégovine de l'autre, sur une longueur de plus de 80 lieues avec une largeur de quelques kilomètres à peine. On y compte 400,000 habitans possédant 22,000 chevaux, 20,000 bêtes à cornes et 800,000 moutons. Le total des exportations et des importations monte à une soixantaine de millions de francs. Le climat est délicieux : c'est celui de l'Italie. Des oliviers magnifiques y donnent d'abondantes récoltes. Cette province est un débris de l'ancien tsarat serbe conquis par Venise, défendu par elle contre les Turcs et cédé à l'Autriche en 1815, comme une annexe de la république des doges. Ce qui en fait l'importance, c'est que son littoral profondément découpé, ses innombrables îles, ses ports nombreux, sont peuplés d'une foule de matelots excellens qui montaient autrefois les galères vénitiennes et qui naviguent aujourd'hui sur la marine commerciale et militaire de l'Autriche. Le fond de la population est slave. La statistique compte 20,000 Italiens, et encore sont-ils plutôt Illyriens. On parle italien dans les villes. C'est un héritage de la domination de Venise. On ne peut le nier, il y a un parti qui rêve la réunion à l'Italie. Ce même parti existe bien à Trieste, où il se remue beaucoup, et pourtant la réalisation de ses vœux amènerait la ruine de la ville, et n'apporterait aucun avantage sérieux à l'Italie (1). L'an-

(1) Pendant mon séjour à Trieste, j'assistai à un incident qui peint bien les manifestations *italianissimes* dont cette ville est de temps en temps le théâtre. Une société venait de fonder une de ces brasseries viennoises où l'on se réunit le soir pour boire de la bière et écouter de la musique; mais, le chef de l'établissement étant Allemand, les Triestins n'étaient pas venus. Un Italien le remplaçait, et une fête devait signaler son entrée en fonction. Deux orchestres jouaient; l'un, arrivé de Venise, l'autre appartenant à un régiment autrichien. Les *italianissimes* entouraient le premier et applaudissaient avec fureur les airs italiens, en les faisant répéter plusieurs fois de suite. Le parti autrichien, de son côte, applaudissait la musique du régiment. Enfin un certain air italien est bissé dix fois de suite. Un individu se lève et fait entendre un ormidable coup de sifflet. Grande rumeur : on veut l'expulser. Cinq jeunes gens se jettent sur lui; mais de son poing terrible il les envoie rouler sous les tables, se rassied tranquillement et commande un verre de bière. Ce calme et cette vigueur herculéenne suffirent à tenir les assaillans en respect. Le consul de Prusse m'apprit que ce hardi champion de l'Autriche était un Prussien. La police vint demander les ordres du colonel. « Que la musique continue, répondit-il avec beaucoup de tact, nous en avons

nexion de la Dalmatie au royaume italien ne serait pas une combinaison moins désastreuse. Ce n'est certes pas au nom du principe des nationalités qu'on peut la réclamer, puisque la population est serbe. Cette union ne favoriserait aucunement le commerce des ports dalmates, et elle vaudrait à l'Italie la haine implacable de tous les Yougo-Slaves, à qui on enlèverait un littoral qui historiquement leur appartient et qui géographiquement leur est indispensable. De toute nécessité, la côte dalmate doit être réunie à la Bosnie et au Montenegro. Comme le disait un jour un guide monténégrin à un voyageur anglais, M. Muir Mackensie, la Dalmatie sans la Bosnie, c'est un visage sans tête, et la Bosnie sans la Dalmatie, c'est une tête sans visage. Faute de communications avec les pays qui s'étendent derrière eux, les ports dalmates qui portent de si beaux noms ne sont plus que des bourgs sans importance, complétement déchus de leur ancienne splendeur. Ainsi Raguse, jadis république indépendante, a 6,000 habitans, Zara 9,000, Sebeniko 6,000. Cattaro, situé au fond de la plus belle baie de l'Europe, où des bassins et des docks naturels se creusent de toutes parts, assez vastes pour recevoir la marine tout entière d'un puissant état, Cattaro est une bourgade qui a 2,078 habitans. Dans beaucoup de ces cités appauvries, des mendians habitent les palais des anciens princes du commerce, et le lion de Saint-Marc ouvre encore fièrement ses ailes sur des bâtimens qui tombent en ruine. Cette côte, qui a le malheur de border une province turque, ne reprendra son antique prospérité que le jour où de bonnes routes réuniront ses beaux ports au territoire fertile de l'intérieur dont la plus détestable administration arrête l'essor.

Ne serait-ce pas faire acte de sagesse et de prévoyance que de permettre l'adjonction de la Dalmatie à la Croatie, conformément à la promesse faite par l'empereur en 1848 et en 1861? Cette province ne s'est pas montrée, il est vrai, très empressée de répondre aux éloquens appels que la diète d'Agram lui adressait, en invoquant la communauté d'origine; mais, si elle jette un regard sur l'avenir, elle ne tardera pas à voir de quel côté doit la porter son intérêt bien entendu. Réunie à la Cisleithanie, elle ne prospérera pas plus que si elle était annexée au royaume italien. Faisant partie du royaume triunitaire reconstitué, elle entrerait dans le mouvement de la civilisation yougo-slave, elle serait soustraite aux déraisonnables menées des *italianissimes*, et elle attirerait à elle, par la force irrésistible de l'identité des intérêts, de la langue et de l'origine, la Bosnie et l'Herzégovine, qui sont ses naturelles dépen-

vu bien d'autres en Italie. Ces manifestations n'ont d'autre importance que celle que la compression leur donne. »

dances. Les Monténégrins demandent en vain à Constantinople un accès à la mer qui leur est indispensable. Qu'on leur ouvre toutes larges, sans restrictions d'aucune sorte, les portes de Cattaro transformé en port franc, et on s'assurera la reconnaissance, non-seulement de ces vaillans montagnards, mais de toutes les populations de l'intérieur.

En résumé, s'il était permis de formuler une conclusion au sujet d'une question aussi complexe, voici ce que l'on pourrait dire à Pesth et aussi à Vienne. Vous renoncez à étouffer le mouvement yougo-slave, puisque vous lui accordez en Croatie tout ce qu'il réclame. Abandonnez donc complétement la vieille politique autrichienne, et travaillez hardiment à l'émancipation de ces populations si longtemps opprimées, mais dont le triomphe définitif est assuré désormais. Vous aurez rendu service au progrès du genre humain, et un jour vous en serez récompensés. Vous aurez l'appui des hommes d'état anglais de la nouvelle école, qui voient très bien avec lord Stanley la solution qui serait avantageuse au commerce de leur pays. Le peuple français vous applaudira, car ses sympathies sont acquises à tout ce qui doit avoir pour résultat l'affranchissement des peuples. Vous viendrez en aide aux Allemands, qui doivent craindre que la Russie, maîtresse de la péninsule transdanubienne, ne leur enlève un jour la Bohême au nom du même principe qui l'aurait conduite à Constantinople. Vous aurez rendu enfin le plus grand service aux Russes eux-mêmes, en les dispensant de devenir, pour obéir aux ordres d'un gouvernement ambitieux, les tyrans et les bourreaux de peuples qui aspirent à la liberté et qui sont dignes d'en jouir.

Le compromis qui va intervenir entre la Croatie et la Hongrie, et qui est dû à l'inspiration si sage et si prévoyante de Deák et d'Eötvös, semble devoir peu intéresser le public, et néanmoins la solution de la question d'Orient y est contenue. Qu'on suive l'aveugle conduite de l'Angleterre et de l'Autriche, qu'on se montre hostile aux légitimes aspirations des Slaves méridionaux, et ils se jetteront dans les bras de la Russie, qui, par ambition ou par humanité, ne les repoussera pas. Qu'on accorde au contraire à cette race intelligente, patiente, héroïque, l'appui qu'elle mérite, aussitôt elle se retournera vers l'Occident, vers la lumière, vers la liberté, et la question d'Orient, grossie par l'obstination et la maladresse, se résoudra par les progrès naturels et irrésistibles de la civilisation. Si l'on ne veut pas voir les Russes à Constantinople, il faut encourager les Serbes à Belgrade et donner toute satisfaction aux Croates à Agram.

ÉMILE DE LAVELEYE.

JEAN DE CHAZOL

QUATRIÈME PARTIE (1).

XVII.

Si puériles que fussent les terreurs de Viergie à propos de Marulas, il était cependant certain que je ne pouvais éviter de me commettre avec ce drôle. Je me promettais de le tenir haut la main, mais il n'en était pas moins vrai qu'il me fallait composer avec lui. Le lendemain il se fit annoncer chez moi. A la façon aisée dont il se présenta, on eût pu deviner qu'il se sentait cette fois par hasard sur une base solide et morale.

— Ma foi, monsieur le comte, me dit-il avec une simplicité de patriarche, je renverse toutes les règles reçues en faisant les premiers pas dans une circonstance où d'ordinaire les grands-parens attendent qu'on les sollicite; mais, tandis que les vieilles gens s'endorment, ajouta-t-il avec un sourire paterne, il arrive que les jeunes cœurs font des romans en cachette. Avec un homme comme vous, je pense que rien ne vaut la franchise. Je viens donc tout uniment vous entretenir d'une grande affaire dont notre chère Viergie m'a fait hier la confidence. Les fillettes s'abandonnent souvent à leurs rêves; elles croient volontiers à des sentimens, à des intentions...

— Mlle Viergie, monsieur, répondis-je, ne s'est point abusée sur mes intentions. Nous n'avons donc à nous entendre que sur le prix

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er et 15 juillet.

que vous mettez à l'accomplissement de formalités légales où la loi vous assigne un rôle.

— Je suis père, monsieur le comte, s'écria-t-il avec une effusion digne, et le bonheur de ma fille me suffit. C'est le couronnement de mon œuvre. Mon seul regret sera de ne pouvoir en être le témoin; mais, ajouta-t-il avec un nouveau sourire, les jeunes amours aiment le mystère et la solitude à deux. Je serais un trouble-fête. La liberté est une déesse farouche, c'est ma dernière idole. Il me serait donc difficile de vivre entre vous. Mes vœux du moins vous suivront. Que me faut-il à moi? Le brouet du Spartiate, la source de l'anachorète... Je prévois bien, reprit-il avec l'air de finesse d'un bonhomme qui ne s'en fait point accroire sur son stoïcisme paternel, je prévois bien qu'il faudra que je me résigne à tenir un train honorable, en rapport avec la noble situation de ma fille. J'aurais beau m'en défendre, elle me connaît assez pour ne point savoir me contraindre à accepter une pension... trop forte pour mes goûts... La richesse est un fardeau pour le sage; mais qu'importe au cœur d'un père un sacrifice de plus? Irais-je empoisonner la félicité de mon enfant par la pensée que je dédaigne de partager la haute fortune qu'elle devra à l'éducation que je lui ai donnée? Si l'orgueil m'est permis avec vous, avec elle il serait une offense. Ainsi donc, monsieur le comte, point de débats d'intérêts entre nous, la moindre insistance de votre part me blesserait. Rien pour moi, tout pour elle!...

De peur de compromettre la dignité de Viergie, et jusqu'à l'instant où je pourrais jeter ce misérable à la porte, il me fallait le courage d'écouter son impudence.

— Alors, monsieur, dis-je, comprenant trop bien son langage précis, je vous prierai de vous entendre avec maître Langlade, mon notaire, qui rédigera les actes nécessaires.

A cette conclusion, qui ne me sembla point de son goût, Marulas eut un sursaut. — A quoi bon, monsieur le comte, un tiers entre nous? Grâce au ciel, nous sommes gens à nous entendre sans tabellion pour enregistrer nos paroles, et, puisqu'il faut aussi bien que nous délaissions les aimables régions de la poésie et de l'amour pour parler prose et contrat, causons à cœur ouvert... Sir Clarence faisait à ma fille de très beaux avantages. Dame, je suis père, répéta-t-il avec un confiant abandon, mon rôle m'oblige à mêler un peu de ma vieille sagesse à vos jeunes espérances, et je dois, du moins pour la forme, traiter les questions qui effaroucheraient sans doute le cortége charmant de l'amour et des illusions qui bercent en ce moment les tendres rêves de mon enfant chérie. Elle n'a que moi au monde, et mon devoir est d'être prudent pour vous deux! La Parque cruelle n'adoucit point ses rigueurs devant le spectacle

charmant des douces hyménées qu'enchantent la jeunesse et la... et la...

— J'assurerai l'avenir de ma femme, croyez-le, monsieur, répondis-je, coupant court à la chute de sa période.

— Je n'en doute point, monsieur le comte, reprit-il en me faisant hommage d'un salut, et je m'en rapporte sur ce point à votre affection pour celle qui sera comtesse de Chazol... Seulement il m'importe de dégager ma délicatesse dans l'occurrence d'une autre issue fatale qui ferait de vous un époux inconsolable, et de moi un père... Pardonnez à l'émotion qui m'empêche d'achever, ajouta-t-il en étanchant un fantôme de larme... Et dans le cas où ce malheur briserait ma vie, il me serait pénible d'avoir le fardeau d'un riche douaire dont je serais l'unique et triste héritier, si votre contrat ne renfermait quelque clause formelle pour ne m'en assurer qu'une partie.

Le drôle apportait tant d'habileté et de subtilité dans son argumentation, qu'il me vint le soupçon qu'il ne se sentait point très affermi dans ses droits. Une idée traversa mon esprit.

— Laissez-moi vous adresser une question, monsieur, dis-je, une question qui peut avoir son importance au point où nous en sommes.

— Faites, monsieur le comte, répliqua-t-il avec assurance. Je répondrai avec toute mon ingénuité.

— En épousant la mère de Mlle Viergie, avez-vous reconnu son enfant comme vôtre et l'avez-vous légitimée?

— Je m'en fusse gardé, s'écria-t-il. Je comprenais trop bien l'honneur qui m'était fait.

— C'est qu'en ce cas, monsieur, repris-je sans dissimuler ma joie, vous n'avez aucun titre vis-à-vis de la fille de votre femme, ni comme père, ni comme héritier. Elle ne dépend aucunement de vous, elle est libre, et vous n'avez aucune autorité sur elle... Et toujours dans ce cas, vous n'auriez aucun assaut de votre conscience à subir pour rejeter le fardeau d'un héritage ou d'une fortune que la loi ne saurait vous attribuer.

Cet argument *ad hominem* parut le déferrer tout à coup, mais ce ne fut qu'un nuage.

— Il y a plaisir à causer avec vous, dit-il en riant, plaisir... et profit, comme avec tous les gens vraiment forts... Votre aperçu est en effet profond et pourrait ébranler un esprit moins ferme que le mien dans les strictes voies du devoir; mais au-dessus des pratiques vulgaires du code il y a le sentiment moral, et le cœur, et le raisonnement naïf... Irais-je sans remords me soustraire à la reconnaissance d'une enfant qui me doit tout? Je rougis, monsieur le comte, à cette seule idée de lui refuser l'unique satisfaction qui la

consolerait d'être séparée de moi... Je suis enchaîné par ma tendresse... En fait, reprit-il en changeant carrément de ton, Viergie est sans famille; comme mari de sa mère, je l'ai élevée. Elle n'a que moi au monde... La loi m'obligerait au besoin à la protéger et à la soutenir jusqu'à sa majorité. Or, comme elle ne peut se marier de sa propre volonté, je me trouve donc son tuteur naturel, puisqu'il lui faut mon consentement.

Cette effronterie me fit à la fin sortir de la réserve que je m'étais imposée.

— Mais n'avez-vous point prévu qu'on pourrait au besoin vous faire retirer cette tutelle? lui dis-je.

— Oh! sans doute, monsieur le comte, j'y ai bien songé, reprit-il avec un sourire complaisant, car cela simplifierait tout, et me permettrait de m'en aller libre comme l'air, allégé des soucis de la fortune, comme un petit saint Jean... Seulement, vous le comprenez, il me coûterait de déserter mon devoir de ma propre volonté... J'en garderais l'éternel remords. D'un autre côté je sais bien que vous pourriez m'y aider; mais dans ce cas il faudrait une sorte de procédure pour arriver à l'émancipation de la jeune fille et pour obtenir qu'un tribunal me déclarât déchu, mesure grave qui ferait un bruit du diable autour du nom de la future comtesse de Chazol, car ma sincérité m'obligerait a révéler l'aveu fait par ma femme défunte en présence de M. le curé... Voyez-vous d'ici l'émoi et le tapage?... Viergie, fille légitime du marquis et de la marquise de Sénozan!... Mlle Geneviève, pauvre enfant, apprenant tout à coup son origine, et se trouvant sans mère!... Je sais bien qu'il y a absence de preuves certaines... Les juges passeraient outre... Je serais évincé certainement... avec une pension alimentaire, prix des soins que j'ai donnés à mon enfant; mais, monsieur le comte, que de démarches inutiles et vaines, que de détours pour me forcer à recevoir de votre générosité plus qu'il ne convient à ma vieillesse!

— Trêve à cette comédie, monsieur! repris-je avec dégoût; il ne s'agit point ici de violences faites à votre délicatesse pour vous contraindre d'accepter des avantages trop magnifiques. Vous avez formulé vos prétentions et les menaces de scandale sur lesquelles vous les appuieriez au besoin. Plaçons donc la question sur son véritable terrain. J'ai prévu qu'il faudrait vous payer... Je suis prêt à le faire. Il ne me convient pas que ma femme puisse garder envers vous une dette de reconnaissance.

— Je croyais précisément n'exprimer à monsieur le comte que mon désintéressemet dans toute cette affaire, car je vous avouerai en toute naïveté que je venais à vous après avoir reçu des offres splendides de sir Clarence... A coup sûr je ne puis contraindre ma

fille à épouser ce généreux fils d'Érin contre son gré. Ça ne se voit que dans les comédies; mais je puis du moins tout aplanir en vous assurant mon concours pour éviter des formalités dangereuses.

— Revenons à la pension que vous voulez bien accepter de votre fille, repris-je en l'interrompant d'un ton si net qu'il y devina la colère qui commençait à me gagner.

— Cinq mille francs, répondit-il en laissant tomber ces mots comme une concession de sa bienveillance.

— Vous les aurez!... Maintenant je suppose que nous n'avons plus rien à nous dire. Mon notaire règlera cette question avec vous, et vous remettra le titre en forme de cette rente, qui vous sera payée par lui à partir du jour du mariage de votre fille.

— Monsieur le comte prévoit tous mes scrupules, et sa délicatesse me touche, répondit-il d'un air pénétré. Cela dit, je puis l'assurer qu'il trouvera en moi les sentimens d'un père...

— J'ajouterai à ce sujet quelques mots, repris-je, interrompant de nouveau son expansion, c'est que, en quelque lieu que j'habite avec ma femme, cette pension cesserait d'être payée, si le hasard vous y faisait séjourner en même temps que nous.

— L'amour aime le mystère! dit-il de son air le plus indulgent. J'ai été jeune aussi... Entendu!...

Je te passe la péroraison fleurie que crut devoir ajouter le personnage. Je souffrais trop dans mon orgueil pour ne point m'armer de patience en ce débat. Je formulai mes conditions... Bref, grâce à la pensée de Viergie, cette fois encore le Marulas sortit par la porte.

XVIII.

Quand j'arrivai à la Mornière, je trouvai Viergie inquiète. Elle m'attendait à la fenêtre du salon, et dès qu'elle m'aperçut, elle vint au-devant de moi sur le seuil de la vérandah. Ma tante et Geneviève étaient là, je ne pus lui parler, mais au rayonnement de joie qu'elle surprit dans mes yeux elle devina que j'étais porteur de bonnes nouvelles. Je lui tendis la main, elle me donna la sienne en rougissant un peu, et ce fut tout; mais jamais émotion plus pure et plus pleine n'avait agité mon cœur que celle que je ressentis à cette simple et confiante étreinte qui disait sans un mot de nos lèvres que nous étions désormais fiancés. Jamais plus sereine volupté n'avait enivré mon âme que ce pudique regard à demi voilé sous ses longues paupières.

— Accourez donc, me dit ma tante, voici Geneviève qui vous réclame pour achever le croquis du château. Il paraît que vous êtes indispensable, et qu'elle ne peut rien faire, si vous ne lui tracez la perspective.

— Mais puisque Jean doit me donner une leçon, dit Geneviève. Les filles ne savent pas les mathématiques!...

Quelques instans plus tard, nous étions tous installés sous les marronniers en face du château. Grâce au babil de Geneviève, je pouvais m'isoler dans mes pensées en contemplant Viergie, suavement radieuse. Le doux mystère qui nous faisait rêver tous deux et unissait nos âmes me plongeait dans un ravissement ineffable. Quels regards! quels sourires! Que de charmes à cette adorable contrainte où nous devinions un aveu dans le mot le plus indifférent! A un moment, elle se pencha derrière moi pour regarder le dessin de Geneviève... J'entendis les battemens de son cœur. . . . . .

Le lendemain, avec le jour, j'étais aux roches à l'attendre. Elle arriva bientôt dans ses habits de paysanne, qu'elle appelait son uniforme de charité. J'avais moissonné un bouquet de bruyères que je lui donnai en souvenir de notre première rencontre. Elle comprit que je voulais remonter au-delà de sa condition nouvelle et renouer mon amour à ce passé dont le souvenir avait pesé sur son esprit le jour où elle m'avait interrogé pour savoir si elle était digne de sir Clarence.

— Ainsi c'est donc vrai, dit-elle, je ne rêve pas?...

— Je vous aime, ma Viergie, répondis-je, voilà ce qui est vrai.

Je lui appris alors qu'elle n'avait plus rien à redouter du côté de Marulas, qui devait ce jour même signer chez Langlade les actes nécessaires à notre mariage.

— Il était écrit là-haut que vous deviez m'acheter comme une esclave, dit-elle rougissante et avec un adorable sourire; esclave serai-je donc, mon doux maître!

Le jour même, j'écrivis à mon oncle un récit détaillé des grands événemens survenus et qui allaient changer nos projets et ma vie. Je lui devais d'autant plus de déférence que je n'avais pas besoin de le consulter. Le mariage, tu le sais, est sa bête noire; j'usai donc, pour le préparer à cette nouvelle, de plus d'habileté qu'il ne t'en faudrait pour conclure un traité avec tous les daïmios réunis... Bref, je brûlai mes vaisseaux.

Non, René, tu ne sais rien du bonheur! Rien de notre vie folle et de nos passions aventureuses n'a pu te donner la notion pâlie de cette ivresse du cœur et des sens que je ressentais avec une intensité dont je fus presque effrayé. Après une existence virile et hasardeuse, après le désillusionnement des hommes et des choses qui m'avait rendu sceptique, après m'être cru supérieur au troupeau vulgaire, roué, blasé, fatigué de jouissances brutales, je découvrais tout à coup en moi un fonds de sensations vierges, de désirs et d'enthousiasmes inconnus...

Souvent j'accompagnais Viergie dans ses excursions du matin.

Nous n'osions pourtant nous rencontrer chaque jour de peur de faire jaser nos Provençaux, et dans ces entrevues presque furtives s'épanchaient nos cœurs, contraints à la réserve partout ailleurs. Nous en rapportions chaque fois un de ces mille bonheurs des amoureux, un de ces mots, insignifians pour d'autres, mais qui avaient pour nous le sens intime d'un aveu; ce charmant mystère était plein de ravissemens. Depuis que j'étais assuré de notre avenir, ma passion tourmentée s'était changée en une sorte de tendresse grave et confiante; je sentais un but plus sévère à ma vie... Viergie portant au front l'auréole de l'amour avait je ne sais quelle grâce languissante et voilée qui la transfigurait, et je tremblais pour notre secret... Enfin Langlade m'apprit que les conventions avec Marulas étaient signées; puis une lettre de l'amiral arriva... Tu penses si je l'ouvris avec anxiété... C'était une de ces épîtres que tu connais. Il était furieux de ma défection... Puisqu'il le fallait, il en prenait son parti, non sans me cribler d'ironies sous lesquelles en somme se cachait son affection... Pour conclure, on pouvait résumer sa bordée par ces mots : « Tous les mariages sont bons quand ils ne sont pas mauvais... Tu es assez sage pour risquer une folie, assez fou pour rencontrer par hasard un acte de sagesse... C'est toi qui es amoureux et c'est toi qui épouses... Prends donc femme, si c'est là ton plaisir!... » Il promettait de venir à Chazol pour la petite cérémonie devant le maire et devant le curé.

Mon acte de soumission envers l'amiral accompli, il ne restait plus qu'à formuler à ma tante ma sollicitation à la main de Viergie. N'eussé-je point été confident des révélations de la Mariasse, une telle forme m'eût été encore imposée par un devoir de respect envers la protectrice de ma fiancée. Je fus tout surpris de voir Viergie inquiète de cette simple démarche, et je la raillai.

— Tout m'effraie, me dit-elle. Il me semble que je vis dans un songe enchanté, et j'ai peur qu'un méchant génie ne vienne tout à coup m'éveiller.

— Enfant, repris-je doucement, d'où peut vous venir cette crainte?...

— Oh! non,... vous ririez de moi, si je vous le disais.

— Eh quoi! cette puérile faiblesse a-t-elle donc une cause raisonnée?...

— Ne m'interrogez pas à ce sujet, reprit-elle troublée, j'aurais honte de confesser une ridicule superstition.

— Un secret! m'écriai-je en riant; déjà? — J'insistai, elle se défendit; mais il n'est point de réserve de pensée qui ne semble un vol en amour, sa résistance même m'inquiéta. Je lui reprochai son manque de confiance, je la pressai tant qu'elle comprit que j'étais tout prêt à m'imaginer quelque terrible secret.

— Eh bien! dit-elle hésitante,... mais ne me grondez pas!...

— Parlez donc, ma chère Viergie, au nom du ciel, vous m'effrayez à votre tour!

— Eh bien! reprit-elle, ma mère,... la pauvre femme qui m'a servi de mère croyait lire dans l'avenir.

— Elle était sorcière, dis-je au premier mot; je m'en étais toujours douté.

— Vous voyez que vous vous moquez, dit-elle à demi riante, à demi boudeuse.

— Non, pardonnez-moi, j'ai tort, et voyons les effets de sa science magique.

— Magique, oui, monsieur, et vous allez bien le voir, esprit fort... Elle m'a prédit, quand j'étais tout enfant, qu'un jour viendrait un beau seigneur d'un château voisin, que je rencontrerais sur mon chemin et qui m'aimerait...

— En vérité! m'écriai-je. La digne femme, elle avait vraiment la seconde vue!... Je le jure maintenant du fond de mon âme... Quoi! c'était là cette prédiction sinistre?

— Ce n'en est que la première partie, reprit-elle, et c'est précisément parce qu'elle a l'air d'être accomplie que je m'effraie de la seconde...

— Mon Dieu, qu'a-t-elle ajouté?

— Oui, riez pour dissiper ma peur, dit-elle un peu rassurée.

— Vite, le complément de la prophétie!

— Eh bien! vous comprenez, continua-t-elle avec un accent de candeur adorable, qu'en grandissant je lui ai fait souvent répéter sa prédiction, et que je l'ai mieux comprise... Je l'ai interrogée alors sur ce beau seigneur que je croyais déjà voir en imagination comme du temps où les rois épousaient des bergères... Elle m'a toujours répondu que je lui appartiendrais, mais qu'il ne serait pas mon mari...

— N'est-ce que cela? m'écriai-je avec un vrai soupir d'allégement.

— Méchant! N'est-ce pas terrible? Songez-vous à ce que vous dites là? N'êtes-vous donc pas ce beau seigneur qui devait m'aimer?

— C'est moi qui vous aime; mais ce n'est pas moi que vous deviez rencontrer, voilà tout, dis-je en riant, et comprenant tout à coup l'idée de la sorcière.

— Comment, reprit-elle avec un sourire ingénu, c'était ce pauvre sir Clarence?... Mais cela devient obscur.

— Au contraire, ma Viergie, ajoutai-je, car rien de toute cette histoire n'était prédiction; c'était simple prévoyance de faits à venir que le passé rendait presque inévitables... Ce seigneur,... c'était le marquis de Sénozan, votre père, à qui l'on croyait un jour vous

rendre, à qui vous deviez vraiment appartenir,... mais que vous ne pouviez épouser.

Mon entretien avec ma tante n'eut certes rien d'embarrassant ni de solennel, grâce aux termes où nous en étions. A part l'étonnement où la plongea cette nouvelle, je ne pouvais qu'être assuré d'un bon accueil à ce projet qui allait consacrer la situation de Viergie et légitimer en quelque sorte ses droits en lui créant un titre dans la famille. La tendresse tourmentée de la mère pour cette enfant qu'elle ne pouvait, qu'elle n'osait presque appeler sa fille, devait trouver dans cette union la fin de ses perplexités. En devenant ma femme, Viergie restait auprès d'elle. Nous n'avions point à discuter de conventions, ma tante confirma donc mes vœux. Cependant, pour tout dire, je fus surpris de remarquer une espèce de trouble dans sa joie, comme si elle eût douté de la profondeur des sentimens qui me déterminaient à ce mariage. Je l'interrogeai affectueusement, comme un fils.

— Ne prenez point ombrage de ma tristesse, répondit-elle avec cette force de volonté qu'elle savait garder dans ses dures épreuves. J'ai passé une nuit cruelle auprès de Geneviève.

— Est-elle malade?

— Oui, depuis quelques jours elle souffrait sans le laisser voir, de peur de m'inquiéter; mais hier soir, après votre départ, elle a eu une crise nerveuse qui m'a épouvantée, et j'attends le médecin.

L'indisposition de Geneviève n'avait heureusement rien de grave; pourtant elle fut deux ou trois jours sans quitter la chambre, et je vis à peine Viergie, qui resta une partie de ce temps auprès d'elle avec ma tante. J'en profitai pour me rendre chez Langlade et conférer avec lui sur les préparatifs de notre mariage et sur le contrat. Le deuil de Viergie suffisait pour nous épargner la pompe d'une noce provençale et pour réduire la cérémonie aux stricts actes officiels. Tout fut bientôt réglé. Une lettre avait été expédiée à sir Clarence. Nous n'eûmes donc plus qu'à nous abandonner à cette douce saison des fiançailles, si pleine de charmes et d'espoirs enivrans. Geneviève, remise d'un accès de fièvre qui n'avait aucun caractère alarmant, fut cependant contrainte à un repos de quelques jours au château. Sur son insistance, nous continuâmes et reprîmes bientôt sans elle nos courses quotidiennes. Accompagnés d'André, nous partions, Viergie et moi, ravis de jouir en liberté de cette adorable solitude à travers les bois. Nous nous redisions nos émotions et nos tristesses passées, qui rendaient plus radieuses nos joies présentes. Que te dire?... J'aimais, je croyais...

A cette béatitude dont je n'avais jamais soupçonné les ivresses, il me semblait qu'une nouvelle âme venait de naître en moi. Un léger chagrin pourtant faisait ombre sur notre bonheur. La pauvre

Geneviève, bien que toute crainte eût disparu, avait gardé de son indisposition une sorte de langueur qui nous attristait tous au château. Viergie surtout en paraissait très frappée, et j'avais peine à combattre une préoccupation douloureuse qu'elle ne parvenait pas à me cacher. Par instans, on eût dit qu'un pressentiment l'effrayait, comme si quelque péril inconnu l'eût menacée. Je m'efforçais de la railler sur ce que j'attribuais à un reste de crédulité aux prophéties de la Mariasse. Je dissipais le nuage, mais il reparaissait bientôt. — Que voulez-vous, disait-elle, je n'ai l'habitude du bonheur que depuis si peu de temps... Il faut que je m'y accoutume!

XIX.

J'en étais là quand un matin, comme je me levais, j'entendis un bruit soudain dans mon antichambre, puis la voix de Toby essayant de mettre une sourdine à une autre voix sonore et joyeuse que je reconnus aussitôt. C'était Miro, arrivant comme une bombe, précédant de deux jours ta lettre, qui m'annonçait son retour et que tu avais adressée à Paris. J'ouvris ma porte. — Comment, c'est toi! m'écriai-je, entre donc!

En m'apercevant et voyant que je lui tendais les bras, Miro s'élança, Toby fut presque renversé au passage. Tu devines l'embrassement de ce loyal et brave garçon, qui, n'osant s'appeler mon ami, s'appelle toujours de lui-même mon chien, pour marquer que sa peau est à moi, comme il dit.

— Ah! mon commandant, mon commandant! disait-il d'une voix qu'il ne pouvait assurer... Ma foi, tant pis!... C'est bête, mais je pleure!

Et ses yeux vraiment étaient pleins de larmes.

— Tu arrives?

— Depuis une heure je suis ici... Le temps seulement de voir le père, et me voilà... Mais laissez-moi donc vous regarder... Vous avez l'air de porter le soleil de la Provence dans le cœur!.. Nous y voilà! Vous ne m'attendiez pas!

— Non.

— Le commandant René vous a annoncé mon retour par une lettre. Il paraît que le paquebot a flâné.

— Mais comment se fait-il... et quel bon hasard te ramène?

— J'ai été blessé, ça s'est compliqué... On m'a mis sur le premier navire en partance, ce qui m'a guéri, et me voici auprès de vous!

Tu connais trop l'attachement qui me lie à cet humble compagnon de mon enfance pour que j'aie besoin de te dire la joie franche que j'éprouvais à le revoir. Il y a entre nous mieux peut-

être que de l'amitié. Je l'ai vu se jeter au-devant des coups dans la mêlée pour me couvrir de son corps. Son fanatisme pour moi touche à l'héroïsme.

— Nous y sommes! répétait-il. Voilà le parc!... et le château!... et le clocher!... et vous!... C'est moi qui ne navigue plus à un autre bord que le vôtre! Regardez-moi ça!

Et il me montrait ses galons tout neufs de premier maître et ses médailles étalées sur sa poitrine.

— Ma foi, mon pauvre Miro, dis-je en riant, je crois que nous ne naviguerons plus.

— Ah bah!... C'est donc vrai que vous allez faire de la politique?...

— Je te conterai ça, répondis-je, achevant de m'habiller. Tu vas loger ici...

— Je crois bien! j'ai déjà dit à Toby de me faire préparer mon ancienne chambre.

Inutile de te dire si nous parlâmes de toi. Pendant le déjeuner, il me raconta ta dernière expédition dans les terres... Et ma foi, si tu n'es pas encore amiral, c'est que Miro n'en a pas le brevet dans sa poche... Il ne te manque que cela!

Mais l'heure de partir pour la Mornière était venue. Je me préparai à sortir. — Est-ce que nous chassons? me demanda-t-il.

— Non, répondis-je, je vais chez ma tante de Sénozan. Je t'emmène, si tu veux.

— Ah!... reprit-il en se grattant l'oreille. Ma foi, si ça vous était égal, mon commandant, j'irais un autre jour, et je profiterais de l'occasion pour faire une pointe jusqu'à Séverol.

— A ton aise.

Nous partîmes ensemble. Tout l'enchantait, et je retrouvais en lui ces bonnes et saines émotions du retour au pays natal que j'avais éprouvées.

— Alors nous quittons le service? me dit-il, revenant à un mot que j'avais laissé échapper, et comme nous arrivions à l'allée de la Mornière.

— En serais-tu bien fâché?

— Que non! répondit-il.

— Est-ce que tu aurais aussi des projets politiques?

— Oh! oui, et de fameux. Je vous dirai ça demain, mon commandant.

Il partit rayonnant, et je l'entendis chanter un refrain en patois, comme s'il eût eu besoin d'exhaler tout haut la joie qu'il ne pouvait contenir.

J'arrivai tard à la Mornière. C'était la première fois depuis nos fiançailles, et je trouvai Viergie tout anxieuse. Il me fut facile de

m'excuser en annonçant l'arrivée de Miro. Pourtant je vis bien qu'elle faisait effort pour me pardonner mon retard; mais il y a dans toute querelle d'amoureux un charme si doux que je ne m'effrayai pas trop de ses alarmes.

— Peureuse! lui dis-je. J'ai reçu hier soir une lettre du curé qui m'apprend que demain au prône il publiera le premier ban de notre mariage. Préparez-vous à entendre votre arrêt.

Cependant la journée fut triste, Geneviève était plus souffrante, et Viergie me semblait atteinte d'une inquiétude singulière. Je revins plus tôt que de coutume à Chazol. Comme j'entrais dans ma chambre, j'aperçus Miro qui m'attendait. Il était assis, les coudes sur la table et la tête appuyée dans ses mains.

— Quoi! tu es là? lui dis-je. Tu dois être fatigué du voyage?

En entendant ma voix, il se leva. Je remarquai qu'il était d'une pâleur effrayante.

— Que t'arrive-t-il? m'écriai-je.

Il me fit un signe en désignant Toby du regard. Je congédiai mon valet de chambre. Nous restâmes seuls.

— Maintenant parle, repris-je, qu'y a-t-il?...

— Il y a qu'il m'arrive un fameux coup, mon commandant! Je vous attendais justement pour savoir ce qui en est, car vous pouvez tout de suite me renseigner.

— Sur quoi?

— Voilà la chose, reprit-il. Ce matin, en vous quittant, je m'en suis allé à Séverol pour annoncer mon retour à... quelqu'un qui me tient bien au cœur depuis les quatre mois que j'ai passés ici il y a deux ans. Je ne vous avais jamais conté cette affaire, parce que vous auriez voulu naturellement me renvoyer ici, et je ne pouvais pas vous laisser tout seul en Chine. Me marier un an ou deux plus tôt, ce n'était pas une affaire.

— Ah! c'était un mariage?

— Oui. Pour lors j'avais la parole de ma promise, elle avait la mienne, j'étais bien tranquille; mais voilà que tantôt, en arrivant à sa maison, je ne trouve plus personne... Je m'informe, on me dit que la mère est morte, que la fille est devenue une demoiselle, et qu'elle demeure au château de la Mornière.

— Viergie!... c'est Viergie!... m'écriai-je atterré.

— Oui!... Vous pensez la peur qui m'a pris quand on m'a dit qu'elle vit au château comme chez elle,... qu'elle monte à cheval avec votre cousine, et que de plus il y a un lord anglais qui demande à l'épouser... J'ai cru que j'allais tomber tout de mon long en entendant ça, comme si je recevais un boulet. Depuis cet instant-là, je ne vis plus... J'essaie de me dire qu'on m'a menti, et qu'elle

ne m'a pas oublié,... et puis je pense que, si elle est riche, je ne peux plus songer à elle... Enfin je vous ai attendu pour savoir de vous ce qui en est, et je suis bien malheureux!

En l'écoutant, je me sentais devenir aussi pâle que lui, et tout mon sang reflua vers mon cœur. — Viergie! répétai-je... Elle s'était engagée à toi?

— Dame! j'avais son serment, et j'y comptais comme sur mon salut!

En me voyant si ému, Miro devina un malheur. — C'est donc vrai tout ce qu'on m'a dit? me demanda-t-il d'une voix altérée.

Sa douleur fit heureusement diversion à la mienne, mes idées m'échappaient comme si j'eusse été frappé d'hallucination. Viergie!... J'étais anéanti par cet éclat de foudre. Il me regardait effaré.

— C'est vrai alors? reprit-il.

— Oui, c'est vrai, elle est au château, dis-je, ne sachant que répondre.

— Voyons, mon commandant, je suis un homme, dites-moi ça hardiment... L'Anglais, c'est vrai aussi?

Je n'osai lui dire la vérité. Nos projets en effet étaient jusqu'alors restés assez secrets pour qu'il n'en eût point encore été parlé dans le pays. Je songeai qu'avant de rien résoudre ou pour lui ou pour moi il fallait d'abord amortir le coup qui devait l'accabler.

— Écoute, lui dis-je, tu sais que je n'ai jamais hésité à me confier à toi. Je vais te révéler un secret d'où dépend mon honneur, le repos de Viergie et le repos des miens.

— Parlez, s'écria-t-il.

— Viergie est venue habiter au château de la Mornière parce qu'il lui appartient légitimement, parce qu'elle est la fille de la marquise de Sénozan.

— De la marquise?... Du marquis, vous voulez dire; on le sait bien!

Je lui révélai alors la confession de la Mariasse avec toutes ses conséquences graves. Il en fut atterré.

— Il faut que ce soit vous qui me le disiez pour que j'y croie, reprit-il en courbant la tête sous le poids de son désastre... Eh bien! mais je suis perdu! Qu'est-ce que je vais devenir à présent? ajouta-t-il.

Je n'eus pas le courage de lui répondre; mille pensées contraires se heurtaient dans mon cerveau, le soupçon, la pitié, la colère. Viergie m'avait trompé en me faisant croire que j'étais son premier amour. Que s'était-il passé entre elle et Miro? Je n'osais l'interroger. Je sentais qu'une explication complète avec lui était impossible en ce moment. Il avait compris que la fatalité des événemens ne

lui laissait aucun espoir, les réflexions de la nuit allaient dissiper ce qui lui restait encore de doutes, et moi j'avais besoin d'être seul avant de me résoudre à lui tout confier. Il crut, comme je gardais le silence, que j'avais tout dit, et en me voyant si troublé il se méprit sur mon émotion.

— Voilà que j'arrive maintenant pour vous jeter dans l'ennui à cause de moi, reprit-il. Eh bien! mon commandant, il ne faut pas trop vous chagriner de mon guignon. C'est bien fini, n'est-ce pas? On n'y peut rien faire? C'est rude; mais quand vous vous tourmenteriez, ça ne changerait rien. Je ne peux pas même lui en vouloir... Dormez par là-dessus, et n'y pensez pas, ajouta-t-il en se levant.

Je n'osais lui dire un mot de consolation. Il était ahuri de douleur et titubait comme un homme ivre. Je le conduisis jusqu'à sa chambre; je l'aidai à se déshabiller, il ne s'en aperçut qu'au bout d'un instant.

— Eh bien! voilà que vous allez me soigner comme quand je me suis cassé la jambe, dit-il. Je ne veux pas de ça, commandant.

— Allons, couche-toi, tu es brisé.

Il obéit, et, pliant sa veste avec le soin d'un matelot : — Ah! mes pauvres galons dont j'étais si fier, dit-il, vous voilà bien venus!

Quand je me retrouvai seul et que je me pris à songer, je ne pus d'abord débrouiller le chaos de mes pensées. Ce qui m'arrivait était tellement en dehors de toute prévision qu'il me fallait l'évidence pour ne point croire à quelque erreur. J'essayai de me persuader un instant que Miro avait pu confondre avec Viergie quelque autre fille du même nom... Mais quelle apparence qu'il se fût abusé? La maison lui était connue. Les gens qui lui avaient parlé étaient ses amis sans doute. Ils lui avaient annoncé que la mère était morte, que la fille était à la Mornière. Il ne pouvait s'y tromper, j'en avais pour preuve son désespoir... Et puis n'était-ce point un fait des plus simples?... Il était du pays, il avait passé deux congés chez son père, il était impossible qu'il ne connût pas Viergie comme tous les gens du lieu... Il l'avait aimée... Et elle?...

A cette pensée, je sentais se creuser en moi un vide comme si mon âme m'échappait. J'éprouvais l'effarement du vertige. L'ombre m'environnait tout à coup, et j'entrevoyais confusément des dissimulations, des duplicités indignes. Viergie m'avait dupé, son amour n'était plus que mensonge; elle avait trahi ce pauvre garçon naïf ou elle me trahissait, moi, en gardant sa pensée, et je n'étais, comme Clarence avait failli l'être, que l'instrument de son ambition, qui sait? peut-être de sa cupidité! La passion ne se meut que dans les extrêmes, je passai une horrible nuit. Mon bonheur n'était plus que ruines... Sans doute depuis quelques jours elle avait été

avertie de son retour subit. Je comprenais maintenant ces craintes et ces pressentimens que comme un niais j'attribuais à son anxieuse tendresse, à son éblouissement d'un bonheur inespéré... Je me rappelais avec acharnement ce passé que j'avais voulu effacer de ma raison : mes scrupules, mes combats, mes révoltes, à l'idée de donner mon nom à cette fille étrange, dont le charme et l'enivrante beauté me troublaient, dont l'âme m'épouvantait comme un mystérieux abîme, en qui, sous l'enveloppe d'un ange, je pressentais vaguement le cœur d'un démon... Les confidences de Miro aggravaient presque jusqu'à l'infamie ce qui s'était passé entre nous. Eh quoi! alors que, prête à se plier aux vils projets de Marulas, elle était venue la nuit chez moi, elle avait engagé déjà sa vie à ce pauvre et loyal garçon qui lui conquérait un avenir à l'autre bout du monde!... Et elle ne s'était pas résolue à se faire tuer plutôt que de trahir cet amour juré!... Que pourrais-je croire d'elle à cette heure? Quelle foi me restait-il donc dans l'avenir?

Dès qu'il fit jour, je songeai à avoir une explication avec elle; mais c'était un dimanche, et ce jour-là elle ne sortait pas avant l'heure de la messe, où elle accompagnait ma tante et Geneviève. Je n'avais donc pas chance de la rencontrer comme d'habitude. Je lui écrivis deux lignes que je lui dépêchai par un de mes gens pour lui dire que je l'attendais aux roches. Je savais qu'elle était toujours levée le matin avant tout le monde. Grâce à la clé du parc dont elle se servait chaque jour, il lui était facile de venir me rejoindre sans même qu'on la crût sortie. Ce n'était plus l'instant du reste des réserves vaines.

J'étais à peine au rendez-vous que je l'aperçus accourant à travers la bruyère humide de rosée. Du premier regard je devinai son émotion, elle arriva pourtant près de moi le sourire sur les lèvres.— Qu'y a-t-il? dit elle. J'accours à l'appel de mon maître et seigneur.

J'avais préparé une longue série de ruses pour forcer ses aveux et lui arracher les preuves de sa perfidie... En entendant ces mots, en voyant ce sourire, l'indignation me fit oublier toute prudence.

— Il y a que j'ai vu Miro, lui répliquai-je, feignant de ne point voir la main qu'elle me tendait, et qu'il m'a tout dit!

— Ah! dit-elle, pauvre Miro!

— Pauvre Miro en effet; mais il m'a tout avoué, vous dis-je, ajoutai-je d'un ton d'ironie qui me déchirait le cœur.

Elle me regarda avec un étonnement profond, comme si elle n'eût point compris ma colère.

— Et qu'en avez-vous conclu? reprit-elle inquiète.

— J'en ai conclu que vous l'avez d'abord oublié et trahi pour moi, comme vous alliez ensuite me trahir et m'oublier pour Clarence, que vous avez finalement abandonné pour revenir à moi...

J'en ai conclu qu'il en est au moins deux parmi nous que vous avez trompés!

A ce mot, elle fit un geste douloureux. — Jean, prenez garde! dit-elle... Vous me frappez cruellement, et vous me faites bien mal.

— Mais que me direz-vous enfin pour me rendre la confiance? Avez-vous eu du moins la loyauté la plus vulgaire en me dévoilant votre passé? Eh quoi! vous aviez engagé votre foi, et je l'apprends à cette heure d'un malheureux qui croyait en vous, qui revient le cœur plein d'espérance!... Voyons, justifiez-vous, si vous le pouvez!

Je vis passer dans ses yeux un de ces éclairs fauves qui ressemblaient à de sombres flammes. — Me justifier?.. dit-elle. Ce mot est de trop, Jean. Si nous en sommes là, adieu... Nous n'avons plus rien à nous dire.

Son calme m'exaspéra; je la saisis par le bras pour l'empêcher de partir. — Non, vous parlerez, m'écrai-je.

Elle me regarda en face d'un air de résignation orgueilleuse.

J'eus honte de ma violence; je lâchai sa main. — Eh bien! un mot du moins qui me fasse encore douter... Dites-moi qu'il s'est abusé,... qu'il m'a menti.

— Mentir!... Miro? s'écria-t-elle en relevant la tête. Vous ne le croiriez pas.

— Ainsi, c'est vrai, vous m'avez lâchement trompé? Vous l'avez aimé.

— Oui, c'est vrai, je l'ai aimé, répondit-elle sans abaisser son regard.

— Et vous l'aimiez encore sans doute en m'épousant? ajoutai-je.

Elle ne fit pas un mouvement. Son visage resta impassible. — Pauvre Jean! dit-elle. Ce mot veut être une insulte. Elle est bien inutile pourtant, car vous me trouveriez indigne, si je rougissais de lui à présent.

— Vous osez me tenir ce langage? m'écriai-je. Je suis curieux de savoir ce que vous allez lui dire, à lui.

— A lui! répondit-elle vivement. Oh! je ne suis pas inquiète. Je n'ai pas besoin de guide ici... Je n'ai pas peur de me heurter à quelque subtilité inconnue, à quelque convenance de votre monde. Miro est un paysan, nos cœurs parlent la même langue, et je suis sûre que ma conscience ne peut s'égarer avec lui et qu'il me comprendra... Quant aux reproches que vous me faites, reprit-elle toujours calme, si vous avez le droit de me les adresser, mon instinct me dit que je ne les mérite pas.

— Eh quoi! ne m'avez-vous pas fait un mystère de ce passé? Qui trahissiez-vous donc enfin, lui ou moi?

— Nos relations auront été pleines d'orages, Jean, dit-elle avec un sourire d'amertume, car voici la troisième fois que vous me

laissez voir votre mépris. Il faut que ce soit la dernière! Je vais vous répondre, puisque la foi que vous avez en ma loyauté est si fragile. Aussi bien ce sera ma justification, comme vous voulez bien l'appeler.

Cette assurance me jeta dans un profond étonnement. — C'est une absence complète de sens moral, me disais-je.

— Voici donc l'histoire de ces trahisons, reprit-elle en laissant tomber ce mot de ses lèvres avec une hauteur dédaigneuse. Un jour, je n'avais pas quinze ans, c'était à la fête de Séverol, je rôdais sur la place du village autour de la danse, regardant avec envie les heureux. Je n'osais m'approcher trop, de peur qu'on ne me renvoyât. Vous le savez, ma mère, — j'appelle ainsi celle qui l'était alors, — avait la réputation d'avoir le mauvais œil; l'homme qui était mon père était honni et méprisé. J'héritais naturellement de ces haines. Cependant, enhardie ce jour-là, j'avais osé me glisser jusqu'au banc des ménétriers, quand une fille, la Claudie (celle à qui depuis huit jours je porte des secours au *mas* de l'Oseraie), voulut me chasser. Je refusai de quitter la place. Quelques autres s'ameutèrent contre moi; l'une d'elles appela son amoureux, qui vint droit au banc, me saisit, m'arracha de la place,... et tous applaudissaient lorsqu'un garçon s'avança... C'était Miro; je ne l'avais jamais vu, il arrivait au pays ce jour-là. Je crus qu'il allait aussi me battre, et je fermais les yeux, attendant les coups, lorsque j'entendis ces mots : « Tu maltraites une enfant! » Puis je me sentis délivrée de la main qui me tenait brutalement, et en ouvrant les yeux je vis étendu sur la terre à quelques pas l'amoureux de la Claudie. Des cris s'élevèrent, d'autres garçons voulaient s'en mêler; mais on n'osait pas s'attaquer à Miro : il les regarda en face, ils se turent... « Prends ma main, me dit-il, et viens! « Je ne bougeais pas. » Mais c'est la Viergie, la fille à la Mariasse! lui criait-on. — Eh bien! la Viergie va danser avec moi, répondit-il, et gare à celui qui lui ferait affront! » Et sans que j'eusse même prononcé un mot il voulut m'entraîner dans la danse. Moi je fondis en larmes, non de chagrin, mais de bonheur; c'était la première fois que je me sentais protégée. Voilà comment je connus Miro. Les jours suivans, je le revis, et pendant tout le temps qu'il resta chez son père il vint chaque matin à l'endroit où je paissais mes chèvres, et nous causions... La veille de son départ, il me demanda si je voulais être sa femme... Sa femme, moi! Je crus qu'il se moquait. Moi, la femme de ce beau matelot que tous les garçons redoutaient, que toutes les filles convoitaient déjà! Ce ne fut qu'en voyant le chagrin où le jetait ma méprise que je m'aperçus qu'il me parlait du fond de son cœur. « Le veux-tu? me répéta-t-il, veux-tu m'attendre jusqu'à la fin de mon service? Tu auras dix-huit ans, et le jour où j'aurai mon congé

nous nous marierons. » Que pouvais-je répondre ? Cela me semblait un songe... Je répondis oui. Je n'avais pas quinze ans... D'ailleurs il m'eût dit que c'était sa volonté, et me l'eût commandé, qu'il ne me fût pas venu à l'esprit que l'on pût résister à un ordre de Miro. Il me demanda si je l'aimais... Si je l'aimais, mon Dieu! c'était mon premier et mon unique ami! Il me fit jurer, je jurai, et il partit heureux, me laissant aussi bien heureuse et surtout bien fière. A son congé suivant, il y a deux ans, il revint. Je tremblais qu'il ne m'eût oubliée. Cette fois-là, je pus à peine le voir : il avait rapporté les fièvres; mais je fus bien contente de savoir qu'il pensait toujours à moi. Il me dit encore qu'il me prendrait pour femme. L'aimais-je? Je ne sais si ce que je ressentais pour lui pourrait s'appeler de l'amour, mais jamais sentiment plus sacré n'a fait battre un cœur jeune et ému. J'étais pénétrée d'admiration pour ce dévouement qui m'avait révélé ma force, car je ne me laissais plus insulter... Au reste, encore une fois, ne suffisait-il pas qu'il voulût me choisir?... Il repartit encore, et je ne l'ai plus revu. Pendant les premiers mois après ce nouveau départ, il m'écrivit trois lettres. Je ne pus lui répondre que deux fois, il me fallut voler sou par sou à ma mère pour payer la poste; puis un jour je rencontrai le père Mathurin, qui me dit qu'il savait que son fils m'avait promis le mariage pour se jouer de moi, mais qu'il n'y fallait pas compter, parce qu'il le tuerait plutôt que d'y consentir,... et depuis en effet je n'ai plus rien reçu. . . . . .

. . . . . .

René, as-tu lu ce récit?... Il faut que je m'arrête, je ne vois plus!... Mes yeux sont noyés de larmes. Devant cette simple et navrante confession, j'eus remords de ma brutalité envers cette pauvre créature que n'avait épargnée nul martyre. Mes jalousies, ma colère, se fondaient dans la pitié. Mes soupçons avaient été lâches, mon amour ingrat, et ces honteuses perfidies dont je l'accusais n'étaient plus que les douloureuses résignations d'une existence torturée par toutes les angoisses. Je m'oubliais pour ne plus songer qu'à ce qu'elle avait dû souffrir, et tandis qu'elle parlait d'une voix calme, comme si ces douleurs n'eussent été que des incidens communs de sa vie, je me sentais rougir d'avoir osé ajouter le poids de mon offense à de telles infortunes.

— Viergie, m'écriai-je, pardonnez-moi d'avoir douté!

Devant son attitude morne, je n'osais plus lui parler de mon amour si prompt à l'accuser.

— Que voulez-vous que je dise à Miro? lui demandai-je accablé.

— Miro! dit-elle avec amertume. Oh! je ne crains rien de ses reproches. Il me comprendra, lui!

— Mais il vous aime toujours.

— C'est parce qu'il m'aime que je compte sur son cœur.

— Le reverrez-vous donc?

— Je le reverrai... devant vous! Devant vous et devant ma mère, je lui dirai tout moi-même.

Il fut convenu que j'amènerais Miro le jour même au château, et nous nous quittâmes sans oser dire un mot de ce qu'il allait advenir de nous.

XX.

Comme je rentrais à Chazol, je trouvai Miro, qui m'attendait. Avec l'énergie de sa virile nature, il s'était fait un masque résigné.

— As-tu dormi? lui dis-je.

— Hum! pas beaucoup, mon commandant; mais bah! il ne faut plus vous inquiéter de moi. Ça séchera, comme on dit... Je vous attendais pour vous rassurer.

— Est-ce que tu vas au village?...

— Oui, je vais retrouver le père à la messe.

Je me rappelai tout à coup que ce jour même, au prône, on devait publier le premier ban de mon mariage avec Viergie.

— A la messe! m'écriai-je effrayé. Non, n'y va pas ce matin, Miro?

— Il le faut, répondit-il, c'est justement aujourd'hui la veille du bout de l'an de la mort de la mère, je ne peux pas y manquer.

— Non, n'y va pas! répétai-je vivement.

Il me regarda étonné.

— Dame! mon commandant, si c'est un ordre, il faudra bien que j'obéisse; mais ça me ferait de la peine tout de même... Enfin, si vous avez besoin de moi...

— Oui, j'ai besoin de toi. On ira avertir ton père. Demain, je ferai dire une messe exprès et j'irai avec toi...

— Bien sûr que cela lui sera plus profitable à la bonne femme, et je reconnais bien là votre bonté. Pourtant, si vous n'étiez pas trop pressé, je prendrais une demi-heure.

Je vis qu'il voulait aller à l'église pour une autre cause et qu'il fallait lui donner d'autres raisons.

— Viergie t'attend ce matin, dis-je.

— Elle m'attend! s'écria-t-il. Est-ce que vous lui avez parlé de moi?

Cette question me mit mal à l'aise.

— Oui, nous avons parlé de toi, répondis-je, et j'ai promis de t'amener.

— Mais vous ne m'en aviez rien dit hier au soir?

— Je viens de la voir à l'instant, repris-je.

— A l'air dont vous me dites ça, ajouta-t-il timidement, je n'ai pas besoin de beaucoup d'efforts pour comprendre que la nouvelle n'est pas bonne. Est-ce qu'elle s'inquiéterait de mon retour pour son mariage avec l'Anglais?...

— Non, non! Elle a confiance en ta raison, en ton amitié... Elle m'a parlé de toi comme d'un ami cher...

— Vrai? dit-il en fixant sur moi ses yeux humides de joie.

Mais ce ne fut qu'un éclair, il retomba aussitôt dans sa tristesse.

— Il y a des gens qui ne sont pas nés pour la chance, reprit-il en soupirant. La pauvre fille! qui sait si elle ne regrette pas d'être devenue riche?

Il y avait tout un monde dans ce rayon d'espérance, je me sentis ému de pitié.

Nous passâmes la matinée à Chazol, et je prétextai des lettres à écrire. Vers midi, nous partîmes pour la Mornière. Quand nous arrivâmes au château, je trouvai le vieux Martin dans l'antichambre; il me dit que ma tante était au salon avec Viergie. Je compris que l'on avait dû éloigner Geneviève et que nous étions attendus. En traversant le boudoir, Miro était pâle, il tremblait, et mon cœur battait à se rompre. Martin souleva la portière et nous annonça. En entrant, j'aperçus Viergie assise sur un divan à côté de ma tante. A la vue de Miro, elle se leva avec un cri de joie et comme pour courir à lui; mais l'émotion l'étreignit, elle retomba sur son siége. Miro demeurait atterré sur le seuil, n'osant faire un pas, et la contemplant le regard presque égaré. — Mais viens donc! lui dit-elle les deux mains tendues vers lui.

A ce mot, il se précipita, prit ses mains et tomba à genoux devant elle éperdu. — Viergie! s'écria-t-il; puis, honteux de ce mouvement, il demeura tout déconcerté. Elle le regarda attendrie, et, l'attirant tout à coup, elle pressa sa tête sur son sein et le baisa sur le front. — Pauvre, pauvre Miro! dit-elle d'une voix entrecoupée.

Dans cet élan, dans ce baiser, il y avait une tendresse si chaste et si fraternelle que je compris l'indignité de ma jalousie, de mes soupçons. Tandis qu'elle le tenait ainsi embrassé, elle tourna les yeux vers moi, plongeant son regard dans le mien avec une expression de calme et de fierté étrange, comme si elle m'eût défié d'oser suspecter cette effusion de son cœur.

René, il y a dans les spontanéités de l'âme, dans ses transports inattendus, des éloquences que notre vaine raison ne saurait atteindre ni prévoir. A l'idée de cette entrevue, j'avais vaguement songé à une scène froide, embarrassée, pleine de troubles et de rougeurs pour elle. En la voyant si tendre et si hardie, ce fut moi qui me sentis confus. Elle devina sans doute ma pensée, un sourire

amer effleura ses lèvres. Jamais reproche plus navrant ne m'avait plus ému. Involontairement je détournai les yeux. Miro ne savait que lui dire, ni comment lui parler. Elle le fit asseoir près d'elle quand elle eut calmé son émotion.

— Mon bon Miro, reprit-elle en secouant la tête avec mélancolie, te voilà donc revenu?

— Oui, mademoiselle, balbutia-t-il naïvement. Et... je vous trouve en bonne santé?...

— Mademoiselle? répondit-elle étonnée. Pourquoi ne plus m'appeler Viergie, et pourquoi ne plus me dire *tu?*

— Je n'oserais, murmura-t-il en la regardant comme s'il avait peine à la reconnaître. Mon commandant m'a dit que vous me demandiez, ajouta-t-il.

— Je suis bien heureuse de te revoir. J'avais eu peur que tu ne m'eusses oubliée.

— Vous oublier? reprit-il tristement, je n'aurais pas pu, puisque je vous écrivais souvent.

— Tu m'écrivais! s'écria-t-elle; mais depuis deux ans je n'ai pas reçu de lettre de toi.

— Depuis deux ans? dit-il étonné à son tour. Je vous en envoyais une chaque fois dans les lettres de mon père...

— Jamais il ne me les a données.

— Ah! reprit-il d'un ton résigné, je comprends ses raisons! C'est mal à lui tout de même. Je lui en ferai reproche.

— Alors tu as dû m'accuser aussi?

— Oh! non, j'arrivais ici avec bien de la confiance! Ce n'est qu'en apprenant le changement de votre vie que j'ai tout compris.

— Est-ce qu'on t'a dit que j'allais me marier? demanda-t-elle d'un ton calme.

— Oui, on me l'a dit.

— Et qu'as-tu pensé? Oh! tu peux tout dire, ajouta-t-elle, comme il hésitait. Parle-moi avec franchise.

— Ah! ça m'a été une grande peine, répondit-il simplement; mais j'ai été bien obligé de me dire que ça ne pouvait plus être autrement, et qu'à cette heure vous êtes forcée d'obéir aux volontés de Mme la marquise.

— Et tu ne m'en as pas voulu?

— Vous en vouloir? dit-il, comme si ce mot n'eût eu aucun sens pour lui... Ça serait d'un mauvais cœur de regretter le bonheur qui vous arrive.

— Pauvre Miro! répéta-t-elle attendrie de cette résignation et en lui prenant la main.

— Il ne faut pas vous chagriner, reprit-il. Est-ce qu'il ne vaut pas mieux que le bonheur soit pour vous que pour moi?

— Tu n'as pas douté un instant, je l'espère, ajouta-t-elle, que du moins je resterais ton amie?

— Je n'y avais pas pensé, dit-il; mais à présent j'en suis sûr, et ça me fera du bien de savoir que vous vous souvenez de moi.

Il y avait tant de simplicité triste dans cette touchante explication, tant de naïve tendresse entre ces deux cœurs confians, que ni à l'un ni à l'autre il ne leur était venu à l'idée qu'ils pussent s'adresser des reproches ou douter de leur affection. — J'espère que vous compterez aussi sur mon amitié, Miro, lui dit ma tante. Votre père était dévoué au mien.

— C'est bien naturel, madame, nous avons tous cette habitude-là. Ça ne m'empêche pas de vous remercier du fond de mon cœur. Il suffisait déjà du bien que vous avez fait à... Mlle Viergie.

— Mais parle-moi donc comme autrefois! dit Viergie.

— Non, laissez-moi dire à ma manière, répondit-il en secouant la tête. Je ne pourrais plus... Maintenant je vois bien que vous étiez au-dessus de moi. Il n'y a qu'une chose qui me chagrinerait, c'est si vous, vous me parliez autrement.

— C'est donc vrai que vous allez vivre en Angleterre? reprit-il avec un soupir au bout d'un instant.

— En Angleterre? dit-elle.

— Dame, si vous vous mariez avec un Anglais.

A ce mot, Viergie jeta un regard vers moi. Je compris qu'elle avait cru que Miro savait tout, et qu'elle n'avait point prévu cette épreuve.

— Non, non, rassure-toi, ajouta-t-elle, on t'a trompé; il s'agissait non plus de ce mariage, mais d'un autre qui sans doute ne se fera pas.

— Viergie! m'écriai-je effrayé de ces paroles.

— Ne dois-je pas tout lui dire?

— Qu'est-ce donc? demanda Miro, étonné de ce trouble entre elle et moi.

— Celui que je devais épouser, Miro, reprit-elle avec calme, c'était M. Jean de Chazol.

— M. Jean?

Je vis sous son teint hâlé une rougeur vive lui monter au front, comme si ce coup l'eût d'abord surpris. Son regard embarrassé allait d'elle à moi et révélait un combat de son esprit. — M. Jean! répéta-t-il.

— Je comprends maintenant, ajouta-t-il un peu confus en s'adressant à moi, l'ennui que j'ai dû vous causer hier en vous disant des choses... Je ne savais pas vous offenser, mon commandant.

Ce dévouement sans bornes qui, dans la plus affreuse déception de sa vie, songeait encore à s'excuser de m'avoir confié sa peine

me toucha. — Tais-toi, Miro, lui dis-je vivement en lui prenant la main, tais-toi, et pardonne-moi de ne pas t'avoir tout dit à l'instant... Je voulais ménager ta peine.

Le propre de la passion, René, c'est d'obscurcir la raison, je le sais. Toi, qui juges froidement toutes ces agitations, tu me crois insensé sans doute... Que te dirais-je? En relisant ce récit, il me semble parfois ne plus me reconnaître, comme si la plupart de mes actions s'étaient accomplies dans le délire. Es-tu sage? suis-je fou? Je l'ignore. Cet amour, supérieur à ma volonté, me domine, m'entraîne, m'aveugle par instans. On dirait qu'un levain de stupide orgueil ou je ne sais quelle misérable défiance me pousse à détruire mon bonheur en blessant l'âme de Viergie, à l'offenser par mes craintes.

Quand Miro fut parti, ma tante nous laissa seuls, elle et moi. J'étais si troublé par le tumulte de mes sentimens que je demeurai muet devant elle. — Vous savez tout à cette heure, Jean, me dit-elle, le regard encore humide, sur cette trahison dont vous m'accusiez...

— Viergie, m'écriai-je ému, je ne trouve qu'un mot : pardon!

— Oh! je vous ai déjà pardonné, dit-elle en secouant la tête avec tristesse, car, je l'ai compris, j'ai eu tort aussi de ne point vous confier cet innocent mystère de ma vie; mais je ne croyais pas, je vous le jure, que j'eusse à vous en rendre compte. J'avais aimé Miro comme un ami qui m'avait protégée. D'après les paroles du vieux Mathurin, et ne recevant plus de lettres, j'avais pensé qu'il avait changé d'avis, voilà tout. Je ne l'accusais même pas. Quel reproche eussé-je pu lui faire?... A quoi bon trahir un secret qui était resté entre lui, son père et moi, et dont la révélation eût peut-être été pour lui une cause d'ennui, s'il eût épousé une autre fille? Je n'en avais jamais rien dit à personne, parce que l'on se fût moqué de moi. Deux années avaient passé sur cette déception quand je vous rencontrai.

— Ah! ne me dites rien de plus, m'écriai-je, je suis un insensé. Je n'ai qu'une excuse, c'est que je vous aime, Viergie, que je veux toutes vos pensées, toute votre âme. Si vous saviez ce que j'ai souffert en doutant de vous!

— Vous n'aurez épargné aucune blessure à mon orgueil, Jean, dit-elle avec une froide amertume, et l'estime aura été si lente à vous venir que je me demande ce que vous pouvez aimer en moi. Vous n'avez point songé que ces doutes, trop souvent renaissans, me rappellent d'une façon cruelle que vous m'élevez jusqu'à vous.

En rentrant le soir à Chazol, comme la veille, je trouvai Miro qui m'attendait. — Excusez-moi, mon commandant, me dit-il, si je vous dérange encore; mais j'ai besoin de vous demander un conseil.

— Parle, répondis-je. Ne sais-tu pas que tu ne me déranges jamais?...

Malgré l'égoïsme de la passion, j'éprouvais, je l'avoue, une indicible gêne avec ce pauvre garçon, si noblement résigné à la fatalité qui le frappait. Je sentais qu'une franche explication était nécessaire.

— Voilà, mon commandant, reprit-il. Vous pensez bien que les bonnes paroles que j'ai entendues aujourd'hui ont beaucoup changé mes idées d'hier. En voyant ce que Mlle Viergie est devenue et comme elle m'a reçu, j'ai bien été forcé de comprendre, mieux que par tous mes raisonnemens, que je lui ferais offense en songeant encore à ma folie. Ça ne pouvait s'excuser qu'au temps où elle avait besoin d'être défendue... Pourtant je suis tourmenté parce que je vois bien que je vous ai fait du chagrin sans le vouloir.

— Tais-toi, lui dis-je vivement, et ne regrette rien. Je n'ai de chagrin qu'à cause de toi.

— C'est comme ça, si vous le voulez!... Vous dites mieux que moi ce que je pense; mais, que ce soit d'une façon ou d'une autre, on n'y peut rien. Malgré ma tristesse, je sens bien que je serais un gueux, si j'osais regretter le bonheur qui lui arrive... et à vous aussi... D'un autre côté, il ne faut pas que je vous sois une gêne... Tout cela veut dire qu'il est nécessaire que vous me permettiez d'aller passer quelque temps à Toulon.

— Tu veux me quitter, dis-je ému, et devinant ce qu'il y avait de délicatesse dans sa résolution.

— C'est pour moi que je vous demande cela, reprit-il en détournant la tête. Bien sûr je me suis fait une raison; mais... j'ai besoin de changer d'air enfin!

Il eût été cruel de le détourner de ce projet, qui, je l'avoue, répondait à mon secret désir. Nous étions dans une situation impossible et dont nous devions sortir à tout prix. Il fut convenu qu'il partirait.

— Faudra-t-il aller dire adieu à... Mlle Viergie? me demanda-t-il.

— Elle t'en voudrait sans doute, si tu n'y allais pas.

Le lendemain à mon lever, j'appris que Miro était déjà sorti. Une heure après, je le vis arriver.

— Je viens prendre vos commissions, me dit-il.

— Tu pars aujourd'hui?

— Oui, mon commandant, à moins pourtant que vous n'y mettiez contre-ordre.

— Non, suis ta volonté, dis-je, comprenant que son séjour à Chazol devait être pour lui une souffrance.

— Eh bien! mon sac est prêt; si vous le permettez, je m'en vais vous dire adieu... Mes autres adieux sont faits...

Je voyais ou je croyais voir qu'il avait quelque chose à me confier et qu'il hésitait, je le questionnai. Au moment de partir, il se décida.

— Tenez, mon commandant, il n'y a plus à lanterner... Vous allez me dire franchement la chose. Voilà les deux lettres que j'ai reçues autrefois de Mlle Viergie... Je les avais emportées ce matin pour les lui rendre, je n'en ai pas eu le courage... Pourtant il me semble que je n'ai pas le droit de les garder, si elle en a du regret... Est-ce que je ferais mal de vous les laisser à vous pour que vous les lui portiez ?...

— Non, répliquai-je, tu ne peux pas faire mal, puisque ton devoir est de les lui rendre.

— Eh bien! les voici, me dit-il en me donnant deux lettres jaunies et usées, dont les plis presque coupés révélaient combien de fois elles avaient été lues. J'avançai la main, puis je m'arrêtai.

— Tu ne peux pas les envoyer ainsi, repris-je; il faut que tu les mettes sous enveloppe cachetée.

Une heure plus tard, après avoir conduit le pauvre garçon jusqu'à Séverol, j'arrivais à la Mornière.

— Miro est parti? me demanda Viergie au premier mot.

— Oui, répondis-je, son père l'accompagne à Aix. Voilà ce qu'il m'a chargé de vous remettre, et je lui présentai l'enveloppe contenant ses deux lettres.

— Qu'est-ce donc? reprit-elle.

— Vos lettres, répondis-je un peu troublé encore malgré moi.

Elle les prit, brisa le cachet, et, me les tendant ouvertes : — Lisez, me dit-elle.

Je voulus protester.

— Vous n'avez pas le droit de me refuser cette dernière justification, ajouta-t-elle d'un ton fier. Lisez!

J'obéis. La première de ces lettres était écrite sur une page déchirée d'un livre imprimé. Je lus. Cela commençait par ces mots : « mon cher promis! » le cœur me battit; mais je fus bientôt rassuré aux premières lignes. C'étaient bien les lettres d'une enfant de quinze ans, où se trahissaient les naïvetés d'une âme ignorante. Le ton en était plein de soumission et d'effusion de reconnaissance. Elle racontait les vulgaires détails de sa vie, les nouvelles du village... Je compris que Viergie n'avait jamais aimé que moi.

XXI.

Il n'est pas de ciel sans nuage, dit un vieux dicton, faux de tout point... en physique. J'imagine que cet axiome a été inventé comme une consolation banale de nos misères humaines, le bonheur complet se rencontrant si peu dans ce monde. A coup sûr tu compren-

dras malaisément ces agitations, ces orages, à chaque instant soulevés par moi, aussitôt apaisés par un mot de Viergie. Est-ce ma façon d'aimer, ou faut-il accuser les circonstances bizarres de ma situation? Tant il y a que je me sens devenu si peu pareil à moi-même que je m'étonne parfois de toutes ces péripéties. Te dire que je ne m'aperçois pas de l'étrange chemin parcouru serait manque de franchise. Qu'importe? Je mets mon orgueil à jouer ce rôle chevaleresque, si c'en est un de prendre pour femme une fille que j'aime, eût-elle couru pieds nus par les chemins!

Les jours qui suivirent le départ de Miro restèrent pourtant encore voilés de tristesse. J'avais à me faire pardonner. Viergie, trop douloureusement blessée dans son amour pour oublier au lendemain de l'offense, hésitait à me dire le mot de réconciliation suprême. Je ne retrouvais plus en elle cet abandon qui me charmait. J'abondais en protestations de tendresse, je la voyais craintive encore et combattue.

— L'avenir m'effraie, me disait-elle, autant que le passé.

Cependant nous étions déjà si bien liés qu'il n'était plus possible de revenir sur nos pas. Je l'implorai.

— Jean, me dit-elle enfin, rappelez-vous que c'est vous qui l'aurez voulu!

Elle prononça ces mots d'un ton si singulier que l'on eût dit l'accent d'une menace; mais j'étais trop sûr de dissiper ce nuage pour m'inquiéter à ce dernier reproche de son orgueil froissé. Ce caractère bizarre, maître de ma volonté, me subjuguait au point de me faire aimer jusqu'à ses tyrannies. Notre mariage fut fixé à trois semaines, c'est-à-dire dans le délai des formalités légales et religieuses. Cependant une lettre de mon oncle faillit déranger nos projets en nous annonçant qu'il ne pouvait venir comme il l'avait promis. Il m'était difficile de ne point lui offrir d'attendre; mais un ordre du ministre coupa court à toute hésitation en l'envoyant à Brest. Il s'excusa près de ma tante, et en m'envoyant ses regrets me conseilla de me marier sans lui.

Le bonheur ne se raconte pas. Que te dirais-je de ces mille félicités à travers le chemin fleuri des amoureux? Un incident pourtant me troubla. Un matin, j'étais parti de Chazol plus tôt que de coutume, lorsqu'au détour d'un sentier j'aperçus tout à coup à cinquante pas devant moi le Marulas. J'étais si loin de penser à ce coquin, et sa vue m'était si odieuse, que j'allais l'éviter en entrant dans le taillis; mais je remarquai qu'en me voyant il avait fait un mouvement pour se cacher. Je ne sais pourquoi j'eus le soupçon qu'il cherchait Viergie. Je l'appelai. Se voyant découvert, il avança à l'ordre. — Vous enfreignez nos conventions, lui dis-je, en restant à Séverol.

— Que monsieur le comte me pardonne, répondit-il; mais c'est précisément pour les remplir que j'ai retardé de quelques jours mon départ. Ne devant plus revenir ici, j'ai résolu de vendre ma maison; maître Langlade pourrait vous dire que je suis en marché.

Il y avait là une explication plausible, pourtant tout cela était dit avec un certain embarras qui contrastait avec l'aplomb ordinaire de cet homme; je devinai qu'il se voyait surpris dans quelque démarche qu'il avait intérêt à cacher. Tout en parlant, il semblait surveiller la route. Au bout d'un instant, tandis qu'il accumulait les excuses, à travers le taillis, par une éclaircie d'arbres, j'aperçus Viergie tournant l'angle des roches. Je compris qu'il la quittait.

— Je suis venu ce matin dire un bonjour à l'enfant, reprit-il vivement en se voyant découvert.

— C'est bien, dis-je, assez d'explications! — Et, laissant Marulas, je hâtai le pas pour rejoindre Viergie, attristé par l'idée que sans doute elle venait encore de subir le dégoût de quelque scène de cupidité de la part de ce drôle.

— Quoi! c'est vous, dit-elle un peu surprise lorsque je l'atteignis. Par quel bon hasard si tôt?... — Et elle me tendit la main en souriant.

— J'avais le pressentiment que je vous verrais, répondis-je, et que je vous serais peut-être utile pour vous garder de mauvaises rencontres.

— Oh! les mauvaises rencontres, reprit-elle en riant, on les craint peu entre Chazol et la Mornière.

— Pourtant il y en avait une à éviter.

— Bah! laquelle?

— Celle de Marulas!

— Vous l'avez vu?... Il est ici?

— Ne le quittez-vous pas? ajoutai-je surpris.

— Non, dit-elle, je ne l'ai pas rencontré.

— Mais il vient de me dire qu'il vous a parlé!

Elle devint toute rouge en entendant ces mots. J'eus pitié de sa confusion.

— Pauvre Viergie, ajoutai-je, il vient encore vous tourmenter, et vous n'osiez me l'avouer.

Toute décontenancée, elle jeta vers moi un regard éperdu.

— C'est vrai, balbutia-t-elle, j'avais peur de vous inquiéter.

— Eh quoi! repris-je avec l'accent d'un tendre reproche, ne devons-nous pas partager les mêmes chagrins?... Patience, encore quelques jours, et j'aurai mon tour avec lui.

. . . . . .

. . . . . .

XXII.

Voilà bien des jours passés, ami, depuis que j'ai quitté la plume, et Dieu sait maintenant quand je la reprendrai. Mon roman est fini. Ceci est ma dernière lettre de garçon, notre contrat est signé, dans deux jours je me marie. Ne demande pas que j'essaie de te dire l'enchantement où je vis. Dans la plénitude de sensations que j'éprouve, il me semble que j'ai deux cœurs, deux âmes... Et je les ai vraiment, René. Les amours idéales inventées par les poètes ne sont que de froides élégies comparées à la réalité de la passion vivante. Non, tu ne peux me comprendre, je te le jure, tu n'as pas vu Viergie!... Il te faudrait vivre dans cette atmosphère de flammes, te sentir pénétré par cette grâce enivrante et étrange qu'elle exhale autour d'elle... Je ne la connaissais pas, moi, son fiancé... Depuis le jour où, notre bonheur assuré, elle ose me livrer les trésors cachés de son âme, il me semble que je vais devenir fou. Sa beauté même, transfigurée par l'abandon de l'amour, m'éblouit par instans à ne pouvoir supporter la brûlante langueur de son regard, la molle tendresse de son sourire. C'est à croire que cette femme de bohême qui lui a servi de mère lui a laissé l'un de ces philtres magiques que se transmettent, dit-on, les vieilles races exilées. Elle met parfois même je ne sais quelle cruauté féline ou quelle malice de démon à provoquer en moi par de subites tristesses de ces douces alarmes qui resserrent les liens. Elle me trouble, m'enchante et m'inquiète tour à tour. Tu sais déjà les folies que j'ai faites à Chazol. Tout y est neuf, frais et charmant comme nos amours. Jamais nid ne fut mieux préparé pour deux jeunes mariés, et ma jolie future comtesse l'a déjà plusieurs fois visité avec ma tante; elle en est toute ravie. C'est à croire que j'avais pressenti notre heureuse destinée. Le trousseau est arrivé, les toilettes aussi, ma maison en est tout animée; je me promène au milieu de tous ces chers objets qui attendent sa venue, et je sens mon cœur se fondre de joie à la pensée que dans deux jours tout cela vivra de notre vie. On dirait un rayon de jeunesse qui entre tout à coup dans ma demeure.

Mon oncle lui a écrit une lettre charmante afin de s'excuser de ne pas venir lui donner la main pour la conduire à l'autel, et à part quelques fins aperçus sur les félicités du mariage où j'ai seul deviné l'ironie, il s'est montré parfait en tout point.

Un collier de perles accompagnait ce billet. Quant à la cérémonie, je puis te la décrire d'avance. A dix heures, d'Amblay et de Mauron, mes témoins, seront à la Mornière avec Langlade et le

curé de Chazol, les témoins de Viergie... Après les consécrations de l'état civil et de l'église, déjeuner... Je n'ai pas besoin de te dire l'émotion du pays. A trois heures, nous laissons d'Amblay et les autres, et nous nous échappons, Viergie et moi. J'ai fait venir en grand mystère de Paris une jolie victoria de Binder, qui aura pour attelage deux poneys des Shettland que Chanteretz m'a choisis. Ils viennent des écuries du prince de Galles... Je ne te dis que ça!... C'est une surprise que je ménage à ma femme, elle rêve de conduire elle-même. Tu me vois m'asseyant près d'elle et lui remettant les rênes... Hum! ami, quelle entrée en ménage! Enfin, fouette pour Chazol.

J'oubliais de te dire que ma tante part le jour même avec Geneviève pour Paris, ce qui va nous faire une solitude de quelques semaines... Je n'ai pas peur!

. . . . . .

. . . . . .

XXIII.

René, imagine quelque épouvantable désastre... Ou plutôt, non, imagine-toi Jean de Chazol tombé dans un piége stupide,... se débattant dans une de ces catastrophes dont on ne se relève que par quelque vengeance ou quelque crime effrayant. René, j'ose à peine te confier ce secret que nul ne saura jamais. Depuis un mois, dix fois j'ai voulu t'écrire, la plume est tombée de ma main. En ce moment encore, une rage aveugle obscurcit ma pensée, les souvenirs se pressent dans mon cerveau... Il me faut un courage surhumain pour te raconter ces quelques jours de ma vie. Tu apprendras sans doute cet événement imprévu qui demain sera peut-être un scandale... A toi seul je puis et je dois tout dire, mon honneur est le tien. Tu as tout su de ce qui a précédé mon mariage. Je t'ai raconté ces derniers jours de mes fiançailles, et mes ivresses, et mes espérances, et ma foi en l'avenir. Je n'avais plus qu'une pensée : Viergie. Sous le charme de cette fascination étrange qui exaspérait mes sens et me ravissait jusqu'à ma raison, je ne voyais et ne respirais plus que par elle. Un mot de ses lèvres, et j'eusse sacrifié jusqu'à ton amitié...

Le jour de notre mariage arriva. Tu sais déjà que nous avions résolu d'en faire entre nous presque un charmant mystère auquel nous n'avions convié que nos témoins. A dix heures, j'étais à la Mornière, d'Amblay et Mauron y entraient en même temps que moi. Quelques instans après, Viergie parut dans sa toilette de mariée, couronnée de fleurs, enveloppée de son long voile... Le rayonne-

ment de grâce et de beauté qu'elle jetait autour d'elle fut si vif que d'Amblay ne put retenir un geste de surprise en la revoyant pour la première fois depuis le temps où il la rencontrait par les chemins paissant ses chèvres, et ce fut presque avec timidité qu'il lui tendit la main.

— Je comprends tout! me dit-il à mi-voix pendant que Viergie présentait son front à ma tante. Pardonnez-moi, mon cher, j'ai cru que vous faisiez une folie. Je vois maintenant que, si j'avais votre âge, j'envierais votre sort.

Je l'entendis à peine, Viergie venait à moi.

— Me trouvez-vous bien, Jean? me dit-elle.

Les voitures étaient attelées, nous partîmes pour Séverol. Tu sais ce qu'est un mariage; mais ce que tu ne sais pas, c'est l'émotion sévère et profonde qui saisit le cœur quand, agenouillé devant l'autel au côté d'une pure jeune fille, on entend ce chaste et solennel aveu d'une âme qui se donne et se lie pour toujours à la vôtre... René, nous sommes de ceux qui croient en un Dieu; mais nous n'avons pas échappé à ces atteintes du scepticisme qui ébranlent la foi dans le dogme... Eh bien! je te le jure, lorsqu'en passant à son doigt l'anneau bénit j'ai rencontré son regard ému, j'ai retrouvé mes croyances naïves... Il faut te raconter ces impressions pour que tu comprennes mon désastre. Il est des sensations qu'on ne retrouve jamais... En quittant l'église son bras appuyé sur le mien, à cette pensée qu'elle m'appartenait, que nos deux existences étaient liées sans retour, il me sembla que de cette heure seulement dataient ma force et l'énergie de ma pensée, comme si jusqu'alors je n'eusse jamais eu la notion sévère et vraie de la destinée humaine... Je croyais lire sur son front le trouble de son âme attendrie... Nous revînmes à la Mornière. Encore quelques heures de contrainte, et nous étions pour toujours l'un à l'autre. L'éclat de notre bonheur faisait autour de nous comme une atmosphère de joie. Il y avait dans ce mariage je ne sais quel charme romanesque qui pénétrait tous les cœurs... D'Amblay ne tarissait point d'éloges sur Viergie... Une ombre pourtant planait sur notre allégresse, la pauvre Geneviève était plus souffrante ce jour-là, ma tante était inquiète du voyage projeté. Pourtant le médecin l'avait rassurée en l'engageant à ne point remettre leur départ.

Enfin l'heure arriva. Comme nous l'avions combiné, ma tante sortit avec Geneviève et Viergie. Après quelques instans de causerie, je laissai nos amis à table et j'allai rejoindre *ma femme*. Nos adieux furent émus et je les abrégeai; Viergie avait ôté sa couronne et son voile. Elle jeta une large mante par-dessus sa robe de mariée, mit un grand chapeau de paille sur ses cheveux, et nous nous échap-

pâmes à travers les charmilles pour gagner notre voiture, qui nous attendait à la porte du parc. Nous y arrivâmes oppressés par la course, car nous avions couru comme deux enfans, comme si nous eussions eu peur d'être rappelés. Depuis le matin, nous avions à peine pu nous dire un mot.

— Enfin, ma Viergie, lui dis-je, vous voilà ma femme!

Nous mettions le pied sur la route... Elle allait me répondre quand un homme se trouva devant nous... C'était Marulas!

Au geste que je ne pus contenir, il fit un saut en arrière.

— Monsieur le comte ne me permettra-t-il pas d'offrir mes vœux à la comtesse de Chazol? dit-il en montrant un bouquet qu'il tenait.

Viergie devint toute pâle. Je fis un pas vers ce vieux drôle, mais elle m'arrêta, puis, marchant à lui avec un calme étrange, elle tendit la main et prit le bouquet.

— Songez, madame la comtesse, à ce que ces fleurs vous disent! reprit-il avec son mauvais sourire.

— Je le sais, répondit-elle.

Il me sembla qu'ils échangeaient un regard, et il s'éloigna très vite. Tout cela s'était passé en une seconde.

— Qu'est-ce donc? demandai-je à Viergie.

— Je vous le dirai, me répondit-elle avec un singulier accent où je crus deviner un effroi caché; en même temps elle me montrait nos gens.

Ce n'était là qu'un incident puéril. J'étais trop sûr que ce trait d'impudence serait le dernier de la part de Marulas pour m'en préoccuper.

— Enfant, rassurez-vous, lui dis-je doucement... Ne suis-je pas là maintenant?...

Et, la prenant par la main, je la fis monter en voiture; nous partîmes. Une fois les chevaux lancés : — Je suis si troublé de vous voir ainsi effrayée, repris-je gaîment, que j'allais oublier de vous faire mon cadeau.

— Comment? dit-elle en prenant machinalement les guides que je lui tendais.

— Vous aviez envie d'un de ces petits équipages que puissent conduire vos délicates mains... Le voici, je vous l'offre... avec ce qui est dedans, ajoutai-je à mi-voix en riant.

Elle ne me remercia que d'un signe de tête, la présence des deux valets de pied assis derrière nous nous imposait encore une réserve d'autant plus affectée que nos cœurs étaient plus émus. Pourtant, dans les propos rares et indifférens que nous échangions, je croyais si bien comprendre le trouble qui l'agitait que chaque parole me semblait une tendresse...

Nous arrivâmes au château. Une réception organisée par M. Giraud, mon intendant, secondé par Toby, nous attendait. Le ban et l'arrière-ban de tous les serviteurs et tenanciers de Chazol avaient été conviés, selon le vieil usage, à un festin sur la pelouse. Les vivat nous accueillirent, le perron était jonché de fleurs et orné de guirlandes de feuillage. J'entraînai Viergie par la main et nous passâmes. Comme nous arrivions à son appartement, où sa femme de chambre l'attendait : — Vous voici chez vous, ma jolie comtesse, m'écriai-je en lui baisant la main.

— Me permettez-vous de changer de toilette? dit-elle.

Enfin nous étions mariés, libres, heureux, loin des regards qui depuis le matin pesaient sur nous et glaçaient nos épanchemens Notre douce et intime existence à deux allait commencer. Quel bonheur! quel espoir! quel avenir! Mon cœur était plein à se briser. Je l'attendais dans son petit salon, où j'avais placé le portrait de ma mère, qu'on avait entouré de fleurs comme pour faire souhaiter la bienvenue à Viergie par cet autre bon ange de ma destinée. Un frôlement à la porte me fit tressaillir, puis aussitôt j'entendis sa voix. — Puis-je entrer? dit-elle.

Je m'élançai à sa rencontre, à mi-chemin je m'arrêtai surpris en la voyant paraître vêtue d'une robe de deuil rigide et sombre qu'elle avait portée au lendemain de la mort de la Mariasse. Elle entra froide et pâle; c'était à ne plus la reconnaître. — Mon Dieu! qu'est-il donc arrivé? lui dis-je, essayant de croire à quelque enfantillage que je ne pouvais comprendre.

— Rien... De quoi vous étonnez-vous donc, Jean? répondit-elle. Ne suis-je pas en deuil de ma mère?

Elle prononça ces mots d'un ton si glacial et qui contrastait si étrangement avec mon effusion, que je m'imaginai qu'il venait d'arriver quelque accident affreux qu'elle voulait me cacher.

— Ma chère femme, m'écriai-je, parlez vite, vous me faites mourir de peur. Pourquoi ce deuil en ce jour si plein de joie? Pourquoi cet air de tristesse quand notre bonheur commence?

Je pris sa main, et, l'attirant à moi, je l'enveloppai de mes bras avec tendresse pour la protéger contre tout chagrin; mais sa main était froide et tremblante, son corps souple se raidit sous mon embrassement. Comme par un mouvement instinctif de révolte, elle se dégagea. — Laissez-moi, laissez-moi!... s'écria-t-elle, vous me faites peur!

Ma première pensée fut une pensée d'épouvante. Je crus qu'elle était devenue subitement folle; puis, apercevant à son corsage le bouquet de pensées que lui avait donné Marulas, l'idée extravagante me vint qu'il contenait un poison. Je le lui arrachai. Elle voulut le

défendre. — Viergie, chère Viergie, dis-je presque éperdu, jetez ces fleurs, elles vous tuent!...

— Ces fleurs viennent d'être cueillies sur la tombe de ma mère, répondit-elle, n'y touchez pas.

Cette scène était sinistre à l'heure où nous étions. A l'attitude de Viergie, à ses regards, à l'altération de tous ses traits, au frémissement de sa voix enfin, je voyais qu'il se livrait dans son âme une lutte effrayante, qu'elle était en proie à quelque surexcitation vertigineuse dont je ne pouvais soupçonner la cause. Je la contemplais atterré. Elle devina ma pensée. — Oh! j'ai toute ma raison, mon cher Jean, dit-elle avec un singulier accent d'ironie; rassurez-vous, sur cette crainte du moins.

A ce mot, je commençai à comprendre qu'un terrible malheur planait sur nous. — Je vous le jure, lui dis-je, Viergie, vous me torturez!... Que s'est-il passé? Parlez!... Il y a entre nous quelque malentendu...

— Je conçois votre surprise, reprit-elle. En effet, vous ne pouviez vous attendre à ce dénoûment que vous réservait la Providence...

— La Providence!

— Oui, ajouta-t-elle avec une animation fébrile, c'est elle qui me guide, et qui m'a choisie pour accomplir son œuvre.

— Mais c'est du délire, malheureuse enfant! Vous ne songez pas à ce que vos paroles ont de cruel... Calmez-vous. Cette pâleur, ce trouble, et jusqu'à votre voix tremblante, tout atteste que vous obéissez à quelque odieuse suggestion. Viergie, de cet instant commence toute notre vie. Voyons, vous êtes ma femme, aucun malheur ne peut plus vous atteindre, l'oubliez-vous?

Elle détournait les yeux, muette, émue, chancelante. Tout à coup elle sembla se raidir contre elle-même. — Non, il le faut! dit-elle; puis avec un effort de résolution implacable: — Jean, reprit-elle, n'attendez rien de ma faiblesse. Je l'ai prévue, et je me suis mise en garde même contre ma lâcheté. Et, parlant ainsi, elle me présenta un papier qu'elle tira de son sein. — Lisez cette lettre, ajouta-t-elle, et quand vous l'aurez lue, vous comprendrez tout.

Je tendis la main machinalement et pris le papier. Elle se dirigea vers la porte. Je la regardais consterné, je sentais qu'il allait se passer quelque chose d'irréparable entre nous. Comme elle touchait le seuil : — Viergie, m'écriai-je, au nom de notre avenir, reprenez cette lettre! Il est impossible que tout cela vienne de vous. On a violenté votre raison, votre cœur, pour vous faire commettre une action insensée... Reprenez cette lettre!

A ces mots, elle se retourna vers moi hésitante, combattue, la douleur dans les yeux. Je lui tendis les bras; mais, comme si

quelque terreur l'eût assaillie soudain : — Non, dit-elle avec un geste de décision, lisez! — Et elle sortit.

On dit que lorsqu'un homme se noie il a, dans une seconde d'agonie, tout un monde de pensées où toute sa vie est contenue; tout ce qu'il perd, mère, femme, enfans, se présente à son esprit. Au seuil du néant, il revoit le passé avec ses joies et ses misères, l'avenir se déroule à ses yeux... Demeuré seul, tandis que je déchirais d'une main tremblante l'enveloppe qui contenait le mystère étrange qui allait engloutir mon bonheur, je ressentis cette impression navrante du naufragé. En une minute surgirent tout à coup les événemens pressés qui m'avaient amené à ce mariage. Comme dans un éclair d'orage je revis les derniers jours... Je songeai aux rencontres de Marulas, à des entrevues cachées que j'avais soupçonnées entre Viergie et lui, à ce bouquet qu'il venait de lui apporter, au regard que j'avais surpris entre eux. Je ne doutai plus que ce misérable ne fût l'auteur de notre ruine. René, voici ce que je lus... La lettre était datée de la veille.

« La Mornière, mardi.

« Jean, je serai demain comtesse de Chazol. Demain je verrai s'ouvrir devant moi les portes de votre château. Honneur, orgueil, richesse, amour, vous aurez tout mis à mes pieds. Je pourrai jouir de tous les biens, de toutes les joies qu'il ne m'avait jamais été permis d'espérer en ce monde... Mon avenir ne dépendra plus que de ma volonté... Vous le voyez, c'est avec réflexion que j'agis à l'heure où je suis libre encore de me résoudre et de renoncer à la terrible résolution que je prends. J'ai sondé ma raison et mon cœur, je sais ce qui m'inspire, je sais où je vais. Eh bien! à cette heure, dans le calme de ma pensée, sans colère et consciente de l'action que je commets, à la veille d'être votre femme et de lier pour toujours votre vie à la mienne, je jure que jamais je ne vous appartiendrai!... Ne me croyez pas insensée,... quelques mots vous diront tout... Jean, depuis huit jours, je vous ai trompé; depuis huit jours, je sais que je ne suis pas la fille de Mme de Sénozan. Je suis la fille de la Mariasse, la malheureuse tant méprisée, tant torturée par tous les vôtres, que votre père a fait chasser sans pitié, alors qu'elle me portait dans ses bras, la séparant de tout ce qu'elle aimait au monde. Depuis huit jours enfin, je sais que cette déclaration de ma mère mourante n'était qu'un stratagème, une représaille longuement préparée pour vous atteindre tous au cœur et me faire rentrer dans une partie des droits que le marquis de Sénozan, mon père, m'eût laissés, si l'on n'eût violenté ses sentimens et son amour en le forçant d'abandonner ma mère. Par votre père,

ma mère a été abreuvée de douleurs et de misères. Elle m'a laissé un legs de vengeance, et je l'accomplis. Vous voyez que je ne puis être à vous... L'amour serait un sacrilége entre nous... Je suis l'instrument d'une fatalité, rien de plus.

« Vous ne croiriez pas à ma résolution, si je ne me montrais sincère et vraie, car je vous ai aimé, et vous pourriez compter sur ma faiblesse. Il faut que vous sachiez lire jusqu'au fond de mon âme. J'ai tremblé, je l'avoue, devant la terrible action que je vais commettre; mais j'ai médité, j'ai compris mes combats ou plutôt mes révoltes contre des affections mensongères que ne pouvaient admettre mes instincts de race et mes aversions natives. Vous m'avez dit une fois que je tenais de l'ange autant que du démon, il n'a dépendu que de vous de me gagner au ciel. Jean, je vous ai aimé à me donner en aveugle, à renier pour vous mes haines et mes tendresses. Une nuit, je suis venue à vous, brisée, le cœur plein de détresses, et vous n'avez pas compris que de cet abaissement je ne pouvais me relever que par votre amour, et vous m'avez rebutée, dédaignée, sans même voir la blessure que vous faisiez à ce fanatisme de dévouement qui s'abandonnait à vous comme à son sauveur, à son idole. Ce que je vous dis est étrange peut-être, mais il est des chutes d'orgueil qui ne se sauvent que par l'héroïsme dans la faute. Peut-être reste-t-il en moi trop de sang de bohémienne; je n'avais point été élevée d'ailleurs à connaître les pudeurs d'hermine de vos filles heureuses, choyées par une mère sans reproches. A cette heure où l'on me jetait dans vos bras, j'eusse été fière d'être votre esclave; je vous aimais à ne plus ressentir qu'une honte, la honte d'être méprisée... C'était la plus cruelle, et vous me l'avez infligée. Vous n'avez pas voulu de moi! Jean, vous ne savez pas ce que peut une goutte de fiel tombant dans cette coupe de misères dont j'étais abreuvée... Les amertumes trop longtemps amassées ont débordé tout à coup. Par vous, j'ai compris que j'étais destinée à vivre en paria, qu'il me fallait être ennemie de cette caste des heureux, où celui que j'adorais ne me faisait même pas l'aumône de l'amour... J'ai bien souffert, Jean, je vous ai maudit, et pourtant à ma haine se mêlait le regret... Un mot m'eût ramenée à vous lorsque, étouffant le cri de mon cœur, j'essayais en vain d'aimer cette famille et cette mère aux bras de qui l'on m'avait jetée... Je me sentais si abandonnée, si étrangère au milieu de ces tendresses hésitantes, au fond desquelles on ne savait même pas voiler le doute! Dans un besoin d'expansion sauvage avivé par la contrainte de cette vie nouvelle, je m'échappais la nuit pour exhaler ma plainte au ciel, aux arbres, à cette nature qui seule m'était amie, qui m'avait vue souffrir mes douleurs d'enfant, qui m'a-

vait vue pleurer mes larmes de jeune fille, qui savait les déchiremens de mon amour enfin... Dans mes rêves incohérens, je vous appelais en cette détresse d'âme où j'étais plongée... Je voulais encore vous pardonner. Je ne sais quelle voix secrète me disait que vous m'aimiez; puis, quand j'étais près de vous, je sentais mon cœur se glacer, car je devinais le mépris et la peur dans ce que vous ressentiez pour moi. Je vous voyais confiant près de Geneviève... Alors la jalousie m'égarait. Je me demandais en vain quel était mon crime à vos yeux... Je perdais jusqu'à la confiance en ma jeunesse, je me croyais avilie, déchue, puisque vous ne m'aimiez pas, et les mauvais instincts mal étouffés en moi se réveillaient âpres et menaçans. Une nuit, je me levai pour aller mettre le feu à la chambre de ma sœur... Ah! j'ai subi de cruels combats jusqu'à l'instant où je vous ai vu souffrir par Clarence, Clarence qui me rendit enfin l'estime de moi-même. Je voulus alors vous atteindre au cœur en me donnant à lui... Et pourtant je n'ai point su résister devant votre douleur... Mon âme était à vous, vous osiez m'aimer enfin!... J'étais sans courage contre le bonheur, je m'abandonnai à ce rêve radieux, chérissant jusqu'à mes douleurs passées, heureuse de vous immoler jusqu'à mon orgueil... Vous m'aimiez!... Après ce que j'avais souffert, j'allais être votre femme, moi, que vous aviez rencontrée pieds nus, en haillons. Ah! si vous saviez ce que j'avais alors dans le cœur! J'aurais baisé la trace de vos pas! Quel avenir! Je vivais en plein ciel... Imprudente que j'étais, il me restait à subir une dernière injure, et vous ne me l'avez point épargnée en me laissant voir au retour de Miro votre manque de foi même en ma plus vulgaire loyauté. C'était trop, Jean! De ce jour, je compris que je n'étais toujours pour vous que la fille ramassée sur les chemins, une sorte de créature bizarre dont la beauté avait pu triompher de votre fierté et de votre raison, mais qui n'avait point encore votre estime. Supporter cette dernière marque de mépris était au-dessus de mes forces. De ce jour, je jurai de me venger... Je jurai que je vous verrais suppliant à mes pieds, après avoir enchaîné votre vie à la mienne, et que je vous rendrais vos dédains. Eussé-je tenu mon serment? Je l'ignore... Votre douleur eût pu me rendre lâche. A cette heure, je songe aux tortures infligées à ma mère, elle m'a légué sa vengeance, plus sacrée que la mienne... Jean, je suis votre femme, votre nom est devenu le mien; je ne vous appartiendrai jamais. »

MARIO UCHARD.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XV.

LE PAPE A SAVONE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Ainsi que nous l'avons raconté dans notre précédente étude, les difficultés touchant le spirituel ne surgirent de l'autre côté des Alpes avec le clergé italien qu'après la prise de Rome et par suite de l'enlèvement du pape (1). A peine engagée, la lutte avait été poussée par l'empereur à de telles extrémités, qu'au bout d'une année seulement il lui avait fallu destituer la majeure partie des évêques italiens, les faire conduire en France par ses gendarmes, confisquer leurs biens, et déporter en Corse un nombre considérable de chanoines et de curés dont la présence lui avait paru redoutable pour sa domination. Quoique devant aboutir aux mêmes violences finales, les choses se passèrent un peu différemment en France. A vrai dire, la main mise sur la personne du souverain pontife et sa séquestra-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

tion à Savone ne firent naître dans le domaine religieux aucune question nouvelle. La querelle relative à la nomination aux évêchés vacans était déjà pendante entre les deux gouvernemens avant que le drapeau aux trois couleurs n'eût remplacé au château Saint-Ange les enseignes pontificales; la violente dépossession du saint-père et sa dure captivité n'eurent pour effet que de l'aggraver considérablement et de lui donner un caractère et une portée qui étaient loin d'être favorables à la cause du chef de l'empire.

Aussi longtemps que Pie VII était demeuré de sa personne à Rome, — fort gêné à coup sûr dans l'exercice de sa puissance temporelle, journellement menacé de se voir arracher les derniers lambeaux de son principat terrestre, mais traité encore, ostensiblement du moins, en souverain indépendant, — la controverse engagée au sujet de l'institution canonique des évêques n'avait pas trop différé de tant d'autres discussions pareilles qui, plus d'une fois au cours de notre histoire nationale, avaient momentanément brouillé le Vatican avec quelques-uns des prédécesseurs de Napoléon. Il s'en fallait de beaucoup que cette question des investitures épiscopales, déjà soulevée entre Louis XIV et Innocent XI, divisât pour la première fois Rome et la France; ce qui était sans précédent, c'était la position respective des deux parties. Certes, à ne considérer que l'aspect extérieur des choses, il semblait à première vue que l'avantage fût tout entier du côté de l'empereur. Matériellement, Napoléon était sans contredit aussi fort et puissant à cette époque que Pie VII était faible et désarmé; mais, gardons-nous de l'oublier, il ne s'agissait point d'une lutte matérielle. Au point de vue moral, à ne tenir compte que du bon droit et de la naturelle équité, quel saisissant contraste entre les deux adversaires! Autant l'empereur s'était récemment fait de tort par la rudesse de ses dernières mesures, autant le pape s'était gagné les cœurs par sa résignation. Depuis qu'il était retenu captif à Savone, non-seulement les âmes pieuses, non-seulement les esprits élevés, mais les plus indifférens et les plus sceptiques avaient secrètement épousé la cause de Pie VII.

Il ne faut pas en effet hésiter à le reconnaître, le public n'est pas mauvais juge en ces matières. Quand le pouvoir civil et l'autorité spirituelle sont aux prises, l'opinion se tourne le plus souvent en France contre celui des deux adversaires qu'elle surprend à vouloir sortir de ses attributions, ou qu'elle soupçonne d'ambitionner un rôle qui ne lui revient pas naturellement. A ce point de vue, la cour de Rome avait de vieille date éveillé de ce côté des Alpes, parmi les hommes de gouvernement et surtout au sein de la bourgeoisie française, d'ombrageuses susceptibilités dont les vieux parlemens s'étaient faits en plus d'une occasion les éloquens et populaires interprètes. Est-il besoin de dire que cette tradition des

anciens temps avait persisté sous le régime nouveau? Depuis la signature du concordat, comme sous l'ordre de choses qu'il avait remplacé, le chef de l'état était assuré de rencontrer toujours un cordial appui auprès du corps nombreux des fonctionnaires publics, parmi les classes éclairées, et jusque dans les rangs inférieurs de la population chaque fois qu'il aurait à repousser quelque entreprise téméraire ou seulement quelque prétention hasardée du saint-siége. Autant qu'aucun des souverains ses prédécesseurs, Napoléon avait conscience de la force qu'il puisait dans ce sentiment presque unanime de la nation qu'il gouvernait, et mieux que pas un d'eux il avait su s'en prévaloir dans ses rapports avec le Vatican. Pie VII était bien loin d'ignorer cette tendance des populations françaises à épouser volontiers la cause de leur gouvernement contre les prétentions ultramontaines; il avait même eu soin d'en tenir grand compte lorsque s'étaient élevées en 1807 les difficultés dont nous avons déjà parlé au sujet de l'institution canonique des évêques italiens (1). Après avoir maintenu doctrinalement son droit strict de ne pas instituer les évêques choisis par Napoléon aussi longtemps qu'il n'aurait pas de son côté exécuté lui-même loyalement les autres clauses du concordat italien, le pape s'était, on s'en souvient, vite empressé de transiger en offrant d'assigner aux siéges vacans de l'autre côté des Alpes les mêmes pasteurs qui avaient été l'objet des préférences du gouvernement impérial. Nul doute, à notre sens, qu'en se résignant de bonne grâce à cette sage concession, Pie VII, outre la longanimité dont il était en toute occasion bien aise de donner les preuves les plus signalées, ne fût alors décidé par cette sage réflexion qu'il risquerait de heurter inopportunément l'opinion du public français. Il avait très raisonnablement considéré que, s'il devait par conscience s'armer un jour de son omnipotence spirituelle et refuser les bulles d'institution canonique aux évêques choisis par l'empereur, il serait souverainement imprudent de recourir à une mesure aussi grave par suite des difficultés survenues dans la mise à exécution du concordat italien. A risquer telle chose qu'une rupture ouverte, il valait mieux qu'elle éclatât au sujet des affaires religieuses de la France, pour des motifs d'une importance extrême et facilement appréciables. Ces circonstances indispensables au succès moral de la lutte qu'il lui incombait de soutenir contre son terrible oppresseur étaient maintenant complétement réunies; Pie VII se sentait soutenu cette fois non-seulement par l'adhésion du clergé de ses anciens états et du royaume d'Italie, mais aussi par les ecclésiastiques de tous les pays, y compris même, quoiqu'ils n'osassent pas s'en exprimer tout haut, ceux

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1867.

de la France gallicane. Quel catholique, quel chrétien, quel homme droit et impartial oserait désormais le blâmer, si, réduit à toute extrémité, violemment dépouillé de son patrimoine, promené de ville en ville comme un prisonnier vulgaire, et matériellement privé de toute communication avec le troupeau dont il était le pasteur, il déclarait ne pouvoir en suffisante connaissance de cause donner immédiatement l'institution canonique aux évêques choisis par son persécuteur? Son bon droit n'était-il pas évident, aussi évident aux yeux de tous que l'était à ses propres yeux l'impérieuse obligation de se servir des armes spirituelles remises en ses mains? Il n'hésiterait donc plus. Étrange résultat des violences de l'empereur, résultat inattendu pour lui, quoique trop facile à prévoir, il se trouvait avoir définitivement fortifié contre lui-même l'adversaire qu'il croyait avoir réduit à néant, car entre eux il n'y avait plus désormais d'intérêts temporels à débattre, et la supériorité de ses forces matérielles devenait en quelque sorte inutile pour lui. Dans les questions qui leur restaient à régler, où la religion, la bonne foi et l'équité naturelle étaient seules intéressées, il avait mis tout le désavantage de son côté.

Quels que fussent l'excès de sa passion et sa confiance démesurée en lui-même, Napoléon avait infiniment trop de clairvoyance pour n'avoir pas compris qu'après la prise de Rome, l'assaut donné au Quirinal et la séquestration du pape à Savone, il ne rencontrerait plus dans la conscience des catholiques de son empire la même adhésion et le même concours qu'à l'époque où s'étaient produites les premières difficultés avec le pape au sujet de l'institution canonique des évêques italiens. Autant il avait mis alors de précipitation et de colère dans la manifestation de son mécontentement, autant il jugea maintenant politique d'user, au début du moins, de douceur et de longanimité. Au mois de juin 1809, lorsque Pie VII résidait encore à Rome, M. Bigot de Préameneu lui avait adressé par ordre de l'empereur un long mémoire détaillé sur les inconvéniens qui résultaient de la viduité de tant de siéges épiscopaux en France, et s'était plaint doucement de la répulsion que témoignait sa sainteté à donner les bulles d'institution canonique aux sujets choisis par le chef de l'état (1). Si les instances du ministre des cultes étaient vives, l'expression en était toutefois extrêmement respectueuse. Le ton des nouvelles communications impériales ne rappelait en aucune façon celui des anciennes lettres qu'en 1807 Napoléon avait dictées au prince Eugène à l'occasion du refus des bulles aux évêques nommés d'Italie. Lorsque ce mémoire du ministre des

(1) Lettre de M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, à sa sainteté Pie VII, 7 juin 1809.

cultes parvint à Rome, le pape n'y était plus. Enlevé du Quirinal dans la nuit du 10 juin, il avait déjà été dirigé vers la France. Par suite de nouvelles instructions datées de Schœnbrunn, M. Bigot était invité à presser plus que jamais l'expédition des bulles nécessaires à l'installation régulière des évêques nommés de France; mais à Schœnbrunn l'empereur, s'il connaissait l'excommunication lancée contre lui par le pape, pièce que dans sa lettre il traitait sans façon de ridicule, ignorait complétement l'arrestation de Pie VII et son arrivée en France. M. Bigot seul en était alors tout récemment instruit. — Que faire? Où et à qui s'adresser afin de donner officiellement connaissance des propositions nouvelles de son maître? Fallait-il entrer en communication personnelle et directe avec le saint-père, retenu maintenant prisonnier dans une ville de France, ou bien fallait-il, comme par le passé, écrire à Rome, où résidaient encore les congrégations chargées de l'expédition des affaires religieuses de l'église romaine? A coup sûr le cas était assez embarrassant. M. Bigot, toujours porté à la conciliation, était d'autant plus pressé de se conformer aux instructions arrivées de Schœnbrunn qu'elles étaient empreintes d'une modération à laquelle il ne s'attendait peut-être pas, et qu'elles ouvraient la porte à une transaction qu'il souhaitait plus vivement que personne. L'empereur consentait en effet à ce qu'il ne fût pas question de lui dans les bulles d'institution. « La demande d'institution, disait-il à M. Bigot, ne sera pas signée de moi, mais sera faite par une lettre du ministre des cultes à la chancellerie du pape, qui dira que, sa majesté ayant nommé un tel à tel évêché, la chancellerie est priée d'envoyer l'institution canonique. Par cette cessation de correspondance entre moi et le pape, il ne sera pas question de moi dans ces pièces. Il ne faut pas cependant que le pape dise qu'il nomme de son propre mouvement, mais qu'il institue sans raisons ou allégations inutiles (1). »

Sans nul doute une pareille transaction eût été sans trop de difficulté acceptée par le saint-père, si elle lui avait été offerte alors qu'entouré du sacré-collége il habitait encore son palais du Quirinal. C'était un heureux compromis qui, sans mettre en question les drois réciproques des deux parties, parait suffisamment aux embarras de la situation. Afin de lui ménager un meilleur accueil de la part du saint-père, l'empereur avait eu l'adroite l'idée de le lui faire présenter par l'intermédiaire des plus hauts dignitaires de l'église française. « Les cardinaux Fesch, Caprara comme évêque de Milan, Caselli comme archevêque de Parme, Maury comme évêque de Montefiascone, l'archevêque de Tours et d'autres évêques de

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, Schœnbrunn, 15 juillet 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 246.

cette réputation doivent écrire au saint-père pour lui demander ce qu'il veut faire, lui représenter que les affaires spirituelles et temporelles ne peuvent être confondues; que, s'il n'institue pas les évêques aux termes du concordat, il s'élèvera un schisme dans l'église, et que, s'il y a des troubles, ce sera au détriment de la religion (1). » Le malheur de ce compromis fut uniquement de venir trop tard, alors que les récentes et inqualifiables violences de l'empereur en avaient rendu le succès tout à fait impossible. C'était lui-même qui d'avance avait discrédité les démarches essayées suivant ses ordres par M. Bigot auprès de la chancellerie romaine, et par les évêques de France auprès du saint-père. Leur échec fut, à vrai dire, son ouvrage. En mettant la main sur les états et sur la personne de Pie VII, il avait cru avancer l'accomplissement de ses desseins; il les avait au contraire ruinés de sa propre main. Occupons-nous d'abord de ce qui survint à Rome.

La lettre de M. Bigot de Préameneu était adressée à M. Giry, nommé dernièrement à la place de M. Multédo pour veiller à l'expédition des affaires ecclésiastiques de la France à Rome. Depuis que nous n'avions plus de légation régulièrement accréditée auprès du saint-siége, M. Giry était une sorte d'agent diplomatique d'une espèce toute nouvelle, car il se trouvait, sans caractère et sans titre quelconque, chargé de traiter avec un pouvoir que son gouvernement faisait profession de ne pas reconnaître. La confusion était inextricable, et le premier embarras pour le porteur des paroles de l'empereur était de trouver à qui s'adresser et qui voulût seulement l'entendre. « J'ai vu, écrit tristement M. Giry le 26 juillet, j'ai vu le cardinal di Pietro. Il dit qu'il n'a que le pouvoir d'agir suivant les règles établies par les papes, et non celui de les changer, parce que le délégué n'est pas le supérieur de celui qui le délègue. Il faudrait donc recourir au pape; mais il ne lui convient pas d'écrire pour un semblable sujet au saint-père, dont il ignore absolument le domicile et la situation (2). » Dans cette première conversation de M. Giry avec le cardinal di Pietro, il n'avait encore été question que de matières relativement assez indifférentes. Plus tard, au 5 août, quand M. Giry eut reçu de M. Bigot l'ordre de faire connaître aux autorités ecclésiastiques romaines la déclaration de l'empereur relative aux bulles d'institution canonique, il avait rencontré les mêmes fins de non-recevoir.

« Hier, écrit-il derechef, j'ai eu une conférence d'environ une heure avec le cardinal di Pietro, reconnu ici pour avoir les seules facultés que

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, Schœnbrunn, 15 juillet 1809. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIX, p. 246.

(2) Lettre de M. Giry à M. le comte Bigot de Préameneu, 26 juillet 1809.

le saint-père ait ostensiblement déléguées en partant de Rome. Je lui laissai les pièces et pris rendez-vous pour le soir, avant l'heure de l'estafette, voulant vous répondre le même jour. La conférence du soir dura une demi-heure. Les conclusions furent comme le matin : que, le cardinal n'ayant que les pouvoirs nécessaires pour la conduite des âmes et les affaires de conscience, suivant les règles ordinaires de la daterie et de la pénitencerie, il ne pouvait en aucune manière, quoique membre du chapitre du conseil du pape, ni en sa qualité de cardinal correspondre avec sa sainteté, ni prendre l'initiative sous quelque prétexte que ce soit, et, pour plus d'exactitude et de solennité dans sa réponse, il la lut notée sur un papier volant, avec quelque développement peut-être, mais de peu de valeur, et qui laissaient le refus de recevoir et de transmettre en son entier (1). »

M. Giry ne se tint pas encore pour battu. En sortant de chez le cardinal di Pietro, il se rendit chez le cardinal Consalvi, seul membre existant à Rome de la congrégation consistoriale; mais la congrégation consistoriale, faisait remarquer M. Giry, n'a de commun avec les consistoires qu'une ressemblance de dénomination. A peine avait-il donné lecture de son message à l'ancien secrétaire d'état, que celui-ci lui fit amicalement l'analyse des différentes congrégations encore subsistantes à Rome, et passa avec lui la revue de ceux de leurs membres qui étaient demeurés à Rome et des fonctions qui leur étaient propres. Consalvi conclut en déclarant que personne ne paraissait avoir qualité pour répondre au désir de son excellence le ministre des cultes de France. La déclaration de Consalvi avait été accompagnée de mille protestations de bonne volonté, mais aussi de son impuissance à faire personnellement ce que souhaitait l'empereur. « Je suis en effet de la congrégation consistoriale, avait-il ajouté; je ne la connais pourtant pas : elle n'a jamais été assemblée depuis que j'en fais partie (2). » Dans une seconde entrevue avec M. Giry, le cardinal Consalvi lui raconta « qu'il avait pris dans la journée même tous les renseignemens possibles auprès des anciens employés de la congrégation consistoriale afin de savoir s'il était en quelque manière dans les attributions de cette congrégation de prendre l'initiative en cette circonstance et de transmettre sa communication au pape. Il s'en était entretenu avec le cardinal di Pietro, et soit avec celui-ci, soit avec les anciens employés de la congrégation consistoriale, il s'était convaincu de son inhabileté et de son impuissance à agir pour transmettre au pape. » Ainsi l'empereur, répétons-le, se trouvait par son propre fait, c'est-à-dire par suite de l'enlèvement du saint-père et de sa séquestration à Savone,

(1) Lettre de M. Giry à M. le comte Bigot de Préameneu, 5 août 1809.
(2) *Ibid.*

hors d'état de faire parvenir au siége de la catholicité des communications d'une très sérieuse importance, qui en toute autre occasion auraient eu grande chance d'y être favorablement accueillies. Ce qui advint des lettres que, par les ordres de Napoléon, les cardinaux et évêques français avaient dû adresser directement au saint-père, est plus singulier encore. Jamais Fouché, son ministre de la police, ne voulut souffrir qu'elles fussent remises à leur destination. Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas oublié que de Schœnbrunn, où il résidait alors, Napoléon n'avait rien eu de plus pressé que de recommander au duc d'Otrante de faire tout ce qui dépendrait de lui pour que le public n'apprît rien ou du moins s'occupât aussi peu que possible de l'arrestation du pape et de son passage à travers la France. Fouché avait pris ses instructions au pied de la lettre; avec son zèle accoutumé, il les avait plutôt exagérées, se souciant médiocrement de savoir si la manière dont il les mettait en pratique entravait l'exécution d'autres desseins dont son collègue des cultes avait de son côté reçu la confidence. C'est sur lui que retombait la responsabilité du transfert du saint-père de Grenoble à Savone; c'est à lui que l'empereur s'en était remis pour empêcher que le dangereux voyage d'un pareil prisonnier ne causât trop d'émotion parmi les populations si catholiques du midi de la France. La première précaution à prendre était de mettre obstacle à toute communication de Pie VII avec les membres considérables du clergé français. Tout serait compromis, s'ils pouvaient l'approcher et surtout lui écrire. Les préfets des départemens traversés par le cortége pontifical avaient donc reçu les mêmes recommandations que le conseiller de préfecture Girard, qui à Grenoble avait si vertement refusé aux grands-vicaires du cardinal Fesch l'accès auprès du saint-père, et qui n'avait pas seulement permis qu'on lui remît les lettres écrites par Caprara et Maury (1). Ces lettres n'arrivèrent aux mains du saint-père que beaucoup plus tard, après son installation à Savone, et par l'intermédiaire du préfet de Montenotte. Avant de nous occuper de ce qu'elles contenaient et de la réponse qu'elles provoquèrent, il convient de dire un mot de la situation faite au pape dans sa nouvelle résidence.

Pie VII était arrivé à Savone le 20 ou le 21 août 1809. Il était d'abord descendu dans la maison du maire de la ville, le comte Égidio Santone. Après avoir résidé quatre jours au sein de cette famille, très considérée dans le pays, dont les sentimens étaient fort catholiques, et qui lui témoigna les plus respectueux égards, il avait été

(1) Voyez la lettre du cardinal Fesch, du 7 août 1809, citée dans la *Revue* du 15 avril 1868.

transporté dans le palais de l'évêque de Savone, convenablement disposé pour le recevoir. C'était le préfet de Montenotte, le baron, depuis comte de Chabrol de Volvic, qui avait présidé à ces divers arrangemens. Le comte de Chabrol était un de ces préfets comme l'empereur savait en choisir pour administrer les provinces récemment annexées à son empire et qu'il désirait concilier à la domination française. Élève de l'École polytechnique, ingénieur très distingué, il avait fait partie de la commission scientifique adjointe à l'expédition d'Égypte. Napoléon avait gardé bon souvenir de son intelligence et de ses aptitudes variées. Il avait pensé qu'il ne pouvait leur donner un meilleur emploi qu'en le mettant à la tête de l'un des départemens nouvellement annexés à la France. Plusieurs personnes pensèrent même à cette époque qu'en désignant la ville de Savone pour résidence au pape l'empereur avait eu pour motif principal de sa détermination la confiance que lui inspiraient le zèle et l'habileté de M. de Chabrol.

Quoi qu'il en soit, un nouveau fonctionnaire vint bientôt seconder le préfet de Montenotte : c'était le comte Salmatoris, particulièrement chargé d'organiser la maison du saint-père. Le comte Salmatoris appartenait à la noblesse piémontaise; c'était à la fois un homme de cour et un homme d'affaires, qui avait donné des preuves de capacité sous le règne des princes de la dynastie de Savoie. Il passait pour s'entendre très bien aux questions d'étiquette, et l'on disait que l'empereur ne l'avait pas consulté sans profit pour régler tout le détail fort compliqué du sévère cérémonial qu'il s'appliquait alors à faire régner aux Tuileries. Le comte Salmatoris se donna à sa sainteté comme expressément envoyé par l'empereur afin de mettre sa maison sur le pied de l'établissement d'un prince souverain de premier rang. Il lui fit respectueusement observer qu'il convenait à la dignité pontificale d'avoir autour de lui un plus nombreux cortége, plus de représentation et de luxe, et tout aussitôt il se hâta de décorer les appartemens du palais épiscopal d'un mobilier somptueux. Il commanda des habits de livrée pour les serviteurs de Pie VII. Il offrit au saint-père, au nom de l'empereur, des équipages, des chevaux et un traitement de 100,000 francs par mois. Voyant que le pape se servait habituellement d'une assez méchante lampe de cuivre et d'une écritoire fort commune, il fit transporter dans son cabinet un superbe lustre d'argent et une écritoire en or artistement travaillée. Prenant en particulier chacune des personnes qui avaient accompagné Pie VII depuis son départ de Rome, il leur annonça qu'il leur compterait chaque mois à titre d'appointemens une somme égale à celle qu'elles touchaient pour leurs fonctions auprès du pape. Toutes ces avances du comte Salmatoris demeurèrent inutiles. Pie VII refusa avec une grande

douceur et beaucoup de remercîmens les propositions qui lui étaient directement adressées. Il invita ses compagnons de captivité à n'accepter pour ce qui les regardait que le strict nécessaire (1). Alors arriva de Paris, avec le titre de maire de palais du pape, le général comte César Berthier, frère du prince de Wagram. Le comte Berthier, connu par ses goûts de dépense et de prodigalité, avait ordre de ne rien offrir, de ne rien imposer personnellement à Pie VII qui fût contraire à ses habitudes. Il avait pour instruction de tenir lui-même un grand état de maison, d'avoir table ouverte et d'y convier habituellement les familiers du saint-père, de témoigner à sa sainteté les plus grands égards et surtout de tâcher de surmonter sa répugnance à se produire en cérémonie au dehors. Invité à maintenir autour de la résidence pontificale une surveillance aussi vigilante, mais aussi bien dissimulée que possible, obligé par ordre de l'empereur d'assister toujours de sa personne au lever du pape ou de s'y faire représenter par un officier de gendarmerie, vu que ce seul moment devait être choisi pour l'expédition des affaires, le général Berthier avait en même temps reçu l'expresse recommandation de faire tout ce qui dépendrait de lui pour empêcher que le séjour du pape à Savone et la vie qu'il y menait parussent avoir aux yeux du public la moindre apparence de captivité. C'étaient là des consignes passablement contradictoires et d'une bien difficile exécution, d'autant plus difficile que Pie VII, comprenant parfaitement quels étaient les desseins de l'empereur, se gardait bien de venir en aide à son malheureux envoyé.

Telle était d'ailleurs la simplicité des goûts du prisonnier de Savone qu'il s'arrangeait mieux qu'aucun de ses serviteurs des ennuis ordinaires de la captivité. Il s'était confiné avec une sorte de bonheur dans la petite chambre qui lui avait été destinée. Elle était précédée d'un non moins petit cabinet, et donnait immédiatement sur un étroit corridor où le saint-père pouvait à peine s'habiller et serrer ses objets de toilette. Les trois fenêtres de ce modeste logement ouvraient directement sur les murs de la ville. Tout cela rappelait à Pie VII, non sans quelque charme peut-être, les cellules de son ancien couvent et ses premières habitudes de moine. Il avait repris les règles de la vie cénobitique jusqu'à se nourrir à peu près exclusivement de légumes et d'un peu de poisson. Sortir lui était devenu insupportable. En vain le préfet, le maire, les autorités en corps, surtout le général comte Berthier, insistèrent pour qu'il allât officier pontificalement à la cathédrale de Savone; Pie VII s'y refusa constamment. Il persistait à ne vouloir

(1) Relation manuscrite en italien du valet de chambre du pape. — British Museum, n° 8,389.

dire la messe que dans sa chapelle privée. C'est là qu'on le surprenait souvent en oraison, invoquant le Seigneur avec larmes, disent ses pieux biographes, non-seulement en faveur de l'église opprimée, mais aussi en faveur du prince qui, après l'avoir tant protégée, s'était fait tout à coup son plus ardent persécuteur. Pour unique distraction, le pape descendait parfois se promener dans un jardin clos de murs qui dépendait du palais épiscopal, et n'avait guère plus de cinquante pas d'étendue (1). Avec un pontife à qui la patience était si facile, et dont les goûts étaient si solitaires, les invitations les plus gracieuses et les plus répétées du comte Berthier ne pouvaient que demeurer sans effet. Elles ne devaient pas beaucoup mieux réussir auprès des serviteurs du saint-père. Moins insensibles que lui aux distractions offertes par le général français, ils prirent cependant grand soin de ne les accepter que de loin en loin, et, par suite des ordres de leur maître, se maintinrent toujours à son égard sur le pied d'une extrême réserve.

Dans cette complète solitude faite autour de lui, et qu'il acceptait d'ailleurs si volontiers, Pie VII avait résolu de remplir autant que son état de séquestration le lui permettait les fonctions spirituelles inhérentes à son titre de chef de la catholicité. Son premier soin fut donc de répondre aux lettres dont nous avons parlé, qui lui avaient été adressées par les cardinaux Fesch, Caprara, Maury, et par plusieurs des évêques de France à l'occasion des bulles d'institution canonique. L'initiative de cette démarche ne venait, on s'en souvient, ni des cardinaux ni des évêques. C'était Napoléon qui, de Schœnbrunn, par sa lettre du 15 juillet, les avait invités à exposer comme d'eux-mêmes au saint-père la fâcheuse situation où se trouvait l'église de France par suite de son refus d'instituer les sujets honorés du choix de l'empereur. A peine avertis par M. Bigot, ils avaient mis le plus vif empressement à se conformer au désir du tout-puissant vainqueur de Wagram, et ce n'était pas leur faute si leurs missives, aussitôt écrites qu'elles avaient été commandées, n'étaient pas parvenues au saint-père avant son arrivée à Savone. Il y avait toutefois quelques différences dans la teneur de ces divers documens. La lettre du cardinal Fesch était remplie de témoignages de respect et d'une sympathie véritable pour les récens malheurs du saint-père. Celle du cardinal Maury contenait à cet égard d'évidentes et convenables allusions. Chose aussi triste que singulière, parmi ces dignitaires de l'église qui s'adressaient par ordre au chef de la catholicité, il y en eut qui n'osèrent pas laisser échapper de leurs lèvres un mot de pitié ou seulement de regret à l'occasion des dures épreuves supportées à cette heure solennelle

(1) Manuscrit italien du valet de chambre du pape. — British Museum, n° 8,389.

par le chef de leur foi. Le cardinal Caprara et l'archevêque de Tours, M. de Barral, furent du nombre de ceux qui s'imposèrent cet étonnant silence. A lire la lettre de M. de Barral, qui se désolait en termes lamentables sur les funestes conséquences qui allaient résulter pour le sort de la religion en France de la persistance du saint-père à ne pas instituer immédiatement les évêques nommés aux siéges vacans, on aurait pu s'imaginer que Pie VII cédait à quelque puérile fantaisie, qu'il n'avait ni sujet de plainte contre l'empereur, ni de raison à alléguer pour motiver son refus (1). Quant au cardinal Caprara, il semblait ignorer absolument que le saint-père eût été dépossédé de ses états, qu'il eût été enlevé de force du Vatican, et qu'il fût alors retenu prisonnier par le chef de l'empire. On eût dit qu'il n'en avait pas seulement ouï parler. L'ancien légat du saint-siége ne s'était pas contenté de regarder comme non avenues les instructions de son souverain, qui lui avaient ordonné de quitter la France et de venir partager à Rome le sort de ses collègues du sacré-collége; il avait choisi ce moment pour changer de nationalité, pour arguer de sa qualité d'archevêque de Milan et de sujet de l'empereur, pour resserrer de plus en plus l'intimité de ses liens avec l'oppresseur du prince qu'il avait la veille encore l'honneur de représenter en France. Sa santé tout à fait compromise empêchait d'ailleurs Caprara de remplir maintenant ses fonctions d'archevêque, comme naguère sa faiblesse incurable l'avait rendu impropre à s'acquitter de ses devoirs de légat. Il était resté à Paris, triste, malade, embarrassé de sa situation, mais ne voyant comme toujours de remède possible aux malheurs des temps que dans une complète soumission aux volontés de l'empereur. C'est en ce sens qu'il avait écrit au saint-père.

Pie VII connaissait de longue date la tendance de Caprara à trouver toujours acceptables, quelles qu'elles fussent, les conditions d'accommodement mises en avant par le gouvernement français; c'est pourquoi il jugea sans doute à propos de lui faire sentir par la fermeté de la réponse à quel point sa conscience répugnait dans cette occurrence à l'arrangement projeté.

« Pour peu, monsieur le cardinal, que vous réfléchissiez sur cette proposition, il est impossible que vous ne voyiez pas que nous ne pouvons y acquiescer sans reconnaître à l'empereur le droit de nomination et la faculté de l'exercer. Vous dites que nos bulles seraient accordées non à ses instances, mais à celles du conseil et du ministre des cultes. D'abord l'église catholique ne reconnaît pas de ministre des cultes dont l'autorité dérive de la puissance laïque, et puis ce conseil, ce ministre, ne sont-

(1) Voyez la lettre de M. de Barral, archevêque de Tours, adressée au pape le 4 août 1809. — *Fragmens relatifs à l'histoire ecclésiastique du dix-neuvième siècle*, p. 81.

ils pas l'empereur lui-même? Sont-ils autre chose que l'organe de ses ordres et l'instrument de ses volontés? Or, après tant d'innovations funestes à la religion que l'empereur s'est permises et contre lesquelles nous avons si souvent et si inutilement réclamé, après les vexations exercées contre tant d'ecclésiastiques de nos états, après la déportation de tant d'évêques et de la majeure partie de nos cardinaux, après l'emprisonnement du cardinal Pacca à Fénestrelle, après l'usurpation du patrimoine de saint Pierre, après nous être vu nous-même assailli à main armée dans notre palais, traîné de ville en ville, gardé si étroitement que les évêques de plusieurs diocèses que nous avons traversés n'avaient pas la liberté de nous approcher et ne pouvaient nous parler sans témoins, après tous ces attentats sacriléges et une infinité d'autres qu'il serait trop long de rapporter et que les conciles généraux et les constitutions apostoliques ont frappés d'anathème, avons-nous fait autre chose qu'obéir à ces conciles et à ces mêmes constitutions, ainsi que l'exigeait notre devoir? Comment donc aujourd'hui pourrions-nous reconnaître dans l'auteur de toutes ces violences le droit en question et consentir à ce qu'il l'exerçât? Le pourrions-nous sans nous rendre coupable de prévarication, sans nous mettre en contradiction avec nous-même et sans donner lieu de croire, au grand scandale des fidèles, qu'abattu par les maux que nous avons soufferts et par la crainte de maux plus grands encore, nous sommes assez lâche pour trahir notre conscience et approuver ce qu'elle nous force à proscrire? Pesez ces raisons, monsieur le cardinal, pesez-les non au poids de la sagesse humaine, mais à celui du sanctuaire, et vous en sentirez la force.

« Malgré un tel état de choses, Dieu sait si nous désirons ardemment donner des pasteurs aux siéges vacans de cette église de France que nous avons toujours chérie de prédilection, et si nous souhaitons trouver un expédient pour le faire d'une manière convenable; mais devons-nous agir dans une affaire d'une si haute importance sans consulter nos conseillers naturels, les membres du sacré-collége? Or comment pourrions-nous les consulter quand, séparé d'eux par la violence, on nous a ôté toute communication avec eux, et en outre tous les moyens pour l'expédition de semblables affaires, n'ayant pu même jusqu'à présent obtenir d'avoir auprès de nous un seul de nos secrétaires?.. A votre lettre en était jointe une de M. le cardinal Maury, et l'on m'en a remis en même temps une troisième de M. l'évêque de Cazal, toutes trois pour le même objet. Nous accusons à ce dernier réception de sa lettre, et l'engageons à se faire communiquer cette réponse. Nous nous réservons d'écrire plus amplement à M. le cardinal Maury dès que nous en aurons le loisir. En attendant, faites-lui part de nos sentimens et recevez notre bénédiction paternelle et apostolique (1). »

(1) Bref adressé à M. le cardinal Caprara à Paris. Savone, 26 août 1809.

Le ton à la fois si énergique et si tranquille de ce document émané tout entier de la seule initiative du saint-père, auquel personne n'avait pu mettre la main, puisqu'il était à Savone privé de tous ses conseillers, ouvrit quelque peu les yeux à Napoléon. Pour la première fois il soupçonna que les mauvais traitemens, la capitvité, l'isolement, ne lui feraient peut-être pas avoir aussi facilement raison qu'il l'avait d'abord espéré de ce pontife, qui, malgré sa douceur, avait de la fermeté, et joignait à beaucoup de prudence dans la conduite une connaissance approfondie des matières ecclésiatiques formant l'objet des discussions pendantes. Ce fut à ce moment que, toujours décidé à laisser Pie VII à ses uniques et propres forces, sans cardinaux pour lui venir théologiquement en aide, sans ministre pour prendre ses ordres, sans conseillers d'aucune sorte, sans secrétaire, sans archives, sans livres même à consulter, et préoccupé de l'avantage qu'il trouverait pour son compte à se procurer quelques auxiliaires versés dans la science canonique, à s'entourer de lumières spéciales et de tous les genres de secours dont il entendait bien priver complétement son incommode contradicteur, Napoléon s'avisa enfin de réunir le concile de cardinaux et d'évêques dont nous avons parlé dans notre précédente étude (1). Avant qu'il n'eût arrêté sa décision et pris l'avis d'ecclésiastiques compétens, ses idées avaient été très vagues sur ce qu'il convenait de faire. Un instant, le croirait-on? il songea à convoquer un concile œcuménique. Dans un rapport confidentiel fait à l'empereur par son ordre, M. Bigot, après avoir examiné tous les précédens historiques, en tirait les conclusions suivantes : « Il n'est personne qui puisse soutenir que la puissance spirituelle doive avoir pour support une puissance temporelle. Je propose donc à votre majesté : 1° d'annoncer aux autres souverains et princes ayant dans leurs états une partie de l'église catholique votre intention de convoquer un concile général, 2° de publier un décret qui en contiendra les motifs, 3° que votre majesté veuille bien faire elle-même l'ouverture et la clôture de cette assemblée en nommant des commissaires pour assister aux séances, 4° que le lieu de la convocation soit à Paris (2). » Mais ce projet grandiose d'un concile œcuménique, à peine ébauché au ministère des cultes, fut abandonné sur les objections soulevées par les membres du comité ecclésiastique. Ce fut alors qu'au sein de ce comité on proposa de recourir à un expédient qui, mis plus tard en pratique, souleva les plus ardentes controverses, et devint l'occasion de beaucoup de troubles au sein de l'église de France. Le cardinal Maury se vanta plus d'une fois d'en avoir été le pre-

(1) Lettre de M. Hugues Maret, duc de Bassano, à M. Bigot de Préameneu, Fontainebleau, 27 septembre 1809.

(2) Rapport de M. le comte Bigot de Préameneu à l'empereur, 22 novembre 1809.

mier inventeur. Très versé dans l'histoire ecclésiastique de France, qu'il avait jadis étudiée à fond pour défendre l'église à l'assemblée constituante, il rappela qu'à une époque antérieure Louis XIV, tandis qu'il était en dissidence avec le saint-siége, avait trouvé cependant moyen de se passer du pape et de faire administrer les diocèses demeurés vacans par les évêques qui n'avaient pas encore obtenu à Rome l'institution canonique. Cet exemple frappa beaucoup Napoléon; enchanté de rencontrer si à propos un pareil précédent, il chargea, suivant sa coutume, M. Bigot de Préameneu de lui faire immédiatement un rapport à ce sujet. Nous donnerons presque en totalité à nos lecteurs ce consciencieux travail, d'abord parce qu'il expose très bien la question en elle-même, ensuite parce qu'il indique parfaitement comment elle était envisagée au début soit par l'épiscopat, soit par le gouvernement, à un moment où de part et d'autre la passion ne s'en était pas encore mêlée.

« Votre majesté m'a demandé hier si les évêques nommés pouvaient provisoirement, et avant d'avoir leurs bulles, administrer leurs diocèses. Je vais rendre à votre majesté un compte exact de ce qui s'est passé à ce sujet.

« La règle est que les évêques nommés ne soient, avant d'avoir leurs bulles, ni sacrés ni installés par le chapitre. Par cette installation, que l'on appelle prise de possession, l'évêque entre en plein exercice de ses droits épiscopaux. Jusqu'alors les grands-vicaires qui, suivant les règles canoniques, sont censés tenir pendant la vacance leurs pouvoirs du chapitre, ont l'administration, excepté pour les fonctions attachées au caractère de l'évêque, telles que l'ordination et la confirmation. Lorsqu'un évêque est nommé, il est assez d'usage que le chapitre lui offre, même avant ses bulles, les pouvoirs qui dépendent de lui, ceux des vicaires-généraux, que cet évêque peut alors exercer conjointement avec les autres vicaires-généraux; mais d'un autre côté l'usage est aussi que les évêques n'aillent point dans leurs diocèses avant d'être sacrés, et que jusqu'alors ils ne portent point la crosse pastorale. Ils ne vont point dans leurs diocèses, parce qu'il leur répugne de ne pas y paraître avec toute leur dignité, et n'étant revêtus que de pouvoirs en quelque sorte subordonnés. Ils craignent d'altérer le respect qu'il leur est utile d'inspirer. Ils se bornent donc généralement à entrer en correspondance avec les grands-vicaires, et commencent ainsi à avoir connaissance des affaires de leurs diocèses et à prendre une part réelle à l'administration. Lorsque je vis que l'affaire de l'abstention des bulles serait longue, il me parut qu'il vaudrait mieux que les évêques nommés allassent, malgré toute leur répugnance, dans leurs diocèses. Je leur communiquai mes idées; ils me témoignèrent à cet égard une aversion extrême. Ils me représentèrent que, pour le bien même de votre majesté, il valait mieux les laisser suivre

l'usage, d'après lequel ils se livreraient avec tout leur zèle pour diriger leurs diocèses par correspondance. Ce qui me détermina encore à me rendre à ces raisons, c'est que le chapitre de Liége n'avait pas cru devoir donner les pouvoirs à M. Lejeas, sous prétexte qu'il n'était plus dans le délai d'exercer ce droit. Il eût fallu entrer en discussion théologique avec un chapitre pour des pouvoirs de vicaire-général à donner à un évêque nommé; cela n'eût pas été convenable... Tel est, sire, l'état des choses relativement à l'administration des diocèses dont les évêques n'ont pas de bulles. Si dans les circonstances actuelles votre majesté trouve convenable que les évêques nommés qui ont des pouvoirs des chapitres aillent dans leurs diocèses, il suffira qu'ils connaissent cette intention pour qu'ils s'empressent d'aller vous y donner comme partout ailleurs des preuves de leur dévouement et de leur reconnaissance (1). »

Lorsqu'il s'informait ainsi des moyens de résoudre par quelque biais les difficultés résultant de ses démêlés avec le pape et de pourvoir par un expédient de circonstance à l'administration de vingt-sept diocèses français dépourvus d'évêques, Napoléon n'avait pas encore arrangé son mariage avec Marie-Louise. A peine eut-il remporté ce grand triomphe diplomatique, qui rendait à ses yeux sa position si forte en Europe, qu'il lui parut indigne de lui de s'abaisser jusqu'à garder encore des ménagemens envers le chef de la catholicité, quand il lui était si facile de tout enlever de haute lutte. Rien de bien extraordinaire dans cette pensée de Napoléon, car il est de tradition immémoriale en Europe que l'alliance politique de la France et de l'Autriche ne peut être que fatale au saint-siége. L'empereur cette fois le fit bien voir. A peine se fut-il assuré le concours de son futur beau-père, l'ancien roi des Romains, qu'il dévoila hardiment la marche qu'il se proposait de suivre en portant au sénat le sénatus-consulte du 15 février 1810, accompagné de cet exposé des motifs dont nos lecteurs n'ont peut-être pas oublié l'inconcevable arrogance. Quel était à cette époque de sa vie le but poursuivi par l'empereur? Il est impossible de s'y méprendre, et M. Thiers, toujours si habile à démêler la véritable pensée du héros de son histoire, l'a clairement révélé au public. « Le projet de Napoléon, puisque le pape ne voulait rien lui céder, était de le mettre en présence de mesures déjà arrêtées sans sa participation. Dans deux mois, se disait-il à lui-même, je traiterai avec le pape, et il faudra bien, ou qu'il résiste, ce qui lui est impossible, ou qu'il s'arrange, ce qui le forcera d'accepter comme accomplis les changemens que j'ai apportés à l'état de l'église (2). » Voici, toujours indiqué par M. Thiers, ce que l'empereur voulait faire accepter à

(1) Lettre de M. le comte Bigot de Préameneu à l'empereur, 7 décembre 1809.
(2) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XII, p. 75.

Pie VII : c'était « la suppression du pouvoir temporel du saint-siége, la réunion de Rome au territoire de l'empire, l'établissement d'une papauté dépendante du nouvel empereur d'Occident faisant sa résidence à Paris ou à Avignon, jouissant de beaux palais, d'une dotation de 2 millions de francs et de beaucoup d'autres avantages encore, mais placée sous l'autorité de l'empereur des Français, comme l'église russe sous l'autorité des tsars, et l'islamisme sous l'autorité des sultans (1). »

II.

Ces desseins une fois arrangés et mûris dans la tête de Napoléon, il lui restait à connaître quelles chances il aurait de les faire accepter à Savone, car si dans son infatuation toujours croissante il les considérait comme autant d'arrêts du destin, peut-être le saint-père les envisagerait-il sous un tout autre aspect. Comment s'en informer ? Cela était assez embarrassant. Il fallait trouver un biais, qui fut bientôt offert par M. de Metternich. Appelé après le traité de Vienne au poste de chancelier d'état et de président du conseil, le comte, depuis prince de Metternich, avait eu le premier l'idée de marier l'archiduchesse Marie-Louise avec Napoléon. Dans la ferveur de son zèle, il s'était empressé de conduire lui-même cette princesse à la cour des Tuileries, où il faisait alors parade des sentimens les plus français et d'une admiration enthousiaste pour le génie du glorieux gendre de son souverain. Avec une ouverture que rendaient toute naturelle les intimes relations existant entre les deux cours, M. de Metternich avait demandé à l'empereur l'autorisation d'envoyer un agent autrichien à Savone, afin de régler avec le pape quelques affaires qui regardaient le diocèse de Vienne et quelques autres parties des états héréditaires. Napoléon était d'autant moins porté à repousser la requête du complaisant ministre de l'empereur François qu'il avait à demi-mot compris que l'envoyé de M. de Metternich ferait du même coup les affaires de la France aussi volontiers que celles de sa propre cour. Les dépêches de M. le chevalier de Lebzeltern, prévenu sans doute à l'avance par son chef, ne manquèrent pas en effet d'être aussitôt communiquées à notre ministre des relations extérieures, M. de Champagny. M. de Lebzeltern, on s'en souvient peut-être, avait été ministre d'Autriche à la cour de Rome. C'était une ancienne connaissance du pape, et déjà nous avons eu l'occasion de citer quelques passages de sa correspondance de 1808 dans lesquels, sans prendre parti entre Napoléon et Pie VII au sujet de l'occupation des Marches

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 35.

et de l'Ombrie par les troupes françaises, il s'était appliqué à observer à l'égard des deux adversaires une très prudente neutralité. La même réserve se retrouve dans ses lettres du printemps de 1810. On voit clairement que M. de Lebzeltern les a écrites dans les plus louables intentions du monde, et avec l'intime assurance qu'elles seraient mises sous les yeux du souverain français, qui avait tant d'intérêt à connaître à cette époque les véritables sentimens de Pie VII. En réalité, les affaires de France tiennent plus de place que celles de l'Autriche dans la correspondance de l'envoyé de M. de Metternich. C'est pourquoi nous en donnerons quelques extraits qui nous semblent peindre au vif et de la façon la plus exacte l'état d'esprit où se trouvait le saint-père à Savone. Pie VII avait été tout d'abord très ému en voyant M. de Lebzeltern. Il témoigna un peu de surprise et beaucoup de joie de ce que l'empereur Napoléon avait permis cette entrevue. En écoutant le récit circonstancié du mariage qui venait d'avoir lieu à Paris, et qui offrait, au dire de l'envoyé autrichien, les plus sûres garanties d'une paix stable, le pape parut un moment oublier tous ses griefs, tous ses chagrins, et prendre une part réelle et sincère à cet événement. « Veuille le ciel, s'écria-t-il, que ce mariage imprévu consolide la paix continentale! Nous désirons plus que personne que l'empereur Napoléon soit heureux; c'est un prince qui réunit tant d'éminentes qualités! Veuille le ciel qu'il reconnaisse ses vrais intérêts! Il a dans les mains, s'il se rapproche de l'église, les moyens de faire tout le bien de la religion, d'attirer à soi et à sa race la bénédiction des peuples et de la postérité, et de laisser de toute façon le nom le plus glorieux (1). » Bientôt quelques souvenirs amers et le sentiment de sa situation vinrent traverser ces élans de tendresse sortis du plus profond de l'âme de Pie VII.

En citant les paroles textuelles que le pape venait de prononcer en italien, mais qu'il traduit pour sa cour en français, M. de Lebzeltern ne peut s'empêcher de remarquer que, pendant un séjour de huit ans qu'il a fait à Rome, il a toujours entendu le souverain pontife témoigner ainsi personnellement la plus grande partialité en faveur de Napoléon. « Combien de preuves n'en ai-je pas eues, ajoute-t-il avec une nuance d'étonnement, et combien de fois, à une époque bien différente du moment actuel, n'ai-je pas constaté que cette partialité de Pie VII se manifestait bien plus sensiblement à l'égard de Napoléon que pour notre souverain! Il a fallu toutes les amertumes dont il a été abreuvé pour l'obliger à adopter un système qui répugnait si évidemment à son cœur (2). » A peine

(1) Lettre de M. le chevalier de Lebzeltern à M. le comte de Metternich, 16 mai 1810.
(2) *Ibid.*

quelques paroles eurent-elles été échangées au sujet des affaires particulières à l'Autriche, que les rapports qui existaient actuellement entre le pape et Napoléon furent de nouveau remis sur le tapis. De part et d'autre on sentait bien que c'était de cela surtout qu'au fond il s'agissait. Ce fut l'envoyé de M. de Metternich qui le premier provoqua les confidences de Pie VII en l'entretenant des dangers imminens dont l'église était menacée, et en lui demandant s'il ne ferait rien pour sortir de l'état d'inactivité et de nullité où il se trouvait présentement réduit. Le pape répondit : « Nous avions pressenti cet état de choses, c'est la seule pensée qui nous occupe. Cette interruption de toutes relations avec les clergés étrangers, la difficulté de nos relations avec les évêques français, sont le sujet de notre plus profond chagrin. Quoique détenu ici sans correspondance libre, sans nouvelles, excepté les nouvelles très vagues que nous puisons dans quelques feuilles détachées du *Moniteur* que le général (le comte César Berthier) a la complaisance de nous envoyer, nous avons bien jugé quels devaient être les embarras des évêques; aussi n'avons-nous pas cessé de nous plaindre à ce dernier de notre situation sous ce rapport. C'est un vrai schisme établi par le fait. Nous ne demandons rien pour nous à l'empereur, nous n'avons plus rien à perdre. Nous avons tout sacrifié à nos devoirs. Nous sommes vieux, sans besoins. Quelle considération personnelle pourrait donc nous détourner de la ligne que notre conscience nous a prescrit de suivre? Nous ne souhaitons absolument rien. Nous ne voulons pas de pension, nous ne voulons pas d'honneurs. Les aumônes des fidèles nous suffiront. Il y a eu d'autres papes plus pauvres que nous, et nous ne songeons à rien au-delà de l'enceinte étroite où vous nous voyez; mais nous désirons ardemment que nos communications soient rétablies avec les évêques et les fidèles (1). »

Alors le saint-père apprit à M. de Lebzeltern qu'on avait refusé de laisser venir auprès de lui son confesseur, Mgr Menochio, et le secrétaire des brefs, Mgr Torsa; qu'il en avait été réduit à ériger en secrétaire l'un de ses domestiques dont l'écriture était lisible, et qu'il avait ainsi expédié à lui tout seul plus de cinq cents dispenses pour venir au secours des évêques de France dont les instances lui étaient parvenues. L'agent autrichien lui ayant exposé qu'il aurait peut-être mieux fait de rompre le silence et de manifester ses vœux à l'empereur des Français, qui sans doute en tiendrait compte : « il sait notre isolement complet, répliqua le saint-père. Nos plaintes et nos instances réitérées adressées au préfet et au général doivent lui être connues. » M. de Lebzeltern savait très bien que Napoléon souhaitait passionnément recevoir sous forme de supplique quelque

(1) Lettre de M. le chevalier Lebzeltern au comte de Metternich, 16 mai 1810.

communication directe de sa sainteté; mais il sentait aussi (ce sont ses propres expressions) « que le moment n'était pas venu de toucher à de certains sujets. » Le pape, pendant tout le temps que dura l'entretien, ne prononça pas un seul mot relatif à son pouvoir temporel ni à la souveraineté de Rome, excepté indirectement et dans les termes suivans : « Quand des opinions sont fondées sur la voix de la conscience et le sentiment du devoir, elles deviennent irrévocables, et croyez bien qu'il n'y a pas de force physique au monde qui puisse à la longue lutter contre une force morale de cette nature. Ce que nous avons prononcé sur les tristes événemens survenus dans notre siége apostolique a été dicté par de tels sentimens, et ne peut conséquemment souffrir une seule variation toutes les fois que nous devrons nous en expliquer. » Par ces dernières paroles, le saint-père entendait-il maintenir l'excommunication qu'il avait naguère lancée contre l'empereur? Nous ne saurions le dire; M. de Lebzeltern n'exprime lui-même aucune opinion à ce sujet. Sa dépêche se termine par l'assurance « qu'il a trouvé le pape un peu vieilli, mais bien portant, calme, serein à son ordinaire, et n'ayant jamais mis la moindre aigreur dans ses propos, même lorsqu'il a abordé les sujets qui devaient lui être le plus sensibles... Pie VII se loue infiniment, ajoute-t-il, des procédés et des égards de M. le préfet et de M. le comte Berthier envers lui. Il a jusqu'ici refusé constamment de sortir de l'hôtel de l'évêché, qu'il habite, et borne ses promenades à sa chambre et à un petit jardin. L'affluence du monde que la dévotion amène journellement à ses pieds ne diminue pas. Le préfet et le général, de leur côté, sont très satisfaits de l'extrême circonspection du pape et de ses bontés à leur égard (1). »

Ce rapport du diplomate autrichien, officiellement adressé à sa cour, mais rédigé en réalité pour l'information particulière du gouvernement français, apprenait à l'empereur Napoléon tout ce qu'il avait intérêt à savoir. Il en conclut avec raison qu'il serait prématuré de vouloir entrer dès lors en négociation réglée avec le saint-père. Cependant les dispositions de Pie VII étaient telles qu'on ne devait pas désespérer non plus de renouer doucement et indirectement avec lui, surtout si l'on parvenait à surexciter les inquiétudes et le trouble que lui causait l'état fâcheux où se trouvait l'église de France. A cet effet, Napoléon jugea opportun de faire partir secrètement pour Savone, sans mission avouée, avec des instructions toutes privées, deux membres considérables du clergé qui, sans être encore des agens officiels, seraient, en cas de besoin et par suite de leur caractère ecclésiastique, plus à même

(1) Dépêche du chevalier de Lebzeltern au comte de Metternich, 16 mai 1810.

que M. de Lebzeltern de traiter des affaires religieuses de France. Son choix s'était porté sur les cardinaux Spina et Caselli. Spina était archevêque de Gênes; Caselli avait été créé sénateur. Tous deux avaient concouru, du côté du saint-siége, à la négociation du concordat. Italiens de naissance, ils étaient devenus Français par suite de l'annexion des provinces du nord de l'Italie à la France, et tous deux étaient également dévoués à l'empereur. Pour se rendre dans son diocèse de Gênes, Spina avait à passer à Savone; il était tout simple qu'il fût accompagné de son compatriote et collègue Caselli; quoi de plus naturel encore, s'ils s'arrêtaient pour présenter leurs hommages au saint-père? Le public, pas plus que Pie VII lui-même, ne serait tenté de soupçonner qu'une semblable démarche servît à couvrir une première tentative de négociation. Ainsi les apparences seraient gardées, l'amour-propre serait sauf, et l'on aurait une nouvelle occasion de sonder les véritables dispositions du saint-père. Si l'empereur était passé maître en ses habiles calculs, la candeur de Pie VII n'était pas, on va le voir, sans un certain mélange de finesse italienne. « Les cardinaux sont arrivés ce matin, écrit M. de Chabrol. Ils se donnent comme n'étant chargés d'aucune mission officielle, et n'ayant conséquemment rien à traiter. Ils laissent cependant entrevoir qu'ils ne sont pas étrangers à la connaissance de quelques intentions manifestées par le gouvernement, et qu'ils ont eu une conférence à ce sujet avant leur départ de Paris. ...Sa sainteté s'est montrée un peu plus gaie dans cette journée. Il est possible que l'arrivée des cardinaux en soit la cause. Cependant il a dit que les lettres écrites par leurs éminences à l'évêque de Savone et la manière dont ils s'annonçaient ne pronostiquaient rien de bien important, et qu'il s'en tenait à son idée, que les choses étaient loin de s'adoucir, et qu'alors même qu'on désirerait les terminer de part et d'autre, l'entreprise devenait chaque jour plus difficile (1). »

Les deux anciens adversaires se regardaient donc ainsi venir avec une égale circonspection, et Pie VII, devinant Napoléon, tenait à ne paraître point pressé d'entendre ce qu'on mettait si peu de hâte à lui dire. Les cardinaux n'obtinrent pas tout de suite l'honneur d'assister à ce que l'on appelait à Savone, suivant l'usage italien, « la conversation chez le pape. » Ils n'eurent pas non plus à leur première audience l'occasion de se louer beaucoup de l'accueil de sa sainteté. « Pie VII n'entra avec eux dans aucun détail, écrit le préfet de Montenotte, et ne leur adressa aucune question. Il se plaignit seulement des affaires de Rome plus vivement qu'il n'avait fait jusqu'alors (2). » M. de Chabrol, étonné de cette ré-

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 5 juillet 1810.
(2) *Ibid.*

serve, ne craint pas, dans ses lettres au comte Bigot de Préameneu, de donner à entendre que la mauvaise humeur du pape provient probablement de ce que les deux cardinaux ne sont pas des hommes de son choix. Il verrait plus volontiers, écrit-il, le cardinal Spina; mais il a quelques griefs contre le cardinal Caselli, auquel il reproche, entre autres choses, d'avoir accepté la place de sénateur sans lui avoir demandé son agrément. Le pape ne consent pas à recevoir les cardinaux le soir. A Mgr Doria, qui lui demandait la permission d'aller visiter leurs éminences, il a répondu : « Vous irez un peu plus tard; ce n'est pas encore le moment de s'y rendre (1). »

Pie VII resta deux jours entiers sans vouloir recevoir derechef les cardinaux. « Il accepta seulement de les rencontrer après leur dîner chez le gouverneur du palais (le comte César Berthier), parce que le public s'apercevrait moins de cette conférence, et qu'il ne supposerait pas qu'il existe des conférences entre eux et lui... Il a dit aux personnes de sa maison qu'il croyait les cardinaux envoyés pour sonder ses dispositions et les faire connaître. » Ce propos, remarque M. de Chabrol, annonce quelque défiance. « Il n'a rien transpiré de la conférence qui a eu lieu ce soir, continue le préfet de Montenotte. Pendant la journée, le pape a paru très soucieux. Il était fort distrait, et pensait évidemment à toute autre chose qu'aux bénédictions qu'il donnait à ceux qui venaient baiser sa mule. On croit qu'il méditait sur la conversation qu'il allait avoir avec leurs éminences (2). » Pie VII eut en effet deux conférences avec les envoyés de l'empereur, la première avec le cardinal Spina, la seconde avec les deux cardinaux réunis. De son entretien avec le pape, qui dura environ une heure et demie, le cardinal Spina rapporta l'idée qu'il ne serait pas impossible de l'amener à s'occuper des affaires ecclésiastiques de France, et particulièrement de celles des évêques; mais il paraît, mande M. de Chabrol au ministre des cultes, que le pape ne l'a pu faire jusqu'à présent par crainte de s'écarter des maximes consacrées. Il désire un conseil. Ce sont non pas seulement des personnes propres à expédier les affaires dont il dit avoir besoin, mais bien de personnes qui jouiraient de sa confiance et qu'il pourrait utilement consulter. Son éminence le cardinal Spina paraît persuadée que le pape n'emploierait pas le cardinal Caselli et lui-même conjointement. Il croit qu'on pourrait appeler à Savone d'autres cardinaux qui auraient plus d'accès et qui ne seraient pas suspects au gouvernement. Il cite entre autres le cardinal Antonelli, cardinal habitant Sinigaglia, âgé de plus de quatre-vingts ans, qui n'a pas été appelé en France à cause de son

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. le comte Bigot de Préameneu, 7 juillet 1810.
(2) Lettre de M. le baron de Chabrol à M. le comte Bigot de Préameneu.

grand âge, et pour lequel le saint-père avait beaucoup de respect. Il est convaincu que ce cardinal, qui termina par son influence l'affaire du concordat, pourrait être très utile et se rendrait avec plaisir auprès de sa sainteté. Alors le pape pourrait les consulter l'un et l'autre et s'occuper d'affaires; mais il n'usera pas du cardinal Caselli, ni de lui, Spina, qu'il regarde comme trop jeune parmi les cardinaux (1). Dans le cours de sa conversation avec le cardinal Spina, le pape s'était prononcé contre l'idée d'aller à Avignon et surtout à Paris. Il avait formellement dit que, si on le contraignait à s'y rendre, il ne sortirait pas, qu'il ne dirait la messe dans aucune église, qu'il se considérerait comme étant prisonnier, et beaucoup plus resserré qu'à Savone. Il ajouta que, si on ne voulait pas le renvoyer à Rome, il ne désirait pas de changement (2). Si on voulait traiter d'affaires avec lui, son intention était d'avoir deux cardinaux parfaitement de son choix, et que sa majesté envoyât également deux personnes de confiance, et qu'alors on entamât des négociations par des écrits auxquels il répondrait (3).

Dans la conférence avec les deux cardinaux, Pie VII fut encore plus explicite. Ses interlocuteurs ayant débuté par lui parler d'un changement de résidence, il manifesta à cet égard une invincible répugnance. « Il déclara qu'il ne voulait quitter Savone que pour se rendre à Rome. Si on devait le conduire à Paris, il en serait très affligé. Cependant il saurait toujours empêcher qu'il n'arrivât rien de fâcheux parmi le peuple à son sujet, car il ne voulait compromettre personne ni altérer la soumission due au gouvernement. Il n'y aurait que le cas où l'on voudrait le contraindre à faire une cérémonie publique. Peut-être alors ne pourrait-il pas répondre assez de son émotion et de sa tête pour éviter un grand scandale (4). » Les cardinaux, en sortant de leur audience, avaient assuré à M. de Chabrol qu'ils avaient trouvé le pape bien disposé relativement à la nomination des évêques. « Ils croient, écrivait le préfet de Montenotte au ministre des cultes, que cette affaire pourrait réussir; mais ce qui avait arrêté sa sainteté, c'est la crainte et la défiance qu'il a de lui-même. Il ne veut pas agir sans consulter des personnes expérimentées et sur lesquelles il pourrait se reposer avec sécurité. Le cardinal Spina croit toujours que la présence du cardinal Antonelli serait très utile pour cet objet... Le pape a conservé dans la journée son maintien habituel, continue le préfet de Montenotte; il a paru n'avoir éprouvé aucune émotion des ouvertures qu'ont pu lui faire les cardinaux... » Le départ de leurs

(1) Lettre de M. le baron de Chabrol à M. le comte Bigot de Préameneu.
(2) *Ibid.*, 9 juillet 1810.
(3) *Ibid.*, 10 juillet 1810.
(4) *Ibid.*, 11 juillet 1810.

éminences ne semble avoir fait aucune impression sur le pape. Il est certain qu'il ne s'est pas montré disposé à employer leur secours, ni à leur parler confidentiellement (1).

Aussitôt que l'empereur eut reçu de Savone ces rapports précis et circonstanciés sur les dispositions de Pie VII, son parti fut immédiatement pris. Certes il ne donnerait pas au saint-père plus de facilités qu'il n'en avait eu jusqu'alors pour communiquer avec les membres du clergé et les fidèles de l'église de France. Encore moins lui accorderait-il les conseillers dont il disait avoir besoin pour entrer en négociation. Puisque Pie VII ne voulait pas céder, puisqu'il prétendait poser ses conditions, eh bien! on se passerait de lui. Il ne serait pas si malaisé de lui faire voir qu'on pouvait pourvoir sans son assistance au gouvernement des affaires ecclésiastiques de France. A peine les lettres des cardinaux envoyés auprès du saint-père et les dépêches du préfet de Montenotte avaient-elles été déchirffées aux Tuileries, que le ministre des cultes reçut ordre d'écrire aux évêques nommés d'Asti, de Liége, de Poitiers, de Saint-Flour, afin qu'ils eussent à se rendre immédiatement dans leurs diocèses sans attendre plus longtemps l'institution canonique (2). On sait, d'après le témoignage de M. Bigot, à quel point il répugnait aux évêques nommés, mais non encore institués canoniquement, de se présenter sans titre reconnu au milieu de leur nouveau troupeau; mais leurs convenances ne furent point consultées, ils durent tous partir. Une mesure plus éclatante encore témoigna bientôt avec quelle vivacité l'empereur entendait mener la lutte toute spirituelle qu'il lui avait plu d'entamer contre le chef de l'église catholique.

Le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, était mort le 10 juin 1808. Six mois après sa mort, Napoléon avait nommé pour le remplacer son oncle le cardinal Fesch. Fesch avait accepté ces fonctions nouvelles sans se démettre toutefois de l'archevêché de Lyon, soit parce qu'il ne voulait pas sacrifier le certain pour l'incertain, soit parce qu'il ne reconnaissait pas à son neveu le droit de rompre les liens qui l'attachaient à sa première église. La gestion provisoire par son proche parent du siége de Paris donnait une suffisante garantie de sécurité à l'empereur. Ce choix avait d'ailleurs été plutôt agréable au clergé de la capitale. « Le chapitre en corps, les grands-vicaires à leur tête, dit M. d'Astros dans un mémoire manuscrit, allèrent le féliciter, et en même temps l'inviter à diriger l'adminis-

(1) Rapport fait par le commandant de la gendarmerie et certifié par le préfet de Montenotte, 12 juillet 1810.

(2) Lettre circulaire de M. le comte Bigot de Préameneu aux évêques d'Asti, de Liége, de Poitiers et de Saint-Flour, 3 août 1810.

tration diocésaine. Il ne s'était élevé aucun doute sur la canonicité d'une pareille mesure. Le concours du cardinal dans notre administration ne présentait qu'un accroissement de lumières et un appui tout-puissant auprès du ministre (1). » L'empereur s'était jusqu'alors arrangé de cette espèce de compromis qui pourvoyait aux nécessités du diocèse de Paris sans trancher positivement aucune question; mais maintenant qu'il avait résolu de braver le saint-père et de lui montrer qu'il était maître de se passer de son concours et de gouverner à son gré les églises de France, il somma tout à coup le cardinal Fesch de prendre ostensiblement possession de son nouveau siége. A son grand étonnement, il rencontra de la part de son oncle la plus énergique résistance. Le cardinal Fesch avait trouvé tout simple, malgré les objections à lui présentées par le scrupuleux abbé Émery, d'être à la fois primat des Gaules, archevêque en titre de Lyon, archevêque nommé de Paris, et d'administrer simultanément les deux diocèses. Avec cette confiance imperturbable en soi-même qui était propre à tous les membres de la famille Bonaparte, il ne jugeait pas que ces doubles fonctions, réunies entre ses mains, fussent au-dessus de ses forces, ni surtout de son mérite. Il était même persuadé qu'il rendait par ce cumul un grand service à son neveu. Il fit au début semblant de ne pas comprendre ce que l'empereur exigeait de lui. « Si sa majesté ne veut point encore nommer à l'archevêché de Paris, mandait-il le 30 août 1810 à M. Bigot, et si dans sa sagesse elle croit convenable que je prenne l'administration de cette église jusqu'à ce qu'il lui plaise de nommer un archevêque, je me croirai très heureux non-seulement de continuer à m'occuper des affaires du diocèse, comme j'ai fait depuis ma nomination à ce siége, mais encore de me charger de son administration (2). » Le 4 septembre, le cardinal Fesch, malgré les avis de plus en plus pressans de l'abbé Émery, n'avait pas encore renoncé à sa chimère. « Lorsque je me suis décidé à prendre l'administration de Paris, écrit-il derechef au ministre des cultes, jusqu'à ce que l'empereur ait nommé un archevêque, voulant toujours conserver mon archevêché de Lyon, j'ai désiré faire quelque chose qui fût agréable à sa majesté, et en même temps au diocèse de Paris, ce qui ne peut s'effectuer qu'en ne faisant pas connaître au public mon option pour Lyon. Il n'est donc pas nécessaire que l'empereur confirme par un décret la nomination du chapitre. Il serait possible que sa majesté jugeât par la suite utile de conserver les deux titres sur une même tête. Ce ne fut qu'à cette

(1) Mémoire manuscrit de l'abbé d'Astros, plus tard cardinal et archevêque de Toulouse, cité dans sa biographie par le R. P. Caussette, p. 170.

(2) Lettre du cardinal Fesch à M. le comte Bigot de Préameneu, 30 août 1810.

condition que se fit ma nomination à l'archevêché de Paris. L'option alors n'aurait pas lieu, et celle que je fais en ce moment n'est qu'une formalité conservatrice de mon siége de Lyon. Du reste je ne voudrais pas d'une administration qui m'assimilerait à un simple grand-vicaire. Ce serait jeter l'alarme, paralyser le bien que je pourrais faire dans Paris, et faire une chose qui ne convient pas à ma dignité. Le décret de ma nomination doit subsister et avoir son plein effet jusqu'au moment où l'empereur nommera un autre archevêque, et fera connaître au public mon option pour le diocèse de Lyon. Je le répète, l'option que je fais en ce moment n'est que conservatrice de mon siége de Lyon, et après cette protestation rien n'empêche que je prenne le titre de *nommé à l'archevêché de Paris* (1). »

Il était facile au cardinal Fesch de développer au ministre des cultes les ingénieuses combinaisons où se complaisait son orgueil, et par suite desquelles, sans rompre ni avec l'empereur ni avec le saint-père, il aurait continué à gouverner à lui seul les deux plus importans diocèses de France. Napoléon ne l'entendait pas pas ainsi. Ce qu'il voulait, c'est que dans la querelle religieuse maintenant pendante le premier dignitaire du clergé de France se rangeât de son côté, et prît ouvertement parti pour lui et contre le saint-père. A cela Fesch ne voulut jamais consentir. En vain l'empereur fit tout ce qui dépendait de lui pour vaincre une résistance d'autant plus pénible qu'elle venait d'un membre de sa famille, il n'obtint rien, et son oncle demeura inflexible. Ce fut à Fontainebleau, au sortir d'une conversation très animée avec le cardinal Fesch, que l'empereur, envoyant chercher le cardinal Maury, lui annonça brusquemement qu'il l'avait nommé à l'archevêché de Paris, et tout aussitôt, sans autre formalité, lui fit en cette qualité prêter serment entre ses mains. L'abbé Lyonnet, aujourd'hui archevêque d'Albi, auquel nous devons une vie détaillée de Fesch, raconte que ce fut l'oncle de l'empereur qui, bien contre son gré, car il n'avait aucun goût ni aucune considération pour le cardinal Maury, fit venir à l'empereur l'idée de ce choix, auquel personne alors ne s'attendait. Suivant l'abbé Lyonnet, Napoléon aurait sommé Fesch de prendre définitivement possession du siége archiépiscopal de Paris. « Sire, aurait répondu le cardinal, j'attendrai l'institution canonique du saint-père. — Mais le chapitre vous a donné des pouvoirs. — C'est vrai, mais je n'oserais pas en user en cette circonstance. — Vous condamnez donc, reprit l'empereur irrité, les évêques nommés d'Orléans, de Saint-Flour, d'Asti, de Liége, etc.? Je saurai

(1) Lettre du cardinal Fesch à M. le comte Bigot de Préameneu, 4 septembre 1810.

bien d'ailleurs vous y forcer. — Sire, *potius mori*. — Ah! ah! *potius mori*, plutôt Maury... Eh bien! soit, vous l'aurez, Maury (1). »

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, qui dans le moment rencontra partout créance et n'a jamais depuis été démentie, la vérité est que le choix soudain dont il venait d'être l'objet commença par troubler tant soit peu le cardinal Maury, dont l'assurance était pourtant si grande. On l'avait vu sortir pâle et troublé de son entrevue avec l'empereur. Il n'avait pas tardé toutefois à reprendre possession de ses esprits. Oubliant qu'il était déjà évêque consacré de Montefiascone et de Corveto, qui étaient des pays d'obédience, mettant sous ses pieds ce qu'il devait au saint-père, à lui-même, aux antécédens historiques qui avaient fait toute sa réputation et toute sa gloire, il fit étalage de sa joie devant la cour et se montra très fier d'avoir été appelé à une situation devant laquelle avait reculé la conscience de l'oncle même de l'empereur. Nous nous rappelons avoir entendu raconter à M. Pasquier, récemment nommé préfet de police à cette époque, que, se croisant avec le cardinal Maury dans les corridors de Fontainebleau, il ne fut pas médiocrement surpris de voir le nouvel archevêque de Paris accourir à lui et s'écrier d'un ton familier et avec l'air le plus satisfait du monde : « Eh bien! l'empereur vient de satisfaire aux deux plus grands besoins de sa capitale. Avec une bonne police et un bon clergé, il peut toujours être sûr de la tranquillité publique, car un archevêque, c'est aussi un préfet de police. » Un tel rapprochement était à coup sûr assez malséant dans la bouche du prêtre qui avait si éloquemment défendu le clergé devant l'assemblée constituante, et personne n'était plus disposé à en ressentir l'inconvenance que le fonctionnaire de l'empire à qui s'adressait en ce moment le cardinal Maury. M. Pasquier, conseiller d'état depuis quelques mois, avait en effet assez longtemps hésité avant d'accepter le poste qui venait de lui être confié. Il n'avait consenti à s'en charger que sur l'assurance plusieurs fois donnée par l'empereur qu'il entendait laisser sous la direction exclusive du duc de Rovigo, récemment nommé lui-même à la place de Fouché, ce qui, dans ses nouvelles fonctions, regardait particulièrement la politique, et qu'il se proposait de rétablir la préfecture de police de Paris sur le pied d'une magistrature civile telle qu'elle existait au temps des Sartines et des Lenoir. Chose étrange, c'était un grand dignitaire de l'église qui revendiquait à titre d'honneur les attributions que venait de décliner un laïque, descendant, il est vrai, de ces grandes familles de magistrats qui avaient jadis fait l'honneur

(1) *Vie du cardinal Fesch*, par l'abbé Lyonnet, t. II, p. 174.

du parlement de Paris; mais tel était Maury. Doué d'un éminent esprit, il s'était, au temps même de ses plus grands succès, montré complétement dépourvu de goût, de mesure et de tact. Sa rentrée inattendue en scène dans une position qui attirait forcément tous les regards allait faire voir une fois de plus que le talent de la parole ne suffit pas à tout, et combien l'esprit de conduite et le sentiment des convenances deviennent absolument indispensables à ceux qui parviennent à de hautes dignités, surtout à celles de l'église.

Le décret de nomination du cardinal Maury était du 14 octobre 1810. Peu de jours après, le 22 du même mois, l'empereur nomma M. d'Osmond, évêque de Nancy, à l'archevêché vacant de Florence. L'intention qui avait inspiré ces deux actes était manifeste. Aux yeux de Napoléon, le temps des transactions était passé. Il voulait obliger les titulaires des deux siéges de Florence et de Paris à se mettre d'une façon flagrante en collision spirituelle avec le chef de la catholicité. La lettre suivante ne laisse aucun doute à cet égard. « Monsieur le comte, écrivait-il à son ministre des cultes, mon intention est que les archevêques et évêques que j'ai nommés aux différens siéges de mon empire prennent le titre de leur siége dans tous leurs actes, titre pour lequel ils m'ont prêté serment. Je n'entends point qu'ils y mettent aucune modification. Je ne m'oppose point à ce qu'ils se pourvoient auprès de qui de droit, mais j'entends qu'ils n'aient point la faiblesse d'adhérer aux prétentions des chapitres, ni qu'ils prennent d'autres titres, comme je l'ai dit ci-dessus (1). »

Il était impossible de jeter un plus clair défi au pape. L'empereur avait raison de se tenir pour assuré du cardinal Maury. En effet, le nouvel archevêque de Paris s'était fait installer le 1er novembre à Notre-Dame; il avait même eu hâte de prendre en main l'administration du diocèse avant d'avoir été affranchi des liens qui l'attachaient à l'église de Montefiascone. Il s'était borné à donner connaissance au saint-père, par une lettre en date du 16 octobre, de sa nomination au siége de Paris et de son élection par le chapitre comme administrateur. Les choses ne se passèrent pas aussi aisément en ce qui regardait M. d'Osmond. L'ancien évêque de Nancy n'avait abandonné son siége qu'avec une extrême répugnance. Quand il reçut à Fontainebleau de la bouche de Napoléon l'ordre de se mettre en route pour Florence, il représenta qu'il ne pouvait aller prendre possession de son nouvel évêché sans avoir reçu l'institution canonique. Pour lever les difficultés que lui suscitaient les scrupules inattendus du prélat, qui n'avait pas encore pris, comme

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 16 novembre 1810. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 277.

Maury, son parti de rompre ouvertement avec le saint-siége, l'empereur n'hésita pas à tromper sciemment M. d'Osmond. Il l'assura que sous peu de jours les affaires entre la France et Rome seraient arrangées, et que les bulles qu'il réclamait lui seraient expédiées pendant qu'il serait en route. M. d'Osmond hésitait encore; mais il reçut du ministre des cultes l'ordre de partir immédiatement et de se rendre à Lyon, où il attendrait ses bulles. *Il fallut obéir*, dit son pieux biographe (1). Par suite de la même obéissance, attendant toujours ses bulles et ne les recevant jamais, M. d'Osmond s'arrêta successivement à Turin, puis à Plaisance. Quand il arriva le 7 janvier 1811 à Florence, il y trouva tous les esprits vivement émus du conflit qui, à propos de sa nomination et de celle du cardinal Maury, venait de s'élever entre Napoléon et Pie VII, conflit qu'il était facile de prévoir, et dont il nous reste maintenant à rendre compte.

III.

Pie VII, relégué à Savone sans conseillers, sans secrétaires, sans archives, avait, comme nous l'avons déjà dit, fait par conscience tous ses efforts pour tâcher de suffire à lui seul à l'expédition des nombreuses affaires spirituelles qui relevaient de la décision personnelle du souverain pontife. Il était entré à cet effet en correspondance avec plusieurs des évêques et un nombre considérable de fidèles de l'église de France. En général cette correspondance avait lieu par l'intermédiaire de l'évêque de Savone, qui remplissait à peu près l'office d'agent d'affaires du clergé auprès du saint-père. Cela se passait à la connaissance et de l'aveu de l'empereur sous la surveillance du général Berthier, ainsi que du préfet de Montenotte. Loin de gêner ces communications, qui ne contrariaient pas sa politique, Napoléon les avait vues plutôt de bon œil, car elles lui servaient à soutenir que le pape n'était pas du tout prisonnier, et que rien ne l'empêchait, s'il le voulait, de pourvoir au gouvernement de l'église. Plusieurs des demandes adressées par l'épiscopat français à Pie VII avaient justement pour but de parer à quelques-uns des inconvéniens résultant des habitudes introduites dans la nouvelle société française par l'établissement d'un régime si despotique et si exclusivement militaire. Les dix-neuf évêques signataires de la lettre du 25 mars 1810, la plupart admirateurs passionnés de l'empereur, afin de motiver la demande qu'ils adressaient au pape de pouvoir accorder eux-mêmes directement certaines dispenses de mariage, avaient été obligés d'en-

(1) Voyez la *Vie épiscopale de M. d'Osmond*, par l'abbé Guillaume, p. 565 et suiv.

trer en quelques détails qui n'étaient pas tous à l'avantage du régime qu'ils servaient cependant avec tant de zèle. Il leur avait fallu expliquer à Pie VII que les époux devenaient très rares en France à cause de la grande consommation d'hommes qui mouraient sur les champs de bataille, et parce que la crainte chaque jour plus grande de la conscription avait pour effet de déterminer précipitamment les choix en faveur de quelques parens, et cela pour deux raisons : 1° parce qu'on évitait ainsi le partage des biens, et 2° parce qu'une sorte de défiance portait à préférer quelqu'un de la famille dont l'opinion était connue à des étrangers dont on redoutait l'admission dans l'intérieur du foyer domestique (1).

Aussi longtemps que l'action du pape s'était bornée à permettre aux cousins de se marier avec leurs cousines, et à de jeunes neveux, comme cela se pratiquait souvent sous l'empire, d'épouser leurs vieilles tantes, dont ils devaient plus tard hériter, l'empereur n'y avait rien trouvé à redire; mais que le souverain pontife se mêlât de diriger la conscience des prélats français, qu'il osât, par exemple, prendre sur lui d'avertir l'évêque de Nancy qu'il ne lui était pas loisible de quitter sans l'assentiment du saint-siége son troupeau lorrain pour aller gouverner un diocèse italien dont il ne parlait pas la langue, ou de rappeler au cardinal Maury que, nommé au siége épiscopal de Corneto et de Montefiascone, il n'avait pas le droit de s'installer dans la chaire de Notre-Dame de Paris avant d'y avoir été autorisé par le chef de la catholicité, c'étaient là autant d'abus abominables que Napoléon était d'avance décidé à ne point tolérer de la part du prisonnier de Savone. Pie VII, pensait-il, ne s'y risquerait pas, et d'ailleurs, à supposer qu'il le voulût, comment s'y prendrait-il? Aucune précaution n'avait été négligée. On l'avait entouré d'hommes intelligens et sûrs, qui avaient sous leurs ordres en quantité surabondante des agens de police parfaitement dressés à leur métier. Ce n'était pas pour rien que l'empereur avait imposé au pape l'obligation de ne donner ses audiences qu'en présence du général César Berthier ou du commandant de gendarmerie La Gorse; ce n'était pas en vain qu'il avait recommandé au préfet de Montenotte d'avoir des espions dans toutes les auberges, et de surveiller soigneusement tous les individus suspects qui passeraient à Savone. Les exemples faits sur quelques misérables prêtres de Marseille et d'ailleurs, jetés dans d'infects cachots pour avoir seulement essayé de s'approcher sans permission du pape, avaient dû suffire à intimider les plus hardis (2). Napoléon ne craignait donc

(1) Lettres des cardinaux et évêques à sa sainteté Pie VII. *Fragmens ecclésiastiques*, p. 82.

(2) Voir les *Mémoires* du cardinal Pacca et la *Correspondance* de M. de Barral conservée à l'archevêché de Tours.

rien. Telle est en effet l'illusion commune aux souverains absolus. Ils s'exagèrent ordinairement la faiblesse de leurs adversaires autant que leur propre force. Volontiers ils s'imaginent qu'on n'osera rien tenter contre eux, et plus volontiers encore ils se figurent qu'ils déjoueront aisément les trames les mieux ourdies. Napoléon n'évita pas cette déconvenue réservée à tous les despotes. Il se l'était pour ainsi dire préparée à lui-même. C'était lui en effet qui, par les violentes persécutions dont il n'avait cessé d'abreuver le saint-père, lui avait procuré une foule innombrable d'auxiliaires obscurs, parfaitement inconnus les uns aux autres, qui, sans provocation, sans entente préalable, sous la seule impulsion de leur foi chrétienne, ou par suite du simple attrait qui porte les âmes généreuses à prendre parti pour la victime contre l'oppresseur, n'aspiraient qu'à se faire à leurs risques et périls les instrumens dévoués du captif de Savone et de tous ceux qui souffraient pour sa cause. Comme il arrive fréquemment, les femmes avaient donné le premier signal.

Ce fut à l'occasion de l'emprisonnement des cardinaux noirs qu'une association présidée par l'abbé Duval se forma pour venir pécuniairement en aide à ces membres courageux du sacré-collége. Le duc de Montmorency, l'ami de Mme de Staël, figurait parmi les plus généreux donataires; mais l'œuvre était surtout ardemment patronnée par la princesse de Chimay, la duchesse de Duras, la princesse de Poix, la marquise de Cordoue, Mmes de Saint-Fargeau, de Gros-Bois et de Croisie, qui s'étaient adjoint plusieurs ecclésiastiques, et parmi eux l'abbé Perreau, enfermé plus tard à Vincennes (1). Cette première association, composée de l'élite de la société parisienne, et qui était en rapport, chose assez singulière, avec le cardinal Fesch par le canal de l'abbé Isoard, en avait bientôt fait naître une seconde. Le but des membres de cette nouvelle association était surtout de se mettre en rapport avec le saint-père à Savone, et de se faire, quand il en aurait besoin, les intermédiaires secrets des communications spirituelles qu'il jugerait à propos d'adresser tant aux cardinaux italiens détenus par l'empereur qu'aux évêques et aux curés de France demeurés soumis à sa juridiction souveraine. Les mêmes causes avaient tout naturellement produit en Italie les mêmes résultats. De l'un et de l'autre côté des Alpes, une foule considérable de personnes, des jeuns gens surtout, étaient incessamment prêts, sur la moindre réquisition, à se mettre nuitamment en route et à se transmettre de ville en ville les uns aux autres jusqu'à destination les missives pontificales dé-

(1) Voyez la notice historique sur M. le chevalier de Thuisy dans la *Biographie universelle*, t. LXXXIV.

livrées dans Savone même à ces messagers fidèles par les gens de la maison de Pie VII ou par les rares visiteurs qui avaient réussi à tromper la vigilance du préfet de Montenotte. Dans les villes alors très catholiques de Toulouse et de Lyon, l'organisation des comités dont nous venons de parler avait été portée à un rare degré de perfection. A Lyon surtout, on était parvenu à se tenir en relations presque réglées d'un côté avec le pape, de l'autre avec le cardinal di Pietro, qui de Semur, où il avait été transporté, continuait à exercer les pouvoirs de délégué apostolique que le pape lui avait confiés en quittant Rome, et qu'il lui avait depuis renouvelés (1).

Dans un rapport de police passablement violent et trivial, d'ailleurs fort perspicace, mais qu'il eut le malheur de remettre trop tard à l'empereur, le duc de Rovigo lui explique au long que ce cardinal avait toujours été le conseiller et le fauteur des mesures prises par le saint-père, qu'il communiquait avec le clergé de Paris par l'abbé Gregori et le père Fontaine, général des barnabites, et cet abbé Perreau dont nous avons parlé qui était l'ami du grand-vicaire, M. d'Astros. « Les supérieurs des colléges de Lyon, de l'Argentière, près de Montbrison, et de Montdidier, les dames de Monjoye et de Soyecours, ainsi qu'un M. Bertrand du Coin, un fanatique, étaient également dans le complot. Leurs auxiliaires subalternes étaient les abbés Recourbet et d'Haulet, Franchet à Lyon, Pallavicini à Paris. Le sieur Alexis de Noailles, à la tête des confréries du saint dévouement, ne craignait pas, dit le duc de Rovigo, d'appeler dans ses lettres l'empereur *un Julien l'Apostat* (2). »

Faut-il maintenant s'étonner beaucoup si, grâce à de tels moyens et malgré les efforts de la police impériale, qui ne découvrit rien qu'après coup, le saint-père soit parvenu à faire alors connaître au clergé de France et d'Italie les censures ecclésiastiques dont il frappa l'intrusion peu canonique des évêques récemment nommés aux siéges de Florence et de Paris? Ce qui surprend véritablement, c'est la surprise même qu'éprouva l'empereur quand il apprit la divulgation des bulles signées à Savone. Ce qui surprend encore davantage ou plutôt ce qui attriste, ce sont les bruyans éclats de sa colère et les actes d'incroyable brutalité qui s'ensuivirent. Comment Napoléon, avec sa prodigieuse sagacité, avait-il pu s'imaginer un

(1) « ... Primo de terminare questa nostra lettera la previamo che continuá encora quella fiducia con qui la reputammo delegato apostolico in Roma, onde negli estremi bisogni non abbia alcun scrupulo di procurare per se e per altri suoi colleghi la salute spirituale dei fideli..... » Extrait d'une lettre du pape au cardinal di Pietro en date du 30 novembre 1810. (Cette lettre paraît avoir été trouvée parmi les papiers personnels du saint-père lorsqu'on crocheta son secrétaire à Savone pendant qu'il se promenait dans le petit jardin de l'évêché.)

(2) Rapport du duc de Rovigo, ministre de la police, à l'empereur, 1er février 1811.

instant que Pie VII laisserait passer sans protester les nominations de M. d'Osmond et du cardinal Maury? Comment, avec un peu de bonne foi, pouvait-il se plaindre de ce que le saint-père, qui n'avait fait nul mystère de sa désapprobation, qui n'avait pas manqué d'en entretenir à haute voix le comte César Berthier et M. de Chabrol, eût cherché et trouvé le moyen d'en instruire les évêques de France et d'Italie? De quel droit, parce qu'il lui avait plu de ne pas laisser arriver ces bulles à leur destination, l'empereur pouvait-il faire un crime à Pie VII de ce qu'il prenait soin d'avertir les fidèles que les pasteurs auxquels ils devaient spirituellement obéissance avaient eux-mêmes cessé d'obéir au chef spirituel de la catholicité? Le pape ne remplissait-il pas en agissant ainsi les plus stricts devoirs du souverain pontife? En ce qui touche la clandestinité des moyens, depuis quand était-il interdit à un captif injustement détenu d'accomplir par des voies détournées les actes qu'il lui serait licite de pratiquer au grand jour, s'il était en liberté? Les fureurs de l'empereur étaient donc aussi extravagantes que furent iniques les violences auxquelles il n'hésita pas à se livrer, et qui sont pour la plupart encore ignorées du public; mais avant d'en mettre sous les yeux de nos lecteurs le douloureux tableau il est nécessaire de raconter comment les bulles de Pie VII relatives à M. d'Osmond et au cardinal Maury furent effectivement connues à Florence, puis à Paris.

Le chapitre de Florence avait nommé vicaire-général capitulaire pour gérer le diocèse pendant la vacance du siége l'archidiacre Averardo Corboli. C'était un prêtre doux et inoffensif. Chargé par le chapitre de s'adresser au saint-père, afin de savoir quelle marche il lui fallait suivre à l'égard du nouvel archevêque nommé de Florence, l'abbé Corboli avait confié la rédaction de cette supplique au théologal de la métropole. Le chanoine Muzzi, d'un âge assez avancé et que le rédacteur d'une notice imprimée à Turin représente comme un homme impétueux, inflexible et d'un courage à toute épreuve, était en même temps, dit l'auteur italien, un adversaire irréconciliable du despotisme napoléonien (1). Il n'attendit pas longtemps la réponse du saint-père. Cette réponse avait été officiellement adressée à l'archidiacre Corboli, qui n'en donna connaissance qu'aux membres du chapitre, avec injonction à chacun d'eux, en vertu de l'obéissance qu'ils lui devaient, de garder inviolablement le secret; mais une copie en était en même temps parvenue au chanoine Muzzi. Celui-ci ne l'avait pas plus tôt reçue, qu'il s'était mis à parcourir Florence publiant le bref de Pie VII, en faisant

(1) Narrazione intorno alle diocesi di Firenze, Torino, 1859. Citée par l'abbé Guillaume, *Vie épiscopale de M. d'Osmond*, p. 568 et suiv.

prendre copie à tous ceux qui le lui demandaient et même à ceux qui ne le demandaient pas (1). Grande émotion dans toute la ville. La grande-duchesse Élisa, sœur de l'empereur, se trouvait alors à Pise. Elle eut hâte de faire venir près d'elle le propagateur indiscret, et lui demanda s'il était vrai qu'il se fût adressé au pape au sujet de l'archevêché de Florence. Notre chanoine répondit affirmativement; puis, la princesse désirant savoir quel motif l'avait conduit à cette démarche : « Je ne veux pas, répliqua-t-il, parler théologie avec les dames. » La sœur de Napoléon lui ayant vivement reproché de se montrer ainsi rebelle aux ordres de son frère : « En matière semblable, dit l'abbé Muzzi, je ne connais pas d'autre souverain que le pape. » Ordre lui fut alors donné de se constituer prisonnier sous trois jours à la forteresse de Forto Ferraio. « Je m'y rendrai tout de suite, » s'écria l'impétueux abbé, et là-dessus il tourna fièrement le dos à la grande-duchesse. A la même époque et pour les mêmes motifs, les chanoines Mancini et Rancia et l'avocat Pietro Valentini, qui avaient publié le bref, furent aussi arrêtés et conduits à la forteresse de Fénestrelle (2).

Les choses ne se passèrent guère différemment à Paris. Le chapitre de Notre-Dame avait pour vicaire capitulaire l'abbé d'Astros. M. d'Astros, propre neveu de Portalis, l'ancien ministre des cultes, et cousin-germain de M. Portalis le fils, alors conseiller d'état et directeur de la librairie, n'était rien moins qu'un prêtre fanatique. C'était non-seulement un esprit sage et modéré, mais pénétré de respect pour les autorités publiques, naturellement porté à la conciliation. Ses tendances étaient plutôt gallicanes, et nous avons déjà eu occasion de raconter comment il avait été en 1806, sous la direction de son oncle, le principal rédacteur du catéchisme impérial, quoique n'ayant pris aucune part à la confection du chapitre relatif aux devoirs des Français à l'égard de Napoléon Ier. Parmi les chanoines du chapitre de Paris, il avait été l'un des plus empressés à conférer au cardinal Fesch l'administration provisoire de ce diocèse. L'abbé d'Astros n'était donc à aucun degré un homme de lutte, recherchant par goût le bruit et les éclats. Il était avant tout un canoniste consciencieux, très appliqué à rechercher quelle était dans les matières ardues de la théologie la ligne à suivre pour un fidèle catholique, et, quand il croyait l'avoir découverte, très décidé à y conformer sa conduite, mais nullement disposé à se jeter dans aucune violente extrémité. Lorsque, étudiant de plus près la question des délégations capitulaires, il s'était aperçu qu'il s'était trompé, et qu'il avait agi sans le savoir

(1) Narrazione, etc., p. 18.
(2) Voyez la *Vie épiscopale de M. d'Osmond*, p. 570 et suiv.

contre les intentions manifestes du saint-père en conférant les pouvoirs de vicaire au cardinal Fesch, il se promit à lui-même de ne pas retomber dans cette erreur, et de n'user plus de la même complaisance envers le cardinal Maury. Dans l'assemblée du chapitre qui, sur l'invitation de M. Bigot de Préameneu, fut tenue à Notre-Dame, afin de confier au nouvel archevêque l'administration du diocèse de Paris, M. d'Astros vota contre cette proposition. Cependant tel était son désir de ne pas faire étalage de son opposition, qu'il consentit, comme président du chapitre, à siéger dans la commission chargée de faire part de sa nomination au cardinal Maury. Sa brève harangue témoignait d'ailleurs qu'il exprimait plutôt l'opinion d'autrui que la sienne, et cela lui suffit. « Il n'est personne, monseigneur, dit-il au cardinal, qui ne se rappelle en ce moment avec quelle éloquence et avec quel courage vous avez défendu dans le temps la cause de la religion et du clergé. » A ces paroles si fortes surtout par ce qu'elles sous-entendaient, Maury pâlit et parla de son attachement au saint-siége. « Je n'irai m'asseoir, dit-il, sur la chaire épiscopale de Paris qu'autant que le pape me prendra par la main pour m'y faire monter (1). »

Le cardinal Maury ne devait pas faire longtemps honneur à cet engagement. Non content de toucher les revenus officiels de sa nouvelle position et de porter le titre d'archevêque de Paris, il aspirait à en exercer les fonctions spirituelles sans attendre, comme il l'avait dit, que le saint-père l'eût *pris par la main*. Cependant l'abbé d'Astros le surveillait attentivement. Un jour dans une compagnie le cardinal avait dit en présentant M. d'Astros avec ses collègues : « Voici mes grands-vicaires. » — « Votre éminence se trompe, repartit M. d'Astros; ce sont les grands-vicaires du chapitre et non les siens. » — Une fois, pendant une ordination, Maury, exigeant du timide ecclésiastique auquel il imposait les mains qu'il lui promît obéissance comme à son évêque titulaire, l'abbé d'Astros prit encore à haute voix la parole : « Monseigneur, permettez-moi, dit-il, de faire observer, pour l'instruction de ce jeune prêtre, que vous n'avez pas le droit de lui demander cette promesse. » Les jours de cérémonie, Maury aurait voulu faire porter devant lui à Notre-Dame la croix épiscopale, signe extérieur d'une juridiction qu'il ne possédait pas encore canoniquement; l'abbé d'Astros ordonnait au porte-croix de rentrer dans la sacristie. Maury supportait en silence, mais avec une profonde amertume, tous ces affronts. C'étaient là, si l'on veut, de puériles querelles de cathédrale. Derrière l'abbé d'Astros, armé des simples pouvoirs d'un humble vicaire de

(1) *Mémoire manuscrit de M. l'abbé d'Astros*, cité dans la *Vie du cardinal d'Astros, archevêque de Toulouse*, par le R. P. Caussette, p. 175.

paroisse, chacun apercevait toutefois l'autorité du chef de l'église romaine. Le tout-puissant vainqueur de Wagram ne s'y trompait pas. Il éprouvait la plus violente colère en sentant son prestige entamé par cet intrépide chanoine qui tenait son archevêque en échec jusque dans le chœur de Notre-Dame de Paris. Comment se venger, et quel moyen de briser cette résistance inattendue? L'occasion s'en offrit bientôt.

L'abbé d'Astros avait, comme le vicaire capitulaire de Florence, écrit au saint-père pour lui demander des directions personnelles, mais il n'avait pas encore reçu de réponse. C'est pourquoi, tout en maintenant ses relations avec le nouvel archevêque sur le pied que nous venons d'expliquer, il avait pris soin de garder la plus extrême réserve. Il ne rompit le silence que le jour où, par l'intermédiaire du cardinal di Pietro, de l'abbé Gregori et du père Fontana, il reçut copie du bref, en date du 5 novembre, adressé par le pape au cardinal Maury. Le premier mouvement de l'abbé d'Astros fut d'en parler à son cousin Portalis, le conseiller d'état et le directeur de la librairie. « C'était la veille de Noël, jour de réunion intime pour la famille Portalis. Avant dîner, l'abbé d'Astros pria son cousin de le conduire dans son cabinet pour écouter une communication qu'il avait à lui faire. Il invita en même temps un abbé Guairard, chef de division de la librairie, à les suivre. Arrivé dans le cabinet de M. Portalis, quand il fut assuré de ne pouvoir être entendu de personne, l'abbé d'Astros donna lecture à ses deux auditeurs du bref adressé au cardinal Maury. Ensuite il consulta son cousin sur les difficultés de sa situation, comprenant très bien qu'il ne pouvait faire aucun usage officiel d'une pièce qui lui était secrètement remise par des voies détournées. M. Portalis lui recommanda de la tenir très cachée, *dans l'intérêt de la religion*. Alors l'abbé Guairard, interpellant M. Portalis, lui demanda ce qu'il ferait si ce bref venait à être clandestinement imprimé. — Le directeur-général de la librairie, répondit M. Portalis, en prohiberait la circulation comme d'une pièce *sans authenticité et dangereuse* (1). » De part et d'autre il ne fut point prononcé d'autres paroles. Certes c'étaient là de singuliers conspirateurs, ce prêtre qui allait prendre pour confident le conseiller d'état chargé de la surveillance des ouvrages à publier et ce fonctionnaire public qui n'hésitait pas à proclamer qu'il ferait en tout cas strictement son devoir. M. Portalis ne s'en tint pas là. Il jugea opportun d'aller prévenir le nouveau préfet de police, M. Pasquier. Il lui annonça que, si l'on n'y portait remède, un bref du pape à l'abbé Maury circulerait bientôt dans Paris. Il ajouta

(1) *Vie de M. le cardinal d'Astros*, par le R. P. Caussette, p. 197 et 198.

même que, si le duc de Rovigo envoyait chercher tels et tels ecclésiastiques qu'il désigna, et s'il leur déclarait lui-même qu'il connaissait l'existence du bref et qu'il les rendrait responsables de la publication, on pourrait peut-être prévenir un si fâcheux incident. Déjà il était trop tard. Soit en effet que l'abbé d'Astros eût multiplié ses confidences, soit plutôt que le bref en question eût été adressé à d'autres personnes, le bruit fut assez vite répandu au sein du clergé de Paris que le pape avait envoyé de Savone l'ordre de ne pas reconnaître la juridiction spirituelle du nouvel archevêque. Un trouble indicible régnait au sein du chapitre de Notre-Dame, qui officiellement ne savait pourtant rien. Grande était l'émotion du cardinal Maury, mais plus grande encore la colère de Napoléon. L'un et l'autre soupçonnaient fortement l'abbé d'Astros d'être la cause de tout le mal; mais de preuve contre lui il n'y en avait aucune, lorsqu'une pièce tout à fait probante vint à tomber entre les mains de la police impériale. C'était un bref, en date du 18 décembre 1810, directement adressé au vicaire capitulaire de Paris contre l'administration diocésaine du cardinal Maury. Pie VII y disait que, *pour enlever tout sujet de doute et pour plus grande précaution, il ôtait à l'archevêque nommé tout pouvoir et toute juridiction, déclarant nul et sans effet tout ce qui serait fait de contraire sciemment ou par ignorance.* L'abbé d'Astros n'avait pas reçu ce dernier bref. Il avait été intercepté, soit à Savone, soit sur la route, par les espions du gouvernement; mais comme le bref répondait expressément aux questions posées pas le vicaire capitulaire de Notre-Dame, c'était la pièce de conviction la plus irréfutable de ses relations avec le souverain pontife. « Cette découverte, dit l'auteur auquel nous empruntons une partie de ces détails, avait élevé la fureur de Napoléon contre le jeune chanoine à un état de paroxysme qui présageait de prochaines et formidables tempêtes (1). » Plusieurs circonstances, ignorées probablement du biographe de l'abbé d'Astros, mais que révèle la correspondance du préfet de Montenotte, expliquent sans les justifier les excès de la colère impériale. Napoléon, avec la merveilleuse sagacité qui lui était habituelle, avait en effet prévu ou à peu près ce qui arrivait aujourd'hui. Du jour où il avait nommé M. d'Osmond à Florence et le cardinal Maury à Paris, l'empereur s'était bien douté que le saint-père ne laisserait point passer de semblables nominations sans protester. Il avait donc résolu d'ajouter quelques nouvelles précautions à celles qu'il avait déjà prises. L'évêque de Savone ne lui semblait plus, en sa qualité d'ecclésiastique, un personnage assez

(1) *Vie de M. le cardinal d'Astros*, p. 183.

sûr pour servir d'intermédiaire au clergé près du souverain pontife. Il avait, par un décret en date du 23 novembre 1810, chargé M. de Chabrol d'exercer ces fonctions (1).

Conformément aux instructions qu'il avait reçues de Paris, M. de Chabrol avait été « se faire livrer tous les documens et papiers qui se trouvaient entre les mains de l'évêque de Savone, et, redoublant de vigilance, il avait pris ses mesures pour qu'aucune demande, de quelque nature qu'elle fût, ne pût parvenir sous les yeux du saint-père avant d'avoir été enregistrée au bureau du secrétariat... (2). » Sans trop vouloir s'engager, le préfet de Montenotte espérait bien ne rien laisser sortir désormais de Savone qui pût gêner les desseins de l'empereur (3). Ces dispositions inattendues avaient d'abord un peu surpris et mécontenté Pie VII, puis avec sa douceur accoutumée il en avait pris son parti (4). Il avait recommencé à faire de nouveau bon accueil au préfet de Montenotte. Il y a plus, les lettres de M. de Chabrol arrivées le plus récemment à Paris montraient le pape assez disposé à écouter les ouvertures que l'on pourrait lui faire. Or c'était dans un pareil moment, après qu'il avait si bien disposé toutes choses pour isoler absolument le saint-père, quand il l'avait déjà presque dompté, à la veille du jour où il croyait le tenir enfin à sa merci, qu'éclatait par la faute de l'abbé d'Astros ce déplorable esclandre de l'archevêché de Paris. Malheur à qui avait ainsi osé le braver! Déjà quelques mois auparavant, il avait songé à se défaire par l'exil de ce prêtre incommode; cette fois il n'en serait pas quitte à si bon marché.

On était proche du 1er janvier 1811. L'empereur recevait aux Tuileries à l'occasion du commencement de l'année tous les grands corps de l'état et les plus importans fonctionnaires de son empire. Le jour de cette imposante cérémonie lui parut propice pour la scène qu'il méditait. Après avoir, l'air altier et le front soucieux,

(1) Lettre de M. Bigot de Préameneu à l'empereur, et décret du 23 novembre 1810.

(2) Lettre de M. le baron de Chabrol au ministre des cultes, 8 décembre 1810.

(3) « ... Cependant il se pourrait que les gens de la suite de sa sainteté, qui ont la faculté de sortir au dehors, et qui ont formé quelques relations, pussent se charger de recevoir et de transmettre au pape les demandes qui leur seraient remises en secret. Je ne puis opposer à cette infraction aux instructions qui me sont prescrites que des moyens de surveillance les plus sévères. Diverses personnes sûres dans le palais, et notamment M. le commandant de gendarmerie ainsi que les officiers qui sont sous ses ordres, se sont chargés de m'instruire de tout abus qui pourrait s'introduire sous ce rapport, et de l'empêcher par tous les moyens qui sont en leur pouvoir. Des agens extérieurs m'en préviendront de leur côté... » (Lettre de M. le préfet de Montenotte au ministre des cultes, 8 décembre 1810.)

(4) « Après quelques jours d'émotion, sa sainteté a repris sa sérénité accoutumée. » (Lettre de M. le préfet de Montenotte au ministre des cultes, 27 décembre 1810.)

passé devant le sénat, et sans s'arrêter davantage devant le corps des généraux et celui des officiers de toute sorte qui encombraient la salle d'audience, l'empereur se dirigea tout droit vers le cardinal Maury. Celui-ci faisant déjà le geste de lui présenter le chapitre de Notre-Dame : « Où sont vos grands-vicaires? demanda brusque-Napoléon. — Sire, voilà mon frère, voilà M. Jalabert. » — « J'avoue que je m'étais tenu un peu à l'écart, raconte M. d'Astros, à qui nous devons une narration très simple et fort exacte de cette scène singulière; mais je ne voulais pas me faire chercher, et je me présentai (1). » — « Voilà M. d'Astros, dit alors le cardinal. — Avant tout, monsieur, s'écria l'empereur, il faut être Français; c'est le moyen d'être en même temps bon chrétien. La doctrine de Bossuet, voilà le seul guide qu'on doive suivre; avec lui, on est sûr de ne pas s'égarer. J'entends que l'on professe les libertés de l'église gallicane. Il y a autant de distance de la religion de Bossuet à celle de Grégoire VII que du ciel à l'enfer. Je sais, monsieur, que vous êtes en opposition avec les mesures que ma politique prescrit. Vous êtes l'homme de mon empire qui m'est le plus suspect. Du reste (mettant la main sur la garde de son épée, ce qui était un geste assez familier à Napoléon, mais passablement déplacé en cette circonstance), j'ai le glaive à mes côtés, et prenez garde à vous! » — « Rien ne me parut plus pitoyable que ces dernières paroles, continue M. d'Astros, et cette menace d'un souverain qui dominait alors sur toute l'Europe contre un pauvre prêtre en rochet et en camail, armé seulement de son bonnet carré. Je ne répondis rien, et je me contentai de regarder l'empereur sans affectation (2). »

Les choses ne devaient pas en rester là. Avant de sortir des Tuileries, le cardinal Maury dit à l'abbé d'Astros que le ministre de la police désirait lui adresser quelques questions, et que, s'il voulait, ils iraient ensemble dans sa propre voiture jusqu'à l'hôtel du duc de Rovigo. Il ajouta qu'il n'y avait rien à craindre, et qu'il suffirait à l'abbé d'Astros de protester de son attachement aux libertés de l'église gallicane. L'abbé d'Astros accepta sans défiance. A coup sûr c'était une époque étrange que celle où un archevêque, où un membre du sacré-collége, celui-là même qui dans des temps troublés avait été naguère le défenseur le plus ardent des droits de l'église de France trouvait simple d'aller de ses propres mains livrer son grand-vicaire à la police du chef de l'état. L'interrogatoire subi par l'abbé d'Astros fut d'ailleurs assez court, et le résultat tel qu'il était facile de le prévoir. « N'avez-vous pas des corres-

(1) Mémoire manuscrit de l'abbé d'Astros sur les événemens qui précédèrent sa captivité.

(2) *Ibid.*

pondances avec le pape à Savone? demanda le duc de Rovigo; avez-vous vu un bref du pape au cardinal Maury? Donnez votre démission, et tout sera fini. — Je ne puis. — Donnez, dis-je, votre démission, ou vous êtes mon prisonnier. — Je serai alors votre prisonnier. » A la nuit, ce fut M. Réal qui intervint. Après avoir été faire à la maison de l'abbé d'Astros la visite de tous ses papiers, le conseiller d'état chargé du département de la police interrogea derechef le malheureux grand-vicaire. « L'empereur, lui dit-il, ne se met plus en peine de votre démission; mais il veut absolument savoir qui vous a remis le bref du pape, et si vous ne le dites, vous ne reverrez plus votre famille, et il ajouta plus bas, ni peut-être la lumière (1). » L'abbé d'Astros refusa, et la police était plus embarrassée que jamais, car on n'avait rien trouvé d'important dans ses papiers. Alors, se servant de l'une de ces ruses familières aux plus bas employés de son ministère, le duc de Rovigo s'adressa lui-même à l'abbé : « Nous n'avons plus besoin que vous nous disiez à qui vous avez montré le bref. Vous l'avez montré à votre cousin. Il me l'a dit. » L'abbé d'Astros tombait des nues. Il pensa que M. Portalis avait tout raconté de son propre mouvement, et sans plus de difficultés il convint de ce qui s'était passé dans le cabinet du directeur-général de la librairie. C'était là tout ce que l'on voulait de lui. Il ne s'agissait plus que de statuer sur son sort. Napoléon, dépité de ne pas trouver un complot mieux conditionné pour justifier sa vengeance, n'en déclara pas moins qu'il fallait faire fusiller l'abbé d'Astros. « Souvent, au milieu de ses accès de colère, il y avait un moment où le grand homme devenait trivial, dit le biographe ecclésiastique de l'abbé d'Astros. Il descendait alors jusqu'aux plus grossiers procédés, si les victimes étaient présentes, ou jusqu'à des menaces hyperboliques, si elles étaient absentes. » M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely fit observer à son maître qu'il flétrirait une gloire bien belle dans une querelle bien petite. « Eh bien! s'écria l'empereur, qu'on le jette en prison pour toute sa vie (1). » L'abbé d'Astros fut en effet conduit peu d'heures après à Vincennes, où il resta enfermé jusqu'à la chute de l'empire. Parmi les membres du clergé, il ne devait pas d'ailleurs être seul à souffrir du courroux excité chez l'empereur par la bulle relative au cardinal Maury. Peu de temps après, les portes du donjon de Vincennes s'ouvraient pour recevoir les cardinaux di Pietro et Gabrielli. Ce dernier avait d'abord été conduit à la prison de La Force, où il avait été enfermé pendant quinze jours avec deux scélérats qui fu-

(1) Mémoire de l'abbé d'Astros sur les événemens qui précédèrent sa captivité.
(2) *Vie de M. le cardinal d'Astros*, par le R. P. Caussette.

rent plus tard condamnés à mort. Ce qui est peut-être plus étrange que ces mesures elles-mêmes, c'est que l'homme chargé d'y présider, le duc de Rovigo, était sincèrement convaincu qu'elles étaient la preuve la plus éclatante de la mansuétude du régime impérial. A tous les malheureux ecclésiastiques que Napoléon lui envoyait pour qu'il les retînt prisonniers dans quelque sombre cachot, il ne se lassait pas de répéter incessamment ce qu'il venait justement de dire à l'abbé d'Astros lors de son premier interrogatoire. « Ah! ah! vous voudriez bien être martyr, mais vous ne le serez pas! »

Arrivait maintenant le tour du pauvre M. Portalis. Quelle était sa faute? Elle est vraiment difficile à deviner. Il semble qu'il en avait fait autant, un peu plus peut-être que ne l'exigeaient de lui ses devoirs de fonctionnaire; mais l'empereur avait résolu de faire un solennel éclat propre à intimider désormais tout le monde. Il ne lui importait guère que sa colère fût juste ou injuste, qu'elle tombât sur un innocent ou sur un coupable. Cette colère elle-même était maintenant à peu près calmée. Napoléon était redevenu parfaitement maître de lui-même à la séance du conseil d'état dont il nous reste maintenant à rendre compte. La scène à laquelle il allait se livrer comme malgré lui était de sa part si bien préparée d'avance que, parmi les nombreux témoins auxquels nous l'avons maintes fois entendu raconter, il en est un, collègue de M. Portalis, qui, sans rien comprendre alors aux paroles du duc de Rovigo, se souvenait parfaitement d'avoir entendu ce ministre lui dire de se bien garder, s'il rencontrait le directeur de la librairie, de le détourner de se rendre à la séance. Pourquoi cette recommandation? Le motif en apparut clairement lorsqu'une minute après l'empereur vint prendre place au fauteuil de la présidence. Nulle trace d'émotion ne se lisait sur son visage. Avec l'accent le plus calme, il commença par appeler quelques affaires courantes; puis il se mit à demander à voix basse à ses voisins si M. Portalis était là. M. Portalis y était en effet et répondit à l'appel de son nom. Alors se levant avec impétuosité, et du ton de quelqu'un qui cède à un mouvement qu'il n'est pas libre de contenir, Napoléon apostropha le malheureux conseiller d'état en lui demandant de quel front il osait bien se présenter dans cette enceinte après la trahison dont il était coupable. « N'était-ce pas en effet la plus abominable des trahisons d'avoir favorisé une correspondance rebelle avec le pape, avec un souverain étranger? Jamais plus indigne perfidie ne s'était vue, et dans le cours de sa vie il n'en avait éprouvé aucune dont il se sentît plus révolté, et cette perfidie partait d'une famille qu'il avait comblée de biens, elle lui venait d'un homme qu'il avait honoré de sa bienveillance particulière. Les paroles lui manquaient pour exprimer son indignation,

elle allait au-delà de tout ce qu'il pouvait dire. » Cette philippique, que nous résumons en quelques lignes, ne dura pas moins d'un quart d'heure. Quand elle fut finie, tout le monde resta muet d'épouvante et de stupéfaction. M. Portalis était comme anéanti. A peine trouva-t-il à balbutier quelques paroles entrecoupées pour assurer qu'il ne croyait pas avoir manqué à ses devoirs en ne dénonçant pas personnellement un parent et un camarade d'enfance qu'il s'était d'ailleurs efforcé de retenir sur la pente dangereuse où il avait eu le tort de se laisser précipiter; mais l'empereur, sans l'écouter, se mit avec une nouvelle véhémence à recommencer de plus belle sa terrible allocution. Alors se produisit un épisode qui ne laissa pas que d'étonner un peu l'assistance. Le préfet de police, M. Pasquier, profitant d'un moment de répit pendant lequel l'empereur s'arrêta pour reprendre haleine, eut le courage de se lever et de dire qu'il était de son devoir de compléter la défense de M. Portalis, de suppléer à ce que son émotion ne lui avait point permis d'exprimer. Il raconta l'avertissement donné par le directeur-général de la librairie, et dont il avait fait part lui-même au duc de Rovigo. « La confidence de M. Portalis excluait toute idée de trahison, et s'il fallait absolument qu'il y eût un coupable, peut-être le plus grand tort lui revenait à lui-même, qui n'avait pas tiré de cet avertissement tout le parti possible. » Ce court et généreux plaidoyer en faveur de M. Portalis ne parut faire aucune impression sur l'empereur, ou plutôt, à voir l'expression mécontente de son visage, on eût dit qu'il en était presque offensé. Ce n'était pas à M. Pasquier qu'il en voulait, ce n'était pas son préfet de police qu'il souhaitait intimider ni punir; c'était le monde religieux et sincèrement catholique, c'était la société presque entièrement ecclésiastique où vivait habituellement M. Portalis. Quoique l'estimant peut-être davantage pour sa hardiesse, il savait mauvais gré à M. Pasquier de son incommode intervention; elle ne pouvait d'ailleurs sauver celui qu'il avait d'avance choisi pour sa victime. Reprenant donc contre lui ses plus rudes invectives, à peine un instant interrompues, il termina la scène par ces foudroyantes paroles : *Sortez, monsieur, et que je ne vous voie jamais devant mes yeux.* Tel était l'état où cette dernière apostrophe avait mis M. Portalis qu'il quitta incontinent sa place, oubliant sur le bureau qui était devant lui son portefeuille et son chapeau, qu'il lui fallut plus tard envoyer reprendre par un huissier. L'impression de tristesse et d'effroi ressentie par tous les membres du conseil d'état fut si générale qu'aucun d'eux n'osa de quelque temps faire entendre sa voix dans cette salle où semblaient résonner encore les impitoyables accens du maître. M. Regnault de

Saint-Jean-d'Angely essaya de prononcer quelques mots; mais l'empereur le fit taire. Il était toutefois visiblement embarrassé de l'effet produit et qui avait dépassé son attente. Au lendemain de la séance, Cambacérès, accoutumé cependant aux orages de la colère impériale, disait à M. d'Hauterive, qu'une indisposition avait empêché de s'y trouver : « Vous êtes bien heureux! pour moi, j'en suis encore malade. » Et voilà, qui le croirait? la scène que M. de Las-Cases a représentée dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* comme une sorte d'admonition paternelle donnée par l'empereur à M. Portalis avec une bonté véritablement attendrissante.

IV.

Tout n'était pas fini cependant. Restait encore à atteindre celui qui, aux yeux de Napoléon, était le grand coupable, c'est-à-dire le prisonnier de Savone. En vain chercherait-on dans la correspondance de Napoléon Ier les lettres relatives aux mesures prises à cette époque contre le saint-père : on ne les y trouvera point, sans doute, ainsi que nous le lisons dans la préface du seizième volume, parce que ces lettres ne sont pas du nombre de celles *qu'il aurait livrées à la publicité, si, se survivant à lui-même et devançant la justice des âges, il avait voulu montrer à la postérité sa personne et son système* (1). Ces pièces, à notre sens, font au contraire si parfaitement connaître et la personne et le système que nous nous ferions scrupule d'en priver nos lecteurs.

« Écrivez au préfet de Montenotte, mande Napoléon à son ministre des cultes, pour lui faire connaître la lettre que le pape a écrite au grand-vicaire de Paris, afin d'éclairer ce fonctionnaire sur la mauvaise foi du pape, qui, sous des apparences de conciliation et de charité, excite en secret la discorde et la rébellion. Donnez-lui l'ordre d'empêcher qu'aucun courrier ne soit reçu ni expédié avec des lettres pour le pape et sa suite, et pour que la poste ne fasse partir ni ne lui fasse remettre aucune lettre. Il faudra pour cela qu'il soit sûr du directeur des postes. Vous lui ferez connaître que je fais venir l'évêque de Savone à Paris afin d'ôter au pape un canal de communication. Vous donnerez effectivement l'ordre au prélat de venir à Paris, où je désire le voir. Vous prescrirez au sieur Chabrol d'avoir dans ses conversations un ton plus ferme, de représenter au pape qu'il fait du tort à la religion, qu'il cherche à semer le trouble et la division, qu'il néglige la douceur et *les bonnes manières* (*sic*), qui auraient pu réussir auprès de moi, qu'il n'obtiendra rien par

(1) *Rapport à l'empereur Napoléon III*, t. XVI, de la *Correspondance de Napoléon Ier*.

les moyens qu'il emploie, et que l'église finira par perdre le reste de son temporel, que ceux qui seront assez fous et assez ignorans de leurs devoirs pour l'écouter perdront leur place, et que ce sera par sa faute. Il faut que cela soit dit avec vigueur. Il doit voir également ceux qui entourent le pape et les éclairer sur les fâcheuses conséquences que cela aura pour eux. Il est inutile que le pape écrive. Moins il fera de besogne et mieux cela vaudra. Il est nécessaire : 1° que le préfet envoie un état des individus qui sont auprès du pape, qu'il désigne les plus grands travailleurs, afin que je les renvoie pour ôter au pape le moyen d'écrire et de répandre le poison; 2° que vous donniez ordre au préfet de ne plus expédier les lettres du pape pour le royaume d'Italie, le royaume de Naples, la Toscane, le Piémont, la France, de ne lui remettre aucune lettre et de les envoyer toutes ici. Vous en ferez le triage, et l'on ne donnera cours qu'aux lettres dont l'émission sera sans inconvénient. Faites-vous en conséquence envoyer toutes celles que le pape écrirait et celles qui lui seraient adressées. En général, moins ce qu'il écrit parviendra et mieux cela vaudra. »

Il est triste de lire ces prescriptions écrites de la main de celui qui, prisonnier à Saint-Hélène, devait un jour se plaindre si amèrement des souffrances de la captivité, et reprocher à ses geôliers des traitemens dont la rudesse n'approcha jamais de ceux qu'il avait lui-même cruellement appliqués au détenu de Savone. Se donner le plaisir de faire souffrir le pape dans sa personne, tel était bien le dessein de l'empereur, dont il ne songe nullement à se cacher.

« ... Vous ferez connaître au préfet et au prince Borghèse que mon intention est que l'intérieur du pape se ressente du mécontentement que j'ai de sa conduite, et que l'état de sa maison soit réglé de façon à ne pas dépenser plus de 12 à 1,500 francs par mois. Les voitures qui avaient été mises à sa disposition pour lui et sa maison (le pape ne s'en était jamais servi) seront renvoyées à Turin. Recommandez au sieur Chabrol de ne plus rien dire dans ses discours qui tende à faire croire au pape que je désire un accommodement. Son langage doit être qu'après son excommunication et sa conduite à Rome, qu'il continue à Savone, je dois m'attendre à tout de lui, que je m'embarrasse fort peu de ce qu'il peut faire, que nous sommes trop éclairés pour ne pas distinguer la doctrine de Jésus-Christ de celle de Grégoire VII (1)... »

Les ordres de l'empereur furent exécutés à la lettre. Ils parvinrent à M. de Chabrol par le canal du prince Borghèse, qui s'était de

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 31 décembre 1810. — Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.

sa personne transporté à Gênes afin d'être plus près du théâtre de l'action. Ce fut dans la nuit du 8 janvier 1811 que le préfet de Montenotte se rendit au palais de l'évêque de Savone pour saisir toute la correspondance et les papiers du saint-père. « Tout le monde, écrit-il, était encore enseveli dans le sommeil; rien n'a pu échapper aux recherches (1). » Les recherches dont parle le préfet de Montenotte furent pratiquées avec un soin extrême par des hommes envoyés exprès de Paris et qui savaient leur métier. On visita tous les appartemens, on ouvrit ou l'on força tous les tiroirs. On prit soin de découdre les vêtemens de chacun, même ceux du pape. Ce que ne dit point M. de Chabrol, et ce qu'il ignora peut-être, on crocheta le secrétaire de Pie VII pendant qu'il était descendu se promener dans le petit jardin de l'évêché (2). Tous les livres trouvés pendant cette perquisition minutieuse furent mis de côté, et l'on enleva au saint-père son écritoire, ses plumes, jusqu'à son bréviaire, jusqu'à un petit office de la Vierge qu'il portait presque toujours avec lui, ainsi qu'une bourse en peau qui contenait un certain nombre de pièces d'or, et que l'on trouva dans l'appartement de Mgr Doria. « Passe pour la bourse, dit Pie VII; mais que pourront-ils faire de mon bréviaire et de l'office de la Vierge? » On fit également un paquet de tous les papiers, qui furent envoyés à Gênes, où des agens experts, choisis à Paris par le duc de Rovigo, les examinèrent de très près. Des rapports envoyés au duc de Rovigo il résulta que les personnages qui composaient la maison du saint-père n'étaient pas des gens dangereux ni malintentionnés, et surtout qu'il n'y avait parmi eux aucun de ces travailleurs que Napoléon redoutait tant de laisser auprès du pape (3). Cependant, pour plus de sûreté, et sans doute afin de faire quelque chose de particulièrement pénible à Pie VII, on fit partir pour Fénestrelle les serviteurs obscurs qui paraissaient jouir plus particulièrement de sa confiance. C'est ainsi qu'on lui enleva à sa grande surprise jusqu'au vieux valet de chambre qui lui servait de barbier. Dans les papiers, compulsés avec soin, on ne découvrit rien que de très insignifiant. Les pièces d'or trouvés chez Mgr Doria étaient le produit d'une collecte que de pieux catholiques avaient faite pour subvenir aux besoins du saint-père. Dans la liste des donataires, que Mgr Doria avait gardée, et qui fut envoyée à Paris, l'empereur eut le désagrément de lire les noms de plus d'une personne appartenant

(1) M. de Chabrol à M. le ministre des cultes, 8 janvier 1811.

(2) Relation manuscrite italienne du valet de chambre du pape. — British Museum, nº 8,389.

(3) Rapport de police sur les personnes composant la maison du pape, Savone, 8 janvier 1811.

à son gouvernement et même à sa cour. Il put, entre autres, y rencontrer tous ceux de la noble famille génoise des Brignole, attachée depuis des générations à la cause du saint-siége.

L'annonce que toutes ses intentions au sujet du saint-père avaient été si rigoureusement accomplies à Savone ne suffit pas à calmer encore le ressentiment de Napoléon. Le 20 janvier 1811, après avoir reçu le rapport de M. de Chabrol, il écrivit à son ministre des cultes une seconde missive qui ne figure pas plus que la première dans sa correspondance :

« Monsieur le comte, écrit-il à M. Bigot de Préameneu, j'ai reçu votre lettre avec le rapport du préfet de Savone du 11 janvier. Mon intention est que vous écriviez au préfet que le pape ne doit se mêler de rien, et comme il a lui-même proposé de ne se mêler de rien, si on le lui signifiait, je vous autorise à lui faire cette signification. Le préfet doit lui faire connaître que tous les chanoines et théologiens de France et d'Italie sont indignés des lettres qu'il a écrites aux chapitres, que par cette conduite il a été cause de l'arrestation de trois chanoines à Florence et de la confiscation de leurs prébendes, de la même sévérité exercée envers le chapitre d'Asti, et de l'arrestation du cardinal di Pietro, du chanoine d'Astros, de l'abbé Fontana, de l'abbé Gregori, qui tous ont été « éloignés » (*sic*) de manière qu'ils ne puissent jamais faire de mal; que ces pratiques ténébreuses sont indignes d'un pape; qu'il sera cause des malheurs de tous ceux avec lesquels il correspondra; que, déclaré ennemi de l'empereur, il doit désormais rester tranquille, et, puisqu'il se dit lui-même *arrêté*, se conduire comme tel, et cesser de correspondre soit avec ses agens, soit avec ceux qui auraient noué quelques relations avec lui; qu'il est fâcheux pour la chrétienté et pour l'église d'avoir un tel pape, aussi ignorant de ce que l'on doit aux souverains; mais que du reste l'état ne sera pas troublé, et que le bien s'opérera sans lui. Vous écrirez en outre au préfet de Montenotte qu'il ait à prendre toutes les mesures nécessaires pour que le pape ne puisse communiquer avec personne, pour que les auberges de Savone et les voyageurs soient surveillés, et enfin pour ne rien laisser passer. Vous lui ferez connaître que le ministre de la police lui écrira pour les personnes qui doivent être arrêtées, renvoyées ou conservées auprès du pape (1)... »

Voilà certainement des sévérités et des rudesses qui laissent loin derrière elles celles de sir Hudson-Lowe. Le commissaire du gouvernement anglais, qui eut l'étrange petitesse de refuser à Napoléon le titre de souverain, ne songea du moins jamais à lui enlever sa glorieuse épée de capitaine. L'empereur, qui songeait à tout, n'ou-

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 20 janvier 1811.

blia pas de faire enlever au saint-père son humble anneau du pêcheur. C'était de sa part une idée fixe. Déjà il avait écrit à plusieurs reprises à Rome pour qu'on recherchât cet anneau partout, et qu'on l'envoyât à Paris; mais on ne l'avait pas trouvé. Cette fois on espérait bien être plus heureux. Nouvelle déception, l'anneau du pêcheur avait été renfermé par Pie VII dans le sac de peau où Mgr Doria avait mis l'argent provenant du denier de saint Pierre. On avait rendu, sans y regarder, et le sac et l'argent, et par conséquent l'anneau à Pie VII. Quand le prince Borghèse s'aperçut de sa fâcheuse méprise, il donna les ordres nécessaires pour que l'on se procurât à tout prix cet anneau, *sans toutefois employer la violence, s'il se trouvait dans les mains du pape;* mais Pie VII ne le portait pas à son doigt : on ne l'avait vu nulle part. Le capitaine de gendarmerie La Gorse se décida alors à le demander simplement au saint-père.

Jusque-là, Pie VII n'avait pas montré la moindre apparence de mauvaise humeur. Aux reproches de M. de Chabrol, qui a bien soin d'assurer dans sa correspondance qu'il a littéralement répété au souverain pontife les propres expressions de l'empereur, *et qu'il a notamment, aux termes de ses instructions, traité sa sainteté de pape ignorant de ce que l'on doit aux souverains* (1), Pie VII n'avait jamais répondu qu'avec la plus extrême douceur. « Il est inutile, avait-il dit, de revenir continuellement sur des choses qui lui avaient déjà été tant de fois signifiées; si on le privait de l'exercice de la puissance spirituelle qui lui appartenait, cet état de choses ne durerait qu'aussi longtemps qu'il plairait à la Providence de le maintenir. Pour lui, il était résigné à tout, et, s'il ne trouvait pas sa récompense dans ce monde, il la trouverait dans l'autre... (2). » On peut remarquer, ajoute M. de Chabrol, qui rapporte les paroles textuelles du pape, qu'il ne répond à tout que par une résignation et une indifférence véritablement extraordinaires sur son sort... Mais à la réquisition du capitaine La Gorse Pie VII, jusque-là inébranlable, se sentit profondément ému. Était-ce ressentiment de ce dernier et incompréhensible affront? Était-ce crainte qu'on ne fît un usage frauduleux du sceau du pêcheur, qui d'ordinaire sert à revêtir les actes les plus importans émanés du chef de l'église catholique? Toujours est-il qu'après un peu d'hésitation le pape remit son anneau au capitaine de gendarmerie; mais il avait pris auparavant la précaution de le briser en deux, et ce fut dans cet état que le prince Borghèse le fit parvenir à l'empereur (3).

(1) Lettre du baron de Chabrol à M. le comte Bigot de Préameneu, 2 février 1811.

(2) *Ibid.*

(3) Lettre du prince Borghèse à l'empereur Napoléon, 14 mars 1811. — A la suite de

En même temps qu'il traitait ainsi le pape à Savone, Napoléon prenait d'autres mesures qui dévoilaient jusqu'à un certain point les projets qu'il formait alors pour l'avenir. Quels étaient ces projets, conçus dans un moment de si violente irritation? On peut les supposer d'après certains passages de sa correspondance qui n'ont pas été soustraits cette fois à la connaissance du public. « ..... Le pape, écrivait Napoléon le 3 janvier 1811 au vice-roi d'Italie, le pape joint à la plus humble conduite la plus grande hypocrisie..... (1). » Le 5 du même mois, il ordonnait à son bibliothécaire, M. Barbier, de lui envoyer le plus tôt possible le résultat de ses recherches sur la question de savoir « s'il y avait des exemples d'empereurs qui aient suspendu ou déposé des papes (2). » Afin de préparer les esprits à cette déposition éventuelle d'un pape, un livre venait de paraître à Paris avec ce titre : *Essai sur la puissance temporelle des papes, sur l'abus qu'ils ont fait de leur ministère et sur les guerres qu'ils ont déclarées aux souverains, spécialement à ceux qui avaient la prépondérance en Italie.* Cet ouvrage, censé traduit de l'espagnol, était de M. Daunou, directeur des archives impériales, et c'était l'empereur qui le lui avait commandé.

Tels sont, d'après des documens dont l'authenticité est irrécusable, les événemens qui précédèrent de quelques mois seulement l'ouverture du concile national de 1811. Avant de raconter ce qui se passa dans cette grande assemblée ecclésiastiqne, il nous faut parler de la négociation préalablement entamée par l'empereur avec le pape. M. de Barral, archevêque de Tours, qui fit partie de la députation envoyée à Savone, a donné dans ses *Fragmens relatifs à l'histoire ecclésiastique du dix-neuvième siècle* un certain nombre de pièces qui ont rapport à cette négociation; mais, soit qu'il ne l'ait pas connue, soit qu'il se crût intéressé à la dissimuler quelque peu, ce prélat n'a pas rapporté la vérité tout entière. Nous tâcherons dans notre prochain travail de suppléer à son silence.

D'HAUSSONVILLE.

la copie de la lettre du prince Borghèse, dont l'original doit avoir été conservé dans les archives impériales, se trouve cette note. « L'original, avec l'anneau coupé en deux morceaux, a été remis le 14 avril 1814 à M. Giry pour être porté à M. Beugnot, commissaire de l'intérieur et des cultes. »

(1) Lettre de l'empereur au vice-roi d'Italie, 3 janvier 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 351.

(2) Note pour le bibliothécaire de l'empereur, Paris, 5 janvier 1810. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 351.

CLÉMENT MAROT

Œuvres de Clément Marot, annotées, revues sur les éditions originales et précédées de la vie de Clément Marot, par M. Ch. d'Héricault, 1 vol. grand in-8°; Garnier frères.

Voilà bientôt un demi-siècle que la critique moderne s'est avisée de remettre en lumière, de commenter et d'annoter les monumens littéraires et poétiques de notre XVIe siècle. La mine est riche, et promet de se prêter encore à plus d'un genre d'études et de recherches. Le premier qui s'en empara, dès le début des luttes littéraires de la restauration, fut M. Sainte-Beuve. C'étaient ses premières armes; il sortait du collége, déjà critique consommé, sinon par expérience, du moins par vocation, chercheur et curieux, amoureux de détails plus que de théories, et s'attachant à ces poésies abandonnées, à ces vieux maîtres hors de mode, par instinct de novateur en quête d'autorités. Il voulait abriter de modernes audaces sous d'anciennes célébrités. Peut-être cédait-il aussi à la contagion d'amis archéologues tels qu'Auguste Le Prevost, Nodier, Victor Hugo : c'étaient ses cathédrales à lui que les rimeurs de la pléiade. Il raconta leurs vies, tira de l'oubli leurs œuvres, nettoya leurs portraits enfumés, mais toujours en lettré plutôt qu'en chroniqueur, donnant le pas aux aperçus de la critique sur les informations de l'histoire. Il marchait à un but et servait une cause. En secouant la poudre où dormaient ces vieux vers, il entendait prouver que le mouvement poétique en France n'avait pas commencé seulement à Malherbe. C'était Boileau qu'il réfutait en évoquant Marot, Ronsard,

Desportes et tous les autres. Chacun alors, dans la lutte engagée, payait sa dette à sa manière et bataillait comme il lui semblait bon, les uns en philosophes, les autres en biographes. La querelle ne faisait que de naître, il restait tant de lances à rompre!

Vingt ans plus tard, tout était clos : la lice était déserte, les lutteurs au repos. Il ne s'agissait plus d'établir à grand'peine la légitimité de certains procédés, de certaines licences en matière de césure; les nouveaux téméraires étaient amnistiés, les vieux maîtres réhabilités : que restait-il à faire? Une génération nouvelle, s'avançant à son tour, découvrit dans la mine un filon vierge encore. L'histoire domina tout, l'histoire et l'érudition. C'étaient des jeunes gens rompus pour la plupart aux études paléographiques, nourris de manuscrits, se jouant avec le XVIe siècle, intimes avec le XVe, et possédant leur moyen âge tout entier, non par ouï-dire et sur la foi d'autrui, mais pour l'avoir pratiqué, exploré eux-mêmes et de leurs yeux. On ne sait pas assez tout ce que cette jeunesse a tenté et produit depuis douze ou quinze ans, tout ce qu'on lui doit de solides recherches sur nos vieux écrivains, tout ce qu'elle a fouillé, comparé, critiqué, tous les textes, les uns presque ignorés, les autres mal connus, qu'elle a ou rétablis ou accompagnés d'utiles commentaires. Ce qu'il y a de particulier, c'est que la plupart de ces jeunes gens, aujourd'hui presque mûrs, sont hommes d'imagination non moins que de labeur, et que, s'ils se piquent d'exactitude à toute épreuve dans leurs essais philologiques, ils ne sont pas sans caprice et sans aventure dans leurs propres compositions. Aux premiers rangs de cette phalange, érudite et fantaisiste tout ensemble, nous avons à plus d'une reprise remarqué M. Charles d'Héricault. Peut-être est-il connu moins par le savoir qu'il possède, et dont il a fait preuve comme éditeur et comme commentateur, que par d'assez nombreux romans, peintures fidèles de certains coins de notre vieille France, semés de scènes heureusement conçues où se trahit avec un rare esprit d'observation l'art de mettre en lumière les mœurs et les caractères. Tout n'est pas éphémère et seulement destiné au plaisir des oisifs dans ces fictions normandes : si rapidement qu'elles aient pu être écrites, elles ont le caractère d'un travail sérieux, et nous nous gardons bien d'en faire trop bon marché. Elles manquent peut-être un peu d'abandon et de simplicité, l'auteur ne se résout pas toujours à faire assez de sacrifices, il voit à la fois trop de choses et se tient trop pour obligé de les dire toutes et de n'en rien omettre; mais la plupart du temps il les dit avec art, en termes où se révèlent une vraie connaissance et un sentiment vif de l'esprit de notre langue. Nous n'en devons pas moins laisser à qui de droit, au public, au vrai juge de ces

sortes d'écrits, le soin d'encourager la veine romanesque de M. d'Héricault; c'est un travail d'un autre genre, plus sévère et non moins attrayant, que nous voulons recommander à ceux qui savent encore tenir en juste estime les efforts d'une critique substantielle, savante et originale.

Quel est donc ce travail? L'œuvre de Clément Marot rendue à sa pureté native grâce à la révision et aux comparaisons les plus patientes et les plus sûres des primitives éditions. Le texte restitué est précédé d'une vie du poète, portrait de l'homme et de son époque, qui est à lui seul tout un livre. Nul n'était en mesure de tracer ce portrait avec un plus heureux mélange d'exactitude et d'imagination. Le sujet est charmant, le temps et le personnage délicieux à peindre. C'est en Quercy, dans la bonne ville de Cahors, au bord du Lot, ce torrent encaissé et limoneux, dans ce pays riant et coloré, rocailleux et fertile, que Marot vient au monde. Il est de famille normande; ses parens habitaient les environs de Caen, et, sans qu'on sache trop pourquoi, étaient venus planter leur tente sous ce soleil méridional. L'enfant garda toute sa vie le souvenir de son pays, bien qu'il en fût sorti dès l'âge le plus tendre. « En une matinée, dit-il, n'ayant dix ans, en France fus mené. »

Est-ce attacher trop d'importance aux influences de race et de climat que de voir comme M. d'Héricault dans l'amalgame du sang normand et du soleil quercynois une des causes de cette verve tempérée, de cette délicatesse de tour et d'expression, de ce *badinage élegant*, la vraie gloire d'un si charmant esprit? Et n'est-ce pas également ce mélange qui explique chez le poète un certain fonds de sérieux et de mélancolie caché sous les saillies du plus hardi libertinage, dégénérant plus tard en gravité huguenote, et produisant ces prétendues versions des psaumes, ces pâles imitations qui devaient lui valoir une autre renommée, peut-être encore plus bruyante, sinon d'aussi bon aloi?

Quittant le Quercy pour la France, c'est à la cour que Clément avait été conduit, à la cour de la reine Anne, sorte de petit Parnasse que présidait cette princesse un peu pédante, mais élégante et bonne, sachant du grec et du latin, hospitalière aux lettres, entourée de femmes aimables et préparant les voies à la renaissance des Valois par les mêmes moyens dont ils devaient user, les femmes et la poésie, mais avec un vernis plus chrétien. C'était aux environs de l'an 1507 : l'enfant, avec ses dix années, devait donc être né vers 1497. A cette cour, son père, Jean Marot, avait trouvé moyen de s'introduire à titre de poète, car il rimait aussi, et passait même pour un des coryphées de l'école alors à la mode, la plus lourde, la plus guindée, la plus ampoulée des écoles, celle des *grans rhé-*

toricqueurs, farcis de latin et de grec, dont Rabelais s'amuse par la bouche de l'écolier limosin, celle dont le petit Clément devait avoir l'honneur de faire bientôt bonne justice. Grâce à son fils, ce Jean Marot n'est pas tout à fait inconnu; il assistait au siége de Gênes, à la suite du roi Louis XII, et avait composé et dédié à la reine Anne un grand récit en vers de cette campagne d'Italie. De là peut-être un surcroît de faveur qui lui avait permis d'inviter sa famille à venir le rejoindre à Blois et à Paris.

Mais la reine Anne s'en alla de ce monde, et le roi son époux n'eut rien de plus pressé que de mettre à la porte les comédiens, les baladins, même aussi les poètes, et Jean Marot comme les autres. Ce fut un bonheur pour Clément : son père avait entrepris de le dresser à l'art des vers, et Dieu sait si le pauvre enfant eût échappé à l'influence du *gran rhétoricqueur*, tandis qu'après cette disgrâce on le laissa chercher fortune et se pourvoir d'un état moins précaire que le métier de poète de cour. Il essaya de la basoche et recouvra sa liberté, battant le pavé des écoles et du palais. Quant à son père, ne pouvant vivre sans protecteur, il se tourna vers l'héritier du trône, monseigneur de Valois, qui venait d'épouser la fille aînée de la reine décédée : il lui adressa un rondeau désolé, et en obtint la grâce insigne d'être couché sur les états de sa maison.

L'écolier cependant, le basochien, devenait poète malgré lui, non par les procédés et les enseignemens paternels, par de meilleures leçons : il était amoureux, voulut peindre sa flamme et la peignit en vers. La belle, par malheur, ne goûtait pas cette musique. Elle était vertueuse ou coquette, Clément perdit son temps. « J'ai trop chanté pour elle, dit-il, trop sifflé, trop attendu devant sa porte. J'ai trop souffert, je quitte tout; j'abandonne le don d'aymer qui est si cher vendu : je vais voir s'il y a encore quelque honneur à la guerre, et si les combats sont aussi rudes qu'une maîtresse. »

Le voilà donc laissant là le palais et courant la carrière des armes. Il devient page de messire Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroy. Ce riche possesseur de la maison dite des Tuileries, qui allait quelques années plus tard passer aux mains de François Ier, avait grand crédit à la cour. Il était encore jeune, bien que déjà secrétaire des finances, ne manquait pas d'esprit, et se plaisait à protéger les lettres. Il prit son page en affection, en fit presque son camarade, encouragea sa muse encore timide, et prépara sa renommée en devinant son talent. Rien pourtant à cette première période ne laissait voir dans les vers de Clément grand espoir d'originalité. Il restait disciple de son père, lequel vivait toujours, et ne cessait d'inspirer à son fils le plus absolu respect. La poésie de ce

fils, sans affecter les savantes allures, car sa première éducation avait été trop négligée pour qu'il fît grand abus de citations et de souvenirs classiques, sa poésie n'en était pas moins froide, abstraite et contournée, selon le patron du jour; du reste, pur amateur, demi-soldat, demi-poète, écrivain de commande, quêteur obséquieux, ne pratiquant que le petit côté de la poésie de cour, dont il allait pourtant, à peu d'années de là, devenir un des modèles les plus fins et les plus excellens.

La transformation du poète ne devait s'opérer que par un changement complet survenu dans sa vie. D'abord il était passé de la maison de Villeroy au service de la duchesse d'Alençon, la célèbre Marguerite, devenue depuis reine de Navarre, et le cœur, la raison, l'esprit et le langage, tout chez Marot s'était renouvelé au commerce assidu et sous l'active influence de cette femme supérieure; puis son père était mort vers 1526, et par une sorte d'héritage, sur le rôle des gens à gages de Mgr de Valois, le frère de Marguerite, devenu roi de France, devenu François Ier, le fils avait été, non sans peine et sans bien des prières de la duchesse elle-même, substitué au père; au lieu de Jean, on inscrivit Clément. C'était presque une dette du prince : dans l'année précédente, Clément devant Pavie avait partagé l'infortune royale et s'était vaillamment conduit. Blessé au bras, prisonnier comme le roi, mais délivré plus tôt que lui, grâce au dédain des impériaux pour le petit butin et les petites gens, il avait regagné la France, et oncques depuis ne paraît avoir manié ni lance ni épée. Il s'était donné tout aux lettres, ne courant plus qu'un seul but, n'exerçant que sa nouvelle charge, et s'y révélant bientôt avec un éclat, un succès au-dessus de toute espérance, mais au prix de bien des tourmens, au prix de deux exils et de tribulations assez cuisantes pour avoir, selon toute apparence, de beaucoup abrégé sa vie.

Est-ce donc seulement cette charge de cour, ce titre de valet de chambre, cette rente assurée sur l'épargne royale, qui du soir au matin l'avait remis à neuf et affranchi de la rouille scolastique et pédante des d'Authon, des de Bigne, des Delavigne, des Cretin, et autres émules de son père? Non, mais il avait subi je ne sais quelle influence de cette entrée plus directe à la cour, de cette facilité d'approcher de plus près la personne royale, de l'action personnelle de ce roi qui, sans qu'on puisse dire comment, avait du magicien et fascinait son monde : plein d'aimables défauts, faible et changeant, sans défense contre les séductions, « atteint des dames au corps et à l'esprit, » comme disait de lui le vicomte de Saulx, aimant le faste pour le faste, la guerre pour la guerre, affolé de chasse et de plaisirs, pauvre roi s'il en fut, et cependant grande

figure, éclipsant tout ce qui l'environnait et semant autour de lui par ses regards et ses paroles la vie, la flamme, le talent, le dévouement et le succès. Ce qu'il faut reconnaître, ce qui n'est pas douteux, c'est que Marot est un autre homme, un autre poète, parle une langue plus ferme, plus précise, plus claire et plus correcte, une langue où le mot propre ne se fait pas attendre, quand c'est au roi qu'il adresse ses vers. On dirait qu'il n'est vraiment lui-même qu'en présence de cette majesté, qu'il a besoin du tête-à-tête avec son souverain pour oser devenir naturel, pour être à l'aise, pour se livrer à ses ébats, s'abandonner à son sourire, et, comme le dit si bien M. d'Héricault, « à ces élans de noble fierté qui relèvent si originalement sa malicieuse humilité. » Lisez l'épitre où il raconte au roi certain vol domestique, vrai ou faux, qui lui donne occasion d'implorer galamment les largesses royales, est-il dans notre langue, en ce genre de poésie légère, depuis La Fontaine et Voltaire jusqu'à Musset, beaucoup de vers plus fins, plus souples, plus délicats? On ne peut pas dire que les pièces adressées à François Ier soient toutes également supérieures et l'emportent à ce même degré sur celles qui ne se recommandent que de plus modestes patrons; mais dans toutes le ton et le langage sont plus francs et mieux inspirés, il est aisé de s'en convaincre, bien qu'à vrai dire et à mieux regarder ce soit non pas le roi, mais une autre influence plus souveraine encore qui ait répandu sur notre poète sa vivifiante inspiration.

Ici nous touchons au roman. Que Marot ait ressenti, dès son entrée peut-être chez la duchesse d'Alençon, et à coup sûr un peu plus tard, le charme tout-puissant qu'exerçait cette femme sur tous ceux qui s'en approchaient, aussi bien les plus fiers esprits que les plus nobles cœurs, il n'y a rien là de contestable; mais les biographes n'y vont pas de main morte, et du moment que le poète, en sa prose et ses vers, leur apprend qu'il a soupiré, ils ont la certitude que ses soupirs ont été persuasifs, et sans autre scrupule ils vous font de Clément l'amant heureux de Marguerite. Ce n'est pas tout : comme avant sa passion pour la reine de Navarre et depuis l'amourette obscure et peu encouragée dont nous avons parlé plus haut nous savons que Marot eut le cœur pris assez longtemps par un objet mystérieux, peut-être de haut parage et à coup sûr du nom de Diane, voici selon les biographes ce qu'il faut en conclure : cette beauté n'était autre que Diane de Poitiers, c'est elle qu'aima Marot, et il en fut aimé. M. d'Héricault ne demanderait pas mieux, mais par malheur les dates sont inflexibles. Le bonheur de Marot remonterait à une époque où la future duchesse de Valentinois était encore un astre inconnu de la cour. Il eût fallu que le hasard fît

voyager le poète en Normandie pour qu'il y découvrît les charmes de la comtesse de Maulevrier : dès lors autant vaut croire que c'est d'une autre Diane qu'il s'était fait l'esclave, ce nom mythologique étant alors très à la mode et à coup sûr porté par plus d'un visage agréable. Ainsi voilà Marot dépossédé d'une bonne fortune dont il jouissait depuis un siècle ou deux : son nouvel historien la lui dérobe sans pitié. Il en est à peu près de même en ce qui touche Marguerite, non que la noble dame professât dans ses œuvres grande sévérité et qu'après avoir lu ce qu'a tracé sa plume on soit très disposé à répondre de sa vertu; mais l'esprit de parti a fort exagéré les choses : les uns voulant qu'elle fût une sainte, il a fallu que pour les autres elle devînt une Messaline. Or il n'en était rien: elle avait les mœurs de son temps, l'esprit porté à la galanterie et aux propos légers; mais on ne peut citer ni un mot, ni un fait, ni l'apparence d'une preuve qui permette d'affirmer qu'elle ait jamais donné autre chose à Marot qu'un bienveillant regard et d'aimables paroles. M. d'Héricault aborde ces questions avec une équité égale à son savoir. Il ouvre une sorte d'enquête, et démontre pertinemment que tous les biographes n'ont fait honneur à son héros de cette conquête royale que pour avoir tous copié, sans examen et par routine celui qui le premier avait forgé la fable, l'abbé Lenglet Dufresnoy.

Quant à nous, sans même avoir besoin de pénétrer dans ces mystères, sans vouloir en percer le voile, nous nous bornons à l'évidence, à ce fait sans conteste et le seul important, la passion du poète et l'empire absolu auquel il se soumit. Que gagna-t-il, que perdit-il à cet empire? Il y gagna son talent de poète, il y perdit le repos de sa vie. Les deux propositions sont également vraies sans la moindre hyperbole. Avant d'appartenir à la duchesse d'Alençon, Marot faisait des vers et pouvait passer pour poète, mais quels vers! quel poète! nous l'avons dit : des vers confits de pédantisme, un poète attardé du vieux Parnasse de la reine Anne, rien de vivant, rien de neuf, un jeune suranné. Tandis qu'à la chaleur, aux rayons de ce mâle esprit, de cette intelligence prompte et virile, allant droit au but, sans fausse rhétorique, et unissant les séductions de la grâce féminine aux attraits de la pure raison, je ne sais quoi d'Aspasie et de Socrate tout ensemble, ce qu'il y avait de verve naturelle, de finesse native, de franche imagination, d'entrain, de bonne humeur chez notre Quercynois s'éveilla, s'alluma, et produisit le vrai Marot. Grâce à cette lumière, il vit clair dans ses idées et les exprima nettement. Ces jeux d'esprit, ces froides allégories, ces afféteries métaphysiques qu'il employait à tout propos comme les maîtres ses modèles, et par exemple ces mots abs-

traits, *doute*, *bon vouloir*, *ferme espoir*, *ferme amour*, dont il faisait des personnages et pour ainsi dire ses héros, allaient désormais disparaître ou ne plus se montrer qu'en abdiquant cette personnalité factice pour devenir tout simplement *le ferme amour*, *le bon vouloir*, *le doute*, etc. Et dans tout le reste de son style même changement, même retour au vrai, au simple, au naturel. Encore un coup, cette métamorphose était du fait de Marguerite. C'est donc à elle qu'il a dû son talent, sa gloire, ce renom qui depuis trois cents ans ne s'est pas éclipsé un seul jour; mais ses tribulations, ses tourmens, ses malheurs, sa prison, ses exils, c'est à elle qu'il les doit aussi.

Dans cette cour aventureuse, éprise de nouveautés et de fruit défendu, accueillant avec prédilection les opinions les plus hardies qui commençaient à poindre, qu'on se figure ce jeune provincial sans naissance, admis par le seul droit de son esprit au dangereux honneur d'une haute familiarité. Ne va-t-il pas, pour se faire bien venir et pour gagner ses éperons, dépasser en ardeur les élégans railleurs parmi lesquels il vit? Et, s'il est par malheur amoureux, que ne fera-t-il pas pour capter un regard ou un sourire de plus? Telle est l'histoire de ce pauvre Clément : dans les premiers momens, chacun l'excite et l'applaudit; le roi lui-même, comme la duchesse, prend plaisir à ses témérités; mais le temps change, le ciel se couvre; ce qui n'était d'abord pour tous ces gens de cour qu'amusement et causeries devient crime d'état : les prisons s'ouvrent et les bûchers s'allument : un beau matin, sans qu'il sache comment, voilà Marot sous les verrous. Pour cette fois, il le prend en riant. Le roi ne peut l'abandonner; il lui écrit ces vers :

Roy des Françoys, plein de toutes bontez,
Quinze jours a, je les ay bien comptez,
Et dès demain seront justement seize,
Que je fuz faict confrère au dioceze
De Sainct-Marry, en l'église Sainct-Pris,
Si vous diray comment je fuz surpris...

Après le récit de sa mésaventure, il termine en ces mots :

Si vous supply, sire, mander par lettre
Qu'en liberté vos gens me vueillent mettre...
Très humblement requerant vostre grâce
De pardonner à ma trop grande audace,
D'avoir empris ce sot escript vous faire:
Et m'excusez, si, pour le mien affaire,

Je ne suis point vers vous allé parler :
Je n'ay pas eu le loysir d'y aller.

Le roi répond en prose, non pas à son poète, mais à la cour des aides, et par lettres missives dont voici la teneur : « nos amés et féaux, nous avons été averti de l'emprisonnement de notre cher et bien amé valet de chambre ordinaire Clément Marot,... et nous voulons, nous mandons et très expressément enjoignons que, toutes excusations cessantes, ayés à le délivrer et mettre hors desdites prisons. Si n'y faites faute, car tel est notre plaisir. Donné à Paris ce 1er jour de novembre 1527, etc. »

Le poète fut donc élargi; mais sa verve railleuse ne gagna pas grand'chose en prudence. Nous le voyons trois ou quatre ans plus tard compris dans une procédure avec cinq ou six insoumis comme lui pour des méfaits ecclésiastiques, et relâché non sans peine sous la caution d'Estienne Clavier, secrétaire « des roy et royne de Navarre ; » puis enfin un plus gros orage allait éclater sur lui. L'affaire des placards avait exaspéré le roi et mis fin tout à coup à son tolérant sourire. Tant que les novateurs s'étaient bornés à parler des abus du clergé et même à mutiler quelques statues de saints, il les avait traités en étourdis sans conséquence, et n'avait sévi qu'à moitié; mais placarder en une nuit sur tous les murs de la grand'ville, même à l'entrée du palais de justice, jusqu'aux portes du Louvre et dans son propre cabinet les plus insolentes menaces contre lui-même et contre son pouvoir, ce n'était plus de la réforme, c'était de la rébellion, le cas devenait pendable. De là ce brusque changement dans la direction judiciaire des affaires protestantes à partir de novembre 1534, de là cette procession solennelle en plein hiver, suivie tête nue par le roi, et ce discours où il jurait de se couper son propre bras et d'immoler ses fils, s'il les savait infectés d'hérésie, et cet ajournement à trois jours lancé contre soixante-treize suspects, parmi lesquels figure en toutes lettres son cher et amé valet de chambre ordinaire Clément Marot.

Clément était absent, en route pour la capitale, et s'était arrêté à Blois, sans autre pensée, nous dit-il, que de faire sa cour aux dames, lorsqu'un postillon lui donna connaissance de ce qui se passait à Paris. Prudemment il fit volte-face et courut droit en Béarn; puis, ne s'y trouvant pas même assez en sûreté, il prit sa course vers l'Italie, passa les Alpes comme il put, dans l'hiver de 1535, et ne s'arrêta qu'à Ferrare. Là du moins un asile lui semblait assuré. Renée, la seconde fille de Louis XII, laide, boiteuse, pédante et anti-papiste, avait double raison pour protéger Marot : il avait chanté son mariage et fuyait les rigueurs catholiques. Il fut

reçu par elle comme un nouvel Ovide et un autre Calvin. Pendant près d'une année on le vit présider un cercle de précieuses et de théologiennes que la duchesse avait appelées de France, et qu'animaient surtout le zèle et le savoir de Mme de Soubise et de sa fille, Mme de Pons; mais le duc de Ferrare était loin de partager les enthousiasmes et d'épouser les querelles de sa femme : son protecteur et son ami, l'empereur Charles-Quint, l'invitant à ne point tolérer que son palais devînt une officine de commérages et de pamphlets, il résolut de renvoyer en France tout ce petit troupeau. Marot eut vent de son dessein, et s'alla réfugier à Venise; mais l'ennui le gagna dans cette ville de silence et de dissimulation. Il prit sa plume, écrivit au dauphin une épître attendrie, prétexta des affaires, le besoin de revoir sa famille, disant d'ailleurs « qu'il était tout changé, ne parloit plus que sobrement, s'arrêtoit sur chaque mot une heure avant de le prononcer, et ne répondoit à tout que de la tête. » Le roi connut l'épître et se reprit à sourire : le moment était bien choisi, on était las de sévérités : Rome elle-même conseillait la douceur. Marot fut écouté, il eut un sauf-conduit, et vers la fin de 1536, après deux ans d'absence, il repassait la frontière, séjournait quelque temps à Lyon, puis rentrait dans sa vraie patrie, la cour; mais à quelles conditions et en quelles circonstances?

D'abord, selon toute apparence, il avait abjuré. On n'en a pas la certitude, seulement tous ses compagnons d'exil n'étaient rentrés qu'en abjurant; il n'est donc guère probable qu'il ait pu s'affranchir de cette loi commune. Lui-même, dans certains vers, semble faire allusion à quelque gros ennui de ce genre. Et ce n'était pas là son seul mécompte, tout était si changé dans cette cour depuis ces deux années! La reine Marguerite paraissait si prudente, et tout le monde s'observait tant! Plus de joyeux ébats, de libres moqueries! Et puis la place de Marot en son absence s'était trouvée remplie, il n'allait plus régner seul, sans rivaux : une ligue s'était formée de poètes de bas étage qui, à défaut de talent, professaient la vertu, et qu'unissait cette pensée commune de rendre au nouveau-venu la vie insupportable.

Marot comprit qu'il fallait louvoyer, et s'arma lui-même de prudence. Pour sa rentrée, il fit une pièce de vers intitulée le *Dieu gard' à la court*, titre aujourd'hui vieilli, par conséquent bizarre, mais franche et heureuse inspiration. C'était un salut poétique adressé à tous ceux qu'il revoyait, et un traité de paix offert aux envieux dont il redoutait les embûches. Dans cette série de souhaits noblement exprimés et d'un ton plus ému, plus sérieux, plus élevé qu'à lui n'appartient d'ordinaire, après avoir demandé à Dieu

de protéger, de *garder* la France avant tout, puis le roi, la reine, les princes, les dames, les défenseurs du royaume, en un mot *toute la fleur de lys*, il s'arrête et ajoute :

Doy-je finir l'élégie présente
Sans qu'un Dieu gard encores je présente?
Non, mais à qui? puisque Françoys pardonne
Tant et si bien qu'à tous exemple il donne,
Je dis Dieu gard à tous mes ennemys
D'aussi bon cœur qu'à mes plus chers amys.

Cet appel à la conciliation ne fut pas entendu. La guerre éclata bientôt, et sur-le-champ devint ardente. Les amis de Marot, les *marotins*, repoussèrent en riant, sous forme d'escarmouche, les lourds assauts des *sagontins*. On désignait ainsi les adversaires de notre poète, du nom de François Sagon, qui s'était fait leur chef. Ce personnage représentait les vieilles mœurs, la vieille société, les vieux débris du moyen âge, et affichait une sainte indignation contre les écrivains « lascifs et paganisans, » Marot tout le premier. C'étai un honnête homme, mais un pauvre poète, aussi empesé qu'atrabilaire. On fit pleuvoir de part et d'autre les injures, les brocards, les calomnies, les hyperboles, et l'avantage, grâce à la forme, parut rester aux marotins. Le roi lui-même recouvra peu à peu l'affection, la confiance pour son cher et amé valet de chambre. On le voit en 1539 lui faire une grosse faveur, le don d'une « maison, grange et jardin, le tout enclos de murailles et situé au faubourg Saint-Germain, en la rue du clos Bonneau. » Dans l'acte de donation, le roi déclare qu'il entend récompenser les bons, continuels et agréables services du donataire, et lui donner « meilleure volonté de persévérer de bien en mieulx. »

On le voit donc, Marot avait fait taire ses ennemis, mais non sans perdre à la bataille quelque chose de son talent. Il avait dû forcer son naturel, éteindre sa joyeuse humeur, sa légèreté, son insolence, prendre des airs rangés, prêcher la paix et la concorde. Qu'en devait-il résulter? Qu'une fois sur cette pente, peu à peu, insensiblement, il allait retomber dans les défauts de sa jeunesse, redevenir *rhétoricqueur;* sa phrase allait quitter ses allures lestes et pimpantes, s'alourdir et se contourner, perdre la netteté, la précision en même temps que la grâce. C'était un enfant sans souci, le badinage était sa muse, la gravité ne lui pouvait venir que comme un masque et le faire grimacer. A chaque événement de certaine importance, il se croyait, comme autrefois, tenu de faire son épître; mais c'était froid et compassé. La réunion de Nice, la visite de la

reine de Hongrie, la venue même de l'empereur, ne l'inspirèrent que très médiocrement, et comme en même temps qu'il voulait plaire au roi, consolider sa nouvelle fortune et déconcerter ses rivaux qui l'épiaient et jetaient feu et flamme chaque fois qu'il lui échappait quelque trait d'involontaire hilarité, comme en se contraignant ainsi au Louvre ou à Chambord il ne renonçait pas à son secret commerce avec ses vieux amis les réformés, lesquels en continuelles alarmes, traqués de près, n'avaient assurément aucune envie de rire, on peut dire que la gravité l'envahisssait de toutes parts et mettait son esprit en déroute. Il n'en rimait pas moins et même l'idée lui vint, peut-être à la prière de quelques luthériennes ou de quelques pasteurs, de sanctifier son talent. De là cette ambition de lutter avec le roi-prophète et de traduire les psaumes en vers français.

Son entreprise resta d'abord secrète, puis, je ne sais comment, le roi en fut instruit, et, loin de s'en fâcher, trouva l'acte louable et les vers de son goût. Aussitôt le succès fut immense à la cour; on se disputait les copies de ces odes sacrées, on les récitait en musique, les adaptant aux airs de vaudevilles les plus en vogue en ce temps-là. Le roi les avait pris tellement en estime qu'au moment du passage de Charles-Quint à Paris il voulut que Marot offrît ses trente psaumes, les seuls qu'il eût encore traduits, au catholique empereur, et celui-ci, loin d'en refuser l'hommage, le paya de deux cents doublons d'or.

Par malheur, la Sorbonne se mêla de l'affaire. Elle s'était émue au bruit de ces chansons. Tout essai d'interprétation en langue profane ou vulgaire d'un fragment des saintes Écritures lui était naturellement suspect, et la renommée du traducteur, ses œuvres, ses anciens exploits, n'étaient pas faits pour calmer ses soupçons. Elle fit prier le roi d'abandonner aux calvinistes ces sortes de passe-temps. Le roi se le tint pour dit, et ne fit pas le moindre effort pour soutenir celui qu'il avait tant encouragé. Cet abandon mit notre homme en émoi : le sol lui parut trembler, et, pratiquant sa prudente méthode, il prit la fuite, et sans autre façon courut s'enfermer à Genève; mais c'était là que l'attendait sa plus cruelle disgrâce. Les saints de la nouvelle Jérusalem l'avaient autrefois ménagé quand il pouvait leur ouvrir en cachette la porte du cabinet du roi; fugitif et abandonné, il ne fut plus pour eux qu'un allié compromettant, un libertin douteux dans ses croyances, nourri des vanités mondaines. Ils le forcèrent à déguerpir; le pauvre diable n'eut plus d'autre ressource que de se jeter en Piémont, où les armées du roi tenaient campagne. Il s'abrita derrière les hallebardes françaises, sous l'aile du maréchal de Boutières, qui avait, dit-on, reçu le mot

du roi pour ne pas trop l'abandonner. Aussi, peu de mois après, à l'occasion de Cérisoles et de la gloire du duc d'Enghien, il se sentit renaître et retrouva quelques accens de ses premières années. C'était le chant du cygne. Il put apprendre encore que ses vers avaient fait un certain bruit en France et qu'à la cour on parlait de Marot, puis il s'éteignit en 1544 à l'âge de quarante-sept ans.

Voilà cette vie bizarre et décousue, pleine d'inconséquences, de légèretés, de faiblesses, mais ennoblie et relevée par des dons merveilleux et des trésors d'esprit. Le personnage est équivoque, il n'inspire qu'un médiocre intérêt; le talent est de premier ordre, de la trempe la plus fine et du grain le plus délicat. On sait qu'à peine était-il mort, les réformés s'emparèrent de ses psaumes, les portèrent aux nues et en firent une partie essentielle et intégrante de leur culte. Ce qu'il s'en vendit de milliers d'exemplaires, au dire des contemporains, peut à peine se croire. C'est presque un avant-goût des grandes publicités de nos jours. Ce succès, bien qu'affermi et perpétué dans les églises protestantes jusqu'au XVIIIe siècle, n'avait vraiment pour base qu'un engouement, presque un caprice de l'esprit de secte. Il y a sans doute çà et là certains vers bien tournés, certains équivalens heureux et de couleur expressive, le talent, même quand il s'expatrie et quitte les climats qui lui sont favorables, ne laisse pas que de donner quelque trace de vie; mais dans ces psaumes travestis les beaux passages ne sont que rares étincelles au milieu d'une véritable nuit. La maigreur de la traduction se fait d'autant mieux sentir que le texte est plus majestueux, plus solennel et plus puissant. Encore un coup, ce n'est pas là qu'il faut chercher Marot. Il n'est lui-même que dans son temps, à sa vraie place et pas ailleurs. Cherchez-le pendant les douze années où, pas encore persécuté, inquiété tout au plus, mais sûr du roi, heureux, à son aise et tranquille, il laisse épanouir cet art de dire des riens et d'en faire quelque chose, art indéfinissable, chatoyant, fugitif, art tout français, et pour lequel il fut (nous empruntons sa langue) « fait, filé et tissé. » Pourquoi ne céderions-nous pas à une tentation qu'approuverait peut-être le lecteur, celle de citer ici, en terminant cette esquisse, quelques vers, si connus qu'ils soient, de cette épitre au roi dont nous avons déjà parlé, l'épitre du larcin.

AU ROI.

On dict bien vray : la maulvaise fortune
Ne vient jamais, qu'elle n'en apporte une,
Ou deux, ou trois avecques elle, sire!
Vostre cueur noble en sçauroit bien que dire,

Et moi chétif, qui ne suis roy, ne rien,
L'ay eprouvé. Et vous compteray bien,
Si vous voulez, comment vint la besongne.

J'avois ung jour un valet de Gascongne,
Gourmant, yvroigne et asseuré menteur,
Pipeur, larron, jureur, blasphemateur,
Sentant la hart de cent pas à la ronde,
Au demeurant le meilleur filz du monde,
Prisé, loué, fort estimé des filles
Par les bourdeaux, et beau joueur de quilles.

Ce vénérable hillot fut adverty
De quelque argent que m'aviez départy,
Et que ma bourse avoit grosse apostume;
Si se leva plustost que de coustume,
Et me va prendre en tapinoys icelle,
Puis la vous mist très bien soubz son esselle,
Argent et tout, cela se doit entendre,
Et ne croy point que ce fust pour la rendre,
Car oncques puis n'en ay ouy parler.

Brief, le villain ne s'en voulut aller
Pour si petit; mais encor il me happe
Saye et bonnet, chausses, pourpoinct et cappe;
De mes habitz, en effect, il pilla
Tous les plus beaux, et puis s'en habilla
Si justement qu'à le voir ainsi estre,
Vous l'eussiez prins en plein jour pour son maistre.

Finablement de ma chambre il s'en va
Droict à l'estable, où deux chevaux trouva;
Laisse le pire et sur le meilleur monte;
Picque et s'en va. Pour abréger le compte,
Soiez certain qu'au partir du dict lieu
N'oublya rien, fors à me dire adieu...

Bien tost après ceste fortune-là,
Une aultre pire encores se mesla
De m'assaillir. . . . . .
C'est une lourde et longue maladie
De trois bons moys, qui m'a toute essourdie
La pauvre teste et ne veult terminer.
. . . . . .

Voilà comment depuis neuf mois en çà
Je suis traicté. Or ce que me laissa
Mon larronneau, longtemps a, l'ay vendu,
Et en sirops et julez despendu.
Ce neantmoins ce que je vous en mande
N'est pour vous faire ou requeste ou demande;
Je ne veulx point tant de gens ressembler,
Qui n'ont soucy aultre que d'assembler.
Tant qu'ils vivront, ils demanderont eulx;
Mais je commence à devenir honteux,
Et ne veulx plus à vos dons m'arrester.

Je ne dy pas, si voulez rien prester,
Que ne le preigne. Il n'est point de presteur,
S'il veut prester, qui ne fasse ung debteur.
Et sçavez vous, sire, comment je paye?
(Nul ne le sçait, si premier ne l'essaye);
Vous me debvrez, si je puis, de retour,
Et vous ferez encores un bon tour:
A cette fin qu'il n'y ait faulte nulle,
Je vous ferai une belle cédulle
A vous payer (sans usure, il s'entend);
Quand on verra tout le monde content,
Ou si voulez, à payer ce sera,
Quand vostre loz et renom cessera.

Sans aller jusqu'au bout de l'épître, ajoutons le huitain qui la suit :

A UNG SIEN AMI SUR CE PROPOS :

Puis que le roy a désir de me faire
A ce besoing quelcque gracieux prest,
J'en suis content, car j'en ay bien affaire,
Et de signer ne fuz oncques si prest.
Parquoy vous pry sçavoir de combien c'est
Qu'il veult cédulle, affin qu'il se contente.
Je la feray tant seure, si Dieu plaist,
Qu'il n'y perdra que l'argent et l'attente.

Peut-on tendre la main d'une façon plus leste, d'un ton plus dégagé, sous un voile plus transparent, avec plus d'insistance et sans moins s'abaisser? L'esprit relève tout. Cet art de postuler en termes délicats, presque avec dignité, qu'il s'agisse d'argent, de titres, de faveurs, la différence importe peu, cet art suprême du

courtisan, dont les phases diverses, les infinies nuances forment toute une histoire, convenez que dans cette épître il fait mieux que de naître, qu'il est au moins adulte et parvenu du premier coup à sa pleine croissance, presque à sa perfection. Quel que soit cependant le charme de cette pièce, nous donnerions de notre poète une incomplète idée, et notre citation lui aurait porté dommage, si le lecteur restait sous cette seule impression. Nous voudrions montrer sous ses autres aspects ce libre et gracieux talent; mais comment faire sans se laisser aller à copier tout un volume? Ses rondeaux, ses dialogues, ses élégies non moins que ses épîtres, nous donneraient ample moisson. Ne puisons que dans ses *in-promptu*, petites pièces qu'on appelait alors épigrammes, laissant au mot son acception naïve, et sans y attacher l'idée acerbe qui prévaut aujourd'hui : c'est dans cet abondant recueil qu'on peut presque au hasard recueillir quelques notes qui donnent une idée juste de l'artiste et de l'instrument. En voici quatre qui ne sont ni les meilleures ni les plus remarquées, mais qu'on peut réunir comme différant entre elles et de mode et de ton :

DE CUPIDO ET DE ANNE.

Amour trouva celle qui m'est amère,
Et j'y estois, j'en sçay bien mieulx le compte;
« Bon jour, dit-il, bon jour, Vénus, ma mère. »
Puis tout à coup il veoit qu'il se mescompte,
Dont la couleur au visage luy monte
D'avoir failly : honteux Dieu sçait combien.
« Non, non, amour, ce dis-je, n'ayez honte,
Plus cler voyans que vous s'i trompent bien. »

A UN JEUNE ÉCOLIER MALADE.

Charles, mon fils, prenez courage,
Le beau temps vient après l'orage,
Après maladie santé :
Dieu a trop bien en vous planté,
Pour perdre ainsi son labourage.

HUITAIN.

Plus ne suis ce que j'ay esté,
Et ne le saurois jamais estre;
Mon beau printemps et mon esté
Ont faict le saut par la fenestre.

Amour, tu as esté mon maistre,
Je t'ay servy sur tous les dieux.
O si je povois deux fois naistre
Comme je te servirois mieulx!

RÉPONSE.

Ne menez plus tel desconfort,
Jeunes ans sont petites pertes;
Vostre aage est plus meur et plus fort
Que ces jeunesses mal expertes.
Boutons serrez, roses ouvertes,
Se passent trop légèrement;
Mais du rosier les feuilles vertes
Durent beaucoup plus longuement.

DE MADAME LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ma maistresse est de si haulte valeur
Qu'elle a le corps droit, beau, chaste et pudique;
Son cueur constant n'est, pour heur ou malheur,
Jamais trop gay, ne trop mélancolique.
Elle a au chef ung esprit angélique,
Le plus subtil qui onc aux cieulx volla.
O grand merveille! on peult veoir par cela
Que je suis serf d'ung monstre fort estrange;
Monstre je dy, car, pour tout vray, elle a
Corps fémenin, cueur d'homme et teste d'ange.

Ne vous offensez pas des hiatus, glissez sur quelques mots, sur quelques tours par trop vieillis, mais en bien petit nombre, et convenez que tout le reste est jeune, alerte, animé, attachant. Quelle simplicité et quelle concision! quel mouvement et quelle grâce! quelle finesse de pensée, quel à-propos, quelle douce et franche plaisanterie! Tous les trésors, toutes les perles de cette poésie fugitive dont les trois siècles qui vont suivre verront éclore les plus exquis modèles, ne les trouvez-vous pas dans cet écrin du XVIe siècle, déjà presque complets, presque achevés? Nous admettons qu'on puisse être insensible à ce genre de poésie, que les étrangers et même parmi nous de superbes esprits n'attachent aucun prix aux vers de La Fontaine, ne trouvent aucun charme aux étincelles de Voltaire ou aux caprices de Musset : puisqu'ils le disent, il faut les croire, sauf à les plaindre; mais pour ceux qui ont le sens de ces finesses de palette, de ces ondoyantes couleurs,

de ces savantes demi-teintes, nous les prions de vouloir bien nous dire si la magie de ces trois enchanteurs ne devient pas plus explicable et ne perd pas quelque chose de son prestige original lorsqu'on voit quels exemples les avaient précédés, et ce qu'en fait de ravissantes bagatelles leur avait enseigné notre vieux Quercynois. La part de gloire qui revient à Marot est encore rehaussée pour peu qu'on se demande si de son temps, même après lui, et pendant près d'un siècle, ce tact, cette mesure, cette délicatesse, ont eu beaucoup d'imitateurs. De vraies beautés sans doute se font jour chez Ronsard et chez ses satellites, mais l'emphase et la rhétorique s'emparent d'eux à chaque instant. Les douze ou quinze années où Marot est lui-même, dans l'équilibre de son talent, avant sa décadence et après ses débuts, voilà pour l'histoire littéraire de la France un point tout lumineux qu'on ne peut trop étudier. C'est entre le moyen âge qui s'éteint et le grand siècle qui s'annonce une sorte de transaction aimable et séduisante, un trait d'union, comme on dit aujourd'hui. Marot est à la fois le dernier poète du moyen âge et le premier des temps modernes. Cette position intermédiaire est son grand privilége et sa bonne fortune. Le monde classique, Boileau en tête, lui a fait honneur de qualités qui avaient trois siècles d'existence, mais d'une existence oubliée. Ces gentillesses nationales, ce badinage élégant dont il fut le metteur en œuvre habile et avisé, on l'en supposa l'inventeur ; on prit pour une révélation ce qui n'était qu'un souvenir. De là cette amnistie et ces lettres de grâce tombées des hauteurs du Parnasse.

Mais ce qui devait assurer au poète de François Ier la bienveillante sympathie du poète de Louis XIV, malgré ses affinités avec le moyen âge, c'est un don supérieur chez Marot, le don d'avoir compris ou plutôt deviné le génie de la langue française, et de l'avoir su défendre aussi bien contre le pédantisme scolastique des vieux débris du XVe siècle que contre l'autre pédantisme pseudo-classique du XVIe, représenté par la pléiade. On peut, sans rien outrer, affirmer que par son exemple il a sauvé l'esprit de notre langue, et M. d'Héricault a bien le droit de terminer ainsi son impartiale et instructive étude : « aussi longtemps que notre génie sera sobre et vif, que notre intelligence sera fine et mesurée, notre langue claire et sensée, maître Clément sera glorieux. »

L. VITET.

LA

FAMILLE DES SCARABÉIDES

LA CHASSE AUX HANNETONS.

Parmi les insectes qui attaquent les arbres et les plantes, le hanneton et sa larve, vulgairement appelée *ver blanc* ou *man*, sont ceux qui causent les ravages les plus graves. Si dans certaines années les dommages sont à peine sensibles, dans d'autres le mal prend les proportions d'un véritable désastre. A quoi tiennent ces différences? Comment se fait-il en outre que le fléau semble redoubler d'intensité à mesure que l'agriculture se perfectionne? Nous allons pouvoir expliquer ces phénomènes singuliers en mettant à profit les plus récentes recherches dont ces voraces coléoptères ont été l'objet. Cela nous fournira l'occasion d'exposer les moyens les plus propres à en limiter par le *hannetonage* la reproduction excessive. Cette chasse d'un nouveau genre, encouragée par l'administration publique, organisée dans certaines localités selon des méthodes fort ingénieuses par des agronomes distingués, a déjà produit des résultats efficaces. Les dépenses qu'elle entraîne sont presque insignifiantes. Les corps des insectes adultes et des larves fournissent d'ailleurs un engrais énergique dont la valeur vient naturellement en déduction des frais qu'on a été obligé de faire pour les recueillir. Quant à l'importance que présente la question du hannetonage au point de vue des intérêts généraux du pays, il suffira, pour en donner une idée, de dire que les pertes infligées à l'agriculture française par les hannetons ont été évaluées en cer-

taines années, d'après des moyennes bien constatées, à la somme énorme d'un milliard. Avant de faire connaître les pratiques imaginées pour couper court à ces dévastations, nous devons exposer en quelques mots le mode de développement, les métamorphoses, les mœurs de ces coléoptères, les plus redoutables pour nos champs, nos forêts et nos jardins.

I.

Les coléoptères en général ont été étudiés avec plus de soin et sont mieux connus que la plupart des espèces entomologiques répandues à la surface du globe. Ces insectes, désignés par les anciens sous le nom de scarabées, offrent presque tous aux regards des couleurs irisées et de beaux reflets métalliques qui ont fixé de tout temps l'attention des hommes. Ils sont facilement reconnaissables à leurs ailes recouvertes d'élytres solides, d'où leur est venue la dénomination sous laquelle ils sont aujourd'hui classés dans les traités d'histoire naturelle (1). Les ailes sont minces, pourvues de nervures ramifiées, et se déploient ou se reploient sous les élytres avec une remarquable facilité selon que l'insecte s'apprête à prendre son vol ou se pose sur un objet. L'ordre des coléoptères contient vingt familles, qui se subdivisent elles-mêmes en un très grand nombre d'espèces : on en compte à l'heure qu'il est plus de cent mille étiquetées dans les collections. Nous ne nous attacherons qu'à la famille des scarabéides, une des plus nombreuses, des plus intéressantes, et la seule dont nous retrouverons des représentans dans le cours de cette étude.

Les individus qui la composent peuvent être répartis suivant sept tribus, dont la première, celle des cétoniines, comprend une série de charmans insectes qui se nourrissent du suc des fleurs. La cétoine dorée offre un beau type de cette tribu. On l'appelle dans les campagnes « le roi des hannetons. » Elle est d'un vert doré avec des taches blanches ; quand elle s'envole au soleil, en soulevant à peine ses élytres, tout son corps a l'éclat scintillant d'un métal poli. Durant l'été, la cétoine dorée habite les jardins, elle pénètre au cœur des roses et des pivoines, se repose sur les pétales des chèvrefeuilles, et en suce le jus sucré. Elle est d'ailleurs parfaitement inoffensive, et ne cause aucun dégât. Les femelles s'en vont pondre au pied des arbres, et lorsque les œufs éclosent, les jeunes larves trouvent à leur portée les débris ligneux dont elles se nourrissent. Quand le moment de la métamorphose est venu pour elles, et que de larves elles vont passer au rang de cétoines, elles s'enveloppent

(1) Κολεός, étui ; πτερόν, aile, élytre.

dans une coque ovoïde à parois épaisses construite avec des détritus agglutinés. On trouve encore très fréquemment dans nos jardins deux cétoines plus petites et moins brillantes, la cétoine piquetée, brune et tachetée de blanc, la cétoine hérissée, qui est rousse et couverte de longs poils. Dans les chaudes régions de l'Afrique, dans l'Inde, les Moluques, les îles de la Sonde, vivent des cétoniines d'une beauté remarquable, comme le *goliath de Drury* ou le *goliath cacique*, sortes de géans parmi les insectes de cette tribu.

Toutefois c'est dans la tribu des scarabéines, subdivision de la famille des scarabéides, que se rencontrent les plus gros des coléoptères. Les scarabéines sont des insectes au corps lourd, aux mandibules puissantes, aux mâchoires garnies de dents. Les mâles sont en général pourvus de cornes de formes diverses dont on n'a pu jusqu'ici deviner la destination et qui leur donnent un aspect étrange. Le *scarabeus hercules*, assez commun chez nous, est bien connu de tout le monde. Il est noir, luisant, tacheté de brun; le prothorax et le front du mâle portent chacun une très longue corne. Le type des scarabées de notre pays, dépourvus de dents aux mâchoires, est l'*oryctes nasicornis*, vulgairement désigné par les noms de rhinocéros et de nasicorne. Sa larve, plus volumineuse que celle du hanneton, vit dans les vieux troncs de chêne, dans les arbres abattus, et se nourrit de substance ligneuse. Dans les forêts de l'Inde et de l'Amérique du Sud, où les gros scarabées abondent, ils s'acquittent très énergiquement de la fonction qui semble leur avoir été dévolue de désagréger le bois mort. Les élémens solubles ou gazéiformes qui s'y trouvaient engagés en combinaison peuvent, grâce à eux, se répandre dans l'air ou pénétrer dans le sol, afin de fournir de nouveaux alimens aux organismes végétaux et animaux. Les insectes contribuent évidemment de cette manière à équilibrer les forces destructives et créatrices qui président au renouvellement de la vie à la surface du globe. Il leur arrive aussi, en remplissant ce rôle, de devenir très gênans pour l'industrie humaine.

Dans la tribu des coprines, il faut citer les ateuchites, dont les instincts singuliers avaient sans doute fort émerveillé les Égyptiens, car on retrouve sur les plus anciens monumens de la terre des pharaons, figuré en amulettes, placé dans des sarcophages, *l'ateuchus sacré*, pour lequel les peuples des bords du Nil professaient une grande vénération. C'est un insecte tout noir, de trois centimètres de long à peu près. Ses élytres sont finement découpées, et ses jambes de devant sont armées d'une forte denture. Les deux pattes postérieures, beaucoup plus longues que les quatre autres, complètent ses instrumens de travail. Les soins qu'il prend pour assurer la conservation de ses œufs et le développement des larves sont des

plus curieux. Au lieu de cacher simplement, comme les autres coprophages, dans une bouse de vache ou dans quelque petite cavité l'œuf qu'elle vient de pondre, la femelle de l'ateuchus l'entoure avec précaution d'un peu de fumier et roule ensuite cette petite masse sur le sol avec ses pattes postérieures. Elle a bientôt formé une boule solide et bien feutrée, dont l'œuf occupe le centre. Il s'agit maintenant de l'enfouir. L'insecte a déjà fait choix d'un endroit où la larve, à peine éclose, pourra trouver à vivre. C'est vers ce point qu'elle se dirige, poussant cette boule devant elle. Rencontre-t-elle un obstacle, elle place l'œuf sur sa large tête pour passer outre. Si l'entreprise dépasse ses forces, elle va chercher du renfort. On la voit s'envoler et revenir bientôt avec quatre ou cinq ateuchus qui l'aident à soulever le précieux fardeau et à le remettre en bonne voie. Quand l'œuf est enfin parvenu dans un lieu propice, l'industrieuse femelle creuse une fosse avec ses pattes antérieures, qui lui servent de bêche; elle y dépose l'œuf, puis le recouvre de terre, et, balayant le sol avec ses pattes postérieures garnies d'une brosse, fait disparaître avec soin les traces du trou qu'elle vient de refermer.

Nous arrivons à la tribu des mélolonthines, celle à laquelle appartient le hanneton ordinaire, en entomologie le *melolontha vulgaris*. Il peut être regardé comme le type de cette tribu; il en est aussi le représentant le plus redoutable. Quelques autres espèces de mélolonthes de nos contrées dévorent aussi les feuilles des arbres, et à l'état de larve rongent les racines des plantes; tels sont les rhizotrogues de printemps et d'automne, qu'on voit voler le soir dans les avenues plantées d'ormes, le gros hanneton foulon, brun, couvert de menues écailles blanches irrégulièrement disposées, qui se rencontre dans le voisinage de la mer. Aucun de ces insectes toutefois n'est assez répandu pour être très nuisible. Il n'en est pas de même du hanneton ordinaire. Dans certaines années, on en voit apparaître au mois d'avril des quantités vraiment prodigieuses. Ils ne terminent leur carrière que vers le mois de juin, et pendant tout ce temps rongent les feuilles de divers arbres, érables, peupliers, bouleaux, hêtres, chênes. Ils semblent accorder une préférence marquée au feuillage ou même aux fleurs et fruits de l'orme : de là le nom de *pain des hannetons* donné dans les campagnes aux organes de floraison et de fructification de l'orme commun. Souvent des forêts sont entièrement dépouillées par eux dès les premiers mois de printemps. Cependant le mal que les hannetons font aux arbres ne peut encore être comparé à celui qu'ils ont déjà fait aux récoltes, lorsqu'ils habitaient sous terre à l'état de larves, rongeant les racines des plantes fourragères et des céréales. Les diverses métamorphoses souterraines de ce coléoptère embrassent en

effet un espace de trois années, pendant lesquelles il ne cesse de montrer une voracité extrême.

Quand les femelles sont sur le point de pondre, elles choisissent un terrain léger ou ameubli par la culture, s'y enfoncent et déposent leurs œufs. En moyenne, chaque femelle en a quarante. Au bout de trente ou trente-sept jours, les petites larves éclosent. Elles ont déjà de fortes mandibules munies d'une dent taillée en biseau; elles sont par conséquent très bien armées pour trancher aisément les racines, et elles se mettent immédiatement à la besogne. Les insectes demeurent à l'état de larves durant deux ou trois ans, selon la température à laquelle elles sont soumises. Le plus souvent elles n'arrivent au terme de leurs métamorphoses qu'au printemps de la troisième année. Si les hannetons ont achevé leur transformation avant cette époque, à l'automne de la seconde année, ils demeurent enfouis et engourdis dans leur trou pendant l'hiver qui suit, consommant sans doute la graisse accumulée dans leurs tissus. Au printemps, ils sortent définitivement de terre.

On a remarqué qu'on ne trouvait jamais de larves de hannetons dans les terrains en friche. Aussi ces insectes étaient-ils rares dans les anciens temps. L'agriculture, moins avancée, ne connaissait ni les labours profonds ni les défoncemens. Les procédés de la culture intensive, en se généralisant de plus en plus, ont ameubli, aéré le sol, facilité le développement et la pénétration des racines. Les larves ont donc trouvé beaucoup plus de facilité pour se frayer un passage et chercher leur nourriture jusque dans des couches de terre végétale dont l'accès leur était fermé. Elles s'enfoncent de plus en plus à mesure que la température devient plus rude, remontent quand elle s'adoucit, et se trouvent ainsi dans les conditions les plus favorables pour prospérer et se développer sous le sol. Aussi le nombre des hannetons s'accroît-il d'une manière vraiment inquiétante. Il ne saurait être question de faire rétrograder l'agriculture et de revenir à l'usage des grossiers araires d'autrefois, qui grattaient à peine la surface de la terre. Une tendance irrésistible et très rationnelle pousse au contraire à perfectionner les cultures afin d'augmenter sans cesse, à superficie égale de terrain cultivé, le poids total et la valeur des récoltes. La destruction des coléoptères est donc un problème dont il devient de plus en plus urgent de découvrir la solution. Lorsque, sollicitées par la douceur du temps, les larves remontent vers la surface du sol, il n'est pas rare d'apercevoir du jour au lendemain sur les organes aériens des plantes les signes extérieurs des attaques que subissent les racines. Des champs entiers, couverts des pousses vigoureuses et saines d'un semis de chanvre, montrent tout à coup les extrémités des tiges recourbées, les feuilles flétries, bientôt après desséchées.

Divers végétau[illegible] de grande culture, céréales, colzas, légumineuses, man[illegible] la même époque et pour la même cause des symptômes de dépérissement.

Parmi ceux qui ont étudié avec le plus de persévérance et de succès les mœurs de ces larves et qui ont proposé pour les détruire les méthodes les mieux conçues, nous devons citer d'abord M. Jules Reiset. Il a présenté à l'Académie des sciences, le 30 décembre 1867, un mémoire où sont élucidés bien des points importans et jusque-là obscurs touchant la vie souterraine de ces vers blancs. M. Reiset a procédé dans ses recherches avec beaucoup de méthode. Il a fait pratiquer dans ses champs chaque jour des fouilles régulières d'une profondeur déterminée. Il avait fait aussi installer en rase campagne un grand thermomètre à alcool dont la boule inférieure se trouvait à 50 centimètres de profondeur. Le zéro de la graduation de ce thermomètre affleurait le sol; on pouvait donc lire sur la tige la température moyenne de la couche de terre qui sert d'habitat aux larves. Un autre thermomètre maintenu dans l'air ambiant permettait de comparer cette température à celle de l'atmosphère. La double observation était faite et notée chaque matin à huit heures; on enregistrait en même temps le nombre et l'état des larves trouvées à différentes profondeurs dans les champs voisins. Quelques-uns de ces champs étaient en friche; d'autres étaient emblavés de diverses cultures. Les chiffres obtenus de cette manière ont été rassemblés dans des tableaux synoptiques d'où l'on a pu déduire des résultats pratiques d'une grande valeur.

En Normandie (domaine d'Écorchebœuf, Seine-Inférieure), l'insecte a employé trois années à parcourir les diverses phases de son évolution biologique. La ponte de 1865, — on se rappelle combien les hannetons furent nombreux cette année-là, — a donné des myriades de larves dont les rigueurs de l'hiver suivant ont peut-être diminué le nombre. Les survivantes n'en ont pas moins ravagé les récoltes de 1866. Pendant l'hiver de 1866-67, elles se tinrent à une profondeur de 40 centimètres. La température de cette couche demeura constamment supérieure à 0°, bien que le thermomètre comparatif placé dans l'air ait accusé plusieurs fois des froids de 15°. Il est vrai que la terre était recouverte d'une épaisse couche de neige qui empêchait la déperdition de la chaleur intérieure du sol. Les larves enfouies sous terre purent supporter, on le voit, sans en souffrir les gelées très fortes et assez persistantes qui durcissaient la surface des champs. C'est donc bien à tort que dans ces conditions on compte sur les gelées pour nous délivrer des hannetons. En mars et avril 1867, la charrue mit à découvert des vers blancs très développés, qui déjà étaient remontés près de la superficie.

Comme les cultivateurs prirent soin de les faire ramasser pendant le labourage, ils purent en détruire un grand nombre. Dès le mois de juin suivant, les larves s'enfoncèrent à 35 centimètres pour se transformer en nymphes. Ce changement d'état paraît s'être effectué en moins de deux mois, car dans une tranchée ouverte le 19 août il y avait 111 nymphes et une seule larve. Le hanneton doit rester environ deux autres mois sous cette forme de nymphe, car dès le mois d'octobre on trouve sous le sol des hannetons bien formés et prêts à s'envoler, qui sont mis à nu par les labourages d'automne. Le 13 décembre, il s'en rencontrait 118 dans une seule fouille. Ces coléoptères peuvent donc demeurer enfouis en terre cinq ou six mois, et y attendre patiemment que le développement des feuilles sur les arbres leur permette de commencer leur existence aérienne. Les larves du reste paraissent douées d'une singulière prévoyance. Quand elles quittent les couches superficielles pour exécuter leur mouvement de migration vers les profondeurs du sol, elles devancent les indications du thermomètre. Avant que nul abaissement de température n'ait commencé à se produire, elles sont averties par leur instinct que le froid va faire de continuels progrès, et elles prennent leurs précautions en conséquence. Lorsqu'elles commencèrent de descendre au mois d'octobre 1866, le thermomètre souterrain marquait encore 10° au-dessus de zéro; quand elles remontèrent vers la superficie au mois de février 1867, il n'indiquait que 7°. Il est vrai qu'il était descendu en janvier jusqu'à 2 degrés 8 dixièmes au-dessus de zéro. Il est bon d'ajouter qu'à ce moment l'insecte a été privé d'alimens pendant plusieurs mois, les radicelles ne pénétrant pas jusqu'aux profondeurs où il s'enfonce, et la faim peut aussi bien que la douceur relative de la température le solliciter à opérer son ascension. Maintenant que nous connaissons bien les habitudes du ver blanc, nous sommes en mesure d'indiquer les moyens les plus propres à nous en débarrasser.

II.

Il y a trente ans environ qu'un préfet de la Sarthe, M. Romieu, essaya de propager des méthodes énergiques de hannetonage. Ses efforts ne furent pas accueillis tout d'abord comme ils le méritaient, et la guerre qu'il déclarait aux hannetons fit sourire beaucoup plus qu'elle n'excita de reconnaissance. Peu à peu les dommages causés par ces insectes ont ouvert les yeux de tout le monde, et les chambres d'agriculture, les comices de département, ont réclamé à l'envi des mesures législatives pour arrêter ces désastres périodiques. Voici les préceptes que M. Reiset a déduits des observations

scientifiques auxquelles il s'est livré sur les vers blancs. Lorsque, durant les mois de septembre et d'octobre, on prépare les terres qui doivent recevoir du colza ou du blé, presque toutes les larves se trouvent encore très près de la surface. Un premier labour peu profond pour les mettre à nu, un hersage énergique pour les écraser, voilà un moyen économique d'en détruire le plus grand nombre. Il faut se garder alors de labourer profondément, on ne réussirait qu'à enfouir les larves plus avant et à les dérober aux recherches ultérieures. Dans les années où le champ doit produire des céréales de printemps et des racines charnues, les façons qu'on donne à la terre en février et mars pour cet objet ne sauraient le plus souvent nuire aux vers du hanneton. Ils remontent trop lentement du fond de leurs galeries pour être atteints à ce moment par le soc de la charrue. On devra pratiquer une fouille afin de déterminer exactement à quelle distance de la surface ils se rencontrent. S'ils sont trop bas, le laboureur intelligent n'hésitera point à remettre le labourage à quelques semaines. Sans cette précaution, les larves, respectées par le soc et stimulées par l'élévation de la température et le développement des jeunes radicelles, viendront ravager les plantes trop tôt confiées à la terre. Il faudra donc, si les fouilles révèlent la présence de beaucoup de larves dans un champ, différer les semailles au moins jusqu'au mois d'avril. Dans la ferme de M. Reiset, on a pu, le 6 avril, atteindre la couche recélant les larves par un labour de 18 ou 20 centimètres, et trois semaines plus tard un labour encore moins profond amenait tous les vers blancs sur le sol. Si l'on n'est pas bien rassuré sur l'efficacité d'un premier labour, on peut en exécuter deux à des profondeurs différentes, en ayant soin chaque fois de faire ramasser derrière la charrue, par une femme ou mieux par deux enfans, les vers blancs que met à découvert le retournement de la terre. Ce ramassage est peu coûteux, le prix peut en être évalué à environ 5 francs par hectare. La quantité de vers recueillie est très variable, elle est parfois descendue de 25 à 5 kilogrammes d'un jour à l'autre. La moyenne a été par jour, dans la campagne de 1866-67, de 10 kilogrammes, représentant au moins 5,000 insectes. Les larves sont assez souvent agglomérées de distance en distance, et cela facilite beaucoup le ramassage.

Voici du reste, pour cette même campagne, les données numériques que M. Reiset a pu recueillir sur son domaine de Normandie. On peut considérer ces nombres comme différant assez peu de ceux que l'on obtiendrait en se livrant à des opérations analogues dans d'autres parties de la France. Certaines pièces de terre contenaient en moyenne 23 larves par mètre carré, soit 230,000 par hectare. Comme sur cette étendue on peut cultiver environ 100,000 betteraves ou 80,000 pieds de colza, chaque racine aurait donc été at-

taquée par deux ou trois larves. Cela suffit pour compromettre définitivement une récolte. Si l'on suppose que les autres terres arables de la Seine-Inférieure contiennent la même proportion de larves, on ne doit pas évaluer à moins de 25 millions de francs l'importance du dommage dans tout le département. Encore cette proportion était quelquefois dépassée chez M. Reiset. Il y avait des champs qui étaient littéralement infestés; aussi l'habile agriculteur n'a-t-il pas reculé devant la nécessité d'y faire jusqu'à trois labours successifs. Les époques et la profondeur de ces labours furent déterminées d'après les indications fournies par une fouille spéciale où l'on pouvait étudier le nombre et le degré d'enfoncement des larves dans le sol. Ces trois labours furent faits au mois d'octobre, avant les plantations de colza. Ils donnèrent le premier 170, le second 111, le troisième 63 kilogrammes de vers blancs, en somme 344 kilogrammes, c'est-à-dire que l'on fit disparaître par ce moyen 172,000 insectes. La dépense avait été, il est vrai, de 11 francs 80 par hectare; mais la récolte fut très belle, tandis que celles de fermiers voisins qui n'avaient pas pris les mêmes soins furent tout à fait perdues.

Quand le hanneton adulte a pris sa volée, il n'importe pas moins de faire la chasse à ce dévastateur et prolifique coléoptère. Ses mœurs du reste rendent cette chasse facile et abondante. Les hannetons n'ont guère que trois ou quatre heures d'activité par jour, le matin et le soir, peu après le lever et le coucher du soleil. C'est alors qu'il faut entendre leur bourdonnement sonore, quand ils traversent l'air d'un vol irrégulier et gauche en se heurtant à tous les obstacles. Le reste de la journée et toute la nuit, ils sont plongés dans un engourdissement profond. Accrochés à la face postérieure des feuilles, ils demeurent immobiles et tellement inertes que le moindre ébranlement suffit pour les détacher et les faire tomber sur le sol. C'est surtout à l'aube du jour, avant que la rosée ne soit évaporée, qu'on recueille un grand nombre de ces insectes encore endormis en allant secouer les branches des arbres et des arbustes. Dans les campagnes, les vieillards, les femmes, les enfans, se livrèrent avec ardeur à ces sortes de battues dès que l'administration eut proposé des primes de 20 et de 10 francs par 100 kilogrammes de hannetons. Les fonds consacrés à cet usage furent promptement absorbés. On a dû réduire de beaucoup la récompense offerte, et cependant le zèle des pourchasseurs de hannetons ne s'est pas ralenti. Quelques chiffres pourront donner une idée de l'importance des résultats obtenus.

On règle en ce moment même les comptes de la caisse départementale de la Seine-Inférieure, et d'après M. Reiset les primes pour le hannetonage s'élèvent à 80,000 francs. Elles ont amené la des-

truction de 1 milliard 149 millions d'insectes, qui n'eussent pas produit moins de 23 milliards de larves l'année suivante. L'industrie privée s'est mise elle-même à donner des primes aux chasseurs de hannetons. Il y a dans le département de l'Oise une sucrerie indigène fort importante, où durant trois ou quatre mois de l'année on traite chaque jour 200,000 kilogrammes de betteraves. Or les approvisionnemens fournis par les cultures environnantes diminuaient sans cesse par suite de la multiplication incessante des larves. Le directeur de cette usine promit de donner 20 francs par 100 kilogrammes de hannetons qu'on lui apporterait. Bientôt les sacs pleins de ces insectes affluèrent. Une chaudière maintenue à la température d'ébullition recevait ces sacs dès qu'ils étaient pesés, et après un séjour de quelques minutes dans l'eau bouillante les coléoptères, rapidement et économiquement tués par ce procédé énergique, étaient livrés à des cultivateurs auxquels ils servaient pour fumer leurs champs. Dans une saison, 30,000 kilogrammes d'insectes passèrent dans ce bain d'eau bouillante, c'est-à-dire qu'environ 28 millions de hannetons furent détruits (1). Ils auraient produit 560 millions de larves qui eussent vécu aux dépens de deux récoltes successives de betteraves.

On aura remarqué ce qu'avait de commode cette immersion des sacs dans une chaudière bouillante. Cette méthode n'est pas toujours praticable. On n'a d'ordinaire à sa disposition dans une ferme ni matériel convenable ni eau chaude à discrétion. Aussi s'est-on ingénié pour tuer économiquement les prodigieuses quantités de hannetons qu'on voulait convertir en engrais. On essaya d'abord de les écraser sous des meules ou de les jeter soit dans les eaux de purin soit dans des fosses où on les recouvrait de chaux. Il a fallu à peu près renoncer à ces pratiques. Au moment où l'on ouvrait, pour les vider, les sacs ou les paniers qui renfermaient les hannetons, ceux-ci, excités par les secousses du voyage et la chaleur, s'envolaient en grand nombre. M. Reiset avait essayé d'abord de plonger les sacs fermés dans l'eau de chaux. Il a reconnu qu'il fallait quatre jours pour tuer les coléoptères; force fut de renoncer à ce toxique trop benin. M. Reiset s'est alors décidé à faire usage de naphtaline brute extraite des huiles de goudron de houille des usines à gaz. C'est une substance solide, cristalline, à odeur forte, et elle émet à la température ordinaire des vapeurs qui sont un véritable poison pour certains insectes. Enfermés dans un tonneau avec les deux centièmes de leur poids de naphtaline, les hannetons sont tués en cinq heures. M. Paul Audouin a même reconnu que

(1) Le poids des hannetons varie naturellement suivant l'époque. M. Lamoureux a constaté qu'en moyenne 1,000 de ces insectes adultes pèsent 1 kilogramme 40 grammes.

1 kilogramme de naphtaline suffisait pour asphyxier en deux heures 100 kilogrammes de hannetons. Retirés du tonneau après ce temps, quelques-uns agitent encore les pattes, mais aucun ne revient à la vie. Comme la naphtaline coûte vingt fois moins cher que la benzine, qui avait aussi été employée à cet usage, elle doit sans doute la détrôner complétement.

Le même agronome a essayé de la naphtaline comme moyen préventif, afin d'écarter de ses champs les femelles en quête d'une terre meuble pour y déposer leurs œufs. Il a mélangé cette substance avec trois fois son poids de sable fin ou de terre sèche, et l'a répandue sur certaines cultures. Il employait de 400 à 500 kilogrammes de naphtaline par hectare. Une expérience préalable avait montré que dans ces proportions la naphtaline n'exerçait aucune action nuisible sur la végétation d'un pré non plus que sur celle d'un champ semé d'avoine et de luzerne. Cependant l'essai avait été fait dans les conditions les plus défavorables, car la campagne était à cette époque désolée par la sécheresse. Il faut attendre la saison prochaine afin de savoir si cette dissémination superficielle de naphtaline aura suffi pour écarter les hannetons des terres ainsi préparées. Ce n'est que dans quelques mois qu'on pourra s'assurer si elles contiennent ou non des larves nouvellement écloses. Il y a lieu de croire que ce moyen de préservation ne laisse pas d'être efficace. Toutefois il ne peut guère être considéré comme une solution. Il ne supprime pas le mal, il ne fait que le déplacer. Chassées d'un champ par le poison qu'on y aura répandu, les femelles iront s'abattre sur un sol plus propice au développement de leur progéniture. Il est vrai que les agriculteurs qui n'auraient pas pris de précautions ne tarderaient point à être frappés de la désastreuse préférence que les femelles de hanneton sur le point de pondre témoigneraient pour leurs propriétés. L'emploi de la naphtaline, si les bons effets en étaient une fois constatés, tendrait donc, par la force des choses, à se généraliser, à limiter d'une manière très sérieuse la propagation des coléoptères.

Une autre méthode très ingénieuse, et que l'inventeur, M. Eugène Robert, inspecteur des plantations de la ville de Paris, désigne sous la dénomination originale de *piége à hannetons*, semblerait pouvoir atteindre le mal à sa source, surtout dans les contrées où les cultures fourragères et les céréales alternent avec des forêts. Elle est fondée sur cette observation, que c'est dans les endroits plantés d'arbres que le hanneton adulte se plaît le mieux; c'est donc aux environs des bois que la femelle doit chercher d'abord une terre ameublie pour y pondre. Partant de ce principe, M. Robert propose de cultiver et de fumer avec soin tout autour des forêts et des pépinières une bande de terrain de quelques mètres

seulement de largeur. Les femelles ne manqueraient pas, trouvant à proximité de leur résidence un lieu si bien disposé et si tentant, de venir en foule y déposer leurs œufs. Presque toutes les larves de la contrée se trouveraient donc accumulées sur un seul point, où on pourrait facilement les détruire par des labours faits à propos. L'auteur de ce projet a remarqué que, dans les cinq ou six mois qui s'écoulent entre leur naissance et leur première mue, les jeunes larves vivent en famille. C'est donc à ce moment que l'on devrait, suivant lui, en faire la recherche. Plus tard elles se dispersent, ne trouvant plus autour d'elles de quoi suffire à leurs appétits croissans, et il devient plus difficile de les prendre. Il y aurait un autre avantage à les recueillir ainsi de bonne heure. Cela permettrait d'ensemencer la langue de terre qui sert ici de piége à hannetons, et d'y faire pousser des récoltes qui indemniseraient les entrepreneurs des frais de loyer et de culture.

Les agriculteurs placés non loin des forêts doivent prêter d'autant plus d'attention aux indications de M. Robert, qu'ils sont exposés d'une manière toute spéciale aux ravages des coléoptères. Il arrive souvent que les champs qui avoisinent un bois sont complétement dévastés. L'auteur du procédé que nous indiquons a précisément imaginé cette méthode après avoir constaté que les environs de Vincennes souffraient beaucoup plus de l'abondance des hannétons depuis qu'on y avait multiplié les défrichemens sur des espaces autrefois boisés. Les bois de Meudon et de Montmorency au contraire ont peu de hannetons, et n'infestent pas de larves les localités voisines. Cela tient à ce que le sol argilo-siliceux de ces forêts et des terres environnantes durcit beaucoup pendant les années sèches.

M. E. Hecquet d'Orval vient de publier dans les mémoires d'une société agricole d'Abbeville et de soumettre à l'Académie des sciences une intéressante notice sur le sujet qui nous occupe. Après avoir démontré par des faits irrécusables que les larves des hannetons, les vers gris et les chenilles ont fait perdre en 1866 40 pour 100 de leurs récoltes en moyenne aux agriculteurs de la basse Picardie, il met en avant à son tour, pour préserver les récoltes de ces ennemis redoutables, un moyen qui, appliqué avec persévérance, lui paraît propre à les détruire bientôt complétement : il propose d'intercaler dans les assolemens à intervalles plus ou moins rapprochés une année de jachère pendant laquelle on pratiquerait cinq labours et des hersages nombreux. M. d'Orval montre que les quatre derniers, ceux de printemps et d'été, ramèneraient le plus grand nombre des larves à la surface du sol, où les ardeurs du soleil et le bec des oiseaux en feraient promptement justice. L'auteur ne manque pas d'ailleurs, pour recommander sa méthode, de faire

valoir les avantages de la jachère accompagnée de hersages et de labours. Ces avantages ont été souvent énumérés. Ce traitement ameublit le sol, le nettoie des herbes parasites, l'aère et lui permet d'absorber les élémens réparateurs contenus dans l'atmosphère, en un mot en augmente la fertilité. Il y a beaucoup de vrai dans ces considérations; il est permis cependant de faire remarquer que les plantes sarclées et les engrais commerciaux présentent autant d'avantages que la jachère au point de vue de l'enrichissement du sol, et constituent un système de culture plus économique. Quant à l'efficacité de ce procédé pour la destruction des larves, elle paraît certaine; mais celle du hannetonage combiné avec le ramassage des vers blancs le paraît aussi, et cette dernière méthode ne coûte que quelques centièmes du prix de la récolte, tandis que les pratiques proposées par M. H. d'Orval exigent le sacrifice de la récolte tout entière. Ce dernier moyen est donc en définitive plus dispendieux que les deux précédens, et ne paraît pas beaucoup plus énergique.

Sous les trois formes qu'ils affectent après l'éclosion dans leurs métamorphoses successives, les coléoptères contiennent des substances analogues à celles qui forment les tissus et surtout les parties les plus jeunes et les plus vivaces des végétaux. Ils sont particulièrement riches en azote, ce qui en fait un engrais qu'on peut classer parmi les plus estimables (1). M. Reiset, comparant les vers blancs nouvellement retirés du sol au guano du Pérou sous le rapport de la proportion d'azote, arrive à leur assigner une valeur commerciale de 3 francs les 100 kilogrammes. En défalquant la valeur de l'engrais du prix du ramassage, qui est de 11 fr. 80 c. par 100 kilogrammes, on voit qu'il n'en coûte que 8 fr. 58 c. pour

(1) Voici comment on peut indiquer la composition de ces insectes déduite des analyses que j'ai faites avec le concours de MM. P. Champion et H. Pellet :

	VERS BLANCS		HANNETONS	
	à l'état naturel.	desséchés.	à l'état naturel.	desséchés.
Eau.	86,130	0	71,1	0
Azote	1,099	7,920	3,490	12,070
Matières grasses . . .	1,570	11,387	1,734	6
Acide phosphorique. .	0,200	1,465	0,358	1,238
Substances minérales.	1,400	10,100	1,350	4,671

En comparant les résultats de ces analyses avec la composition moyenne du fumier de ferme, on voit qu'à l'état normal, au point de vue de l'azote, les vers blancs vaudraient à poids égal 2 fois 1/2 plus que le fumier, les hannetons quatre fois plus que ce fumier, 1 fois 1/2 plus que la *poudrette* ordinaire, qu'enfin les hannetons desséchés constitueraient un engrais commercial comparable au guano.

sauver de la ruine plus d'un hectare de champ. Cette prime ne représente pas 2 pour 100 de la valeur de la récolte. On a pourtant cherché à réduire les frais de ramassage des larves, et l'idée mise en pratique par M. Giot mérite d'être signalée : il fait transporter sur la terre fraîchement labourée des poulaillers roulans. Les vers blancs, les insectes et les menues graines parasites sont ainsi consommés sur place par les oiseaux de basse-cour. Ce procédé, dont la donnée première est fort ingénieuse, n'est pas facile à généraliser, et présente d'ailleurs quelques inconvéniens. Les œufs des poules nourries avec des larves ou des hannetons adultes contractent bientôt un goût désagréable et le conservent pendant toute la durée de la ponte sous l'influence de ce régime alimentaire.

Nous n'aurions pas traité complétement notre sujet, si nous ne disions quelques mots des auxiliaires naturels de l'homme dans sa guerre contre les hannetons. Plusieurs espèces d'oiseaux leur font une chasse très active, et seraient déjà certainement parvenus à les détruire tout à fait, si les progrès de la culture intensive n'avaient donné à la propagation de ce coléoptère des facilités inattendues. M. Florent-Prévost a beaucoup éclairé cette question de l'utilité des oiseaux en recherchant dans les estomacs d'un grand nombre d'entre eux et de quelques petits mammifères les restes à demi digérés des insectes dont ils se nourrissent. D'après lui, c'est l'engoulevent qui consomme le plus de hannetons adultes, puis viennent les geais, les mésanges, les pies, les pies-grièches, les étourneaux, les perdrix et quelques échassiers. Le hanneton sert aussi de nourriture à un grand nombre de petits chanteurs charmans que l'homme poursuit à outrance et qui lui rendraient, s'il montrait contre eux moins d'acharnement, d'inestimables services. Les rossignols, les fauvettes, les mésanges, les rouges-gorges, les hirondelles, aussi inoffensifs qu'ils sont jolis, sont d'intrépides destructeurs de larves et d'insectes adultes. Qui n'a remarqué l'empressement des bergeronnettes à venir se placer derrière la charrue, et la consommation de larves qu'elles font tout en sautillant gracieusement et balançant leur queue élégante? Le loriot surtout est un chasseur de grand appétit; il s'attaque même à certaines grosses chenilles velues, et les avale après en avoir soigneusement fait sortir les déjections en comprimant et lissant les barbes avec son bec. Les services du moineau franc sont moins appréciés; il les fait payer trop cher. S'il préserve les vergers et les moissons des insectes, il les dévaste souvent pour son propre compte au point de faire regretter les ennemis qu'il a détruits. Quand on a le malheur de laisser ces oiseaux se multiplier sur un point donné, on dirait qu'ils se font conscience de n'y rien laisser. Les dîmes qu'ils lèvent sur les fruits et sur les graines dépassent de beaucoup les prélèvemens perçus au moyen âge par les

corporations monastiques dont ces oiseaux effrontés, bruyans et voraces, ont tiré leur nom. Il n'est pas rare de voir les jardins disséminés dans l'intérieur des grandes villes ravagés par eux à tel point que, sans attendre la formation des fruits, ils dévorent les bourgeons naissans. Ils se sont parfaitement aperçus que ces jeunes organismes étaient très nutritifs. C'est en effet dans tout l'arbre la partie dont la composition élémentaire se rapproche le plus de celle des tissus animaux. En les dévorant, ils mangent presque de la viande, si l'on peut ainsi dire.

Et cependant on aurait à se repentir de détruire complétement ces chasseurs infatigables et toujours affamés. En Angleterre, les propriétaires avaient à une époque obligé leurs fermiers à payer une partie de la rente du sol en têtes de moineaux. On comptait ainsi faire disparaître ces oiseaux du sol de la Grande-Bretagne, on y réussit; mais on ne fut pas longtemps à regretter que cette mesure eût obtenu un succès aussi complet : les insectes ne tardèrent pas à pulluler si bien qu'on fut réduit, pour se défendre contre eux, à importer des moineaux du continent. Ce qui s'est passé aux États-Unis n'est pas moins significatif : il y a quelques années, le moineau y était inconnu, et les insectes y faisaient des ravages intolérables. Dès le mois de juin, les arbres des squares et des avenues de New-York n'avaient plus une seule feuille, tout était dévoré par les chenilles, qui tombaient en grappes sur les promeneurs. En 1852, on apportait à Portland trois paires de moineaux. Durant les années suivantes, on en introduisit quelques autres couples venus d'Europe dans les principales villes de l'Union. Choyés par les habitans, trouvant d'ailleurs autour d'eux une nourriture abondante, nos pierrots, on n'en doute pas, se multiplièrent avec une excessive rapidité. Quant aux chenilles, elles disparurent comme par enchantement. Les arbres des villes d'Amérique gardent maintenant leur feuillage tout l'été. En reconnaissance de ce signalé service, beaucoup d'habitans de New-York ont établi près de leurs fenêtres de jolies cages constamment ouvertes où les moineaux francs, devenus familiers, trouvent en tout temps un bon gîte et des alimens de leur goût.

On ne saurait non plus refuser d'admettre au nombre des oiseaux utiles les chouettes et les hiboux. Ce n'est qu'au défaut d'instruction que l'on doit attribuer les préjugés et les persécutions dont ces oiseaux, dits de mauvais augure, sont victimes dans nos campagnes. Qui n'a rencontré au milieu des villages des chouettes clouées aux murs et aux portes des maisons? Cependant cette famille de nocturnes est appelée à rendre de grands services à l'agriculture en raison de l'énorme quantité d'insectes, de reptiles et de petits rongeurs qu'elle détruit. Toutefois nous sommes heureux de pouvoir ajouter que les notions positives à cet égard commen-

cent à se répandre, et qu'il n'est pas rare aujourd'hui de voir en certaines régions agricoles des perchoirs établis à dessein, où les patiens oiseaux de nuit se posent pour guetter leur proie.

Les avis des agronomes sur le compte de la taupe sont encore partagés : les uns la regardent comme nuisible à la culture, les autres comme indispensable à la conservation des récoltes. Peut-être en est-il des taupes comme des moineaux : il serait aussi imprudent de les détruire tout à fait que d'en laisser le nombre s'accroître trop rapidement. Ce qu'il y a de certain, c'est que la taupe fait une grande consommation de lombrics et surtout de hannetons sous les quatre états qu'ils présentent successivement dans leurs métamorphoses : œufs, nymphes, larves et insectes adultes. Elle détruit encore un grand nombre d'insectes nocturnes, car c'est la nuit qu'elle va aux provisions. Les défenseurs de la taupe prétendent aussi que les galeries sinueuses qu'elle trace constituent une espèce de drainage, aèrent et assèchent le sol. D'un autre côté, ces galeries ont le tort de déchausser les racines des plantes, dont la nutrition se fait alors moins bien, et les taupinières volumineuses dont ces petits mammifères parsèment les champs qu'ils hantent contrarient la végétation et gênent le travail des moissonneuses mécaniques. Aussi certains propriétaires ont-ils à leur solde des taupiers chargés de détruire jusqu'au dernier ces fouilleurs souterrains. Il nous semble que c'est aller trop loin; les reproches qu'on adresse aux taupes ne deviennent fondés qu'autant qu'elles se propagent d'une manière excessive, et c'est peut-être prendre un parti extrême que de se priver radicalement de l'intervention de ces insectivores.

Du reste nous croyons avoir indiqué un ensemble de méthodes propres à nous débarrasser assez promptement, si elles sont appliquées avec ensemble et vigueur, des larves les plus nuisibles. En Suisse, des règlemens spéciaux, plus rigoureusement obligatoires que l'échenillage chez nous, ont à peu près fait disparaître le hanneton, dont les dégâts étaient devenus redoutables. En France, des mesures administratives générales, des concours spéciaux, l'établissement de récompenses honorifiques, que l'on ne dédaigne nullement dans les campagnes, contribueront sans doute efficacement à enrayer la marche de ce fléau inattendu. Avant tout, c'est à l'initiative individuelle, stimulée par un intérêt de premier ordre, qu'il faut s'en remettre pour extirper les causes d'un mal qu'ont aggravé les perfectionnemens mêmes de l'industrie agricole contemporaine, et qui pourrait, si l'on n'y prend garde, en arrêter les progrès.

PAYEN.

L'ISRAËL DES ALPES

OU

LES VAUDOIS DU PIÉMONT

III.

LES ANCIENS ET LES NOUVEAUX PROTESTANS.

Nous avons laissé la secte vaudoise à l'entrée du XVIe siècle, mutilée, réduite par les persécutions et les croisades antérieures, mais toujours retranchée sur la montagne sainte, d'où elle rayonne silencieusement par ses émigrans et ses prophètes sur l'Italie et la France (1). Pendant les deux siècles qui ont précédé, d'autres formes de protestation ont éclaté dans le monde et ont détourné de celle-ci l'attention et les efforts de l'ennemi commun : d'abord la secte de l'Évangile éternel du Calabrais Joachim de Flore, puis les hérésies des *fraticelli* et des *umiliati*, nées en Italie au sein de ces ordres mendians et prêcheurs que Rome avait appelés à son secours et qui n'avaient pas tardé à se tourner contre elle, ensuite la secte plus politique que religieuse des arnaldistes, ainsi nommée de son fondateur Arnaldo da Brescia, qui ne voulait détruire que la papauté temporelle, enfin le terrible hussisme slave et ses deux subdivisions, les calixtins et les thaborites de Bohême, dont la dernière subsiste encore sous le nom d'*unité des frères moraves*. La grande église a été tenue en éveil par toutes ces oppositions, qui lui ont donné une

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1867 et du 1er avril 1868.

rude besogne, surtout la dernière, le hussisme du Thabor, plus remplie que les autres de l'esprit de l'ancienne alliance, guerrière et violente, pénétrée du précepte de Moïse, œil pour œil, dent pour dent. Elles ont fourni un immense contingent de victimes humaines à la grande unité dévorante, et, à la faveur du tumulte causé par toutes ces diversions, l'humble valdisme a pu passer sinon inaperçu, du moins sans être entièrement détruit, jusqu'au moment solennel de l'histoire où nous l'avons laissé : église occulte, insaisissable, fuyante, se mêlant à tout ce qui proteste dans la limite du christianisme, et donnant la main à quiconque se lève pour combattre au nom de la foi ancienne contre l'innovation romaine. Cette disposition à faire cause commune avec les autres sectes a égaré le jugement de plusieurs historiens, qui ont vu le valdisme sous les manifestations diverses des wicklefites et des lollards anglais, des hussites slaves, des *fraticelli* italiens et des beghards flamands. C'est une pure illusion analogue à celle qui avait assimilé les vaudois aux cathares albigeois. Le valdisme a gardé au milieu de toutes ces apparitions sectaires sa personnalité mobile, mais vivace, se laissant facilement plier sous le poids de l'oppression orthodoxe, mais élastique, toujours prêt à se redresser dès que le poids diminue ou est déplacé par les événemens. Le moment est venu pourtant où il va changer de nature. Ce moment est celui auquel nous sommes arrivés, il date de la réforme. Alors il subit une transformation à vue. Tout à coup, aux premiers rayons de la lumière nouvelle qui se lève sur le monde, la protestation amoncelée sur les sommités pendant la nuit froide du moyen âge s'échauffe, entre en fusion, s'évapore dans la protestation générale, et à la place de l'ancien valdisme apparaît l'église vaudoise nouvelle, semblable à toutes celles qui surgissent ailleurs. Ce n'est plus la secte antique avec ses doctrines hérétiques mêlées d'orthodoxie catholique, elle a perdu les traits qui la distinguaient, le vaudois des anciens jours s'est transformé en huguenot, et le barbe errant, cette figure singulière d'autrefois, n'est plus qu'un ministre luthérien ou calviniste. Comment s'est accomplie cette métamorphose étonnante? C'est ce que vont nous apprendre deux documens historiques qui nous montrent la secte avant et après sa transformation. L'un est la correspondance des barbes avec les réformateurs en 1530 (1), l'autre est la « briève confession » formulée deux ans après par le concile national des populations alpestres tenu à Angrogna sur le versant italien.

(1) *Das Schreiben des Barben Morel an OEcolampadius und dessen Antwort an die waldensischen Gemeinden. Die Waldenser im Mittelalter*, von Dieckoff; Gœttingen, 1851.

I.

Avec leur habitude traditionnelle de courir le monde deux à deux, les barbes de la région du Viso ne furent pas longtemps à ignorer la révolution religieuse qui se préparait au dehors. Aux premiers retentissemens de la protestation allemande, ils sortent de leur retraite, et vont à la recherche de ces écrits nouveaux que la papauté maudissait avec tant de fracas. L'un d'eux, le barbe Martin Gonin, au retour de l'un de ces voyages, est reconnu à Grenoble aux écrits qu'il portait cousus sous la doublure de son habit, il est condamné à mort et noyé dans l'Isère avec ses livres et une pierre au cou; mais d'autres peuvent passer et rapporter aux montagnes ces livres précieux, qui sont lus avidement par les docteurs de la secte. En plusieurs points, les doctrines nouvelles sont conformes aux leurs : elles restituent au peuple chrétien le droit imprescriptible de lire la Bible en langue vulgaire; elles la proclament première autorité de l'église, supérieure à la tradition, juge souverain des controverses, règle et canon de la foi; elles donnent gloire au nom du Christ, seul sauveur, médiateur unique de la nouvelle alliance, et suppriment tous les autres modes de salut et de médiation; enfin, — trait de ressemblance plus séduisant encore, — elles déclarent une guerre à mort à l'éternel oppresseur des consciences. Sur d'autres points toutefois, les affirmations théologiques des nouveau-venus paraissent étranges aux anciens sectaires, et l'esprit vaudois est violemment froissé des idées absolues de Luther et de Calvin sur le libre arbitre et la prédestination. Réjouis d'un côté en apprenant les grandes choses qui s'accomplissent en Allemagne, troublés de l'autre par ces idées qui leur semblent détruire la liberté humaine, les barbes dans leur perplexité prennent le parti d'entrer en relation avec les réformateurs allemands, et écrivent à celui qui leur paraît le plus rapproché par la distance et les doctrines, à Écolampade de Bâle, une longue lettre dans laquelle se découvrent naïvement au regard l'ancien valdisme, ce qu'il croit et ce qu'il est, sa foi, son organisation et ses mœurs.

On connaît déjà cette curieuse association du *preverage;* mais c'est pour la première fois que tous les rouages secrets en apparaissent dans un document authentique, et sont décrits par un de ses membres, le barbe George Morel, qui révèle ce qui n'a pu être que soupçonné jusqu'ici. Au moment où cette lettre fut écrite, en 1530, le *preverage* vaudois se recrute toujours dans le séminaire mystérieux dont nous avons déjà parlé. Les élèves qui désirent y entrer présentent leur demande aux barbes assemblés, fléchissent le genou devant eux, et prient Dieu d'être rendus dignes d'un si grand

ministère. Ce sont pour la plupart des pâtres et des laboureurs sans aucune culture littéraire, dit le correspondant d'Écolampade. On les envoie d'abord au séminaire, où ils passent les mois d'hiver pendant trois ou quatre ans, occupés à des tours de force de mnémotechnie, apprenant par cœur des livres entiers de la Bible; puis ils sont placés « dans un lieu où ils habitent avec des femmes appelées sœurs, qui passent leur vie en virginité. » Après une année ou deux de cette épreuve, qui trahit un reste d'ascétisme albigeois, le candidat vainqueur, fortement trempé contre les faiblesses de la chair, est enfin reçu dans l'ordre par l'imposition des mains et la communion eucharistique, et on l'envoie dans son ministère sous la conduite d'un plus ancien dont il est comme l'ombre, marchant avec lui, assis à ses côtés devant l'assemblée, parlant lorsqu'il a parlé, obéissant en toute chose, « non par crainte de pécher, dit le barbe, mais pour l'honneur de la discipline. » Cette coutume singulière d'aller évangéliser deux à deux, l'un soumis à l'autre, imitée plus tard par la chevalerie errante du jésuitisme dans une intention d'espionnage mutuel, est observée chez les barbes non-seulement par ceux qui sont en voyage dans les pays étrangers, mais encore par ceux qui restent attachés à la congrégation des Alpes. Ceux-ci également sont en mouvement sans cesse, allant d'une vallée ou d'un versant à l'autre pour ne pas attirer le regard de l'ennemi par un séjour trop prolongé dans le même poste. Cette règle ne souffre d'exception que pour les barbes très vieux; il leur est permis de s'arrêter et de mourir à leur place. Tous ces mouvemens sont dirigés par un organe d'autorité qu'on aperçoit très clairement dans la correspondance du barbe, par une espèce de synode occulte et mobile aussi, qui se réunit clandestinement tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre. Cette autorité se combine avec le principe de l'élection. Elle institue les barbes élus par les congrégations, elle veille au maintien de la discipline et des mœurs, elle envoie les apôtres au dehors, enfin elle reçoit et distribue les fonds de l'association. Ce fonds commun était divisé en trois parts, l'une pour les barbes résidans, l'autre pour les barbes itinérans, *iter facturis*, et la troisième pour les pauvres. C'était l'unique ressource des conducteurs spirituels du petit troupeau, car, ayant fait vœu de pauvreté, ils ne pouvaient être propriétaires, mais ressource suffisante, abondante même, si l'on en croit le correspondant d'Ecolampade, qui rend à ses ouailles ce beau témoignage, qu'elles donnent de leur abondance et de leur pauvreté : grand enseignement pour ces églises qui se tiennent collées à l'état, craintives et tremblantes de perdre le denier dégradant de César! Jamais on ne vit un peuple croyant laisser dans le besoin son ministre ou son prêtre, et s'il ne croit plus, à quoi bon ministre ou prêtre?

A l'époque où le valdisme entre en rapport avec la réformation, il forme une église invisible, souterraine, qui mine le sol sous les pieds de l'église romaine sur une étendue de pays que le correspondant déclare être de quatre-vingts milles des deux côtés des Alpes, embrassant, d'après un autre témoignage qui nous inspire moins de confiance, d'après Perrin (1), 800,000 adhérens répandus sur toute la région dont le Viso est le point culminant. La foi vaudoise s'y dissimule sous des conformités réelles ou apparentes avec la foi officielle, et les mouvemens du *preverage* y sont secrets partout, excepté dans les vallées les plus rapprochées de la chaîne centrale, où le clergé catholique n'ose pas s'aventurer. Ce fut en 1517 qu'un prince de l'église, Claude de Seyssel, archevêque de Turin, mit les pieds pour la première fois dans les hautes vallées du versant italien, et il se loue fort de son courage dans un écrit qui parut trois ans après cette visite pastorale (2). « Plein de foi et d'espérance, dit-il, nous sommes parti sous la protection de Dieu pour ces retraites où jamais nos prédécesseurs n'avaient abordé. » Le caractère occulte de la secte donnait lieu nécessairement à de nombreux compromis, à des dissimulations indignes d'une conscience droite, que la crainte des persécutions faisait néanmoins tolérer par les barbes. Ainsi, quand le vaudois craignait d'être découvert, il allait à la messe, quoique, d'après le correspondant d'Écolampade, il la tînt devant Dieu pour une abomination ineffable, *pro nefanda abominatione coram Deo*. Il recevait même les sacremens de la main de celui que George Morel appelle dans sa haine « le membre de l'antechrist. » Pour mettre à l'aise sa conscience, il murmurait entre ses dents chaque fois qu'il entrait dans une église la parole de colère : « Dieu te confonde, caverne de brigands! » Le barbe dans la réunion occulte prêtait au sacrement ainsi reçu un sens caché qui lui ôtait sa signification d'adhésion à l'église officielle. « Nous donnons aux sacremens, dit Morel dans sa lettre, un sens spirituel, afin qu'on ne se confie en aucune manière aux cérémonies de l'antechrist, et qu'on prie au contraire pour qu'elles ne soient point imputées à péché à ceux qui sont forcés d'y assister. » Ce sens caché, c'est que, le sacrement étant le signe visible d'une grâce invisible, peu importe le signe matériel, pourvu que l'on possède la chose signifiée. Cette doctrine ruinait par la base le système orthodoxe, qui attache le salut à l'acte extérieur. Dès lors il devenait indifférent pour un vaudois d'y prendre part quand il s'agissait d'éviter la persécution.

Nous voyons en outre par cette lettre que l'état de la secte est

(1) *Histoire des Albigeois et des Vaudois;* Genève, 1618.

(2) *Claud. Seysselli adversus sectam valdensium disputationes;* Paris, 1520.

bien triste. L'esprit vaudois a perdu son antique énergie. S'il n'est pas entièrement dompté, il est bien près de l'être. Il flotte incertain, hésitant sur une foule de questions de dogme, de culte et même de simple morale. « Nous ne sommes pas au clair sur beaucoup de choses, » écrit le barbe, et il demande curieusement si l'on doit en conscience obéir aux lois civiles qui régissent les peuples, si le magistrat a le droit de punir de mort, car il est écrit : *Leges populorum vanæ sunt*. Cette question trahit l'ancienne idée cathare, que la vie humaine est inviolable, et qu'à Dieu seul, qui l'a donnée, appartient le droit de l'ôter; mais cette idée elle-même s'est obscurcie. La servitude et l'oppression ont fait le vide dans la conscience vaudoise. La question de mort intéressait particulièrement la secte de deux manières : d'abord parce que ce droit terrible revendiqué par l'adversaire était une menace perpétuelle suspendue sur les vaudois, ensuite parce qu'ils en avaient besoin eux-mêmes pour se défendre contre leurs ennemis connus et inconnus, contre les inquisiteurs et les faux frères. Des catholiques déguisés en sectaires ou des sectaires apostats tenaient la congrégation occulte dans des transes terribles. « Ils s'introduisent parmi nous, dit le correspondant, et ils vont ensuite révéler aux moines et aux évêques le lieu de nos réunions. Ils disent aux membres de l'antechrist : Combien voulez-vous nous donner, et nous vous livrerons les docteurs des vaudois, car nous savons où ils se cachent ? » La conséquence de ces trahisons, on la devine. « Nous sommes assaillis à l'improviste par des gens armés, dit le barbe, et le plus souvent nous sommes brûlés misérablement, *et nos miseri plerumque urimur*. » Devant ce fléau des faux frères, l'ancien principe de l'inviolabilité était ébranlé dans la conscience vaudoise. Le peuple demandait qu'on les mît à mort; mais les barbes résistaient encore à la raison brutale du salut public, leur patience chrétienne n'était pas encore à bout, et ils s'adressaient à Dieu pour être à couvert des Judas inconnus. Dans un de leurs plus beaux poèmes, *lo Payre eternal*, on lit cette supplication touchante :

> O pasteur grand et bon des brebis qui te suivent,
> Garde-les des ours, des lions et des loups méconnus (1)!

Au moment de la réformation, le mal s'est aggravé, et dans sa lettre le barbe Morel demande avec anxiété à Ecolampade si la congrégation a le droit de se faire justice à elle-même et de mettre à mort les traîtres. Il demande bien d'autres choses, et ses ques-

(1) Pastor grant e bon de las feas seguent tu,
Garda las d'ors e de leou e de lop mesconegu.

tions découvrent chez les vaudois un état religieux et moral bien différent de celui qu'on leur a supposé plus tard, bien différent en tous les cas de l'orthodoxie luthérienne ou calviniste.

Pour avoir plus vite et plus sûrement la réponse à cette lettre, George Morel résolut d'aller la chercher lui-même. Ce voyage, qui allait avoir sur les destinées du valdisme une influence décisive, s'accomplit encore conformément à la règle ancienne. George partit de sa vallée natale de Freyssinières, sur le versant français, avec un jeune barbe nommé Pierre Masson, qui lui fut donné comme *coadjutor*. Celui-ci n'est connu que par son abnégation et son martyre. Ils arrivèrent tous les deux à Bâle sans rencontre fâcheuse, et ils revenaient par la Bourgogne avec les réponses et les instructions des réformateurs allemands, lorsqu'en passant à Dijon ils furent reconnus comme hérétiques et jetés en prison. La persécution sévissait alors en France; les parlemens, transformés en commissions inquisitoriales, envoyaient sommairement à la mort tous les gens suspects d'hérésie. L'affaire de nos deux prisonniers fut bientôt réglée, non pas si promptement toutefois qu'entre la sentence et l'exécution George Morel ne trouvât le moyen de s'échapper par le dévouement de son *coadjutor*, qui demeura seul entre les mains de l'ennemi. Le 10 septembre 1530, le vaudois monta sur le bûcher avec le courage et les espérances éternelles du héros chrétien pendant que son compagnon fuyait à travers champs. Celui-ci arriva aux montagnes sans autre incident avec les réponses écrites d'Écolampade. Dans sa lettre à la communauté vaudoise, le réformateur bâlois insiste fortement sur la nécessité de sortir de cet état occulte dans lequel elle s'est renfermée. « Notre Dieu est vérité, dit-il, et il veut être servi en vérité, sans dissimulation aucune; il est jaloux, et il ne souffre pas que les siens portent le joug de l'antechrist. » Écolampade déclare qu'il s'est réjoui des choses merveilleuses qu'on lui a dites du peuple vaudois, de cette lumière si grande qu'il n'a pas laissé éteindre à travers les ténèbres du moyen âge; mais il s'est affligé d'apprendre que cette lumière est tenue cachée par la crainte des persécutions. « Quelle mort, s'écrie-t-il, quel supplice ne faudrait-il pas préférer plutôt que d'agir contre sa conscience, et de donner ainsi aux impies des sujets de blasphèmes? Je connais votre faiblesse; mais il convient d'être fort à qui a cru qu'il est racheté par le sang du Christ. Qui croira vraie notre foi, si elle faiblit devant la persécution? Frères, nous vous exhortons à bien examiner la chose, car, s'il est permis de se cacher sous les dehors de l'antechrist, pourquoi ne le serait-il pas de prendre ceux du Turc, de Dioclétien, et d'aller aux autels de Jupiter et de Vénus? »

Ce langage dut paraître bien dur à des hommes placés sous le couteau du persécuteur. Aussi, de tous les conseils donnés au valdisme

par les nouveaux protestans, c'est celui de se découvrir franchement devant l'adversaire qui rencontra les plus vives résistances. La secte se transforma sans beaucoup de difficulté, comme nous le verrons bientôt, elle prit rapidement les mœurs religieuses et les formules dogmatiques de la réformation, et se dépouilla rapidement de celles qui n'étaient pas conformes à la règle nouvelle; mais quand il s'agit de ne plus se cacher et de ne plus dissimuler, elle hésita, elle se troubla, et il fallut, pour l'y décider, faire violence au caractère montagnard, déjà naturellement replié sur lui-même, dont le ressort était d'ailleurs détendu par le poids d'une longue oppression. Les réformateurs ne s'arrêtent pas aux timides objections vaudoises, ils n'ont égard ni à la faiblesse numérique de la secte, ni à son isolement au milieu de populations ennemies. Ces considérations, dictées par une prudence qu'Écolampade appelle humaine, n'ont aucune prise sur l'esprit de la protestation nouvelle, qui a derrière elle des peuples et des souverains déjà gagnés. La croyance n'est plus indécise et flottante comme celle des vaudois. Celle-ci se marie encore sur quelques points avec la croyance romaine, cherche à faire avec elle bon ménage en dissimulant ses incompatibilités; mais l'autre est un dogme défini par des confessions de foi d'une précision en quelque sorte mathématique, ne présente plus qu'un front hérissé et ennemi à la grande église.

On connaît les dogmes de la réformation. Il est maintenant passé de mode d'affecter de ne voir dans ce grand mouvement religieux qu'une simple négation et une révolte de la raison. La critique sans parti-pris y trouve au contraire une explosion de foi comme le monde n'en avait pas vu depuis les jours du Christ et de ses apôtres, une affirmation puissante, violente même, sur certaines doctrines de l'Évangile que l'enseignement de l'église avait laissé obscurcir dans la conscience catholique. C'est surtout sur le mode du salut chrétien que la réformation des premiers jours a poussé l'affirmation dogmatique jusqu'à l'exagération. Le mode enseigné par Paul aux églises qu'il avait plantées en terre grecque, dans l'Asie-Mineure et en Europe, retenu par les trois premiers siècles, vaguement entrevu par les sectaires du moyen âge, ce mode, qu'on a appelé la justification par la foi, avait complétement disparu de l'enseignement officiel au XVIe siècle devant la doctrine du salut par les œuvres et les pratiques dévotes. Le nouveau mode n'intéressait pas seulement la théologie, comme on serait porté à le croire; il a eu au point de vue social et économique des conséquences incalculables. L'acte spirituel et libre une fois éliminé de la religion par l'acte matériel, par l'*opus operatum*, comme disent les théologiens, le monde s'est rué dans les œuvres commandées par l'église pour acquérir le salut, et ces œuvres sont devenues la

grande, l'unique affaire. A certaines époques, l'humanité a été saisie d'une sorte de monomanie religieuse, de l'idée fixe de faire son salut éternel en se soumettant à une discipline effrayante. Au moyen âge, cette idée absorbe toutes les autres. Les peuples suent sang et eau sous le fardeau sans cesse augmenté des pratiques et des observances dont l'église les charge, et, comme leur conscience inquiète les avertit qu'ils n'ont jamais assez sué ni assez mérité pour être sauvés, les malheureux roulent et roulent toujours le rocher qui retombe sans cesse; ils en oublient de se vêtir, de se nourrir, de s'instruire. L'église fait un pas de plus dans cette énorme déviation du spiritualisme primitif. L'œuvre extérieure, matérielle, et les mérites qu'elle confère au dévot étant devenus la grande affaire de la religion, il se trouva bientôt des moines mendians et spéculateurs qui établirent comme corollaire qu'il y a des hommes, des saints, qui ont fait plus d'œuvres qu'il n'était besoin et qui ont gagné plus de mérites qu'il n'en fallait pour leur salut personnel. Que faire de cet excédant accumulé dans les trésors éternels par les saints hommes de tous les siècles? Une chose bien simple, le répartir moyennant finances à ceux qui sont en déficit. C'est ainsi que fut inventée la fameuse théorie des indulgences, qui a fait couler sur Rome, par tous les canaux de la superstition, des richesses immenses. A la veille de la réformation, le commerce des indulgences avait atteint des proportions colossales; des commis voyageurs partis de Rome parcouraient l'Allemagne, installant leur marché dans les cathédrales et sur les places publiques, vendant au plus offrant leur marchandise imaginaire, et ayant recours, pour attirer les chalands, à tous les artifices connus du commerce ordinaire. La conscience allemande, la plus foncièrement religieuse de ce temps, en fut scandalisée; Martin s'irrita. « Je crèverai ce tambour, » s'écria-t-il, et l'arme dont il se servit fut précisément ce dogme primitif de saint Paul, « la justification par la foi sans les œuvres de la loi, » poussé violemment contre la doctrine opposée.

Telle est la grande affirmation du XVIe siècle, affirmation exagérée, disons-nous, sinon dans son principe, du moins dans les développemens théologiques et pratiques qu'elle a reçus. L'église avait exagéré la part de l'homme dans le salut jusqu'à annuler celle de Dieu, la réformation tomba dans l'excès contraire : elle écrasa le libre arbitre humain sous le dogme de la prédestination divine. Dans son ardeur révolutionnaire contre la domination ecclésiastique sur les âmes, elle affirma la domination divine jusqu'à nier la liberté humaine. Ce fut évidemment un excès, mais moins dangereux après tout que l'autre, car il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et les peuples ainsi rendus esclaves de Dieu sont devenus les plus libres de la terre. Dogme de combat, la prédesti-

nation a perdu la rigidité que lui avaient donnée Luther et Calvin pour les besoins de la lutte, et la théologie l'a conciliée depuis avec la liberté et la responsabilité morale; mais quand les barbes se trouvèrent pour la première fois en face de ce dogme qu'ils n'avaient pas connu, ils éprouvèrent une étrange perplexité. Dans leur réaction séculaire contre le matérialisme ecclésiastique, ils n'étaient point allés jusqu'à l'abdication absolue de leur liberté devant Dieu. Quant au mode du salut, s'ils ne le faisaient pas découler entièrement de l'œuvre accomplie, ils avaient du moins toujours insisté sur l'effort que l'homme doit s'imposer pour observer non la loi cérémonielle, car ils étaient en révolte contre elle, mais la loi morale. Tous leurs écrits religieux antérieurs à la réformation ont une tendance pratique, ascétique même, et respirent une dévotion naïve qui leur donne un air de parenté avec le célèbre traité de l'*Imitation*. On n'y voit pas trace de ces destinées éternelles, fatales, indépendantes du pouvoir et de la volonté de l'homme. Partout au contraire celui-ci est sollicité à vouloir, à travailler, à être « ouvrier avec Dieu, » selon le mot profond de l'apôtre Paul. L'auteur inconnu du *Novel sermon* exprime un souhait pieux qui caractérise à ce sujet la foi vaudoise. « Je voudrais bien, dit-il, que tous les hommes qui sont au temps présent eussent volonté, pouvoir et entendement de servir le Seigneur... Par ces trois choses, l'œuvre a complément, — savoir quand l'homme a volonté, pouvoir et entendement. »

D'un autre côté et par d'autres écrits, principalement par le petit poème intitulé *lo Payre eternal*, hymne inspiré où l'on sent passer un grand souffle religieux et poétique, l'homme est ramené sous la dépendance du *regnador* souverain et sous la foi au Christ pour être sauvé. En un mot, les anciens vaudois s'étaient tenus à égale distance entre l'œuvre sans la foi et la foi sans l'œuvre, entre la liberté humaine et la fatalité divine, et quand ils se trouvèrent en présence de ce dogme de la prédestination, qui écrasait leur raison, ils se récrièrent, firent des objections sérieuses. « Rien ne nous trouble plus dans notre ignorance, écrit George Morel, que ce que nous avons lu dans les livres de Luther sur le libre arbitre et la prédestination. Nous avions cru jusqu'ici que Dieu avait connu avant la création ceux qui seraient sauvés et ceux qui seraient damnés, mais qu'il les avait tous créés pour le bonheur éternel, et que ceux-là seuls en sont exclus qui n'ont pas voulu lui obéir. Si toutes choses arrivent nécessairement, si les prédestinés au salut ne peuvent être damnés, et réciproquement, par la raison que la prédestination divine ne peut être en défaut, alors à quoi bon la révélation, les Écritures, la prédication et les prédicateurs? »

Ce n'est pas pourtant sur ce dogme que porta principalement la

résistance vaudoise à la réformation, c'est sur le conseil de se manifester au grand jour. La secte avait contracté l'habitude du mystère dans ses conventicules secrets, elle y avait trouvé sa sécurité, le pli était pris, et il lui en coûtait de rompre avec des mœurs invétérées. D'ailleurs les nouveaux amis qui l'invitaient à sortir du mystère étaient bien éloignés. Pourront-ils la défendre contre l'ennemi toujours menaçant? Que deviendra l'imperceptible église, si elle montre franchement son visage hétérodoxe? Entourée de toutes parts de son ancienne persécutrice et isolée de ses amis, elle sera infailliblement dispersée comme elle l'a déjà été autrefois dans le midi de la France. Peut-être y avait-il aussi dans ces objections vaudoises un reste d'attachement à la grande église, car la position des anciens protestans était bien différente de celle des nouveaux. Ceux-ci protestaient du dehors et ceux-là du dedans. Les vaudois se considéraient encore comme des catholiques, ils étaient révoltés contre certaines superstitions, mais non contre le principe catholique. Ils faisaient, pour employer une formule moderne, une opposition constitutionnelle, nullement révolutionnaire et radicale, position véritablement intéressante et qui provoque en leur faveur la sympathie et les regrets. Que n'a-t-elle pu être maintenue! Si l'église avait toléré l'opposition et le contrôle dans son sein, elle se serait ménagé le moyen pacifique et légal de se réformer elle-même, de corriger ses déviations, et l'on n'aurait point à suivre dans l'histoire ces proscriptions de minorités, ces persécutions atroces, ce torrent de sang qui coule, à la honte de l'humanité, jusqu'au seuil de notre siècle pour des questions religieuses. Vains regrets! l'aveuglement de l'autorité a toujours rendu la révolution nécessaire, et il est dans la nature des majorités dont le principe est absolu d'écraser les minorités ou d'être écrasées par elles. L'église avait encore au XVe siècle prêté l'oreille au fameux cri de l'opposition légale : *ecclesia indiget reformatione;* mais au XVIe siècle elle est complétement sourde, elle a étouffé toute liberté de conscience, et s'est enfoncée plus avant dans son évolution matérialiste et païenne d'où elle ne peut plus être retirée que par le coup de foudre de la révolution religieuse. L'opposition chrétienne, irritée, désespérée, brise les cadres d'une orthodoxie désormais immuable, et entraîne dans la révolte la moitié de l'Europe. Toute position intermédiaire a cessé d'être tenable, il faut que le valdisme fasse son choix, qu'il retourne à l'église qui l'a rejeté et maudit, ou qu'il se fonde avec la protestation nouvelle, qui lui tend une main amie à travers les Alpes.

Cette nécessité devint évidente après le retour de George Morel. Un parti révolutionnaire se forma au sein de la congrégation et se mit à travailler dans le sens de la réunion avec les protestans. Pour

triompher de la timidité des vaudois, ce parti leur montra des amis plus rapprochés des Alpes dans les réformateurs français et suisses. Ceux-ci étaient en effet, et par la distance et par la constitution ecclésiastique, plus près des vaudois que les Allemands. Ils étaient par conséquent plus à portée de couvrir le noyau sectaire des montagnes contre les attaques de l'inquisition. On fit justement appel à l'homme qu'il fallait pour les grandes crises, à maître Guillaume Farel, fils d'un seigneur du Dauphiné, allié à la famille des Riquetti, ancêtres du fameux Mirabeau. Guillaume Farel était comme celui-ci un destructeur énergique, ayant en même temps un génie puissant de reconstruction; « il démolissait et édifiait avec une égale énergie, » dit Merle d'Aubigné. Le caractère impétueux de son éloquence est ainsi décrit par Calvin : « En l'entendant, on ne sentait pas quelques légères pointes et piqûres; mais on était navré et percé jusqu'au fond. » Farel était en Suisse dans le pays de Vaud quand il reçut l'appel vaudois. Il part secrètement avec son collègue Saunier, tous les deux remontent le Rhône, franchissent le Saint-Gothard, traversent le Piémont sous de faux noms, Farel sous celui d'Hilerme Cusemeth, et Saunier sous celui d'Antoine Almeutes, et arrivent par la plaine de Pignerol dans le Chanaan des barbes. D'après le signalement donné aux paysans apostés aux abords des vallées pour surveiller les mouvemens du clergé catholique et indiquer la route aux voyageurs, maître Guillaume est un grand et bel homme, — barbe rousse, figure imposante, monté sur un cheval blanc. Son compagnon est d'apparence moins noble, et n'attire l'attention des paysans que par sa barbe et sa monture toutes noires. Un troisième personnage est avec eux. On a pensé que ce pouvait être Robert Olivétan, parent de Calvin, savant modeste, versé dans la connaissance des langues de la Bible et auteur de la première traduction complète en français; mais la préface de l'édition de Neuchâtel de 1535, à laquelle nous empruntons le récit de ce voyage, ne dit pas qu'il fût lui-même avec Farel et Saunier.

Aussitôt que ces étrangers furent arrivés, le 12 septembre 1532, on convoqua les adhérens de la secte à un concile qui se réunit sur les hauteurs d'Angrogna, à proximité de la forteresse naturelle du Prà del Tor, au sommet d'une colline plantée de châtaigniers séculaires d'où la vue embrasse le spectacle le plus propre à frapper les imaginations et à élever les âmes vers l'infini. De ce point en effet, on peut mesurer du regard le vaste cercle des Alpes et des Apennins qui entourent la Haute-Italie et en distinguer les points saillans, — le grand Viso à droite, les monts Rosa et Saint-Gothard à gauche, en arrière les créneaux granitiques de la barrière qui sépare la France de l'Italie. En avant se dessinent nettement les détails d'un horizon immense inondé de lumière, les splendeurs d'une vé-

gétation exceptionnelle, les villes, les bourgs, les châteaux seigneuriaux pressés dans toutes les directions, les cours d'eau étincelans que le Pô recueille, les ondulations des collines étagées descendant de l'enceinte des montagnes. Parmi ces éminences, la *Rocca di Cavour* s'élève tout près de l'entrée de la patrie vaudoise, haute de 200 mètres et d'une circonférence de 5 kilomètres à la base, couverte de son riche manteau d'arbres, de vignes, de champs et de prés, et portant encore sur son dos les restes du château des Benso di Cavour, de la famille qui a donné à l'Italie son plus grand ministre. La situation singulière de ce bloc de rocher, droit au milieu de la plaine de Saluces, isolé des Alpes et de l'Apennin, dont la formation est restée un problème, avait déjà frappé l'attention du naturaliste Pline, qui l'appelle *Caburrum*, d'où est venu le nom de Cavour.

C'est en face d'un tel spectacle, en plein air, à l'ombre des grands châtaigniers, que se réunit l'Israël des Alpes pour délibérer sur son adhésion à la réforme. La première séance s'ouvrit par la formule des conciles de l'église primitive : « en présence de Dieu, des docteurs et du peuple, » *omni plebe adstante*, ou, selon le texte vaudois donné par George Morel : *en presencia de Dio, de tuit li ministri, eciam del populo*. Les barbes de l'autre versant et des colonies provençales et calabraises y étaient venus avec un grand nombre de leurs ouailles, qui, mêlées aux vaudois piémontais, formaient une grande réunion couronnant la colline. Les étrangers ne purent contenir leur joie en voyant, dit un témoin oculaire, assemblé en si grand nombre « ce peuple de constante fidélité, cet Israël des Alpes à qui Dieu avait remis en garde pendant tant de siècles l'arche de la nouvelle alliance, » et l'émotion de Farel éclata en une de ces prières ardentes qu'il savait faire et auxquelles sa voix tonnante donnait un accent irrésistible, improvisations impétueuses qui étonnèrent si fort les prélats du XVIe siècle, habitués à prier dans leurs formulaires liturgiques... Après ce début entraînant, le concile s'occupa d'abord de la traduction de l'Écriture sainte. Aucune question ne pouvait mieux que celle-là rapprocher les anciens des nouveaux protestans. Les vaudois possédaient en manuscrit quelques portions de la Bible traduites dans leur dialecte roman, et c'est avec ces traductions qu'ils avaient un moment ébranlé la domination de l'église sur le midi de la France. On en mit sous les yeux de l'assemblée des exemplaires sauvés des bûchers, et les réformateurs, ajoute le témoin, « considérant avec intérêt ces traductions vénérables, copiées correctement à la main depuis si longtemps qu'on n'en avait point souvenance, s'émerveillèrent de la faveur céleste qu'un si petit peuple avait reçue en partage, et rendirent grâces au Seigneur de ce que la Bible ne lui avait jamais

été ôtée. » Il fut décidé d'un commun accord qu'on en ferait une traduction complète, car à cette époque il n'y avait encore en français que les quatre Évangiles traduits par Lefèvre d'Étaples, et Robert Olivétan, ce personnage que l'on a cru avoir accompagné Farel et Saunier, fut chargé de ce grand travail. Pour couvrir les frais de l'entreprise, les pâtres des Alpes s'imposèrent pour la somme considérable de 1,500 écus d'or. L'ouvrage parut trois ans après à Neuchâtel en Suisse. Dans la préface, datée « des Alpes, ce 7 février 1535, » l'auteur put dire à juste titre que sa traduction était un don de joyeux avénement de l'ancienne protestation à la nouvelle. « Le pauvre peuple qui te fait ce présent, s'écria-t-il en s'adressant à la France, fut déchassé et banni de ta compagnie il y a plus de trois siècles; c'est le vrai peuple de patience, lequel en foi, en espoir et en charité a silencieusement vaincu tous les assauts et efforts que l'on a pu faire à l'encontre de lui. »

Il n'y eut pas d'opposition sur les questions dogmatiques, du moins l'opposition, s'il y en eut, n'a laissé aucune trace dans les documens; mais quand on en vint à la nécessité de se découvrir en face de l'église romaine et d'opposer publiquement autel contre autel, le petit peuple sentit son cœur défaillir à la pensée des tempêtes que sa manifestation allait déchaîner. Il se rappela les épreuves des ancêtres, la grande tribulation du midi, la croisade et ses bûchers, les assauts multipliés qu'il avait subis chaque fois qu'il avait voulu professer ouvertement son culte. Aussitôt que cette question fut mise à l'ordre du jour, l'assemblée, jusque-là d'un même esprit et d'un même cœur, fut agitée par des courans opposés, et se scinda en deux fractions d'inégale force. L'une, la plus faible, conservatrice des anciens usages, dirigée par les deux barbes Daniel de Valence et Jean de Molines, alla tenir ses séances sous un châtaignier, non loin du groupe principal, présidé par Farel, et qui résolut de professer sa foi publiquement, coûte que coûte. En dehors de ces deux fractions, il s'en formait çà et là d'autres dispersées sur le flanc de la colline; on y discutait vivement la question. Il fallut toute l'éloquence de maître Guillaume pour retremper les volontés, affermir les cœurs et retenir en un seul faisceau l'Israël des Alpes, menacé d'un schisme. Pendant sept jours, il parle, il prêche, il prie, il tonne, et sa voix retentissante frappe à la fois les oreilles des deux assemblées, atteint jusqu'aux groupes populaires dispersés sous la châtaigneraie. « Le temps des dissimulations est passé, s'écrie-t-il; laissons ce fard par lequel on défigure l'Évangile, ne cherchons pas à complaire servilement à l'adversaire, allons rondement en besogne. Si nous nous accommodons en quelque pratique, toute la doctrine ira bas, tout l'édifice sera renversé. » Sa haute taille, ses manières de grand seigneur, son at-

titude inspirée, sa parole, qui avait, dit un historien, l'éclat et l'ampleur de celle du tribun sorti de sa parenté, frappèrent vivement l'imagination d'un peuple déjà préparé par les barbes à subir l'ascendant de l'esprit et de la foi. Toutes les résistances tombèrent, les timides reprirent courage, les dissidens se rapprochèrent, et tous, à l'exception de nos deux barbes conservateurs, qui s'exilèrent volontairement et allèrent rejoindre les frères de Bohême, tous signèrent la fameuse confession d'Angrogna, le second de nos documens, celui qui nous montre l'Israël des Alpes manifesté, uniformisé et mis au pas de la réformation de langue française.

Ce n'est plus le valdisme tel que nous l'avons connu jusqu'ici qui se montre dans la « briève confession » de 1532. Tous les liens, toutes les conformités avec l'église officielle sont rompus : plus de célibat, plus de confession des péchés à la mode romaine, plus de vœu de virginité, plus d'interdiction de la propriété aux barbes! Les sacremens sont réduits aux deux que la réformation a retenus comme étant seuls d'institution divine, au baptême et à la cène. Avec les anciennes conformités de pratique imposées par la terreur disparaissent les mœurs de la maison de servitude, les lâches compromis de la conscience, héritage dégradant des peuples depuis longtemps opprimés. En donnant la main d'association aux nouveaux frères, Israël se sent fortifié, et il déclare à la face de la terre qu'il veut servir désormais l'Éternel en toute vérité. Il a franchi sa Mer-Rouge, il renie tout ce qu'il avait conservé jusque-là de la religion d'Égypte. Il ne rejette pas seulement les anciens rapports de croyance et de culte avec Rome que nous avons rappelés; on regrette de le voir faire aussi bon marché de ces idées et de ces mœurs naïves qui lui avaient donné une physionomie à part, de sa répugnance à prêter le serment déféré par les magistrats, de ses objections contre la peine de mort, de son principe de l'inviolabilité de la vie humaine. Tous ces traits moraux s'effacent au moment de sa manifestation, et désormais nous le verrons professer la soumission au magistrat en tant que le magistrat ne commande rien de contraire à la loi de Dieu, accepter le serment déféré, courir aux armes chaque fois qu'il sera injustement attaqué. Les barbes renoncent à leur vœu de pauvreté et à leur vie errante, ils proclament leur droit naturel de posséder des biens pour nourrir leur famille. La foi aussi se dépouille de ses anciennes formules élastiques où pouvait se loger une part d'orthodoxie catholique, et elle revêt les formules de Luther et de Calvin, précises, nettes, parfois étroites. Le dogme de la prédestination lui-même, qui avait excité de si vives objections, est accepté avec toutes ses conséquences religieuses et morales. En un mot, dans cette confession, le valdisme renouvelé croit, adore, prie et parle comme tous les autres échappés de la

sainte mère église. Ce brusque mouvement vers la réformation se communiqua non-seulement à tous les adhérens de la secte sur les deux versans des Alpes, mais encore aux colonies de la Calabre et de la Provence, qui payèrent cher, comme on l'a vu dans une autre étude, cette manifestation religieuse.

II.

L'apparition sur les hauteurs du Viso d'une église professant la même doctrine que les autres a produit dans le monde réformé une illusion qui n'est pas encore entièrement dissipée : on crut qu'elle n'en avait point changé, que cette doctrine qu'elle professait maintenant au grand jour, c'était sa doctrine ancienne, et on vit en elle la dépositaire et la continuatrice du christianisme primitif. On croit facilement ce qui est dans la tendance générale des esprits. Rien de plus faux que le point de vue de l'école qui considère la réformation comme une rupture avec le passé. Ce fut au contraire un retour à l'antiquité chrétienne, aux sources vénérables du christianisme. Le passé du reste attire violemment tous les esprits du XVIe siècle : novateurs et conservateurs, protestans et catholiques, y sont également ramenés; mais, tandis que les uns, franchissant le passé chrétien, vont s'abreuver aux sources enivrantes de la littérature païenne, les autres s'arrêtent à la littérature biblique, à l'Ancien et au Nouveau Testament, et y puisent une foi qui ne parut nouvelle que parce qu'elle avait été oubliée pendant de longs siècles. De ce double mouvement de retour à l'antiquité sont sorties la renaissance et la réformation : la renaissance restaura les idées et les formes païennes dans les arts, dans les lettres et jusqu'à un certain point dans la religion; la réformation restaura la foi des premiers jours, ensevelie sous la légende et la tradition. La donnée primitive s'était chargée d'une couche épaisse de superstitions en traversant les milieux obscurs et impurs du moyen âge. Les réformateurs ont frappé à coups redoublés sur cette gangue grossière pour dégager le diamant divin. C'est l'idée générale des réformés du XVIe siècle, et cette idée leur a communiqué une énergie extraordinaire, que ce qu'ils élevaient à la place du catholicisme des papes, c'était la cité chrétienne des premiers jours, telle qu'elle était sortie des mains du Christ et des apôtres. Bien plus, ils sont persuadés que leur église a toujours eu des représentans dans le monde, qu'à travers tous les âges il y a eu un noyau fidèle, connu ou inconnu, qui a retenu la vérité primitive sans alliage et l'a transmise à la réformation.

C'est cette idée d'une succession apostolique protestante qui a produit l'illusion dont nous parlons. L'humble église des barbes,

dont on pouvait suivre les manifestations depuis le XIe siècle jusqu'au XVIe, apparut comme la chaîne qui reliait le christianisme ancien au christianisme nouveau. C'est par cet obscur canal qu'avait certainement passé la tradition primitive. L'illusion fut facile, car les événemens que nous avons rappelés, le voyage de Farel et de Saunier aux Alpes, le concile d'Angrogna, les discussions, les luttes, les résistances du valdisme et enfin sa soumission à l'orthodoxie réformée, toute cette crise de transformation, dont nous nous rendons parfaitement compte aujourd'hui, avait passé inaperçue au milieu des bouleversemens de l'époque. Le passé des sectaires montagnards n'était pas connu exactement. On ne savait alors qu'une chose, c'est qu'ils avaient été rejetés de l'église romaine, excommuniés, persécutés en divers temps et par divers papes; mais la critique n'avait pas encore passé au crible leurs croyances particulières, leur discipline et leurs mœurs. En quoi ces échappés des bûchers et de l'épée différaient de leurs persécuteurs, en quoi ils leur ressemblaient, sur toutes ces questions on était fort peu édifié du temps de Luther et de Calvin. Les documens de la littérature vaudoise qui nous les montrent sous leur véritable aspect, c'est-à-dire protestans par certains côtés et catholiques par d'autres, ces documens n'étaient pas encore sortis de la chaumière des Alpes et livrés au public lettré. Personne ne connaissait l'état antérieur de la secte, excepté les deux réformateurs allemands qui étaient entrés en rapport avec elle et les deux Français qui étaient allés la chercher dans ses retraites, qui l'avaient dépouillée de son enveloppe moitié catholique, moitié protestante, et lui avaient donné la robe sans tache de la réformation. Quand elle fit son entrée solennelle au banquet sous son vêtement nouveau, les autres crurent qu'elle l'avait toujours porté, que cette « briève confession » qui éclatait sur les Alpes était l'explosion providentielle de la foi ancienne et du culte ancien, abandonnés par la grande église. A l'argument dédaigneux de l'adversaire : « où étiez-vous avant Luther et Calvin? » on avait enfin trouvé une réponse triomphante : nous étions avec ces chrétiens des Alpes et du midi, avec ces vaudois et ces albigeois que vous avez torturés et brûlés. Ce qu'ils ont scellé de leur sang, c'est ce que nous vous annonçons; ce qu'ils ont cru, c'est ce que nous croyons. « C'est le peuple de joyeuse affection et de constante fidélité, s'écrie la réformation française par l'organe de l'un de ses synodes, son nom est le petit troupeau, son règne n'est point de ce monde, sa devise est piété et contentement; c'est l'église qui a combattu sous l'ardeur du soleil, brune et hâlée au dehors, belle et de bonne grâce au dedans, et dont la plupart d'entre nous avaient méconnu les traces. »

Cette erreur ne fut pas exclusivement le partage des réformés,

les catholiques eux-mêmes s'y trompèrent. Les défenseurs de Rome virent aussi dans les protestans les continuateurs de ces sectaires odieux excommuniés jadis. Eck et Vimpina, deux controversistes romains, reprochent à Luther de renouveler l'hérésie vaudoise et albigeoise. Jean de Cardona fait le même reproche à Calvin, et, pour prouver sa thèse, il donne une nouvelle édition de l'historien le plus passionné des guerres religieuses du XIIIe siècle, du moine Pierre de Vaux-Cernay (1), en tête de laquelle on lit ces deux mauvais vers qui résument toute la pensée de l'éditeur :

Tout cela que commet la secte genevoise,
L'hérétique albigeois l'avait plus tôt commis.

Un jésuite va plus loin et prétend avoir découvert vingt-sept articles de la foi vaudoise qui seraient, d'après lui, identiques à ceux des nouveau-venus. C'est au XVIIe siècle seulement que la controverse catholique s'est aperçue que l'argument dépassait le but, et que la doctrine rivale ainsi vieillie n'en était que plus imposante. Alors on adopta une tactique contraire : on s'efforça de prouver que la réformation était un effet sans cause, qu'il n'y avait eu avant Luther et Calvin aucune protestation, aucun doute exprimé sur l'infaillibilité de l'église. Pour les Bossuet et les Arnaud, le passé protestant n'existe pas, et toute cette histoire curieuse qui nous a occupés jusqu'ici est un rêve. Cependant tout n'est pas vain, on le sait, dans cette exégèse de la réformation. Celle-ci est bien réellement le développement de la semence jetée dans la conscience religieuse par ces semeurs errans dont nous avons suivi les traces. Les barbes ont été les porte-drapeau de la libre pensée. Quand le monde est courbé sous le niveau de la règle émanée de Rome, ils en appellent à une règle supérieure, à la Bible; ils la traduisent, la commentent, l'apprennent par cœur et l'opposent à la tradition. Toute la réformation est là; mais croire que les révoltés antérieurs y avaient lu exactement les mêmes dogmes que les protestans du XVIe siècle, c'est là l'illusion, la grosse illusion.

Il est curieux de voir comment le valdisme renouvelé essaya de démontrer qu'il n'avait pas changé. Les vaudois s'efforcèrent de s'arranger un passé religieux conforme à celui qu'entrevoyait la sympathie trop complaisante de leurs nouveaux coreligionnaires. Ils avaient rejeté ces restes de catholicisme que nous avons observés chez eux, les vœux de pauvreté et de virginité, le célibat des barbes, la confession auriculaire, le nombre traditionnel de sept sacremens, etc. Tous ces débris de l'ancienne croyance juraient avec la nouvelle orthodoxie réformée. Il fallut les reléguer dans une ombre discrète, et autant que possible les faire dispa-

(1) Petrus Vallium Cernai, *Historia Albigensium*.

raître des vieux documens. De là un travail accompli à la sourdine aussitôt après leur transformation, travail singulier qui a égaré la critique jusqu'à nos jours. Des barbes inconnus ont porté la main sur leurs manuscrits, qui ne sont arrivés aux bibliothèques étrangères que défigurés et portant la marque des violences qu'ils ont subies. Ainsi la fameuse correspondance des barbes qui nous a montré l'ancien valdisme a été mise deux fois à la torture, la première fois par un traducteur vaudois anonyme, la seconde fois par un écrivain français. Le premier lui a enlevé son cachet de lettres échangées entre les barbes et les réformateurs, et en a fait disparaître tout ce qui pouvait trahir l'antique doctrine bigarrée du valdisme. Cette dissimulation du passé n'a point paru assez complète à un compilateur plus habile. Le manuscrit de la bibliothèque de *Trinity-College*, à Dublin, porte entre les lignes ou en marge des notes écrites en français qui ont toutes pour but d'établir l'identité religieuse des vaudois avant et après la réformation. Un docteur anglais, M. J. Henthorn Todd (1), a pu saisir en flagrant délit cette main mystérieuse et nommer le compilateur français. Il a retrouvé ces notes imprimées dans Perrin, le premier historien qui a érigé en système la prétendue identité religieuse des vaudois et des albigeois et l'opinion que les vaudois ont toujours professé la même doctrine. Ces indices paraissent convaincre M. J. Henthorn Todd que l'auteur de l'*Histoire des vaudois et des albigeois* qui parut à Genève en 1618 et le second compilateur de la correspondance des barbes sont un seul et même personnage, le Lyonnais Jean-Paul Perrin. Cet écrivain n'en était pas à son coup d'essai. Un professeur allemand (2) l'a saisi aussi en flagrant délit d'altération de la confession de foi des thaborites de Bohême, adressée à leur roi Vladislas vers l'an 1490. Cette confession fut éditée en 1533 par Luther, qui la trouva conforme sur beaucoup de doctrines à celle d'Augsbourg. Perrin s'en empara comme d'un document du valdisme ancien, la refondit avec d'autres documens d'une origine réellement vaudoise, et composa du tout les trois traités vaudois de l'*Almanac spiritual*, du *Purgatori soima* et de l'*Antichrist*, portant des dates du XIIe siècle avec le langage, les idées et la marque évidente du XVIe. La *Nobla Leyczon* elle-même, l'épopée des vaudois, n'a pas été à l'abri de ces falsifications. La découverte toute récente d'une altération portant sur la date a fait grand bruit en Angleterre et en Allemagne parmi le public qui s'occupe de ces questions rétrospectives. Elle nous a surpris nous-même, car nous avions, sur la foi du manuscrit de Genève, assigné à ce poème la

(1) *The Waldensian manuscripts*, by James Henthorn Todd; London et Cambridge, 1865.

(2) *Die Waldenser im Mittelalter*, von Wilh. Dieckhoff; Gœttingen, 1851.

date de l'an 1100, exprimée en toutes lettres dans le sixième vers.

Ben ha mil e cent ancz compli entierament.

Mais voici qu'on vient de retrouver à la bibliothèque de Cambridge le fameux manuscrit dit de Morland que cet envoyé de Cromwell à la cour de Turin avait rapporté en 1655 des vallées vaudoises. Au vers en question, il y a entre *mil* et *cent* un espace blanc qui a vivement attiré l'attention du bibliothécaire, M. Bradshaw, le savant modeste qui a retrouvé le manuscrit. De cet espace blanc inusité, il a pu faire ressortir un quatre en chiffre arabe qui avait été gratté. Dans un autre manuscrit qui ne renferme que les treize premiers vers du poème, également retrouvé par lui, il a lu à la même place un quatre en lettres romaines, ce qui ramène la composition de la *Nobla Leyczon* vers l'an 1400. On ne s'explique pas le but de cette falsification, qui ne porte que sur la date, car l'existence du valdisme avant cette époque n'est pas mise en doute, et la preuve qu'il existait bien avant comme secte constituée, ce sont les brefs et les bulles d'excommunication, les sommes théologiques énormes, les efforts et les guerres dirigés contre cet ennemi dès les premiers temps du moyen âge. Ce n'est donc point l'ancienneté du valdisme qui est en question, c'est l'identité des doctrines religieuses professées avant et après la réformation que toutes les autres altérations signalées ont pour objet de faire passer dans l'opinion protestante. Que la *Nobla Leyczon* soit du XIIe ou du XVe siècle, cette identité n'en est pas moins un pur mirage historique.

La critique a jeté les hauts cris à la découverte de ces fraudes pieuses, et, l'esprit de parti s'en mêlant, on s'est attaqué aux dogmes qu'elles avaient pour but de vieillir et de montrer comme ayant été professés par les vaudois antérieurement à la réformation. Sur le dos de ces compilateurs peu scrupuleux, on a voulu frapper l'orthodoxie des confessions de foi du XVIe siècle. *Essayists* anglais, professeurs allemands et libéraux de France ont triomphé sur toute la ligne. Pour nous, qui ne sommes ni des uns ni des autres, ni de Pierre, ni de Paul, ni d'Appolas, nous nous garderons bien de nous mêler à ce concert de récriminations. Qu'y a-t-il dans ces fraudes de si extraordinaire? Toutes les légendes se forment de la même manière. Quand une idée s'est emparée violemment de l'esprit, elle produit partout les mêmes phénomènes moraux, et il se rencontre toujours un moine Isidore ou un barbe illuminé pour la faire pénétrer de gré ou de force dans les faits antérieurs et pour lui fabriquer les documens les plus authentiques, les fausses décrétales et les fausses donations. La légende protestante qui a fait de pauvres pâtres des Alpes les précurseurs et les ancêtres de

la réformation a suivi les mêmes procédés que celle qui a donné les papes pour successeurs des pêcheurs de Tibériade et pour vicaires de celui dont le royaume n'était pas de ce monde. Illusion pour illusion, l'une vaut l'autre. Devant celle dont les vaudois étaient l'objet et qui venait à eux de tous les points du monde réformé, ils eurent un mouvement d'orgueil bien naturel. Les voilà élevés sur le pavois, portés en triomphe par la grande famille réformée, ces méprisés, ces maudits du moyen âge! Comment auraient-ils résisté à la tentation de se composer un visage, une histoire, conformes à l'idée qu'on avait d'eux? Ils n'avaient du reste que peu à changer dans leurs traits pour offrir le type d'orthodoxie qu'on cherchait. Nous allons les voir occuper dignement la place d'honneur à laquelle ils viennent d'être élevés.

La transformation de l'ancien valdisme en église du type calviniste s'était accomplie à un moment où l'empire et le sacerdoce avaient bien d'autres préoccupations que celle de réprimer ce mouvement. Les cadres de la grande église rompaient partout sous l'effort de la pensée nouvelle, et par les brèches ouvertes s'échappaient des peuples entiers. Assaillie dans sa capitale même par les bandes du connétable de Bourbon, l'église catholique venait de voir son maître-autel saccagé, ses temples, objets de la vénération du monde, pillés et profanés, ses cérémonies tournées en dérision, les vêtemens de ses pontifes endossés par des reîtres en belle humeur réunis en conclave et proclamant Martin Luther successeur de saint Pierre, et le pape Clément VII avait assisté à ce spectacle inoui d'une fenêtre de sa prison du château Saint-Ange. Les deux grandes puissances qui avaient jusque-là porté l'épée pour sa défense, la France et l'Autriche, sont en guerre, et entraînent toutes les autres dans leurs rivalités sanglantes. Celle qui aurait pu réprimer le mouvement religieux qui s'accomplissait dans les Alpes, la maison de Savoie, ayant voulu conserver la neutralité entre les deux rivales, est emportée dans un retour offensif de François Ier contre Charles-Quint. Elle disparaît pendant vingt-trois ans du nombre des familles régnantes. Soumis à la domination française, les vaudois profitèrent de cette politique décousue de François Ier, qui brûlait à Paris sous ses yeux les religionnaires qu'il protégeait au dehors pour les opposer à son rival : ils purent s'organiser, bâtir des temples, nouer des relations avec les réformés du dehors. C'est pendant cette période française que s'acheva la réforme vaudoise commencée par Farel, et que les barbes arrangèrent leur histoire selon les idées nouvelles. Une fois en communion avec le reste des réformés, ils furent saisis du même zèle de propagande qu'ils avaient autrefois montré à l'arrivée en Occident des cathares gréco-slaves, et ce zèle provoqua une cruelle répression. Avant même l'occupation du pays par les troupes de François Ier, la

région des Alpes avait abrité une vie religieuse intense qui déborda sur la plaine piémontaise, sur le Dauphiné et la Savoie. L'Israël des Alpes avait pris pour emblème une lumière qui luit dans les ténèbres, *lux lucet in tenebris*, l'ancienne devise de ces comtes de Luserne qui avaient jadis protégé la secte contre l'inquisition, et il s'efforça en effet de répandre sa lumière. Ses apôtres et ses colporteurs de livres se répandent de nouveau sur les deux versans, prêchant cette fois l'Évangile sans détour, sans les déguisemens et les naïvetés d'autrefois, allant franchement à l'adversaire et lui opposant un christianisme épuré. Ce réveil de la foi excita le fanatisme des moines de l'Abbadia de Pignerol, qui suppléèrent aux défaillances du bras séculier. A la faveur de l'anarchie qui accompagne toujours un changement de domination, ces anciens ennemis des vaudois organisèrent contre eux, avec l'aide de quelques seigneurs locaux, des razzias qui tombaient à l'improviste dans une vallée, et se retiraient aussitôt avec des captifs voués à des tortures atroces. Un certain Ugon Chiamp, pris du côté de Suse, fut mis à mort d'une horrible façon : on vida ses entrailles dans un vase pendant qu'il respirait encore. Un Geymonat, pris à Luserne, au débouché de la vallée du Pellice, périt avec un chat vivant introduit dans le ventre par une large incision. On le voit, le fanatisme du XVIe siècle se montre plus ingénieusement féroce que celui du XIIIe. Quelquefois ces attaques étaient vivement repoussées par les habitans des vallées. « Un matin, raconte Crespin dans son *Histoire des Martyrs*, ceux d'Angrogna, étant dans leurs *muandas* ou chalets du côté de Saint-Germain, ouïrent quelques arquebusades devers ce lieu, et peu à peu ils aperçurent une troupe de pillards, au nombre de cent vingt, qui marchaient contre eux. Alors ils se mirent incontinent à crier pour avertir les leurs, et, s'étant rassemblés, ils se formèrent en deux troupes de cinquante hommes chacune qui prirent l'une par le haut, l'autre par le bas, et, se ruant sur l'escouade des brigandeaux, qui étaient tous chargés et embarrassés de butin, les mirent en fuite, et les poursuivirent jusqu'au bord du Chisone, où il s'en noya la moitié. »

Après que la domination française fut régulièrement constituée, l'initiative des persécutions passa de l'église à l'état, de l'inquisition aux chambres ardentes instituées dans les parlemens. François Ier avait transporté sur les deux côtés des Alpes, en Savoie et en Piémont, les institutions judiciaires de la France, alors bien supérieures à celles des autres pays. Les parlemens français de Chambéry et de Turin, amenés par la conquête et qui furent à l'œuvre de 1538 à 1559, ont laissé des traces ineffaçables : la jurisprudence fut renouvelée, le latin barbare dont on s'était servi jus-

que-là au palais fut remplacé par la langue usuelle, le français à Chambéry et l'italien à Turin. En courbant sous la loi commune les plus hautes têtes de la féodalité et de l'église, ils ont aplani les chemins à la maison de Savoie, rentrée en 1559 en possession de ses états par le traité de Cateau-Cambrésis; mais ils ont laissé aussi des souvenirs sinistres de condamnations à mort pour crime d'hérésie, tombées en grande partie sur les missionnaires sortis de la terre vaudoise. Ces deux compagnies judiciaires semblent s'être donné pour mission d'isoler le foyer des barbes et d'empêcher que l'incendie ne se communiquât aux pays subalpins. Placé entre Genève, qui venait d'embrasser la réforme, et les Alpes, le parlement de Chambéry arrêtait au passage et brûlait impitoyablement les religionnaires qui se rendaient d'un point à l'autre. Les jeunes gens des vallées vaudoises allaient étudier la théologie aux écoles de Genève et de Lausanne, car l'école du Prà del Tor ne répondait plus aux besoins nouveaux, et de la Suisse partaient sans cesse des touristes zélés pour visiter les retraites de l'église primitive. La route la plus directe était par la Savoie. Nous savons par un procès fameux jugé en 1555 à Chambéry qu'ils entraient dans la vallée de l'Arve, qui appartenait alors en grande partie à la Suisse, et que, tournant au midi à la hauteur de Bonneville, ils s'engageaient dans le massif de montagnes qui sépare cette vallée du bassin de l'Isère, franchissaient les cols de la Maurienne et du Briançonnais, et parvenaient sur le versant italien. Au mois de juin de cette année 1555, une caravane composée de cinq ministres et d'un néophyte piémontais suivait cette route à petites journées, évangélisant les bergers des hauts pâturages, couchant la nuit dans les chalets et y laissant discrètement leurs enseignemens et leurs livres religieux. Ils ne se doutaient pas que les gens du parlement, avertis de leur entrée dans la partie française de la Savoie, les attendaient au col de Tamié, au débouché des Beauges, sur la vallée de l'Isère. Arrêtés, conduits à Chambéry, ils furent condamnés, par sentence du 17 août, à être brûlés après strangulation, selon la jurisprudence des parlemens de Chambéry et de Turin, adoucissement à la jurisprudence antérieure, qui brûlait vif. Rien ne put les sauver de la mort, ni les représentations diplomatiques de Genève et de Berne, ni la requête que les condamnés adressèrent au roi de France. Leurs réponses aux juges civils et ecclésiastiques avaient été claires, sans tergiversation : ils avaient énergiquement réprouvé la foi du pape et confessé celle de l'église primitive. On avait de plus trouvé sur eux un corps de délit qui suffisait alors pour conduire au feu celui qui en était porteur, savoir une lettre de l'homme extraordinaire qui avait fait de Genève le quartier-général de la réformation. Devant cette preuve accablante, le parlement n'hésita point, et la

sentence eut son cours le 25 octobre, en grande cérémonie, sur le bord du torrent qui traverse Chambéry.

Un procès qui n'eut pas moins de retentissement est celui du colporteur vaudois Barthélemy Hector, condamné l'année suivante par le parlement de Turin et exécuté de la même manière. Ce procès nous montre de plus près le tempérament religieux des apôtres du nouveau valdisme. Barthélemy Hector avait pour mission d'aller de lieu en lieu, vendant ou donnant l'Écriture sainte et l'expliquant au peuple. De Genève, où il s'était approvisionné de livres, il avait suivi la route ordinaire des montagnes de la Savoie, courbé sous son précieux fardeau, harassé, mais « joyeux et bénissant Dieu, » dit Crespin. Il était arrivé au mois de juillet 1555 dans la terre promise des barbes, sur les hauteurs de la Vachère, entre la chaîne centrale et l'abîme du Prà del Tor. En cette saison de l'année, la population déborde sur les hauts lieux, la vie monte aux cimes élevées qui se hâtent de fleurir sous le chaud rayon du soleil et de donner leur tribut annuel d'herbe fine et serrée que viennent brouter la vache et le mouton. Le colporteur avait fait aussi son ascension à l'alpe sauvage, heureux s'il s'y était tenu; mais, ayant voulu descendre dans la vallée de San Martino, sur les terres d'un seigneur allié de la fameuse Abbadia et ennemi héréditaire des vaudois, il fut saisi, conduit à Pignerol et de là dans la prison du parlement de Turin, où le catalogue de ses livres l'avait précédé. Les divers interrogatoires auxquels il fut soumis à Pignerol et à Turin devant le tribunal de l'inquisition et la cour du parlement mettent en lumière un caractère doux et aimant, mais en même temps très ferme. Le magistrat civil est visiblement ébranlé, et veut lui sauver la vie. « Si vous ne voulez pas, lui dit-il, abjurer votre foi, rétractez au moins vos premières déclarations. — Prouvez-moi qu'elles sont erronées. — Il ne s'agit pas de prouver, répond le magistrat, il s'agit de vivre. — Ma vie est dans ma foi, c'est elle qui m'a fait parler. » Le parlement, ne sachant que faire de cette conscience inébranlable, le renvoie au saint-office, où on lui renouvelle l'assurance de la vie sauve sur une simple rétractation. « J'ai dit la vérité, répond-il, comment puis-je changer de langage? Peut-on changer de vérité comme de vêtement? » Ce fut là son dernier mot. L'église le déclara hérétique et le livra, selon la formule canonique, au bras séculier, c'est-à-dire à la mort. Le 19 juin 1556, il fut conduit au lieu des exécutions à travers les flots pressés du peuple accouru au spectacle. Il ne laissa pas échapper cette dernière occasion de publier la doctrine pour laquelle il allait mourir. « Il parlait au peuple, dit un témoin, et le peuple pleurait et s'étonnait qu'on fît mourir un tel homme. » On le menaça de lui couper la langue; mais la sentence n'avait pas prévu le cas, et il

continua jusqu'au lieu du supplice de crier à la foule de se convertir et de croire. Devant le bûcher, un envoyé du parlement vint encore lui offrir la vie et la liberté, s'il voulait seulement dire un mot de rétractation. Au lieu de lui répondre, il fléchit le genou et ne parla plus qu'à Dieu. Sa prière révèle l'esprit qui animait ces apôtres du valdisme renouvelé. « Seigneur, dit-il, fais-moi la grâce de persévérer jusqu'à la fin, pardonne à ceux dont la sentence va délier mon âme de son corps : Seigneur! ils ne sont pas iniques, mais ils sont aveuglés. » Ce n'est là ni l'enthousiasme théâtral des émissaires vaudois que nous avons vus quelques siècles auparavant, ni leur emportement contre l'église dominante. La foi de ceux-ci est plus éclairée, leur attitude devant le supplice est plus chrétienne, c'est-à-dire plus conforme à l'exemple du Christ, le type parfait du dévouement et du martyre.

Ce n'était là qu'un commencement d'épreuves. Irrité de cette dissidence qui s'épanchait sur la plaine malgré ses arrêts, le parlement de Turin nomma en 1557 une commission pour aller explorer la région vaudoise. Elle s'y fit précéder d'un édit menaçant pour les sectaires qui refuseraient de se soumettre à la religion du roi, mais plein de promesses séduisantes pour ceux qui obéiraient. Promesses et menaces, tout fut inutile, pas un vaudois ne se soumit. On fuyait, on gagnait les hauteurs à l'approche des parlementaires, qui ne trouvèrent personne à qui parler, excepté quelques familles d'Angrogna qui furent conduites à Pignerol. L'un des commissaires, le président de Saint-Julien, ordonne à l'un des prisonniers d'observer l'édit et de faire rebaptiser son enfant. Le vaudois se tira d'embarras par une réponse qui désarma le président : « Qu'il vous plaise, dit-il, me donner auparavant un écrit signé de votre main par lequel vous me déchargez du péché que je pourrais commettre en faisant rebaptiser mon enfant. » Étonné de ce trait, le parlementaire, qui était Français et homme d'esprit, renvoya le paysan en lui disant : « Ote-toi de devant mes yeux, j'ai assez à répondre de mes péchés sans me charger des tiens. » Le parlement rendit, sur le rapport de sa commission, un édit souverain qui obligeait les vaudois à se conformer, sous peine de mort, au rite dominant; mais les événemens extérieurs détournèrent pour un moment la tempête prête à fondre sur la dissidence alpestre. Par un de ces brusques retours de la fortune si fréquens dans son histoire, la maison de Savoie venait de reparaître avec éclat sur la scène politique. Emmanuel-Philibert, injustement dépouillé par François Ier, venait de reconquérir le trône de ses ancêtres sur les champs de bataille de Gravelines et de Saint-Quentin. C'est lui désormais, ce sont ses successeurs, qui vont entreprendre l'œuvre ingrate de ramener l'Israël des Alpes sous le niveau de la foi commune.

III.

On voudrait effacer du brillant tableau historique de la maison de Savoie cette entreprise obscure qu'elle n'a pu heureusement achever. Rien n'est pénible pour l'historien libéral comme de voir une race royale remarquable entre toutes par son tempérament débonnaire sortir de sa tradition et de son caractère. On sent qu'elle n'est pas libre de faire autrement, et c'est là son excuse. Elle est poussée par la force inexorable qui mène à la croisade les grandes monarchies, l'Espagne, l'Autriche, la France elle-même, et ce n'est qu'à contre-cœur qu'elle s'engage dans ce duel contre la dissidence religieuse. Après chaque persécution, elle est saisie de pitié, son naturel revient, elle pardonne, elle accorde un édit de tolérance et de paix; mais elle est ramenée à la charge, excitée, irritée par un spectateur invisible et partout présent. Rome menace, le pape lance des brefs et des bulles d'extermination, le clergé séculier et régulier s'agite en-deçà et au-delà des Alpes, la fameuse association *de propaganda fide et exterminandis hæreticis*, fondée à Turin dès la fin du XVIe siècle et qui a compté parmi ses membres tous les grands noms de l'aristocratie piémontaise, entoure le prince, et lui montre sa gloire, la sécurité et l'unité de la monarchie intéressées à la destruction des vaudois. La secte aurait infailliblement disparu, si elle n'avait pas été, elle aussi, environnée d'une nuée de témoins qui l'ont soutenue de leurs regards, de leurs sympathies et de leurs bras. La longue résistance des vaudois paraîtrait un effet sans cause, si on n'entrevoyait pas à l'arrière-plan la réformation debout derrière eux. Chaque fois qu'ils sont pressés par l'ennemi et en danger de périr, le monde protestant est saisi d'une vive émotion; d'énergiques représentations diplomatiques arrivent à la cour de Turin, on fait des collectes dans les églises, on prie, on s'agite, des bras s'arment, et par les cols des Alpes passent secrètement les huguenots français, les rudes compagnons des Mouvans, des Coligny, des Lesdiguières, qui tombent comme l'avalanche sur l'agresseur venant de la plaine italienne. Cette double intervention du catholicisme d'un côté, de la réformation de l'autre, est visible dans les affaires vaudoises. Elle rétablit l'égalité des forces entre les deux combattans, et explique comment ce petit peuple a pu triompher d'ennemis si puissans et si nombreux.

La première persécution eut lieu aussitôt après le retour d'Emmanuel-Philibert dans ses états. Heureux du changement de domination qui les délivrait du parlement de Turin, de ses commissions et de ses arrêts, pleins d'espérance en la bonté du nouveau souverain et de sa femme Marguerite de France, « la bonne duchesse, »

comme l'appellent les écrivains vaudois, que l'on disait incliner aux idées nouvelles, les montagnards se hâtèrent de lui faire parvenir à Nice leurs humbles requêtes et une exposition de la foi qu'ils avaient, disaient-ils, professée de tout temps, *da ogni tempo, da tempo immemoriale*. Fermes sur la croyance, mais coulans sur les traditions, ils reçoivent celles qui servent au bon ordre, à l'honnêteté et à la dignité du saint ministère; « quant à celles, disent-ils, qui sont proposées sous intention de mérite pour lier et obliger les consciences contrairement à la parole de Dieu, nous les rejetons formellement, et ne les accepterions pas de la main même d'un ange. » Devant cette fermeté, le duc hésita d'abord sur le parti à prendre. Devait-il tolérer deux religions dans ses états? La duchesse inclinait de ce côté, si l'on en croit l'historien Gilles, et la conduite du duc à l'égard des religionnaires prouve que lui-même était porté à tolérer ce dualisme; mais il voulut prendre conseil de Rome, et envoya au pape les requêtes et la confession vaudoises. Cette démarche était une grande faute, elle constituait un engagement de réduire les religionnaires par la force, et Rome le lui fit bien voir. « Je ne souffrirai pas, répondit Pie IV, qu'on mette en discussion les points arrêtés canoniquement. La dignité de l'église veut que chacun se soumette à ses constitutions sans contester en rien, et les devoirs de ma charge sont de procéder en toute rigueur contre ceux qui ne voudraient pas s'y assujettir. » Tout au plus consent-il à envoyer dans les vallées des Alpes un légat pour recevoir les vaudois dans l'église « sans dispute ni examen. » Le légat choisi fut le fameux jésuite Possevino, qui avait déjà eu l'art de circonvenir le duc et de se faire donner la commanderie de Fossano en Piémont. Les barbes le reçurent avec tous les égards possibles, mais sur l'article de la religion ils demeurèrent inébranlables. Il retourna auprès d'Emmanuel-Philibert, qui était toujours à Nice, et comme le duc reculait devant la guerre: « Pourquoi, lui dit-il avec hauteur, avez-vous consulté le saint-père, si vous ne voulez pas respecter sa décision? » Il fallut obéir, et dès lors la maison de Savoie entra au service sanglant de la papauté. Au mois d'octobre 1560 parut un édit qui obligeait les vaudois à se soumettre à l'église sous peine de mort, et la persécution commença d'abord contre ceux qui étaient disséminés sur la plaine. Ils fuient vers les montagnes pour éviter de prendre les armes contre leur souverain légitime, emmenant avec eux leurs femmes, leurs enfans, leur bétail. « Pendant huit jours, dit l'auteur de la *Memorabilis historia* publiée deux ans après (1), on ne voyait par

(1) *Memorabilis historia persecutionum bellorumque in populum vulgò valdensem appellatum*, 1562, traduction de Crespin.

les chemins pierreux que gens aller et venir, portant hardes et petits meubles, tout ainsi qu'au temps d'été les fourmis ne cessent de courir et cheminer de çà et de là, s'approvisionnant pour les jours mauvais, et d'entre ces dignes gens nul ne regrettait ses biens, tant ils étaient délibérés d'attendre patiemment la bonne volonté de Dieu. » Ils chantaient comme le peuple d'Israël au sortir de la maison de servitude. « On n'entendait, dit Gilles, chanter que des psaumes et des cantiques des vallons aux montagnes par ceux qui transportaient les malades, les personnes faibles, les vieillards, les femmes et les enfans dans les retraites les plus sûres des rochers. » Un fait qui donne une haute idée des mœurs vaudoises, c'est qu'une partie des habitans des vallées, sans distinction de religion, suivit cette ascension aux montagnes pour se soustraire à la brutalité des soldats de la foi; les femmes et les filles des catholiques se retirèrent dans la forteresse des barbes, au Prà del Tor, sous la garde de la foi vaudoise.

Cette fuite n'était pas, comme on l'a cru, une ruse de guerre, elle était commandée par un sentiment plus élevé : les vaudois fuyaient non pas devant l'ennemi, mais devant la nécessité de verser le sang. L'ancien principe de l'inviolabilité de la vie humaine n'était pas encore entièrement extirpé de leur conscience. C'est à ce principe que fait allusion une lettre du commandant ennemi, adressée au duc le 28 octobre et dont l'original se trouve aux archives de cour à Turin; ce commandant était Philippe de Savoie, descendant de la branche d'Achaïe, qui avait régné à Pignerol au XIVe siècle, et sous laquelle les sectaires avaient longtemps vécu en paix. Il informe le duc de l'attitude singulière des vaudois devant l'armée. « Ils persistent, dit-il, dans leur opinion, et ne veulent point prendre les armes contre leur souverain. Les uns s'en vont, les autres attendent le martyre dans leurs maisons avec leurs femmes. C'est une grande compassion, *è gran compassione*, que de les voir. » Le général ne veut plus d'une guerre contre un ennemi qui ne se défend pas, et il se retire dans sa terre de Raconigi, d'où il ne sortira que pour négocier la paix. La place laissée vacante par la retraite de Philippe fut donnée à un homme que sa férocité y appelait naturellement, au comte Costa della Trinità, le Simon de Montfort de la première croisade contre les vaudois, nom odieux qui a été changé par les écrivains nationaux en celui de comte de la Tyrannie. Il marcha contre la région maudite à la tête d'un corps d'armée qu'une lettre adressée des vallées à un seigneur de Genève (1) évalue à 4,000 hommes de pied et 200 chevaux. Il incendia et ravagea les parties découvertes pendant le reste de l'automne de

(1) Lettre du Napolitain Scipion Lentulus, dans *Morland's history of the valleys.*

1560, et au printemps, voulant frapper le grand coup, il fit donner l'assaut à la forteresse naturelle du Prà del Tor. C'est là qu'il rencontra la première résistance sérieuse. Acculé dans sa dernière retraite, le petit peuple se dépouilla tout à fait de ses anciennes objections et de ses anciens scrupules sur le droit de défense et d'effusion du sang; au lieu de ces timides fuyards que le comte espérait prendre d'un coup dans la gorge du Prà del Tor, il rencontra des héros qui repoussèrent victorieusement quatre assauts successifs. Dans le dernier, l'armée vaincue se retira en désordre jusqu'à la *Rocca di Cavour*, sur la plaine de Saluces. Les catholiques, qui souffraient de cette guerre presque autant que les dissidens, s'étonnaient en voyant la déroute des croisés qu'ils ne fussent pas poursuivis dans leur fuite par les vaudois; « mais, dit Gilles, les principaux chefs et surtout les ministres ne voulurent pas consentir à cette poursuite, car ils avaient décidé dès le commencement que, lorsqu'ils seraient forcés de se défendre par les armes, on se tiendrait toujours dans les limites de légitime défense tant par respect des supérieurs que pour épargner le sang humain. »

D'où venait aux vaudois cette ardeur nouvelle, ce courage et cette intrépidité? Que s'était-il donc passé pendant l'hiver? Un grand événement : l'esprit guerrier de la réformation française avait soufflé à travers les Alpes. Les huguenots français ont formé de bonne heure un parti armé dans la nation. Ce fut leur force, et en même temps ce fut leur faiblesse. Devenue un parti politique, la réformation française ne puisa point dans cette attitude belliqueuse une plus grande force d'expansion; au contraire, elle s'arrêta court devant une force supérieure de même nature, devant la majorité catholique. Au lieu d'une guerre de l'esprit où l'ancienne foi aurait été probablement vaincue, elle ne fit plus qu'une guerre de soldats où le petit nombre devait nécessairement succomber. Les chefs religieux s'étaient d'abord énergiquement opposés aux prises d'armes; mais tous leurs conseils devinrent inutiles, car c'est la fatalité de la France que toute idée lancée, même celle de paix, se transforme en instrument de guerre. Ce tempérament belliqueux se communiqua pendant l'hiver aux anciens vaudois. En voyant leurs frères, ou plutôt leurs pères du versant italien voués à la destruction, les protestans des vallées françaises passèrent les cols de la montagne au milieu des neiges, et vinrent organiser la défense et souffler leur ardeur aux persécutés. Au fond de la vallée du Pellice est une montagne appelée le Puy. C'est là, le 21 janvier 1561, sous une neige qui tombait à gros flocons, que les délégués des deux versans jurèrent sur la Bible une alliance éternelle. « Au nom des églises vaudoises des Alpes, du Dauphiné et du Piémont, qui ont toujours été unies et dont nous sommes les représentans, nous promettons

ici, la main sur la Bible et devant Dieu, que toutes nos vallées se soutiendront courageusement les unes les autres pour fait de religion, sans préjudice de l'obéissance due à leurs légitimes supérieurs. Nous promettons de maintenir la Bible entière et sans mélange, selon l'usage de la vraie église apostolique, persévérant en cette sainte religion, fût-ce au péril de notre vie, afin de pouvoir la laisser à nos enfants intacte et pure comme nous l'avions reçue de nos pères. » Après ce serment, les délégués s'occupent de la défense, ils forment un corps de chasseurs montagnards que les écrivains vaudois nomment la *compagnie volante*, toujours prête à se porter sur les points menacés; ils élèvent des retranchemens avec des arbres abattus, préparent sur les hauteurs des blocs de rocher destinés à être roulés sur l'agresseur, et quand au printemps le comte della Trinità revint à la charge, il fut reçu de la manière que nous savons. « Dieu bataille pour eux, et nous leur faisons tort, » disaient les catholiques de la plaine en voyant passer les débris mutilés de la croisade.

Les vaudois profitèrent de la terreur que leur nom inspirait pour faire une nouvelle tentative auprès de leur souverain, qui avait enfin mis les pieds sur le sol du Piémont après vingt ans d'absence. Sa capitale n'étant pas encore évacuée par la France, il était venu à Vercelli, puis à Fossano, près du théâtre de la guerre, d'où il pouvait voir la région ravagée. Ce n'est pas volontairement, nous le savons déjà, que le héros de Saint-Quentin s'était jeté dans cette persécution, et dans une entrevue qu'il eut avec les députés vaudois à Vercelli il leur dit franchement : « C'est en vain que le pape, les princes d'Italie et mon conseil lui-même me pressent d'exterminer ce peuple: j'en ai pris conseil de Dieu dans mon cœur, il me presse plus fort encore de ne pas le détruire (1). » La « bonne duchesse » était probablement entrée aussi dans ce conseil de son mari avec Dieu. C'est à elle que les députés vaudois s'adressent, c'est par elle qu'ils font passer leurs requêtes, et elle leur donne toujours d'encourageantes paroles. « Vous ne sauriez croire, leur dit-elle, tous les mauvais rapports qu'on nous fait chaque jour contre vous; mais ne vous troublez point. Soyez gens de bien, soumis à Dieu et à votre prince, paisibles envers vos voisins, et tout ce qu'on vous a promis vous sera tenu fidèlement. » Le duc, ne voulant pas traiter directement avec des sujets qu'il considérait comme rebelles, rappela de sa retraite son parent Philippe de Savoie. Avec un tel négociateur, la paix fut bientôt conclue à Cavour le 5 juin 1561. Le culte vaudois est reconnu et toléré dans les trois vallées et sur une zone de la plaine embrassant les bourgs de Bibiana, Briccherazio, Campiglione et Fe-

(1) Lettre du barbe Étienne Noël.

nile. Toutefois, sur cette zone qui touchait à la *Rocca di Cavour*, on ne pourra élever des temples; mais les dissidens seront libres de se rendre dans ceux des montagnes. Faculté pleine et entière d'aller et de venir, de vendre et d'acheter dans les états de son altesse, avec la restriction de ne pas s'y établir et d'éviter la propagande, amnistie du passé, restitution des biens confisqués, confirmation des priviléges anciens, tel est en substance ce fameux traité de Cavour.

Cette législation a régi les vaudois jusqu'en 1655. Pendant cette période de près d'un siècle, ils n'ont pas eu de guerre à soutenir contre leur souverain; mais leur existence a été un combat continuel contre l'Abbadia, contre les bandits à sa solde et contre les moines introduits dans les vallées en vertu d'une stipulation du traité de Cavour. « Ils arrivaient par bandes, écrit Jean Léger (1), et célébraient la messe au grand étonnement de la population. » Pour comprendre dans quels termes se trouvaient les barbes avec eux, il faut assister à une scène de controverse dans le temple de Saint-Jean, où ce même Léger joue le principal rôle. « Je ne fus pas plus tôt installé à Saint-Jean comme pasteur, dit-il, que voilà une nouvelle volée de pères missionnaires fraîchement envoyés de Rome. Leur préfet s'appelait padre Angelo, grand colosse quant au corps, mais estimé bien plus grand quant à l'esprit. Il vint me surprendre un mercredi au prêche, quand j'avais déjà prononcé tout mon exorde. J'avais ce jour-là commencé ma prédication en français, et, sachant que cette langue était barbare aux nouveau-venus, je me mis à l'italien, et relus mon texte en cette langue. » On peut juger par ce texte de la fureur de controverse qui animait les deux religions. Il est tiré de l'Apocalypse, IX, 3, où il est question de sauterelles immondes « sorties du puits de l'abîme et qui ont un pouvoir semblable à celui des scorpions. » Le prédicateur s'ingénia pendant une heure sur ce verset. « Je n'omis, dit-il aucun des rapports qu'on peut établir entre les sauterelles et les moines. » Padre Angelo et son escorte bondissaient à leur place, et quand le sermon fut fini, ils éclatèrent en argumens de la même force contre le démon de la réforme et ses suppôts. Ces jeux de mots ne faisaient de mal ni à l'un ni à l'autre des deux partis en présence, car ce n'est point par des controverses passionnées qu'une croyance est diminuée ou augmentée. Les moines passèrent à des choses plus positives. Soutenus par les fonds du conseil de la propagande, ils fondèrent dans chaque commune vaudoise une sorte de banque des consciences, des monts-de-piété à la mode italienne, entretenus par les libéralités de l'aristocratie piémontaise, qui prêtait largement aux pauvres vaudois sur une seule signature d'abjura-

(1) *Histoire des églises évangéliques des vallées vaudoises*, Leyde, 1659.

tion. On regrette que la cour de Turin soit entrée de compte à demi dans ce commerce odieux par l'exemption d'impôts accordée à ceux qui vendaient ainsi leur conscience. La régente de Savoie, Christine de France, fille d'Henri IV, qui ne ressemble guère à son glorieux père que par ses mœurs légères, fit une loi expresse pour exempter des tailles les vaudois qui se feraient catholiques (1), et pour assurer l'exécution de la loi elle confia aux moines la perception des impôts dans la région hérétique.

Avec la plaie des sauterelles, pour parler le langage du controversiste, les vaudois eurent à supporter la peste, la famine et des avalanches terribles. En 1629, la récolte ayant manqué sur tout le versant italien, les curés de la plaine défendirent à leurs fidèles de donner du travail aux vaudois qui venaient offrir leurs services pour quelques boisseaux de blé. La même année, le 23 août, vers huit heures du matin, un déluge s'abattit sur les cimes du Julian, et remplit les deux côtés de la montagne, les vallées de Saint-Martin et de Luserne, d'un effroyable débordement d'eau, de terres, de gravier et de blocs de rochers. L'année suivante, la peste noire, ainsi appelée à cause de la couleur sombre du nuage épais qu'un vent sec et froid amassait contre les Alpes, enleva tous les barbes, à l'exception d'un seul, de l'historien Gilles, et il fallut les remplacer par des ministres de langue française. C'est depuis cette époque que le français a envahi la prédication et la liturgie vaudoises, et fait disparaître le dialecte de la *Nobla Leyezon* avec les derniers vestiges de l'ancien valdisme. Les hommes et la nature semblaient avoir décrété la destruction de la secte antique; mais elle avait la vie dure, et, tout en paraissant mourir chaque jour, comme parle saint Paul, elle vivait néanmoins pour prouver qu'il est une force qui triomphe de toutes les tyrannies. Chacune de ses souffrances retentissait douloureusement dans la conscience du monde protestant, et la sympathie générale s'appliquait à fermer ses blessures, opposant les collectes et les secours de l'Angleterre, de la Hollande et de la Suisse aux monts-de-piété des moines, aux fonds de conversion des seigneurs et des grandes dames du Piémont.

C'est ainsi que le valdisme renouvelé a traversé la période qui s'est écoulée depuis le traité de Cavour jusqu'en 1655, période terrible pour les autres églises de la réformation, marquée en France par la Saint-Barthélemy, en Hollande par les exterminations du duc d'Albe et du prince de Parme, en Allemagne par les grandes guerres de religion. On peut dire que les vaudois, malgré toutes

(1) « Per dar animo, dit la régente dans son édit du 2 janvier 1642, à tutti i sudditti heretici di catholizarsi, vogliamo ed espressamente commandiamo che tutti quelli che sono venuti nel passato e che verrano à l'avenire à la santa fede, godano dell' esenzion ed immunità d'ogni qualunque carico reale e personale. »

leurs épreuves, l'ont traversée dans une certaine sécurité, à l'abri du traité de Cavour, qui fut respecté dans ses principales dispositions par les souverains de la maison de Savoie; mais le moment est venu où cette faible barrière va être emportée, où le tempérament débonnaire du prince ne pourra plus tenir contre le fanatisme de ses peuples. Déjà en 1622 une clause de ce traité qui accordait aux vaudois le droit de s'établir et d'acquérir des biens dans la plaine avait été révoquée par un édit de Charles-Emmanuel Ier, rendu (c'est le prince lui-même qui le déclare pour dégager sa responsabilité) en conformité d'un ordre venu de Rome, *in conformità del breve fatto publicare dalla santità di nostro signor papa Gregorio XV*. Plus tard, en 1650, un autre édit plus pressant avait refoulé vers leurs montagnes les vaudois que le trop-plein de la population forçait d'abandonner les hauteurs. Cependant on n'avait pas tenu bien rigoureusement la main à l'exécution de ces mesures d'intolérance, et les religionnaires avaient fini par se considérer comme chez eux dans les bourgades de Briccherazio, de Bibiana, de Campiglione et de Fenile; mais voici qu'au mois de janvier 1655, en plein hiver, un ordre de Turin leur enjoignit, sous peine de mort, de rentrer dans leurs vallées. Ce fut le prélude du grand massacre connu sous le nom de *pâques piémontaises*, qui produisit dans le monde protestant une émotion aussi grande que celle de la Saint-Barthélemy, et attira sur la cour de Turin un orage formidable de protestations.

Charles-Emmanuel II, qui régnait alors, était livré aux fatales inspirations de l'association de la *Propagande*. Cette société, dont le nom est déjà revenu plusieurs fois sous notre plume, a fait dévier du caractère traditionnel de leur maison le duc Philibert, les deux Emmanuel et Victor-Amédée II. Elle a rempli auprès d'eux le rôle d'un mauvais génie en leur inspirant toutes les mesures de persécution contre les sectaires des Alpes. Ceux qui connaissent l'histoire politique du règne de Charles-Albert auront l'idée de cette association, car ce prince, le libéral et le constitutionnel de 1821, a été retenu pendant dix-sept ans dans le vieil absolutisme par la société de la *Cattolica*, analogue au conseil de la propagande. Le sanfédisme de 1830 est la reproduction exacte de la propagande de 1655. L'organisation est la même, le but seul est différent. L'un était dirigé contre les principes de liberté politique, l'autre poursuivait l'extermination du valdisme. Sous le règne de Charles-Emmanuel II, le conseil *de propaganda fide* se composait des plus hauts personnages de la cour, entre autres du général marquis de Pianezza, de Gastaldo, lieutenant de la couronne dans les vallées vaudoises, de l'archevêque de Turin et du confesseur du prince. La partie la plus agissante de l'association, c'étaient les grandes dames de l'aristo-

cratie. Elles se réunissaient chez la marquise de Pianezza, leur présidente, femme d'une beauté égale à son fanatisme, sorte de Simon de Montfort en jupon, qui, ne pouvant tenir l'épée de la foi dans ses mains trop délicates, passait sa vie à faire des collectes pour le fonds de l'association. On la voyait dans les rues arrêtant sa voiture tantôt devant un palais, tantôt devant une taverne, quêtant chez le riche et chez le pauvre pour soutenir l'œuvre de la propagande et les hospices destinés à recevoir les enfans volés aux hérétiques. Pour exciter le zèle de ses compagnes, elle avait toujours dans sa voiture un ou deux de ces petits Mortara vaudois somptueusement habillés, dont elle faisait parade. L'usage d'avoir pour laquais un *barbetto*, enfant de barbe, qui s'est continué parmi l'aristocratie turinoise jusqu'à la révolution de 1789, date de la célèbre marquise, qui le mit à la mode. Son zèle orthodoxe pour les petits enfans en avait fait la terreur des dissidens, et encore aujourd'hui la mère vaudoise ne parle de la terrible Pianezza qu'en serrant son fils contre son cœur. Nous avons entendu raconter sous la chaumière des Alpes la légende effrayante de sa mort. Elle voyait des flammes monter rouges autour de son lit. « Élevez-moi! élevez-moi! encore! encore! » criait-elle à ses serviteurs, et ceux-ci tiraient la poulie qui tenait son lit suspendu au plafond. Quand l'accès était passé, on la redescendait doucement; mais aussitôt que le lit touchait le parquet, la frayeur des flammes éternelles la saisissait de nouveau, et il fallait recommencer l'ascension. C'est ainsi qu'elle mourut, déjà la proie, ajoute la légende, du ver qui ne meurt point et du feu qui ne s'éteint point. La plupart des grands persécuteurs des vaudois ont laissé des traces profondes dans l'imagination populaire, qui nous les montre éprouvant dès cette vie l'effet des vengeances divines. Ce peuple croyant n'a pu concevoir que Dieu ait laissé vivre et mourir naturellement des hommes qui lui ont fait tant de mal.

C'est sous la pression de ce milieu d'intolérance que le duc signa l'édit de janvier qui refoulait les vaudois dans leurs vallées étroites. Dans l'espérance qu'il y aurait des résistances armées, le conseil de la propagande obtint de Charles-Emmanuel, alors allié de la France contre l'Espagne, un ordre verbal pour loger dans la région vaudoise quatre régimens français de l'armée de Lombardie sous le commandement du maréchal de Grancey et une troupe d'irréguliers irlandais à la solde de Louis XIV. Pendant que ces régimens s'avancent sur les vallées pour y prendre leurs quartiers d'hiver, des émissaires venus de Turin se répandent parmi les vaudois et leur persuadent que ces étrangers arrivent contre la volonté du prince et qu'il faut leur barrer le passage. Les religionnaires, croyant obéir à leur souverain, se mettent bravement sur la défensive et

ferment aux Français l'entrée de la vallée du Pellice. Le maréchal, irrité de cette résistance en pays allié, commande l'assaut des retranchemens, et l'extermination préparée par le sanfédisme turinois eût été accomplie par des mains françaises sans une heureuse rencontre de l'historien Léger avec le capitaine français de Corcelles, qui était protestant. Celui-ci, qui connaissait l'historien, l'ayant aperçu sur la colline de la Torre au milieu des siens, poussa son cheval sur lui, et Léger, saisissant vivement la queue de la monture de son ami, traversa au galop les régimens déjà engagés dans le combat, et vint se jeter aux genoux du maréchal pour lui dévoiler le stratagème de la propagande. « Monseigneur, lui dit-il, il y a des capucins, il y a des seigneurs de la vallée et même des ministres de son altesse royale qui ne cessent de persuader à ce pauvre peuple que c'est au grand déplaisir de son altesse royale que votre excellence veut loger ses troupes dans ces vallées, qui déjà sont remplies des siennes, et que, si elles reçoivent encore celles de votre excellence à moins que d'y être forcées, on les traitera comme perfides et rebelles. Il n'y a que cette seule appréhension, monseigneur, et la fidélité qu'elles doivent à leur souverain qui les aient poussées à faire quelques résistances. Par les compassions de Dieu, ayez le moindre billet de son altesse royale qui témoigne qu'elle consent à ces logemens, et faites alors des vallées à votre discrétion : elles auront patience qu'on les foule aux pieds, moyennant qu'elles n'encourent pas l'indignation de leur prince. »

Cet incident montre à nu les ressorts secrets de l'intrigue. Les metteurs en scène de la sombre tragédie, n'ayant pu la faire jouer par les Français seuls, amenèrent sur le théâtre d'autres acteurs. Le marquis de Pianezza arriva dans les vallées, maintenant ouvertes par les Français, avec les deux régimens savoyards de Chablais et de Ville, et le régiment piémontais de San Damiano, qui furent logés chez les habitans pêle-mêle avec les Français et les Irlandais. Ils encombrent toutes les vallées, à l'exception de la gorge inhabitable en hiver du Prà del Tor, où nous verrons se reformer pour le combat les réchappés du massacre le plus épouvantable dont fasse mention l'histoire moderne après celui de la Saint-Barthélemy. Le signal en fut donné du haut du clocher de l'église catholique de la Torre, le 24 avril, la veille de Pâques. La plume recule devant cet épisode de sang. Les écrivains du temps, qui n'avaient pas les nerfs aussi délicats que ceux de nos jours, entrent dans tous les détails de cette boucherie, et font assister leur lecteur au spectacle hideux de femmes et de jeunes filles violées, mutilées, empalées et ensuite plantées, nues et palpitantes, au bord des chemins. L'historien Léger, entre autres, ne tarit pas sur ces détails horribles. Échappé au commencement du massacre sous une grêle de balles et en rampant sur la

neige, il avait pu, du haut du rocher de la Vachère, qui domine la partie la plus peuplée de la vallée du Pellice, suivre de l'œil le drame affreux, compter, pour ainsi dire, les victimes, et quant aux scènes de meurtre qui s'étaient passées dans les autres vallées, il en avait fait dresser un rapport détaillé qui fut envoyé aux puissances protestantes. « Je me suis moi-même, dit-il, porté de communauté en communauté pour recueillir les témoignages authentiques des survivans, qui déposaient devant deux notaires qui m'accompagnaient. Ici le père avait vu ses enfans déchirés par le milieu du corps à la force du bras ou à coups d'épée, là la mère avait vu sa fille violée ou massacrée en sa présence. La fille avait vu mutiler le corps vivant de son père; le frère avait vu remplir de poudre la bouche de son frère, les persécuteurs y mettre le feu et faire voler la tête en éclats; des femmes enceintes ont été éventrées, et l'on a vu leur fruit sortir vivant des entrailles. Que dirais-je? ô mon Dieu! la plume me tombe des mains... » S'il laisse tomber la plume, c'est pour prendre le crayon du dessinateur. La première édition de son histoire, qui parut à Leyde en 1659, est illustrée de dessins qui représentent des cadavres plantés sur des pieux, des enfans écartelés, des cervelles plâtrées contre les rochers, des tronçons de corps humains sans bras, sans jambes ni tête, d'autres attachés aux arbres la poitrine ouverte et le cœur arraché. Il y a un dessin qui excite entre tous des nausées: il représente des Irlandais anthropophages qui se repaissent des seins d'une jeune fille dont le cadavre est là gisant. Et l'historien fait de tous ces procès-verbaux de clinique une circulaire diplomatique aux princes réformés... On devine l'impression produite.

La nouvelle des pâques piémontaises souleva un mouvement d'indignation et d'horreur. Le poète Milton, secrétaire intime de Cromwell et correspondant de Léger, se rendit l'écho du sentiment public de l'Angleterre dans son terrible sonnet qui commence par ces mots :

> Avenge, o lord, thy slaughter'd saints whose bones
> Lie scatter'd on the Alpine mountains cold (1).

A cette voix inspirée pleurant sur le martyre de l'Israël des Alpes, l'Angleterre éprouva une émotion généreuse. Le protecteur ordonna trois jours de jeûne et d'humiliation; pendant trois jours, le travail national fut suspendu, l'Angleterre et l'Écosse ne furent occupées que des malheurs d'une imperceptible peuplade alpestre. On fit dans les temples des collectes qui donnèrent la somme considérable de 956,025 fr. Cromwell seul donna 50,000 fr., et de

(1) Venge, venge, Seigneur! tes élus massacrés
Dont les froids ossemens gisent aux flancs des Alpes.

plus il décréta une somme de 300,000 fr. destinée à l'entretien des ministres vaudois. En France, l'émotion ne fut pas moins intense. La partie protestante de la nation fit comme l'Angleterre, donna au sentiment dont elle était saisie une expression chrétienne, jeûna, pria, leva au ciel des mains suppliantes, et chanta dans les églises le cantique de douleur composé pour la circonstance :

Seigneur, le sang d'Abel
Crie encore...

Une autre corde vibra dans les cœurs français, car l'âme de la France n'est pas exclusivement chrétienne. Dans un morceau de poésie, où l'auteur anonyme décrit la nouvelle Saint-Barthélemy, on sent déjà passer le génie vengeur qui va bientôt inspirer Voltaire et la révolution. La haine et le mépris éclatent contre les gens d'église, contre

Ces moines animés de fureurs infernales,
Marchant en colonels sous les aigles papales,
Dans la crasse du froc volant de rang en rang,
Respirant, croix en main, le carnage et le sang.

Cromwell se fit auprès des souverains protestants et même catholiques l'organe de l'indignation publique. Le 25 mai 1655, il fit partir des courriers porteurs de lettres pour les rois de Suède, de Danemark et de France, pour l'électeur de Brandebourg, le père du premier roi de Prusse, pour le prince de Hesse, les États-généraux de Hollande, pour les cantons protestans de la Suisse, afin de les inviter à réunir leurs efforts aux siens dans l'intérêt des vaudois. Il ne parlait que le latin dans ses rapports avec les puissances, et les lettres sont écrites en cette langue: on y reconnaît la main de Milton, son secrétaire, latiniste exercé, qui savait donner à sa phrase l'ampleur de la période cicéronienne. Toutes ces lettres font un vif tableau des violences commises et invitent les princes à peser de toute leur influence sur la cour de Turin en faveur du peuple opprimé. Le motif pressant du concours demandé est avant tout d'un caractère religieux : les vaudois sont nos frères dans la foi. Le protecteur laisse percer l'idée que Milton avait exprimée dans son fameux sonnet, savoir que ce petit peuple « avait déjà la vérité pure quand nos pères adoraient encore le bois et la pierre. »

... Who kept thy truth so pure of old
When all our fathers worshipp'd stocks and stones.

Il exprime plus clairement cette idée dans sa lettre aux états-généraux de Hollande. « Si le duc de Savoie, dit-il, se laisse émouvoir par nos prières, nous serons largement récompensés de nos fatigues et de nos démarches; mais s'il persiste à détruire ce peuple parmi

lequel notre religion s'est conservée intacte et pure, soit qu'il l'ait reçue des premiers apôtres de l'Évangile, soit qu'il l'ait rétablie de ses mains dans sa primitive simplicité, nous déclarons dans ce cas que nous sommes prêts à faire cause commune avec nos frères et alliés de la foi réformée, et à délibérer sur les moyens les plus efficaces de consoler et de sauver ce peuple si cruellement opprimé (1). » Ce qui prouve le vif intérêt que le protecteur portait aux vaudois, c'est sa lettre à Louis XIV, où il ne craint pas de lui dire qu'il s'agit de réparer un crime que ses troupes ont commis de compte à demi avec celles de Savoie. « Il m'a été rapporté, lui dit-il, mais je ne suis pas encore certain du fait, que ce massacre a été exécuté par vos propres troupes, conjointement avec celles du duc de Savoie. » Louis XIV nia toute participation, et Cromwell lui répond le 31 juillet : « Je suis heureux d'apprendre de votre majesté que je m'étais trompé, que ces assassinats n'ont pas eu lieu par votre commandement et par votre autorité. »

Les deux interlocuteurs étaient dans le vrai : les troupes françaises avaient bien réellement trempé dans le massacre, mais sans en avoir reçu l'ordre du roi ni même de leurs chefs immédiats, ainsi qu'il résulte des documens que nous avons consultés. Ce n'est pas du maréchal que l'ordre est venu, puisqu'il n'était plus aux vallées le 24 avril. Il avait vu à quelle œuvre on voulait faire concourir sa brigade, et il s'était retiré en France. L'année suivante, rencontrant à Paris l'historien Léger, il lui dit : « Je reconnais fort bien maintenant qu'on se voulait servir de moi pour vous couper à tous la gorge, et puis me faire trancher la tête à moi-même. » L'ordre n'était pas venu des capitaines des régimens, car nous possédons la déclaration de trois d'entre eux faite à Pignerol le 27 novembre suivant. Du Petit-Bourg, capitaine du régiment de Grancey, rejette énergiquement toute responsabilité dans le sang versé. « Je nie formellement, dit-il, et proteste devant Dieu que rien des cruautés commises n'a été exécuté par mon ordre ; au contraire, voyant que je n'y pouvais apporter aucun remède, je fus contraint de me retirer et d'abandonner la conduite de mon régiment pour n'assister à de si mauvaises actions. » Dans un post-scriptum de la lettre dont nous avons l'original sous les yeux, le capitaine Saint-Hilaire, du régiment d'Auvergne, et le capitaine Dufaure, du régi-

(1) Voici ce curieux passage dans l'original : Sin ea in sententia perstiterit, ut apud quos nostra religio vel ab ipsis Evangelii primis doctoribus tradita, per manus et incorrupte servata, vel multo antequam apud cæteras gentes sinceritati pristinæ restituta est, eos ad summam desperationem redactos, deletos funditus ac perditos velit, paratos nos esse testamur aliquod vobiscum cæterisque reformatis fratribus ac sociis consilium capere, qua maxima ratione saluti atque solatio tot hominum afflictorum consulere commodissime queamus.

ment de Sault, attestent la vérité de cette déclaration; mais, s'il est vrai que les chefs n'ont pas donné d'ordre, il n'est pas moins vrai que les soldats, encouragés par l'exemple des Piémontais et des Irlandais, ont pris part à cette œuvre abominable. D'ailleurs leur présence seule a paralysé la défense vaudoise. On le vit bien quand les Piémontais et les irréguliers irlandais se trouvèrent seuls en face des survivans du massacre.

On n'avait pu tout détruire d'un coup. Un grand nombre de vaudois étaient restés sur les hauteurs depuis leur expulsion de la plaine et l'entrée des Français dans les vallées, errans au milieu des neiges et en communication avec leurs frères de l'autre versant. On les appelait les *banditti*, parce qu'un édit de Charles-Emmanuel II les avait bannis de leur pays. Ce sont ces bandits qui ont sauvé l'Israël des Alpes. Ils avaient établi leur quartier-général sur l'alpe nommée *Pelaya di Geymet*. Leur noyau se grossit d'abord de tous ceux qui, comme l'historien Léger, purent échapper aux égorgeurs du bas des vallées, ensuite des recrues qui leur arrivèrent du versant français. Les vieux soldats de Lesdiguières n'avaient pas fait comme leur chef, ils étaient restés huguenots, et à la première nouvelle du danger qui menaçait l'église vaudoise ils étaient accourus à son secours. On désertait les garnisons de Grenoble, de Lyon et de Valence, et l'on voit dans la correspondance de Lesdiguières que la régente de Savoie et Louis XIV font appel à la loyauté du vieux général pour qu'il empêche ces désertions (1). Tous ces élémens, organisés par deux héros vaudois, Jahier et Janavel, tombent des hauteurs sur les hordes enrégimentées du marquis de Pianezza et sur les bachi-bouzouks irlandais, en nettoient promptement le bas des vallées, et les poursuivent jusque sur la plaine du Piémont. A la prise du bourg de San Secondo par les vaudois, huit cents Irlandais sont passés au fil de l'épée. Nous sommes bien loin de l'ancien esprit vaudois et du principe de l'inviolabilité de la vie humaine. Le désespoir a fait de ces pâtres, que nous avons vus naguère patiens jusqu'au martyre, des hommes de sang et des justiciers inexorables. Le marquis de Pianezza veut les arrêter en mettant leurs têtes à prix, et il obtient de la cour de Turin un édit qui fixe les sommes que l'on donnera pour chaque tête. C'est une liste curieuse, où l'on trouve les noms de l'état-major vaudois. La tête des deux Jahier est tarifée 600 ducats chacune, celle de Janavel 300 ducats, et celle de Léger, de l'écrivain redoutable qui remplissait l'Europe du récit des souffrances de son peuple, est mise au prix extraordinaire de 800 ducats. C'est lui en effet qui était

(1) Lettre de la duchesse de Savoie du 2 juin 1655, de Louis XIV du 4 et du 18 juillet. — Archives de Turin.

l'âme de la défense. Aussitôt après le massacre, il avait raffermi les cœurs abattus, il s'était vivement opposé à la proposition d'abandonner la terre natale. La première réunion des fugitifs se tint sur la montagne de la Chapelle; on résolut de s'adresser aux puissances protestantes, et c'est Léger qui fut choisi pour faire les manifestes déchirans dont nous avons parlé. Maintenant que ces manifestes produisent le résultat attendu, on comprend que sa tête ait été mise à un tel prix par les persécuteurs.

Les lettres de Cromwell commençaient en effet d'émouvoir les princes protestans, et la cour de Turin était assaillie chaque jour de représentations en faveur des vaudois. Les ambassadeurs arrivaient et les notes pleuvaient de tous les points de l'horizon. Les conseillers de Charles-Emmanuel II voyaient avec terreur grossir la tempête d'indignation et d'horreur qu'ils avaient provoquée. Ce fut pour eux, ce fut pour le duc de Savoie une grande humiliation que d'avoir à entendre toutes ces représentations écrites ou verbales dont quelques-unes sont d'une violence extraordinaire, entre autres celles de Morland, l'ambassadeur de Cromwell. Morland arrivait à Turin le 21 juin, et demandait immédiatement à être reçu par le duc en personne. La cour, prévoyant un éclat, était allée s'établir au château de Rivoli pour esquiver l'audience; mais il la poursuivit dans cette retraite, et la crainte d'irriter le puissant protecteur de l'Angleterre, dont Louis XIV recherchait en ce moment l'alliance, fit accorder le 24 juin à l'impétueux envoyé la séance solennelle qu'il demandait. Elle eut lieu en présence de Madame royale Christine de France, de Charles-Emmanuel, du prince Thomas et des dignitaires de la cour, les Pianezza, les Gastaldo, les San Tommaso, qui avaient ordonné ou exécuté les pâques piémontaises. Après les complimens indispensables, l'envoyé exposa l'objet de sa mission en des termes que certainement aucun souverain de nos jours ne consentirait à entendre. C'est Morland lui-même qui a reproduit dans son *History of the evangelical churches of the valleys* le discours latin qu'il prononça. « Le sérénissime protecteur vous conjure lui-même, dit-il, d'avoir compassion de vos propres sujets des vallées si cruellement maltraités. Après le massacre est venue la misère; ils sont errans par les montagnes, ils souffrent la faim et le froid, leurs femmes et leurs enfans traînent dans le dénûment une vie languissante et désolée. Et de quelles barbaries n'ont-ils pas été victimes! » Ici l'orateur s'anime, et, empruntant à Léger ses tableaux sanglans, il s'écrie : « *Heu! fumantia passim tecta, laceri artus*,... leurs maisons incendiées, leurs membres déchirés, mutilés, écartelés, quelquefois même dévorés par les meurtriers, des vieillards centenaires brûlés dans leurs lits, des enfans écrasés contre les rochers, *virgines* (nous ne pouvons traduire cela) *virgi-*

nes post stupra differto lapillis ac ruderibus utero misere efflarunt animas! O Dieu, souverain seigneur des cieux et de la terre, détourne de dessus la tête des coupables les justes vengeances qu'appelle tant de sang répandu! »

Après ce discours, où se montre l'énergie sauvage des têtes-rondes qui ont renversé le trône des Stuarts, l'envoyé fut congédié sans obtenir aucun engagement en faveur des vaudois; mais la cour se hâta de négocier sous main avec Louis XIV pour n'avoir pas à traiter directement avec un homme aussi redoutable, ni avec les autres envoyés protestans. Le 18 août parut le traité de Pignerol, dit *patentes de grâces*, rédigé à la hâte par Servient, l'ambassadeur de la France, traité dérisoire qui, tout en pacifiant les vallées, les laissait en butte aux nouveaux exploits du conseil de la propagande. Les puissances protestantes réclamèrent, et Cromwell recommença son agitation. Il écrivit à Louis XIV, le 26 mai 1656, une lettre irritée dans laquelle il lui dit que ce traité sans garantie n'est pas même exécuté dans ses clauses libérales, et il lui signale des violations nombreuses. « On n'a pas cessé, dit-il, de persécuter; les sentences contre les bannis ne sont pas rapportées, on construit dans les vallées des forts qui se remplissent de troupes, on invite les catholiques à se retirer de la région vaudoise pour éviter d'être enveloppés dans le nouveau massacre que l'on médite. » Le protecteur signale à l'attention du roi de France l'inconvénient qu'il y aurait pour sa gloire à laisser violer ainsi un traité conclu par son ambassadeur. « Je conjure votre majesté, ajoute-t-il, de ne pas souffrir de pareilles monstruosités sur votre frontière. Rappelez-vous que ce peuple s'est mis sous la protection de votre grand-père Henri IV, et que le duc de Lesdiguières a trouvé un passage commode dans ces vallées réformées et une base d'opérations très utile à la France. » Il suggère à Louis XIV l'idée singulière d'une cession à la France du versant italien, dans la pensée que cette cession sauvegarderait à toujours l'existence de la population vaudoise en l'arrachant à ses persécuteurs piémontais. Nous verrons dans une dernière étude que cette cession eût produit, si elle s'était accomplie, un résultat diamétralement opposé à celui que Cromwell en attendait. Les vaudois au contraire n'ont échappé à une destruction totale que parce qu'ils n'étaient pas sous la domination du souverain qui a signé la révocation de l'édit de Nantes. Cromwell mourut avant d'avoir pu faire réformer le traité de Pignerol, et la persécution continua. L'Israël de la réformation devait encore passer par des épreuves et des luttes tout aussi dramatiques que celles que nous avons déjà fait connaître avant d'être introduit dans la terre promise de la liberté moderne.

HUDRY-MENOS.

LES

MANUFACTURES DE TABAC

LES ÉTABLISSEMENS DU GROS-CAILLOU ET DE REUILLY.

Lorsque, le 8 octobre 1492, Christophe Colomb découvrit l'île de Guanahani, qu'il nomma San-Salvador, il envoya deux Espagnols parcourir l'intérieur des terres. Les messagers revinrent et racontèrent qu'ils avaient rencontré plusieurs naturels qui tenaient en main un petit tison d'herbes dont ils aspiraient la fumée. L'herbe ainsi brûlée se nommait *cohiba* et le tison était appelé *tabaco;* on a pris la partie pour le tout, et ce dernier mot seul a prévalu, en Europe du moins, car à la Havane on dit encore *probar un tabaco,* pour fumer un cigare. Ce fut Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne, qui apporta dans notre pays le tabac, déjà connu en Espagne et en Portugal. Le nom scientifique de *nicotiana tabacum* consacre ce souvenir. Catherine de Médicis adopta la plante nouvelle, qui, passant pour guérir tous les maux imaginables, devint l'herbe à la reine, l'herbe Médicée, l'herbe sainte. La mode s'en empara, l'usage s'étendit peu à peu, et finit par entrer dans les mœurs; mais ce ne fut pas sans protestation de la part de quelques souverains. Amurath IV faisait piler les priseurs dans un mortier, le shah de Perse Abbas se contentait de leur faire couper le nez; Innocent VIII les vouait aux peines éternelles, et Jacques Ier d'Angleterre écrivait contre eux des livres pleins de sages sentences. Rien n'y fit : le tabac devait vaincre ses adversaires, triompher des obstacles et devenir une sorte d'aliment baroque, d'une utilité très

contestable, mais correspondant à des besoins impérieux, et que la tyrannie de l'habitude rend indispensable à une grande partie de la population. Jadis le commerce du tabac était sévèrement circonscrit, les apothicaires seuls avaient droit d'en vendre, et sur une ordonnance motivée du médecin. Aujourd'hui, loin de vouloir restreindre la consommation de l'herbe de Nicot, l'état s'est emparé des opérations qui doivent en rendre l'usage plus agréable et plus sain : les débits, surveillés par l'autorité, pullulent dans nos villes; le tabac est absorbé sous toutes les formes possibles, on s'ingénie à en trouver de nouvelles et à satisfaire la passion de certains gourmets qui apprécient un bon cigare comme d'autres savent goûter un verre de vin vieux; de plus, l'exploitation monopolisée rapporte au fisc des revenus considérables qui augmentent chaque année, et qui déjà représentent le dixième de la fortune de la France. Le cigare a succédé aux boîtes à priser de nos grands-pères, il a droit de cité partout, dans les jardins publics, dans les cafés, dans les cercles, dans bien des salons; encore un peu, et il entrera peut-être dans les théâtres, comme en Hollande. Si, comme le prétendent quelques médecins, le tabac est un poison, il faut avouer que les Indiens nous ont fait un triste cadeau; mais nous leur avons donné l'eau-de-vie, et nous sommes quittes.

I.

Dès que l'usage de la nicotiane tendit à se généraliser sérieusement, on se préoccupa d'en tirer bon parti au point de vue de l'impôt, et en 1621 le tabac fut frappé d'une taxe dont la perception fut attribuée à la ferme générale. C'était l'époque où la fabrication embryonnaire n'avait pas encore réussi à pulvériser mécaniquement les feuilles importées d'Amérique; chacun alors portait sa *carotte* et sa râpe. Cela dura longtemps, et Molière s'est moqué des jeunes seigneurs qui arrivaient à la cour le nez barbouillé et le jabot parsemé de poudre de tabac. En quarante ans, le produit du nouvel impôt avait presque décuplé, car la ferme des tabacs, qui en 1680 rapportait simplement 500,000 livres, donnait un revenu net de 4,200,000 livres en 1720. De 1723 à 1747, la compagnie des Indes, qui, après avoir fait concevoir tant de magnifiques espérances, devait mourir si misérablement, posséda les tabacs, qui ensuite entrèrent dans le mécanisme des droits réunis. Ils y restèrent jusqu'au décret du 20 mars 1791, qui reconnaissait à tous les Français le droit de cultiver, de fabriquer et vendre du tabac. Deux ans plus tard, une restriction fiscale modifia cette liberté absolue, et les négocians en tabac furent astreints à payer une licence. Par les sophis-

tications que les marchands de comestibles font aujourd'hui encore subir à leurs denrées malgré l'étroite surveillance dont ils sont l'objet, on imaginera facilement ce que pouvait être ce commerce spécial dans ce temps-là. Sous le nom de tabac, on fumait toutes les herbes de la Saint-Jean, des feuilles de choux, des feuilles de noyer, du varech, du foin; on prisait du tan, du poussier de mottes, des racines de lichen d'Islande porphyrisées et bien d'autres choses. Les vrais amateurs faisaient à grands frais venir leur tabac de la Hollande, qui du moins fournissait des produits sincères de Varinas et de Virginie à la marque des trois rois. Cette situation se prolongea jusqu'au milieu de la période impériale. Une anecdote caractéristique amena, dit-on, le régime du monopole exclusif, qui dure encore et ne paraît pas près de prendre fin. Au commencement de l'hiver de 1810, à un bal donné au palais des Tuileries, l'empereur vit passer devant lui et remarqua une femme couverte de diamans. Il demanda quelle était la personne qui était assez riche pour étaler une telle profusion de pierreries. On lui répondit que c'était Mme R., dont le mari était fabricant de tabacs. Ce renseignement ne fut pas perdu pour l'empereur, et dès le 29 décembre de la même année un décret, complété par un autre du 11 janvier 1811, décidait que dorénavant la fabrication et la vente des tabacs appartiendraient exclusivement à l'état. Comme l'expérience manquait et qu'on craignait de faire des écoles onéreuses, on employa les anciens fabricans; mais on avait appris à se défier de leurs façons de procéder, et, pour les soumettre à une surveillance rigoureuse, on les plaça sous la direction immédiate des droits réunis, qui plus tard sont devenus nos contributions indirectes. C'est donc en réalité de 1811 que date l'organisation régulière des manufactures de tabac en France. Le monopole, renouvelé tous les dix ans, a été prorogé jusqu'au 1er janvier 1873 par la loi du 23 mai 1862.

La régie des tabacs a été soumise aux contributions indirectes jusqu'en 1831. A cette époque, elle devint une direction relevant du ministère des finances. En 1848, le ministre, ne se rendant pas sans doute un compte bien net de ce que pouvait être cette administration compliquée, qui touche en même temps à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, remit les choses sur l'ancien pied; les contributions redevinrent maîtresses absolues du monopole, qui ne fut plus considéré que comme une affaire fiscale. Les inconvéniens d'une telle organisation, qui enlevait au service de l'exploitation du monopole des tabacs un conseil spécial dans lequel tous les perfectionnemens et tous les procédés de fabrication étaient discutés et approfondis à un point de vue d'ensemble, ne tardèrent pas à frapper les yeux les moins clairvoyans, et un décret du 12 mars 1860

nomma un directeur-général des manufactures de tabac. La mesure était excellente, on put le reconnaître promptement en voyant la nouvelle administration s'efforcer de donner satisfaction aux goûts du public et réaliser d'importantes économies dans l'emploi des matières premières ainsi que dans les frais de manutention. A l'origine du monopole, la fabrication des tabacs était empirique; de vieux contre-maîtres, ayant précieusement conservé la tradition des ateliers, indiquaient les procédés, les faisaient mettre en œuvre, et restaient bouche béante devant tout cas anormal qui se présentait, ne sachant comment résoudre un problème imprévu. Chaque fabrique avait ses habitudes et n'en voulait changer; les mêmes espèces, traitées de différentes manières, produisaient des résultats opposés; on n'était jamais certain de retrouver les qualités qu'on recherchait : bon aujourd'hui, le tabac était exécrable huit jours après, quoiqu'il sortît de la même manufacture et fût composé des mêmes élémens. A cette heure, il n'en est plus ainsi, et tout ce qui concerne la production du tabac, depuis le semis des graines jusqu'à l'emballage de la poudre ou du *scaferlati* (1), est conduit scientifiquement.

L'état a un intérêt puissant à ne fournir que des produits de premier ordre qui, excitant à la consommation, accroissent le revenu de l'impôt; d'autre part, il a compris qu'il avait charge d'âmes, et que son devoir était, en assurant à ces mêmes produits une sincérité irréprochable et une innocuité presque complète, de sauvegarder la santé des populations. L'état fabricant, disposant de ressources supérieures à celles de tout autre industriel, ne doit laisser sortir de ses ateliers que des objets se rapprochant le plus possible de la perfection. Pour arriver à ce résultat, il ne suffisait pas de remanier l'institution elle-même; il fallait changer le personnel chargé de la faire mouvoir : c'est ce que l'on fit, et les agens supérieurs des manufactures de tabacs sont aujourd'hui choisis parmi les élèves les plus distingués de l'École polytechnique. Cette innovation date de 1831, mais depuis une vingtaine d'années seulement elle a pris un développement sérieux, et grâce à elle la science s'est emparée d'une industrie à laquelle elle a fait faire d'inconcevables progrès. Tout vieux fumeur conviendra qu'il n'y a plus aucun rapport entre les âcres tabacs qu'on nous fournissait jadis et ceux

(1) *Scaferlati* est le nom technique et administratif du tabac à fumer. D'où vient ce nom? Selon les uns, c'est la dénomination que les Levantins donnaient à une sorte de tabac qu'on expédiait de Turquie; selon d'autres, c'est le nom d'un ouvrier italien qui, travaillant à la ferme dans la première moitié du XVIIIe siècle, inventa un nouveau procédé pour hacher le tabac. On prétend encore que *scaferlati* est la corruption du mot italien *scarpelletti*, qui signifie petits ciseaux.

que nous fumons aujourd'hui. La prise de possession des manufactures par les anciens élèves de l'École polytechnique et surtout l'installation de la direction-générale ont eu immédiatement un triple résultat qu'il est juste de signaler : amélioration des produits, accroissement de la fabrication, remplacement de la main-d'œuvre par des procédés mécaniques perfectionnés. On sait maintenant le pourquoi de toutes choses, on peut facilement prévoir les accidens, les empêcher de se manifester. Dès qu'un problème se présente, il est étudié scientifiquement, expérimenté et résolu. On est arrivé à déterminer exactement les mystères de la fermentation, à préciser les dosages, à combiner les mélanges, à débarrasser la plante des principes malsains qu'elle contient, tout en lui conservant une saveur recherchée; on a délivré les hommes de travaux rebutans et pénibles; les chevaux aveuglés qui tournaient le manége sont remplacés par les machines à vapeur; enfin l'analyse chimique a découvert les principes nutritifs particuliers que le tabac demandait à la terre. On marche donc sans tâtonnemens, éclairé par des théories que la pratique a vérifiées, et l'on est dans une voie d'amélioration qui ne paraît pas encore près de trouver un terme.

Il ne faut pas croire que les polytechniciens soient aptes à rendre beaucoup de services aux manufactures lorsqu'ils sortent de l'école. Dans ce dernier établissement, ils ont surtout appris à apprendre, ils ont acquis un instrument de travail général qui a besoin d'être développé et spécialisé. De même qu'il faut passer deux années à l'École des ponts et chaussées avant de pouvoir construire un pont, il faut, avant d'être admis au grade d'ingénieur aux tabacs, rester pendant deux années à l'École d'application ou, comme on dit, au laboratoire. Il suffira de rappeler que Gay-Lussac a dirigé ce laboratoire pour faire comprendre à quels hommes élevés dans la hiérarchie des sciences on le confie généralement. L'École d'application pour les tabacs est fort modestement installée dans le bâtiment qui jadis contenait la pompe à feu du Gros-Caillou. Les dépenses qu'elle exige sont peu considérables, et ne sont guère en rapport avec les 180 millions que les tabacs rapportent annuellement. Le matériel et le personnel grèvent notre budget d'une somme de 17,200 francs. Une partie de l'installation néanmoins paraît suffisante; le laboratoire, où tous les fourneaux sont alimentés par le gaz, est très grand, outillé d'une façon convenable, et a vu distiller plus de poisons que les Exili et les Borgia n'en rêvèrent jamais. Parfois dans cette large salle, où les murs en carreaux de faïence blanche renvoient une lumière douce et puissante, on amène un lapin trop confiant ou un chat lâchement attiré par un morceau de mou. Une baguette de verre trempée dans de la nicotine

et appliquée sur la glande lacrymale du lapin le foudroie presque immédiatement; la même opération faite dans la gueule du chat détermine chez ce dernier un état nerveux indescriptible. Il s'arrache littéralement la langue à coups de griffe pour se débarrasser de cette saveur odieuse et brûlante, puis les convulsions le prennent, le secouent par bonds prodigieux et le tuent dans une attaque de tétanos. Du reste ce supplice n'est pas long, et en moins de deux minutes la vie, si particulièrement persistante chez les félins, est éteinte. Ce sont là, on peut le croire, des expériences exceptionnelles; ordinairement le laboratoire est fort calme. Un homme sérieux et réfléchi est penché au-dessus d'un matras et surveille attentivement un mélange bouillonnant que n'auraient point répudié les antiques sorcières de la Campanie; de jeunes hommes vêtus de longues blouses blanches s'occupent autour de quelque cornue de forme baroque; par les fenêtres ouvertes, on entend les oiseaux qui chantent sur les arbres du quai d'Orsay; il y a de la poussière partout, et les araignées, que nul ne dérange, filent paisiblement leurs toiles à l'angle des plafonds.

Dans toute école, il faut un amphithéâtre. Celui de la manufacture du Gros-Caillou est un objet de curiosité. Jamais école primaire d'un hameau perdu dans les Cévennes ou sur les landes de la Basse-Bretagne n'eut mine plus pauvre et plus piteuse. La chaire du professeur est figurée par un fourneau derrière lequel il s'installe sur une chaise de paille; les élèves se juchent comme ils peuvent sur deux ou trois planches qui représentent les gradins, et où les bocaux, les ballons, les bassines, les thermomètres, leur disputent la place. C'est là qu'on fait aux élèves les cours techniques de chimie, de physique et de comptabilité administrative qui donnent lieu chaque année à des examens sévères. Le cours de mécanique, un des plus importans sans contredit, et auquel d'incessantes découvertes donnent un intérêt majeur, est professé dans une salle qui contient les modèles réduits de toutes les machines employées à la fabrication du tabac. On pourrait croire que, pour rendre cette étude attrayante et lui imprimer un caractère réellement pratique, une machine à vapeur, si modeste qu'elle soit, communique le mouvement à tous ces rouages. Nullement; mais étudier des machines immobiles, c'est faire de l'anatomie sur des mannequins; aussi on a imaginé un arbre moteur qu'on met en branle à l'aide d'une manivelle tournée à la main. De cette façon, ce n'est plus la mort, mais ce n'est pas encore la vie. Dans la cour qui précède le laboratoire s'étend le jardin botanique. Les élémens du sol et la culture entrent pour une part énorme dans les qualités constitutives du tabac, il est naturel que les élèves puissent faire sur na-

ture des études sérieuses et souvent renouvelées. Un jardin botanique spécial destiné aux expérimentations était indispensable. L'administration compétente l'a compris, et elle a accordé à l'École d'application sept ou huit vieilles caisses absolument hors de service provenant des envois d'outre-mer, et dans lesquelles on a pu mettre un spécimen de différens terrains, les traiter à l'aide de certains gaz ou de certains sels, piquer des plants de tabacs divers et essayer, faute de mieux, de ce genre de culture à domicile. C'est plus grand que « le jardin de Jenny l'ouvrière, » mais pas beaucoup plus.

On ne se contente pas de faire des cours théoriques aux élèves, on leur donne toutes les notions pratiques qui peuvent leur être nécessaires, et l'on a poussé cela si loin, qu'on leur apprend à faire eux-mêmes des cigares, afin qu'ils puissent plus tard surveiller cette branche de la fabrication en parfaite connaissance de cause. Entre la première et la seconde année d'études, chaque élève est envoyé en mission dans une manufacture, et doit rendre compte des faits qu'il a observés sur la fabrication locale et sur les procédés de culture dont leur jardin botanique, on a pu s'en convaincre, ne leur donne qu'une idée fort incomplète. La culture est en effet un objet de la plus haute importance : c'est d'elle que dépend l'abondance de la production. Or, comme il faut toujours être en mesure de satisfaire aux exigences du public, il importe que nous trouvions chez nous, sur nos terrains mêmes, une assez grande quantité de tabacs pour subvenir à nos besoins, car sans cela nous serions obligés de nous fournir à l'étranger, où nous rencontrons des qualités inférieures et des prix très élevés. L'analyse chimique a démontré que la faculté combustible des feuilles de tabac était spécialement due à des sels de potasse; tout tabac qui en est dénué, celui d'Algérie par exemple, brûle mal, ou, pour parler le langage technique, brûle noir. Rien n'est plus facile que d'ajouter pendant la manutention de la potasse au tabac qui en manque; mais le principe de l'administration actuelle est que ses produits, quelle qu'en soit la provenance, doivent être soustraits à toute addition de corps étrangers et rester absolument purs. Il a donc fallu que ce fût la culture elle-même qui fournît au tabac la potasse qui lui est indispensable pour être plus tard d'une combustion facile. L'étude des engrais a permis d'arriver à ce résultat et d'utiliser ainsi des quantités énormes de matières qui sans cela n'auraient été bonnes qu'à laisser pourrir sur pied. Chaque terre réservée aux tabacs est donc expérimentée; on en reconnaît les élémens constitutifs, et l'on peut déterminer ainsi de quel genre de fumure elle a particulièrement besoin.

La culture du tabac n'est pas libre en France; elle était autrefois limitée à huit départemens, mais les progrès de la consommation sont tels, qu'il a fallu étendre les zones autorisées, et qu'aujourd'hui dix-neuf départemens fournissent notre tabac indigène (1), qui provient en majeure partie de semences apportées originairement de l'Amérique du Nord et ensuite de La Havane. Cette culture donne lieu à une surveillance qu'on n'imagine guère et à une comptabilité des plus détaillées. On enregistre non-seulement le nombre de pieds de tabac poussés dans un champ dont la contenance est exactement connue, mais encore le nombre de feuilles de chaque tige. Elles sont l'objet de soins tout particuliers, et jamais orchidée rare fleurissant dans la serre d'un millionnaire n'a été entourée de précautions plus minutieuses. On les visite le jour et la nuit pour en écarter les chenilles, les loches et les colimaçons. Une à une, selon le degré de maturité qu'elles présentent, elles sont cueillies, puis suspendues dans des séchoirs largement aérés, où elles se dessèchent lentement sous l'influence de l'air ambiant. Les cultivateurs ne peuvent employer les graines de leur choix; chaque année, on leur remet ce qui est nécessaire aux semis, car l'étude et l'expérience ont prouvé que certains tabacs prospèrent dans tel terrain et dépérissent dans tel autre. Il faut environ dix-huit mois pour qu'une récolte rentrée, séchée, pliée, soit mise en balles et expédiée dans un des magasins qui sont disséminés sur notre territoire à portée des centres producteurs. Là ils sont gardés dans des conditions atmosphériques qu'on a reconnues propres à n'enlever au tabac aucune qualité essentielle. Les agens chargés de surveiller la culture et de diriger le travail des magasins sont au nombre de 524. Les magasins conservent les tabacs bruts et les expédient aux manufactures selon les besoins de ces dernières. Quand le tabac a été fabriqué, il est envoyé à des entrepôts où les débitans au détail vont s'approvisionner. La culture, les magasins, les manufactures, appartiennent à la direction-générale, les entrepôts et les débits dépendent des contributions indirectes. Il y a en France 31 magasins, 17 manufactures (2), 357 entrepôts et 38,831 débits (3). La recette de 1867 s'est élevée à 248,652,000 francs, dont il faut retrancher environ 60 millions de dépenses générales. Paris, qui l'an

(1) Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Ille-et-Vilaine, Gironde, Lot, Lot-et-Garonne, Meurthe, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées, Landes, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Haute-Savoie, Savoie.

(2) Bordeaux, Châteauroux, Dieppe, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Paris-Gros-Caillou, Paris-Reuilly, Strasbourg, Tonneins et Toulouse.

(3) La remise totale faite en 1867 aux débitans a été de 27,672,851 fr. 56 cent.; soit 712 fr. 64 cent. par tête.

dernier a prisé, fumé, mâché pour 40,717,269 francs de tabacs, possède pour sa part 808 débits, 4 entrepôts et 2 manufactures. Ce sont ces dernières que nous étudierons avec quelque détail afin de voir par quelle série d'opérations le tabac doit passer avant d'être livré à la consommation.

II.

La manufacture du Gros-Caillou est située sur le quai d'Orsay, dans cette île aux Cygnes qu'on ne savait comment utiliser au siècle dernier, où il fut un instant question de bâtir l'Hôtel-Dieu après l'incendie de 1772, et qui fut réunie à la terre ferme en 1780. C'est l'ancienne fabrique d'un M. Robillard, qui fit là une grosse fortune avant l'établissement du monopole. Elle s'étend sans aucune symétrie sur une surperficie de deux hectares et demi qui, par la seule plus-value des terrains, donneraient amplement, s'ils étaient vendus aujourd'hui, de quoi élever vers Grenelle ou vers la Santé une manufacture modèle vraiment en rapport avec une exploitation si considérable. C'était jadis un amoncellement de masures auxquelles on ajouta en 1827 les bâtimens d'habitation qui lui servent de façade. Telle qu'elle est, cette manufacture n'est point belle. Les constructions semblent en avoir été bâties sans plan déterminé, selon les exigences du moment; les services, au lieu d'être groupés sous la même main, ont été forcément disséminés dans de vastes salles que réunissent des escaliers incommodes, souvent étroits, toujours pénibles à gravir. Les cours, exposées au soleil, sont égayées par quelques arbres qui se détachent sur les hautes murailles blanches et mornes. Deux immenses cheminées en brique garnies de paratonnerres semblent inutiles, car jamais nul panache de fumée ne les couronne. On entend cependant le bruit régulier des machines à vapeur et le ronflement des foyers qui dévorent le charbon. Dès qu'on a franchi la porte, on ne peut s'y méprendre, on est bien dans une manufacture de tabacs; on n'a encore rien vu que déjà un parfum chaud et comme acidulé vous enveloppe, s'attache à vous, imprègne vos vêtemens, vous accompagne partout, et vous suit longtemps encore après qu'on est sorti. On entre, on éternue; le portier sourit, il a reconnu un novice.

On croit assez généralement qu'il suffit de pulvériser, de rouler, de hacher une feuille de tabac pour pouvoir priser, fumer ou chiquer, et l'on se trompe. Les préparations sont multiples, lentes, et exigent des précautions très variées. Pour obtenir le tabac sous les quatre formes principales qui sont chères aux consommateurs, sous forme de *râpé*, c'est-à-dire de poudre, de scaferlati, de *rôles* (tabac

à mâcher) et de cigares, ce n'est pas trop de tout ce que l'on sait aujourd'hui de chimie et de mécanique. La manufacture possède un magasin de matières premières qu'elle fait remplir et qu'elle vide sans cesse. Il est immense et double, car il est situé en partie rue Nicot et en partie dans l'enceinte même de l'établissement; mais, si grand qu'il soit, quand il est bourré du plancher aux solives, il contient les matériaux nécessaires à la consommation de Paris pendant quatre mois seulement. C'est là qu'on empile, en ayant soin de séparer les espèces différentes, les balles renfermant les tabacs indigènes, les sacs en laine de chameau venus d'Orient, les larges caffas en sparterie apportés des bords du Danube, les boucaux de Virginie, les peaux de bœuf arrivées de Guatémala. A l'abri de l'humidité et du soleil, ces tabacs de toute provenance attendent que l'heure soit venue pour eux d'être transportés aux ateliers. L'odeur qui en émane, toute pénétrante qu'elle soit, ne paraît pas trop déplaire aux souris, qui trottent menu à travers les boucaux gerbés, et font souvent une trouée dans les balles afin d'y établir leur nichée.

Selon la forme que l'on veut donner au tabac, on demande au garde-magasin des espèces désignées dont le choix a été déterminé par l'expérience. Sauf pour les cigares de La Havane, on peut affirmer que tout tabac, si l'on veut qu'il soit agréable au goût, doit être mélangé avec d'autres dans certaines proportions qui ont été l'objet d'études approfondies. Notre râpé ordinaire, dont la célébrité est telle qu'il s'en expédie maintenant aux quatre coins du monde, est composé de huit espèces de tabacs (1) qui, se corrigeant, se modifiant, se développant l'une l'autre, arrivent à acquérir cet arome particulier qu'un connaisseur devine au premier flair. Un employé, humant une prise avec délices, me disait : « Ah! que de tâtonnemens il a fallu pour arriver à un pareil résultat! » La manufacture du Gros-Caillou, qui produit chaque année environ 2 millions de kilogrammes de tabac en poudre, est très fière de son râpé. C'est donc du tabac en poudre qu'il convient de parler d'abord.

Les balles sorties du magasin sont éventrées; on en retire le tabac, qui y est déposé en *manoques*, c'est-à-dire en bouquets de vingt à vingt-cinq feuilles dont les *caboches*, les têtes, sont rattachées par une feuille grossièrement tordue. Tous ces faisceaux, secoués avec soin, déliés, sont examinés, et l'on en retire les feuilles qui ont subi quelques avaries. Lorsque ce premier travail d'épuration est terminé, travail assez pénible, car il soulève un nuage d'âcre

(1) Sur cent parties, le râpé ordinaire renferme : Virginie 25, Kentuky 5, Nord 8, Ille-et-Vilaine 5, Lot-et-Garonne 12, Lot 18, coupures de Kentuky 5, côtes et rejets d'autres fabrications 22.

poussière qui pénètre dans la gorge et provoque la toux, les feuilles sont portées dans une salle dallée pour y subir la *mouillade*. Méthodiquement répandues, empilées, elles sont aspergées d'eau contenant 10 pour 100 de sel marin. L'eau versée sur la face externe descend peu à peu par infiltration jusqu'aux couches inférieures, s'écoule déjà brunie dans une rigole qui la conduit à une large cuve où les ouvriers la reprennent pour la jeter de nouveau sur les feuilles. Elles restent là vingt-quatre heures sous l'influence d'une humidité persévérante qui finit par les imprégner complétement, leur donne une souplesse analogue à celle du linge mouillé, et permet qu'on les développe avec facilité sans risquer de les briser. Le sel qui entre dans le liquide de la *mouillade* a pour but de mettre obstacle à toute fermentation putride qui se produirait infailliblement par le contact prolongé de l'eau pure avec une matière végétale. Lorsque les feuilles ont atteint le degré d'humidité et de flexibilité voulu, on les transporte dans la salle du hachage. Les hachoirs pour le tabac râpé ont une action tellement rapide que deux suffisent aux besoins de la manufacture, et encore ne sont-ils en œuvre que pendant une partie de la journée. Les feuilles, prises en paquet, sont entassées et poussées par un ouvrier dans une auge aboutissant à un cylindre dentelé qui les saisit et les fait glisser en quantités à peu près égales vers un tambour armé de six lames obliques. Ces lames très tranchantes, dans le mouvement de rotation imprimé au tambour par la vapeur, viennent cent vingt fois par minute raser le cylindre et y rencontrer les feuilles, qu'elles coupent régulièrement en lanières larges d'un centimètre. Le tambour, par l'agilité des évolutions giratoires, fait l'office de van et chasse dans un sac accroché à l'orifice antérieur de l'appareil toutes les parcelles de tabac qui s'accumulent à vue d'œil et voltigent dans le coffre de la machine comme des brins de paille entraînés par l'orage. Cet outil très bruyant et d'une force irrésistible taille facilement 1,200 kilogrammes de tabac en une heure. Parfois, lorsque les longs rubans de tabac encore humide, s'accumulant entre les parois internes de la boîte et le tambour emporté par la rotation, ne tombent plus avec régularité dans le sac ouvert qui les attend, un ouvrier passe son bras dans cette formidable machine et ramène d'un seul geste toutes les feuilles paresseuses. Il est impossible de voir cela sans trembler, car il suffirait d'un écart insignifiant pour que le bras, saisi dans la roue armée, retombât en lambeaux.

Du premier étage, où travaillent les hachoirs *en gros*, le tabac est ramené au rez-de-chaussée dans une salle tout en bois. C'est là qu'on établit les *masses*. Ce sont de véritables meules pareilles à celles que les paysans construisent dans les champs avec les foins

et les tiges de céréales. Chaque masse contient en moyenne 40 ou 50,000 kilogrammes. Dans un tel amoncellement de matières végétales humides, la fermentation ne tarde pas à se déclarer; les diverses espèces de tabacs, pénétrées l'une l'autre par les émanations, acquièrent peu à peu une saveur égale qu'on dirait empruntée à la même essence. La chaleur augmente de jour en jour, gagnant du centre à la circonférence, et atteint bientôt 75 et 80 degrés. Un thermomètre très attentivement surveillé et plongeant au cœur même des masses indique le développement du calorique. Dès qu'on peut soupçonner qu'il va dépasser le point scientifiquement déterminé, on fait des tranchées à coups de pioche, on donne de l'air à cet amas de matières fermentescibles par excellence, on éteint, pour ainsi dire, le feu qui les menace, et l'on évite la combustion spontanée, qui, sans cette précaution, ne manquerait pas de se produire. Des rideaux en forte toile grise garnissent les fenêtres et empêchent la lumière d'entrer trop vivement, ce qui pourrait donner à la fermentation une activité dangereuse. Une atmosphère énervante et lourde plane dans cette immense chambre, dont le parquet, les poutres, les lambris, sont recouverts d'une teinte brune caractéristique. Le tabac reste en masse pendant six mois; il ne faut pas moins de temps pour que les résultats cherchés soient obtenus. Cette lente opération débarrasse le tabac d'une partie de la nicotine qu'il contient à l'état de nature et provoque une fermentation acétique qui, détruisant les acides, ne laisse subsister que des matières dont l'innocuité a été reconnue. Lorsqu'on démolit les masses, on voit flotter au-dessus d'elles un brouillard bleuâtre et léger semblable à ces vapeurs qui dans les jours d'automne courent sur le bord des rivières aux heures du soleil levant. Les ouvriers qui accomplissent cette besogne sont en sueur, comme s'ils travaillaient dans une étuve; les lanières de tabac collées ensemble forment de larges paquets agglomérés dont la configuration irrégulière et rugueuse rappelle celle du marc de raisin pressé. On les désagrége à coups de hoyau comme des mottes de terre. A la sortie de l'atelier des masses, le tabac, mis en sacs, est transporté au troisième étage du bâtiment. C'est là que sont les engins de *râpage*, c'est-à-dire un moulin à l'anglaise installé selon tous les progrès de la minoterie moderne.

Ce fut dans la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'on substitua les moulins pulvérisateurs au vieux système de râpe qui avait dominé jusqu'alors. Une telle amélioration ne se fit pas sans peine : les ouvriers des manufactures de la ferme se révoltèrent, acceptèrent, repoussèrent les nouveaux engins, et après bien des luttes ne furent réduits que par un arrêt du conseil daté de 1786. C'étaient

des moulins à bras, comme on peut s'en convaincre en visitant la manufacture du Gros-Caillou, car on y a conservé quelques-uns de ces instrumens antédiluviens, qui ressemblent exactement, quoique dans de plus fortes proportions, à ces moulins à café portatifs dont nos ménagères font usage. Ce travail, qui, il y a peu d'années encore, exigeait un labeur extrêmement pénible, coûtait fort cher et employait un nombre considérable d'ouvriers, est exécuté aujourd'hui par de très ingénieuses machines que quatre ou cinq hommes suffisent amplement à conduire et à surveiller.

Le râpage nécessite trois systèmes mécaniques superposés qui occupent chacun un étage. Au troisième, le tabac, sortant des masses, est versé dans des trous munis d'une *manche* en toile qui le fait glisser au second dans les moulins. Chacun de ces derniers est formé d'une cloche renversée dont la face interne est garnie de lames fixées dans des plans verticaux; au milieu de cette sorte de mortier, un pilon conique en fonte, armé d'ailerettes hélicoïdales, pivote à demi par un mouvement alternatif. Le tabac passe entre les lames fixes de la cuvette et les lames du pilon mobile; il est froissé, pressé, écrasé, et sous cette action continue il finit par être pulvérisé. Ces mortiers ou ces moulins, qui sont au nombre de vingt-six dans la même salle, se meuvent sans bruit et avec une douceur apparente qui cache une force sans égale. A l'aide d'une ouverture placée à la partie inférieure, ils communiquent tous séparément avec une trémie longitudinale. Une vis d'Archimède, vis sans fin, qui tourne rapidement et ressemble à une immense tarière faite pour Hercule ou Briarée, entraîne le tabac vers un conduit en bois par où il descend au premier étage dans une sorte de vaste coffre haut et fermé qui figure assez bien une armoire. Ce coffre contient une *noria*, c'est-à-dire une drague composée d'une chaîne sans fin munie de godets qui ramassent le tabac, le remontent au troisième étage, et le versent sur des tamis métalliques automatiquement agités d'un va-et-vient perpétuel. La poudre arrivée à l'état normal traverse les mailles du tamis et glisse vers des sacs qui la reçoivent; celle au contraire qui est trop grosse encore est rejetée vers une trémie également balayée par une vis d'Archimède qui renvoie le tabac dans les moulins. C'est un *circulus*. La matière brute versée au troisième étage y remonte à l'état de mélange de grains suffisamment fins et de grains encore imparfaits, mais les tamis qui effectuent la séparation savent, pour ainsi dire, choisir eux-mêmes et accepter exclusivement les produits parvenus au degré de fabrication exigée. Seulement, si un grain de tabac poursuivi par un mauvais sort passe sur une portion de tamis déjà oblitérée et ne trouve pas une maille favorable, il peut, comme une âme en peine, tourner dans

les trémies, être trituré par les moulins, monter dans la noria pendant des années entières. On calcule qu'en général il faut qu'un fragment de tabac fasse dix fois le voyage complet du haut en bas de la maison et subisse dix fois la morsure des moulins avant d'être accepté par les tamis. Dans cet atelier, comme dans tous ceux où le tabac se présente sous forme de poudre ou de feuilles volantes, les ouvriers sont chaussés de longues bottes de toile rattachées au genou, qui leur permettent d'aller et de venir sans maculer, sans détruire, sans emporter sous leurs pieds des parcelles qui peuvent être utilisées pour la fabrication.

Le tabac étant porphyrisé, on peut croire qu'il n'y a plus qu'à le mettre dans des boîtes et à chanter : *J'ai du bon tabac dans ma tabatière*. Patience, nous n'en sommes pas encore là. Il prend dès lors le nom de râpé sec et est enfermé, à l'abri de la lumière, dans de fortes cases en bois de chêne. Là il reste deux mois, et fait une sorte de stage comme pour se reposer des manipulations qu'il a subies et se préparer à celles qui l'attendent bientôt. Il participe à la température extérieure; mais, comme il est parfaitement desséché, on n'a pas à craindre qu'il soit atteint par une fermentation intempestive. Au bout de huit ou dix semaines, il est enlevé du réduit où il était enfermé et jeté à la pelle dans une cuve carrée qui peut contenir 2,000 kilogrammes de poudre. Là il reçoit une mouillade, effectuée à raison de 18 pour 100 d'eau contenant elle-même 15 pour 100 de sel marin, de sorte que par cette seconde mouillade 5 kilogrammes de chlorure de sodium sont incorporés à 100 kilogrammes de tabac à priser. Devenu ainsi du râpé humide, il est de nouveau remis en cases par masses compactes de 25 à 30,000 kilogrammes. C'est là qu'il doit éprouver la seconde fermentation. Pour activer cette dernière, on prend dans une case où déjà le ferment est en travail une portion de tabac échauffé qu'on met dans la poudre récemment mouillée, absolument comme les boulangers mêlent un fragment de pâte fermentée qu'ils appellent le *pâton* à la farine trempée qu'ils veulent faire lever. L'énorme armoire est alors hermétiquement fermée, et sur la porte on attache une pancarte qui relate la date de la fabrication, de la mouillade, les élémens qui composent la poudre et le jour de la mise en case. La température s'élève peu à peu, et au bout de deux ou trois mois elle atteint environ 45 degrés. De temps en temps, on visite les cases, on en vérifie la chaleur. Au bout de trois mois, on en retire tout le tabac, qu'on remet immédiatement dans une autre, en ayant soin auparavant de le mêler, de façon que chaque partie soit atteinte par une fermentation égale, qu'il perde l'excès de nicotine et l'acide malique qu'il renfermait encore, et qu'il développe

cette saveur légèrement ammoniacale qu'on nomme le montant, et qui, taquinant la membrane pituitaire, produit cette irritation si précieuse aux priseurs. Au bout d'un an, le râpé humide est enfin devenu râpé parfait.

Toutes les cases qui datent d'une même époque et dont le contenu offre un aspect satisfaisant sont vidées à tour de rôle et rapidement. Ce genre de travail est assez pénible pour les débutans; ce n'est pas impunément que les premières fois ils remuent ces masses chaudes d'où s'échappent des émanations ammoniacales assez vives; cela pique les yeux, provoque des éternumens répétés, et amène dans quelques cas des maux de tête violens. On s'y habitue cependant, plus vite même qu'on ne pourrait le croire, et bientôt l'on n'y pense plus. Néanmoins les ouvriers spécialement chargés de cette besogne ont le teint d'une pâleur mate et grisâtre. C'est là une simple décoloration du derme, et non point un indice de faiblesse, car on peut les voir enlever et manœuvrer sans trop de gêne des sacs pesant 80 kilogrammes. Tout le tabac sorti des cases est réuni dans la salle des mélanges, où 400,000 kilogr. de poudre à priser peuvent trouver place. Là tous les tas séparés sont jetés les uns sur les autres et mêlés de façon à donner de l'homogénéité à ce qu'on appelle une fabrication. Dans cette masse, lorsque les élémens des cases différentes sont absolument confondus ensemble, un échantillon est prélevé au hasard et porté au laboratoire, où l'on s'assure qu'il présente toutes les qualités requises. Quand l'expérience a prononcé, et qu'elle est favorable, le tabac est emballé après avoir été tamisé de nouveau, afin qu'on puisse pulvériser les parties grumeleuses qui se sont formées pendant la période de fermentation. Le râpé est mis dans des tonneaux où, comme le raisin dans une cuve de vendange, il est foulé par un homme qui le piétine et le tasse à l'aide d'un pilon de fer. Est-ce enfin terminé et va-t-on pouvoir le livrer au commerce? Pas encore, il faut qu'il séjourne deux mois entre les douves, qui, le pressant de toutes parts, permettent aux molécules d'acquérir le plus haut degré de saveur possible. En nous résumant, si nous nous rappelons que la feuille récoltée reste dix-huit mois dans les magasins, que, coupée en gros, elle a été six mois aux masses, que, pulvérisée, elle a eu deux mois de cases comme râpé sec, un an comme râpé humide, et qu'elle demeure en tonneau deux mois comme râpé parfait, nous voyons qu'il ne faut pas moins de trois ans et quatre mois pour faire une prise de tabac.

Ce qui donne à la fabrication régie par l'état une supériorité incontestable en cette matière, c'est qu'il opère sur des quantités énormes, dont l'amoncellement seul, en dehors des excellens pro-

cédés mis en œuvre, amène une fermentation égale, largement développée, et qui procure un arome qu'on ne trouve en réalité aujourd'hui que dans les tabacs à priser français; mais il est des gourmets difficiles à qui notre râpé ordinaire ne suffit pas. Semblables à ces buveurs dont le palais perverti n'est plus chatouillé que par des vins factices composés de trois ou quatre crus différens, ils n'aiment à priser que des mélanges arbitraires où la fantaisie a la plus grande part. La manufacture est bonne princesse, et se soumet à ces sortes de caprices. Dans un coin s'ouvre une sorte de cabinet mystérieux. Lorsqu'on y pénètre, on aperçoit une rangée de dames-jeannes en grès bouchées avec des couvercles de bois. Elles renferment des échantillons de tous les tabacs à priser connus. Un employé qui tient entre ses mains le secret des priseurs émérites de Paris procède avec un sérieux sacerdotal aux triturations qu'on lui demande. Il y a des combinaisons célèbres qui portent le nom de ceux qui les ont inventées. Les mélanges Humann, Planard, Grammont, sont assez recherchés; celui de Mme de Chabannes fait fureur. Un répertoire sur lequel j'ai pu jeter un coup d'œil indiscret, et qui contient de fort grands noms, entre autres celui de sa majesté le roi Charles X, renferme la nomenclature des cliens habituels, et le détail de la composition particulière réclamée par chacun d'eux. Dans les proportions indiquées, on mêle au tabac ordinaire tant de parties de Virginie haut-goût, d'Amersfort, de Macouba qui sent la rose, de Portugal qui sent l'iris, d'Espagne qui sent mauvais; puis tout est enfermé dans un flacon de verre sur lequel on colle une étiquette : mélange n° 932, M. N... Si j'en crois le petit registre, beaucoup d'ecclésiastiques sont en correspondance assidue avec l'employé chargé de composer ces poudres à priser qui, au dire des connaisseurs, ne valent pas un tabac franc et net.

Selon les espèces, les tabacs ont des destinations particulières et déterminées d'avance. Si les tabacs de Virginie et du Kentuky entrent pour une portion notable dans le râpé, il n'en est pas de même des feuilles venues de Hongrie, d'Algérie, du Maryland, qui presque toutes sont réservées à la fabrication du scaferlati. Le tabac haché, le tabac de caporal, qui paraît aux vrais fumeurs supérieur à tous les tabacs du monde, est moins long à préparer que la poudre; mais il exige néanmoins, avant de parvenir à l'état parfait, bien des opérations qui ne manquent point d'importance. Après que toutes les manoques ont été secouées, elles sont *écabochées*, c'est-à-dire qu'à l'aide d'un large tranchoir manœuvrant sur charnière on en coupe le sommet au-dessous du lien qui les rattache. Ces caboches sont plus tard utilisées pour la poudre à priser. Les feuilles subissent une mouillade de vingt-quatre heures, et, suffisamment amollies, sont

envoyées à la salle des hachoirs. Ceux qui taillent le scaferlati n'ont rien de commun avec ceux qui coupent en gros les matières destinées à faire les masses du râpé. Cet instrument, très actif et très précis, est sinistre à voir, car, en le regardant fonctionner, il est impossible de ne point penser à la guillotine. C'en est une en effet, de petite proportion, et dont le coutelas se lève et s'abaisse 120 fois par minute. La lame, inclinée à 45 degrés environ, est maintenue à l'aide de forts écrous sur un châssis qui glisse dans les rainures d'un cadre formant la partie antérieure de la machine. Une toile sans fin, manœuvrant par un mouvement continu sur deux rouleaux, reçoit le tabac, qui est amené progressivement sous un linteau de fer qui le comprime. Une roue dentelée et régularisée tourne sous l'influence de la vapeur, et à chaque mouvement du couteau fait avancer le tabac d'un millimètre, de façon qu'il se trouve précisément sous le couteau. Ce dernier s'abaisse avec une force que double la rapidité, et tout le tabac, tranché d'un seul coup à la limite que détermine une vis régulatrice, tombe dans une large manne disposée pour le recevoir. Marchant sans interruption, un hachoir coupe facilement 100 kilogrammes de scaferlati en une heure; mais à ce métier-là les lames s'émoussent vite : aussi on les remplace toutes les vingt minutes; celles qui sont détachées sont portées au rémouleur, qui les aiguise sur une meule à vapeur. Ce n'est pas une petite affaire que de rendre le tranchant à ces couteaux; la force d'un homme y suffit à peine, et il faut qu'il arcboute contre son épaule une sorte de béquille en bois qui, prenant un point d'appui sur la lame, la maintient violemment contre la roue de grès, d'où jaillissent d'innombrables étincelles. L'acier, choisi parmi les meilleurs, est tiré de l'usine de MM. Petin et Gaudet, qui bientôt fera oublier les fonderies d'Essen, dont la Prusse est si fière. Cependant ces lames ne résistent pas toujours, et souvent elles rencontrent un obstacle qui les mène à mal. Parfois le hachoir est pris d'une oscillation subite, il a l'air de trébucher, le châssis bondit hors des coulisses, et le couteau se sépare en deux comme un verre brisé; c'est que par inadvertance on a laissé glisser dans le tabac un clou, un objet en fer quelconque, et que l'acier, d'autant plus fragile qu'il est mieux trempé, s'est rompu par la violence du choc.

Lorsque le tabac sort des hachoirs, il est plat, mouillé, sans consistance et comme affaibli. Il renferme 25 pour 100 d'humidité, de plus il contient beaucoup d'albumine, matière fermentescible par excellence : il est donc très apte à s'échauffer et à prendre cette *fièvre*, c'est le mot, dont les râpés sont atteints dans les masses et dans les cases; mais ce qui donne de la saveur au tabac en poudre nui-

rait singulièrement au tabac haché, qui doit être à tout prix soustrait à la fermentation. Afin d'obtenir ce résultat, il faut le soumettre à une température assez élevée pour tuer le ferment et assez modérée cependant pour ne laisser à la combustion aucune chance de se produire; on s'est arrêté à 95 degrés. Autrefois cette opération était très dure et très dangereuse pour les hommes qui en étaient chargés. On faisait chauffer le tabac dans de grandes bassines en cuivre posées sur des fourneaux, à peu près comme l'on fait cuire les marrons. Des ouvriers demi-nus, ruisselans de sueur, tournant autour des charbons allumés, aspiraient à pleins poumons les vapeurs chargées de nicotine qui se dégageaient de ces masses qu'on desséchait trop rapidement et surtout trop irrégulièrement. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi; une simple machine inventée par M. Eugène Rolland, l'habile ingénieur qui depuis 1844 a si puissamment contribué à la transformation de tout l'outillage de nos manufactures, se fait un jeu de mettre le scaferlati hors d'état de fermenter jamais. Un torréfacteur fait à lui seul le service de vingt ouvriers, et procure une économie annuelle de 25,000 francs.

L'aspect n'en est pas beau : sur un fourneau de brique repose un énorme cylindre qui ressemble à une locomotive sans tuyau. Le cylindre apparent n'est, pour ainsi dire, que le toit de la maison; il abrite, il cache, il enveloppe de tous côtés un autre cylindre mobile, pivotant sur lui-même, dont il est séparé par un espace libre dans lequel circule un courant d'air chaud alimenté par le foyer. Le tabac pénètre automatiquement dans le second cylindre, dont l'intérieur est muni de lames hélicoïdales armées de griffes de fer qui ressemblent aux dents d'une fourche. Ces dernières divisent le tabac, qui, humide encore, a une tendance à se pelotonner, pendant que les lames le forcent à suivre le mouvement de rotation auquel l'instrument obéit. Le scaferlati, chauffé à 95 degrés par les nappes d'air presque brûlant qui le caressent sur toutes les surfaces, perd en un quart d'heure l'humidité dont il était imbibé, et les fermens d'albumine qui risquaient d'en compromettre la conservation sont anéantis; mais cela n'est rien encore. Cette machine se dirige toute seule, il suffit qu'on lui jette de temps en temps quelques pelletées de combustible pour la nourrir, elle ne demande rien de plus. Grâce à un petit appareil établi dans un coin de la muraille du fourneau, elle semble douée d'une intelligence, j'allais dire d'une âme particulière; elle sait se régler et se maintenir rigoureusement à la température fixée d'avance. A la voir se réchauffer ou se refroidir selon qu'il en est besoin, l'on croirait qu'elle obéit à un mot d'ordre. Un mécanisme dont la découverte est un trait de génie oblitère et dégage la seule prise d'air qui ali-

mente le foyer. Si la température descend à 92 degrés, et par conséquent devient trop faible, cet appareil, qui figure à peu près une balance, soulève son plateau, et laisse l'oxygène entrer en plus grande quantité; si au contraire la température monte à 97°, il abaisse le même plateau, intercepte le courant d'air, et par le fait diminue l'intensité du feu sans cependant lui permettre de s'éteindre. C'est merveilleux, et il est difficile de ne pas être saisi d'admiration en présence d'un pareil chef-d'œuvre; il peut servir non-seulement à la torréfaction du tabac, mais encore à toute industrie qui a besoin pour s'exercer convenablement d'une température quelconque, maintenue à une moyenne toujours constante.

Quand le tabac a subi le degré de chaleur voulu, et qu'il s'accumule contre les parois postérieures du cylindre, celui-ci s'ouvre de lui-même par une valvule qui laisse échapper le trop-plein, mais dont le jeu est tellement rapide et si bien combiné, que la proportion d'air froid introduite est insignifiante. Lorsque le scaferlati vient de subir un pareil coup de feu, il est, quoique humide encore, fort sec en apparence et tout frisottant; il faut le refroidir et du même coup le débarrasser des poussières qu'il contient. Pour cela on le soumet pendant quelques instans à un fort courant d'air produit par un ventilateur dans un cylindre à rotation qui fait, comme le torréfacteur, circuler le tabac au moyen de lames disposées en hélices, et ne lui laisse pas un moment de repos. Cette ventilation puissante rejette toutes les poussières dans une chambre spéciale, pénètre le scaferlati, et suffit pour lui donner de la consistance, comme l'eau froide donne la trempe à l'acier rougi. Toutes les opérations essentielles sont alors terminées; le tabac, qui offre une certaine ressemblance avec des cheveux coupés et crespelés, est réuni en masse dans une chambre aérée. Il reste là six semaines environ; puis on le visite lestement pour enlever les côtes trop grosses qui, ayant glissé sous le hachoir, ressemblent à des bouts d'allumettes, les fragmens de fer, de cuir, de bois, qui ont pu s'y introduire; on le purge, en un mot, dans les limites du possible, de toute matière étrangère, puis on le pèse et on en fait des paquets fermés, scellés d'une étiquette qui relate le poids, la qualité, la date du décret d'autorisation et le timbre des contributions indirectes. Cette étiquette est aux tabacs ce que le poinçon de garantie est aux ouvrages d'or et d'argent. On devrait aussi indiquer la date de la fabrication, ce qui permettrait aux amateurs de tabac frais, et ils sont nombreux, de ne pas acheter dans les débits des paquets dont le contenu se pulvérise dès qu'on les ouvre. Il est aussi une amélioration que bien des personnes voudraient voir apporter dans la fabrication du scaferlati, et qui concorderait avec les

efforts dont l'administration n'est pas avare pour nous procurer des cigares de premier choix. Pourquoi ne fait-on pas un tabac de caporal de luxe qui serait vendu 2 ou 3 francs de plus par kilogramme, mais dans la composition duquel il n'entrerait que des feuilles absolument dépouillées de ces côtes si désagréables à rencontrer, à fumer, qui oblitèrent les pipes et déchirent le papier à cigarette? Rien ne serait plus facile cependant, on donnerait satisfaction à bien du monde, et de même qu'on fabrique un tabac de cantine coûtant 1 franc 50 centimes le kilogramme destiné aux soldats, on peut parfaitement faire un scaferlati de premier choix destiné à ceux qui voudraient bien le payer. Nos manufactures sont outillées de façon à répondre presque immédiatement aux exigences de la consommation; le devoir du monopole est de prévenir tous les besoins et même toutes les fantaisies; la dépense qu'entraînerait la main-d'œuvre serait promptement couverte par l'augmentation du prix, et la régie ne pourrait qu'y gagner.

La mode, qui autrefois faisait en quelque sorte une obligation de priser, s'est depuis longtemps déjà tournée du côté du tabac à fumer; mais voilà qu'aujourd'hui les chiffres officiels constatent que la consommation du tabac à mâcher augmente dans des proportions considérables. La vente des *rôles* (du mot rouler, c'est le nom poli de ce qu'on appelle trop vulgairement *la chique*), qui en 1861 était de 533,918 kilogrammes, s'est élevée jusqu'à 634,669 en 1865; depuis cette époque, le mouvement ascensionnel ne s'est point ralenti. Est-ce à l'infiltration des mœurs américaines que nous devons cette laide habitude? Les rôles de France ont, à ce qu'il paraît, un goût fort apprécié, et ils remplacent avantageusement ces tablettes en tabac de Virginie imbibé de réglisse et de vins d'Espagne qu'on vendait jadis sous main et fort cher. C'est une partie importante de la fabrication du Gros-Caillou, et plusieurs ateliers y sont occupés. Toute personne qui a vu un cordier faire une corde à la manivelle sait comment on prépare les rôles, qui sont de deux espèces: les *menus filés* et les rôles ordinaires. Les feuilles, préalablement bien mouillées et *écôtées*, sont amorcées sur un rouet tournant avec une extrême facilité; on file menu, et la corde en tabac est coupée à une certaine longueur qui représente un poids déterminé; pour en augmenter la saveur et la défendre contre une dessiccation trop rapide, on la plonge dans un baquet plein de jus de tabac concentré. Les cordes sont alors pelotonnées en paquets qu'on expose à l'action d'une presse hydraulique, afin de leur donner une forme régulière et de n'y laisser que la quantité de jus nécessaire. Chaque paquet est ensuite méthodiquement ficelé et enfermé pendant quelques jours dans un séchoir à température moyenne. Les rôles ordinaires,

plus gros, semblables à de petits cordages et mélangés de feuilles de Virginie, sont tournés de la même manière, seulement avec plus d'activité à l'aide d'un rouet mécanique obéissant à la vapeur.

La manufacture est toujours en mouvement, et les 1753 ouvriers qu'elle occupe ne chôment guère. En 1867, elle a produit 2,970,000 kilogrammes de scaferlati, 1,841,000 de râpé et 219,000 de rôles. A cette fabrication, il faut ajouter 50,775,000 cigares à 10 et à 5 centimes, dont les premiers sont composés de feuilles du Brésil, du Mexique, de La Havane et de France, et dont les seconds, enveloppés de feuilles de Kentuky, contiennent du tabac indigène mêlé à du tabac de Hongrie (1). Pour donner un goût uniforme à ces feuilles de provenances diverses, on les réunit et on les place pendant vingt-quatre heures dans des cages à claire-voie où elles plongent complétement au milieu d'un liquide coloré par une forte proportion de jus de tabac en suspension; puis elles sont soumises à la presse hydraulique, et obtiennent ainsi une saveur qui semble être produite par une seule et même espèce de tabac. Les cigares à 5 centimes, ceux que la malice populaire, jouant sur les pompeuses dénominations espagnoles données aux cigares de La Havane, appelle volontiers des *soutellas* et des *infectados*, paraissent fort recherchés par la population, car en 1865 la France en a fumé 687,434,750. On fait aussi des cigarettes au Gros-Caillou, mais en petite quantité et de qualité médiocre. Il y a en Allemagne de simples épiciers qui excellent à ce genre de fabrication, où jusqu'à présent nous n'avons point réussi. Le papier qu'on emploie ici est trop cotonneux, le tabac se désagrége immédiatement et par grumeaux, la colle est trop brutalement étalée, l'ensemble est défectueux et ne donne pas de bons résultats. C'est une étude à faire. Les Russes ont importé à Paris l'habitude du tabac turc, il a fallu pouvoir les satisfaire, et on a autorisé un Arménien à fabriquer des cigarettes spéciales; mais il ne peut les confectionner que dans l'enceinte de la manufacture, où on lui a réservé un atelier sous les combles. Trois ouvriers grecs, qui vous disent *kaliméra* lorsque l'on entre, coupent les feuilles à l'aide d'un hachoir primitif manœuvré à la main; ainsi taillé et presque humide encore, le tabac est confié à des ouvriers qui l'enferment dans de minces feuilles de papier et le roulent pour lui donner la forme consacrée. Il faut croire que l'affaire n'est pas mauvaise, car l'an dernier le débit de ce genre de cigarettes s'est élevé, pour Paris seulement, à une somme qui dépasse 300,000 francs.

(1) Cigares à 10 centimes : Brésil, Mexique, 60; Havane, 20; Gironde, Dordogne, 20; Cigares à 5 centimes : Kentuky, 30; Hongrie, 12; Pas-de-Calais, 3; Lot-et-Garonne, 10; Bas-Rhin, 10; Haut-Rhin, Haute-Saône, 3; Meurthe, Moselle, Savoie, 10; Gironde, Dordogne, 20; Algérie, 1.

Au Gros-Caillou, on ne fabrique à peu près que des cigares communs; les cigares de choix, faits en pur tabac de La Havane, sont réservés exclusivement à la manufacture de Reuilly.

III.

La manufacture de Reuilly était située jadis hors barrière; mais l'annexion de la banlieue l'a fait entrer dans l'enceinte de Paris. De grands arbres, de vastes terrains verdoyans, l'entourent et lui donnent l'aspect joyeux d'une usine de campagne. Elle est de création récente et ne date que de 1857. A cette époque, la consommation des *millares* (cigares à 15 centimes) avait pris des proportions telles qu'il n'était presque plus possible de répondre aux demandes, et que les négocians de La Havane, voyant notre embarras, menaçaient d'augmenter leurs prix. On eut l'idée alors d'acheter des tabacs en feuille dans les meilleurs *vegas* (plantations) de Cuba, de les expédier à Paris et de les confectionner en cigares. Une mission confiée à M. Rey, ingénieur des tabacs, réussit parfaitement; on établit la manufacture de Reuilly, on forma des ouvrières, et les résultats qu'on a obtenus prouvent que nous pouvons lutter sans trop de désavantage contre la fabrication exotique. C'est là un point capital qui permet de livrer au public des cigares accessibles à bien des bourses et d'en retirer un bénéfice considérable. Ce premier succès a été un encouragement dont on a profité, et Reuilly fournit maintenant des cigares de luxe, tels que *londres*, *trabucos*, *regalias de la reina*, depuis 25 jusqu'à 50 centimes, qui, sans tromper les vrais connaisseurs, parviennent du moins à les satisfaire. La manufacture emploie aujourd'hui 748 personnes, dont 700 femmes. Si les ouvriers ne lui manquaient pas, elle pourrait s'étendre sur les terrains voisins, qui lui appartiennent, et doubler sa production, ce qui permettrait de garder les cigares en magasin jusqu'à ce qu'ils aient atteint le degré de maturité parfaite.

Chaque année, 5,000 balles renfermant environ 240,000 kilog. de tabac récolté dans les vegas *légitimes*, c'est-à-dire célèbres, de l'île de Cuba arrivent à Reuilly, et sont précieusement conservées dans de vastes caves peu éclairées et de température toujours égale. Lorsque l'on a décousu l'enveloppe en forte toile, on en trouve une seconde formée de larges et résistantes feuilles arrachées au palmier royal (*oreodoxa regia*); cette dernière renferme les manoques de tabac liées au sommet et composant une *poupée*. Ces poupées sont, malgré le long voyage qu'elles ont accompli, encore imprégnées d'une certaine humidité, reste de la fermentation préalable qu'elles ont subie après avoir été rassemblées et empaquetées.

Pour obtenir cette fermentation, qu'ils considèrent comme indispensable à la bonne santé future du tabac, les planteurs jettent dans une tonne pleine d'eau tous les détritus de feuilles, les côtes, les résidus du balayage des ateliers qu'ils peuvent réunir. Au bout de huit jours de macération, ce liquide, qu'on nomme *betun* (1), dégage une insupportable odeur d'urate d'ammoniaque. On en asperge les feuilles préalablement isolées et étendues, puis on confectionne les poupées et ensuite les *tercios* ou balles qui, la fièvre du ferment étant passée, exhalent, lorsqu'on les ouvre à Paris, un parfum tiède et légèrement vineux. Les manoques sont enlevées avec précaution, dénouées, secouées, trempées dans de l'eau pure et égouttées. Lorsque les feuilles sont redevenues flexibles, on les fait parvenir à l'atelier d'*époulardage*, où de vieilles ouvrières, choisies parmi les plus habiles, sont chargées de les déployer complétement, de les examiner, de les écôter, et de les classer selon la finesse, la couleur, la conservation du tissu. Ce sont ces femmes qui, en vertu d'une expérience lentement acquise, décident si telle portion de tabac doit se trouver à l'intérieur ou à l'extérieur du cigare, et de plus à quel genre de fabrication il convient de réserver telle ou telle feuille. Silencieuses et courbées au-dessus des mannes, elles étudient par l'odorat, la vue et le toucher chaque feuille séparément, avec la minutieuse attention d'un changeur appréciant une pièce de monnaie douteuse. Les fragmens de choix, ceux qui n'offrent ni épiderme trop dur, ni nervures trop saillantes, ni déchirures, sont roulés ensemble les uns par-dessus les autres à l'aide d'une machine composée de deux rouleaux mis en mouvement par un drap sans fin qui, saisissant la feuille, la fixe sur un mandrin de bois. Ce mandrin, semblable à un gros bâton de sucre de pomme, conserve ainsi toutes les feuilles réservées à *la robe* des cigares; mais la préparation de la *tripe* présentait une difficulté qu'il a fallu résoudre. Il n'est pas douteux que le climat de La Havane, à la fois chaud et humide, n'ait une influence directe sur le tabac, et ne lui communique des qualités particulières. On a donc cherché à placer les feuilles destinées aux intérieurs de cigares dans un milieu analogue à celui qu'elles auraient eu à Cuba. On les enferme dans une salle où elles sont disposées dans des armoires; chaque tas séparé, posé sur un tiroir à claire-voie, est muni d'un thermomètre. La température est invariablement fixée de 25 à 30 degrés; de plus un jet de vapeur qu'on modère à volonté

(1) Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, une corruption du vieux mot *petun*, qui est encore resté dans le bas-breton sous forme de *butun*, et dans le turc sous celle de *tutun*; *betun* signifie cirage, ce qui indique quelle est l'apparence du liquide employé pour provoquer la fermentation.

donne la quantité précise d'humidité nécessaire. Il faut une lampe pour se diriger dans cette chambre, tant l'obscurité y est profonde, car on a reconnu que la lumière du jour est nuisible au tabac, et que celle du soleil lui est presque mortelle. Quand cette sorte de fermentation havanaise est accomplie, les feuilles sont livrées selon les besoins du service aux ateliers de consommation.

Lorsque l'on entre dans ces derniers, deux cents femmes tournent la tête, chuchotent, et, sous le regard du contre-maître, se remettent vite à leur besogne. Chaque ouvrière a devant elle un rouleau, des débris de tabac, un petit pot de colle, un tranchet en forme de roue et une plaque de zinc trouée dont l'ouverture représente la forme exacte que le cigare doit avoir; ce dernier outil s'appelle le calibre ou le gabarit. L'ouvrière choisit les morceaux de tabac qui doivent former l'intérieur (la *tripe*), les assemble sur une planchette en caoutchouc vulcanisé, les étire, les dispose de façon qu'ils n'offrent aucun pli, aucun point saillant; d'un seul coup de la paume de la main à la fois rapide et précis, elle les roule dans une feuille d'assez bonne apparence qui est la *souscape;* c'est déjà presque un cigare, mais un cigare écorché auquel il manque l'épiderme. Une des feuilles de première qualité est alors enlevée au rouleau, et par deux coups de tranchet taillée en lanière large de 4 à 5 centimètres, c'est la *robe;* on en revêt avec mille précautions la tripe et la souscape, et l'on colle légèrement l'extrémité afin que le cigare, parfaitement maintenu et emprisonné, offre assez de résistance pour ne point se défaire; puis, à l'aide d'un instrument fort ingénieux qui donne à tous les cigares d'une même espèce une longueur égale, on coupe le bout, et l'opération est finie. Une bonne ouvrière, ne perdant point de temps et travaillant dix heures, peut faire de 90 à 150 cigares de choix dans sa journée. A la manufacture du Gros-Caillou, on en obtient facilement 300 à 5 centimes dans le même laps de temps. La fabrication dont j'ai succinctement raconté les différentes phases est réservée aux cigares de luxe (*londres, trabucos,* etc.). Pour les *millares,* on prend autant de soin, mais on va plus vite, grâce à un moule en bois dans lequel on forme la partie interne et la souscape, qu'on n'a plus alors qu'à rouler dans la robe. Comme les ouvrières travaillent à l'entreprise, on peut croire qu'elles se hâtent; elles sont bien payées, mais je doute qu'elles soient heureuses, car le silence est de rigueur dans les ateliers. Que l'administration soit parvenue à faire fabriquer des cigares qui font concurrence à ceux de La Havane, c'est fort beau; mais qu'elle ait pu réussir à empêcher deux ou trois cents femmes réunies de parler, c'est miraculeux. Aussi elles se dédommagent lorsque la cloche annonce enfin l'heure de la sortie, et ce quartier

lointain, si calme d'habitude, a là un moment d'animation sans pareille.

Les cigares, avant d'être soumis à la dessiccation, sont examinés un à un, — au calibre, pour voir s'ils ont les dimensions prescrites, au toucher, pour s'assurer s'ils sont bien faits, à la balance, par masse de 250, pour reconnaître s'ils renferment la quantité de matières indiquée. Ensuite on les enferme dans le séchoir semi-obscur où ils doivent, perdant peu à peu l'humidité dont ils sont pénétrés, arriver progressivement à un état qui les rende propres à la consommation. Ils restent là six mois environ; si ce stage durait une année, cela n'en vaudrait que mieux, et le public n'aurait pas à s'en plaindre. Lorsqu'ils sortent du séchoir, ils sont triés, divisés selon la nuance de la robe en *claros* et en *colorados*, puis attachés en paquets séparés, mis en boîtes fermées, scellées, étiquetées, livrées aux entrepôts où les débitans iront les acheter. Les *millares* seuls sont séchés et gardés à la manufacture de Reuilly, les cigares de luxe sont expédiés au Gros-Caillou dans des boîtes en bois de cèdre. Une scierie mécanique est occupée à couper en lames minces les troncs odorans apportés des Antilles et de l'Amérique du Sud. Le parfum en est doux, et l'on a cru reconnaître qu'il n'était pas sans influence sur les cigares.

Malgré l'habileté de nos ouvrières, malgré les tabacs achetés à Cuba, nos manufactures ne peuvent fournir ces cigares de grands crus qu'on ne trouve qu'à La Havane. Autrefois l'administration s'arrangeait avec le commerce libre. On choisissait un type de forme et de saveur, puis l'on passait un contrat avec des négocians qui, à leurs risques et périls, devaient faire venir la quantité de cigares demandés semblables aux modèles et en état de conservation parfaite. Malgré toutes les précautions prises, on était trompé bien souvent, les rebuts étaient extrêmement nombreux, et les prix de revient allaient sans cesse en augmentant : un tel état de choses devenait compromettant, et il fallut y mettre fin. Le directeur-général n'hésita pas : voyant d'une part les demandes incessantes de cigares exceptionnels dont il était assailli, de l'autre la fraude qui chaque jour gagnait du terrain et menaçait de le déborder, sentant en outre qu'un monopole, pour être respecté, doit offrir des produits variés et d'une qualité absolument supérieure, il proposa au ministre des finances d'installer à Cuba une mission composée d'hommes spéciaux qui seraient chargés d'acheter pour le compte de l'administration les meilleurs cigares de la fabrication havanaise. L'affaire était scabreuse, et exigeait non-seulement une connaissance approfondie de la matière, mais une probité à toute épreuve, puisque ce genre de négociations allait entraîner chaque année un roulement de plusieurs millions de francs. Le ministre

hésitait. — Quels agens assez sûrs me donnerez-vous pour manier de pareilles sommes et rester insensibles à la tentation? — Des ingénieurs sortant de l'École polytechnique. — Le ministre s'inclina : — Avec ceux-là, il n'y a rien à craindre, — et il signa l'ordonnance.

Le commerce se plaignit, on n'en tint compte; la mission partit, s'organisa à demeure, et fit les envois qui ont motivé l'ouverture du bureau du Grand-Hôtel (août 1862). Deux chiffres constatent l'importance du résultat obtenu : en 1861, la vente des cigares dits extra s'élevait par an à 7,495,000 francs; en 1867, elle a dépassé 11,700,000 francs; les deux boutiques spéciales de Paris ont, l'année dernière, vendu à elles seules pour 2,445,516 fr. de cigares. Le débit du boulevard de la Madeleine ne suffit pas aux demandes, la vente augmente tous les jours, et le local où il est installé est devenu si manifestement trop étroit, qu'il faut le changer ou l'agrandir au plus vite. Les cigares achetés tout faits à la Havane et provenant exclusivement des *vegas* de la *vuelta de abajo*, qui est aux tabacs ce que la terre du Clos-Vougeot est aux raisins, sont expédiés directement à la manufacture du Gros-Caillou pour y être conservés jusqu'au moment de la vente, et aussi pour y être dégustés. Cette opération peut sembler étrange à première vue, mais elle est rationnelle. Pendant la traversée en effet, quoique ces cigares soient enfermés dans des boîtes séparées contenues toutes dans une caisse de zinc revêtue d'un coffre en bois, quelques avaries ont pu les atteindre, et ils ne sont plus alors dans les conditions normales que représentait le prix d'achat. Le public n'y trouverait pas son compte, et serait en droit de se plaindre. Toute partie de cigares de la même provenance et de la même espèce est déballée et répandue sur une grande table. Trois ingénieurs, dont l'un a le titre de directeur de l'expertise, après les avoir examinés au point de vue de l'apparence et de la conservation extérieure, en prennent une vingtaine au hasard et les fument. Ce travail doit s'accomplir sur les 350 espèces de cigares, gros ou petits, forts ou faibles, depuis les *damas*, qu'on sent à peine, jusqu'aux *vegueros*, qui emportent la bouche, chaque jour et sans désemparer : c'est à dégoûter du tabac pour la vie entière. On arrive, paraît-il, à une telle délicatesse d'organe, qu'on peut reconnaître non-seulement le cru d'un cigare, l'origine de la fabrication, mais encore, c'est à en douter, si la feuille a été cueillie au commencement ou à la fin de la récolte. Ce travail, c'en est un et des plus pénibles, s'accomplit au dernier étage de la manufacture, dans une immense salle où de larges fenêtres versent l'air et emportent les nuages de fumée.

Lorsque les experts ont reconnu qu'une sorte de cigares avait perdu pendant le voyage quelque finesse de saveur, ils en baissent

le prix; si l'altération est trop grave, il les font réexpédier à l'étranger pour être vendus au profit de qui de droit. Il est juste de dire que les précautions prises par l'administration sont souvent vaines, et que ces cigares refusés sont rentrés en France par contrebande, apportés à Paris et offerts pour des prix exorbitans à des consommateurs naïfs qui les fument avec délices et disent : Si au moins la régie nous vendait de pareils cigares! Quant à ceux qui arrivent intacts sous tous les rapports, ils sont enfermés dans des armoires construites le long de chambres obscures à doubles cloisons, à doubles plafonds, à double plancher, où ils restent dix-huit mois ou deux ans au milieu d'une atmosphère qu'on rend, comme à la manufacture de Reuilly, aussi semblable que possible à la température de Cuba. Grâce à ce service si parfaitement organisé et dont les différens détails sont entourés à La Havane et à Paris de précautions sans nombre, les cigares de luxe sont en France supérieurs comme qualité et comme bon marché à tout ce qu'on fume en Angleterre et en Allemagne, où cependant le commerce est libre; mais cette liberté amène des fraudes multiples, fraudes telles qu'un commerçant anglais donne du tabac de Virginie à 3 shillings la livre, lorsque la livre du tabac de Virginie est frappée d'un droit d'entrée de 3 shillings. On peut imaginer d'après cela quelles herbes cueillies au hasard, détrempées dans une décoction de nicotine, on livre au public sous le nom de tabac. Chez nous du moins, il n'y a jamais rien de semblable à redouter, et les produits, quels qu'en soient les élémens et l'origine, sont toujours purs et d'une sincérité sérieuse. Aussi la réputation de nos manufactures est établie; malheureusement les marques en sont imitées partout. Il y a telle ville d'outre-Rhin qui a des fabriques de scaferlati et de râpé français. Cette imitation, souvent grossière et à peine déguisée, tend à s'accroître; les expositions universelles, en constatant la supériorité indiscutable de notre fabrication, ont donné à la contrefaçon une impulsion rapide. Ne pourrait-on porter remède à cet état de choses déplorable, même un peu compromettant pour nous, en établissant dans les grands centres de consommation extérieurs, Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, Baden-Baden, Hombourg, Florence, des dépôts réguliers, constatés, où l'on serait certain de trouver ces tabacs que le monde nous envie et que l'on remplace, au grand détriment des consommateurs et de notre réputation, par des produits sans valeur et sans bonne foi?

Cette probité, cette envie de bien faire qui dans les choses matérielles distingue la direction-générale, se retrouvent aussi dans la partie morale de son œuvre. Loin de considérer les ouvriers comme des machines intelligentes qu'on paie en raison du travail accompli et envers qui on se trouve quitte, les employés supérieurs

ont fait les plus louables efforts pour amener le nombreux personnel dont ils sont responsables aux idées d'association, aux sociétés de secours mutuels, aux caisses de retraite. Dans cette voie où la seule force du raisonnement est mise en action, les progrès s'effectuent avec lenteur; mais la marche est constante. L'administration du reste ne s'épargne pas. Chaque jour, un médecin fait la visite gratuite des malades, qui au besoin reçoivent les médicamens ordonnés. De plus, on a établi des crèches pour les enfans des ouvriers et des classes d'adultes où ces ingénieurs, ces savans sortis aux premiers rangs de la plus célèbre école du monde ne dédaignent pas de donner sur toutes choses des notions élémentaires et pratiques aux humbles travailleurs dont la direction leur est confiée.

IV.

Il y a autant de différence entre les tabacs qu'entre les vins, et le caporal de cantine, vendu 1 fr. 50 le kilo., peut être comparé au vin de Suresne, comme certains cigares de La Havane qui coûtent 355 francs le kilogramme sont naturellement assimilés aux grands vins produits par la Bourgogne et la terre de Médoc. Si le monopole a pour but d'enrichir l'état, il a pour devoir de satisfaire à toutes les exigences de la consommation, et c'est ce qu'il essaie de faire depuis sept ou huit ans avec une persévérance à la fois digne d'éloges et très habile. Il est en effet de son intérêt de se placer si bien au-dessus de toute concurrence que celle-ci ne soit plus possible. L'introduction des tabacs n'étant point interdite en France et tout le monde pouvant en faire venir à la condition d'acquitter un droit de 24 francs par kilogramme de cigares et de 10 francs par kilogramme de tabac fabriqué, la direction verrait diminuer promptement le débit des cigares de luxe, si les siens n'étaient supérieurs à tous ceux qu'on peut se procurer, même en s'adressant aux producteurs de Cuba. Quant aux cigares sortis de nos manufactures, s'ils ne sont point irréprochables, ils offrent du moins des qualités qui paraissent du goût du public, car la consommation en a augmenté d'une façon prodigieuse, — un peu plus de 200 millions en 1852, 761,625,000 en 1867. C'est pour l'état un bénéfice régulier au premier chef. En effet, l'impôt qui frappe les tabacs est un impôt absolument volontaire qui n'atteint aucune denrée de nécessité indispensable. C'est là le caractère particulier et excellent de cette taxe. L'Allemagne, où ce genre de commerce est libre, nous envie notre système, elle l'a mis à l'étude, et il est fort probable que d'ici à très peu de temps elle l'adoptera. Il suffit de voir ce que le monopole a produit depuis qu'il existe chez nous pour en

comprendre immédiatement l'utilité. Depuis le 1er juillet 1811 jusqu'au 31 décembre 1867, les recettes générales de l'exploitation ont été de 6,389,119,555 fr. et les dépenses de 1,982,995,739 fr. 98 centimes : bénéfice net, près de 4 milliards et demi. Cela vaut la peine qu'on alimente avec soin une si bonne vache à lait.

Ces bénéfices déjà si importans, et qui sont, quand on les examine de près, un allégement notable pour la nation, sont-ils encore susceptibles d'une augmentation qui, en se produisant, permettrait peut-être de diminuer d'autres charges? Sans aucun doute; mais, pour obtenir ce résultat, convient-il, comme on l'a fort imprudemment demandé, de supprimer une seconde fois la direction-générale? Nullement. Ce serait une trop singulière anomalie que de subordonner une exploitation purement technique à une administration exclusivement fiscale. Si l'on veut modifier la situation actuelle de ce service, il y a mieux à faire que de le décapiter de nouveau et de tourner toujours dans le même cercle. Le caractère dominant pour ne pas dire absolu de ce monopole est industriel, de plus il se rattache au commerce par des achats directs de matières premières dont la valeur dépasse annuellement 42 millions de francs, à l'agriculture par la surveillance de plantations qui produisent chaque année 22 millions de kilogrammes de tabacs indigènes. La vraie place de la direction des tabacs nous semble devoir être au ministère de l'agriculture et du commerce, auquel elle appartient de droit par la nature de ses attributions. Si c'est en raison de l'impôt dont ils sont l'objet qu'on maintient les tabacs dans une situation anormale au ministère des finances, pourquoi les canaux n'iraient-ils pas les rejoindre, puisqu'on y acquitte un droit de parcours, les chemins de fer, puisqu'ils sont atteints par l'impôt du dixième, et les lycées, les facultés, les écoles militaires, puisque les élèves y versent une somme qui rentre au trésor public? La situation, telle qu'elle est déterminée aujourd'hui, est irrégulière, et de plus elle n'est pas sans quelque danger. Bien souvent en effet l'esprit inventif des ingénieurs vient se briser contre les réserves exagérées du fisc. Les employés supérieurs des finances sont à coup sûr des hommes éminens, mais ils manquent pour la plupart des connaissances techniques qui sont indispensables pour diriger, même de très haut et d'un peu loin, une industrie qui donne 200 millions de bénéfices par an. Au lieu de surveiller trop mesquinement cette poule aux œufs d'or et de compter les grains de blé qu'elle picore, il faut élargir son nid, lui jeter les grains à poignée, et lui donner ainsi une force de production qui quintuplera ses couvées. Toute dépense qui a pour but une amélioration dans la mécanique, dans la main-d'œuvre, dans l'aménagement, dans la matière première, est une plus-value au bout

de très peu de temps. En veut-on la preuve? Le torréfacteur Rolland solde son prix de lui-même en moins d'une année par l'économie qu'il apporte dans la manutention; le râpage à bras coûtait 12 fr. 50 cent. par 100 kilogrammes; certes les moulins qui l'ont remplacé ont dû être payés fort cher, mais ils ont produit dix fois la valeur qu'ils représentent, puisque pour 50 centimes ils pulvérisent la même quantité de tabac. Il en est de tout ainsi : les achats par larges masses, l'agrandissement des manufactures, l'augmentation du personnel ouvrier, permettront de donner au public des produits qui, étant plus soignés, seront mieux accueillis et par conséquent apporteront chaque année quelques millions de plus à notre budget. Le fait est important et vaut qu'on s'en préoccupe. Il est à regretter qu'en 1860, lorsqu'on a rétabli la direction, on ne l'ait pas du même coup placée dans les conditions normales où elle devrait être pour échapper à certains malaises qui l'atteignent et acquérir le développement qu'elle comporte. La consommation augmente d'elle-même dans des proportions dont il faut tenir compte; elle ne pourrait que s'accroître encore, si le soin de la satisfaire était remis à un ministre que ses fonctions rompent forcément à toutes les difficultés, à toutes les ressources, à toutes les exigences de l'industrie, de l'agriculture et du commerce.

Les chiffres que nous avons cités dans le courant de cette étude prouvent que le tabac a de nombreux amateurs; mais en revanche il a des adversaires déclarés qui lui font une guerre à outrance. Bien des médecins qui ne partagent pas l'opinion de Sganarelle entreprennent de temps en temps des croisades en règle, et nous prédisent que si nous continuons à fumer nous tomberons inévitablement « dans la bradypepsie, de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lientérie, de la lientérie dans la dyssenterie, de la dyssenterie dans l'hydropisie et de l'hydropisie dans la privation de la vie, où nous aura conduits notre folie! » Le diable n'est peut-être pas aussi noir qu'il en a l'air. Il est certain que l'habitude du tabac est inutile, souvent désagréable, et qu'il vaut mieux ne pas l'avoir; mais entre cela et les conséquences qu'on veut en tirer il y a un abîme. L'abus de sa nature est pernicieux en toute matière. Il est certain que, si l'on fume incessamment dans des pipes de terre sales et trop courtes, on peut être attaqué par de petits cancers à la langue; mais c'est à peu près à ce seul effet que se bornent les constatations de la science. Sans partager l'opinion de Pauli, le docteur italien, qui disait sérieusement que le crâne des fumeurs devient noir, il est facile encore aujourd'hui de soutenir que le tabac est mortel. C'est un thème comme un autre, et on peut acquérir quelque importance

en s'en faisant l'auteur; mais il ne faut pas pousser les choses à l'extrême, sous peine de n'être plus écouté.

Un procès criminel qui eut un grand retentissement en 1851 attira tout à coup l'attention du public sur la nicotine, alcali organique composé de carbone, d'hydrogène et d'azote, découvert en 1829 par Reimann et Posselt, et qui est un poison des plus violens. Or, nul ne l'ignore, la nicotine est fournie par les feuilles de tabac. Rien ne serait plus aisé que d'établir une proportion qui, sous une apparence de réalité, cacherait une conclusion absolument fausse. Il est positif qu'un cigare, un *londres* par exemple, contient une quantité de nicotine qui, extraite et traitée chimiquement, peut produire la mort d'un homme. On pourrait donc dire : Tout homme qui fume un cigare risque d'être empoisonné et de passer de vie à trépas; mais on peut affirmer aussi qu'une livre d'amandes renferme assez d'acide prussique pour foudroyer un colosse. C'est là une démonstration par l'absurde de l'innocuité presque absolue du tabac que nous consommons. Tout autre chose est d'avaler un corps pur, chimiquement isolé, ou de l'absorber mêlé à des matières étrangères qui lui enlèvent toute propriété malfaisante. Le tabac fabriqué n'est plus au reste ce qu'il est à l'état de nature. 300 kilogrammes de tabac destinés au scaferlati, au râpé, aux cigares communs, arrivant des magasins à la manufacture du Gros-Caillou, contiennent 12 kilogrammes 25 grammes de nicotine; lorsqu'ils en sortent, ils n'en ont plus que 5 kilogr. 85 grammes. La manufacture du quai d'Orsay, par les lavages, la fermentation, l'évaporation des tabacs, par les réactions de toute sorte qu'elle leur impose, détruit chaque année 94,290 kilogrammes de nicotine, c'est-à-dire de quoi tuer instantanément la population entière de la France. La nicotine dont on n'a pu débarrasser le tabac et qui reste forcément dans les produits livrés au commerce entre-t-elle dans l'économie animale? Pour une si petite quantité qu'il est superflu d'en parler. Les fumeurs la brûlent, les priseurs la mouchent, les autres la crachent, et personne n'en meurt.

A en croire un membre de l'Académie de médecine qui a écrit sur ce sujet de fort curieux opuscules, l'aliénation mentale a fait en France des progrès absolument en rapport avec ceux de la consommation du tabac. Dans une table dressée avec soin, on peut voir la progression : en 1838, la régie gagne 30 millions, 10,000 aliénés; — en 1842, 80 millions, 15,000 aliénés; — en 1852, 120 millions, 22,000 aliénés; — en 1862, 180 millions, 44,000 aliénés. Un tel calcul, présenté avec habileté, n'est que spécieux. De ces chiffres, dont l'importance est douloureuse, il faut retrancher les femmes, qui, dans les cas de folie, sont de 47 pour 100; de plus il faut admettre, car le fait est trop éclatant pour pouvoir être nié, que de-

puis une vingtaine d'années la France est envahie par une maladie dont la Suède, la Norvége et l'Angleterre sembiaient avoir le triste privilége : je veux parler de l'alcoolisme, que notre armée d'Afrique nous a apporté avec l'absinthe. Là bien plus qu'ailleurs il faut chercher la vraie cause de l'accroissement des maladies mentales; là est le réel poison, dans cette liqueur verte, violente, qui contient 72 degrés d'alcool, qui brûle, détruit, désagrége si bien l'organisme, que M. Renard, médecin militaire à Batna, a reconnu sur le crâne des buveurs d'absinthe des traces d'exfoliation et de dépression transparentes; c'est ce vert-de-gris fluide qui pousse aux méningites, à l'abrutissement. à la fureur maniaque, à toutes les altérations du cerveau, et non le tabac, qui, après tout et tel qu'on le prépare, n'est qu'un narcotique adouci, auquel on s'habitue facilement, dont l'usage modéré est sans péril, et où l'on trouve l'adoucissement à bien des ennuis. Il appartient à la grande famille des solanées, des consolatrices. Pour se convaincre qu'il ne mérite pas tant d'anathèmes et qu'il ne détruit ni la raison ni la santé, il suffit de voir ce qui se passe dans la marine et dans les manufactures de la régie.

Il est certain que le *rôle* est la forme de tabac qui donne le plus de nicotine, puisqu'il est mâché et qu'il pénètre ainsi plus ou moins dans les voies digestives. Les marins ont toujours du tabac dans la bouche, car il leur est défendu de fumer dans les entre-ponts et pendant la durée du service. Le personnel de notre flotte est aujourd'hui environ de 30,000 hommes qui offrent exactement, malgré les voyages et le séjour dans les pays tropicaux, la proportion normale pour les cas de folie. Il y a plus, notre littoral est divisé en cinq arrondissemens maritimes ayant pour chefs-lieux Brest, Cherbourg, Rochefort, Lorient et Toulon. Or le premier donne un nombre de fous égal à celui des quatre autres. Est-ce au tabac qu'il faut attribuer un résultat pareil? Non, mais plutôt aux boissons alcooliques dont les matelots bretons font une consommation que nulle société de tempérance ne parviendrait à modérer. Quant aux ouvriers des manufactures, à ceux qui vivent du matin au soir dans les émanations du tabac, qui plongent pour ainsi dire dans des vapeurs de nicotine, nulle maladie spéciale ne les atteint. Dans les cas d'épidémie, ils courent simplement les chances du quartier qu'ils habitent; on a fait à cet égard, pendant les dernières périodes du choléra, des expériences multipliées dont la conclusion est évidente. Les ouvriers et les ouvrières qui sont chargés de la fabrication des *rôles* filent le tabac humide, trempent leurs mains dans des baquets pleins de jus concentré, et ne s'en portent pas plus mal. Parfois ils ont la peau des doigts légèrement excoriée par les sels de potasse; mais c'est là tout. Il y a au Gros-Caillou un vieux bon-

homme entré en 1811 à la manufacture, et qui pose encore assez gaillardement sur le coin de l'oreille un bonnet de police, en souvenir des grenadiers de la garde impériale, parmi lesquels il a servi. Il est employé à façonner les rôles en paquets; il a les mains noires et pénétrées par l'humidité qui en découle. Il est sourd comme un dieu, mais le tabac n'y est pour rien, et ses quatre-vingts ans y sont pour beaucoup. Je lui ai crié quelques questions; il y a répondu fort nettement, et m'a affirmé qu'il n'avait jamais été malade. Les rapports des médecins attachés aux manufactures semblent cependant prouver qu'il y a une affection particulière dont les ouvriers en tabacs souffrent souvent; mais cette affection est accidentelle : c'est la conjonctivite. Une personne qui a les doigts imprégnés de tabac et qui se frotte l'œil enflamme la sclérotique, et naturellement est atteinte d'une légère ophthalmie qui dure un jour ou deux, et cède invariablement à l'usage des collyres les moins compliqués.

Du reste, il est un moyen bien simple de neutraliser l'effet du tabac, l'espèce d'engourdissement qu'il procure lorsqu'on en abuse, le malaise qu'il cause aux débutans maladroits : il suffit de boire une tasse de café noir. Le tannin, que le café renferme en quantité fort appréciable, est le contre-poison de la nicotine. Les directeurs de l'expertise, forcés de fumer outre mesure, lorsqu'ils ont le sens du goût émoussé par le nombre de cigares qu'ils ont dégustés, prennent du café, et retrouvent immédiatement une sûreté d'appréciation qui leur permet de continuer efficacement leur travail. En cela, les Turcs sont nos maîtres; ils ont trouvé du premier coup et à leur insu le moyen de fumer toujours avec plaisir et sans fatigue : après chaque pipe, une tasse de café dont le marc sert plus tard à nettoyer le long tuyau de leurs tchiboucs. Lorsque la nicotiane a été importée en France, on l'a considérée comme une sorte de panacée universelle, et les médecins voyaient en elle le remède à toutes nos misères; aujourd'hui la boîte aux cigares est comme le coffret de Pandore : tous les maux s'en échappent. La seconde opinion est presque aussi exagérée que la première; mais comme nulle loi ne nous force à user du tabac, que, si l'habitude est mauvaise, nous ne la devons qu'à nous-mêmes à qui seuls elle fait tort, que l'état trouve dans cette industrie un bénéfice légitime et considérable, que les produits qu'on nous vend tendent chaque jour à devenir meilleurs, que la science n'a pas encore sérieusement constaté les dangers dont elle cherche à nous effrayer, il faut laisser parler en paix les docteurs moralistes, et attendre avec confiance qu'ils aient changé d'opinion.

MAXIME DU CAMP.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1868.

La session législative vient de se clore. A travers les intermittences et les langueurs qui ont marqué cette laborieuse étape parlementaire, rien n'aura manqué pour relever la session qui s'achève, ni la gravité des circonstances dans lesquelles elle s'est déroulée, ni l'ampleur et l'animation des débats qui se sont succédé, ni l'importance des questions qui ont été agitées, ni même la moralité qui se dégage invinciblement de cette sérieuse renaissance de l'esprit de contrôle. Depuis que le second empire est sorti tout armé d'un tourbillon de réaction, et a refait le régime politique de la France, jamais nos chambres n'étaient restées si longtemps réunies. La constitution de 1852, dans sa prévoyante sollicitude pour notre tranquillité, n'avait donné que trois mois aux travaux législatifs. La session qui finit a duré près de neuf mois, et dans cet intervalle que de questions ont été débattues, que de discussions sérieuses, passionnées, auxquelles le décret de 1860 a rendu leur physionomie expressive et vivante! Dans cet espace de neuf mois, le cours naturel des choses a rassemblé tout ce qui était fait pour remuer et intéresser le pays. La réorganisation militaire de la France a été sanctionnée, et elle est aujourd'hui en pleine exécution. Les promesses du 19 janvier 1867 sont devenues les modestes réalités de 1868 par le vote de la loi sur la presse et de la loi sur les réunions publiques. Notre situation économique tout entière a été l'objet d'une enquête ouverte en plein parlement, poursuivie avec une verdeur inattendue, et après le régime commercial c'est le système des chemins de fer qui a eu son tour, et après l'histoire de nos voies ferrées ou de nos industries c'est l'histoire même de nos finances qui est venue avec le budget, ce grand et coûteux résumé de la situation du pays. Quand tout a été passé en revue et qu'on croyait déjà ce beau feu parlementaire épuisé, lorsque cette session semblait se traîner vers sa fin sous l'accablement d'une température énervante, voilà au

dernier moment la question du Mexique qui s'est réveillée et a éclaté comme un coup de tonnerre au déclin d'une lourde et chaude journée; elle est venue illustrer cette carrière législative expirante d'un dernier reflet de passion et d'éloquence. Cette session s'inaugurait, il y a neuf mois, au milieu des émotions mal apaisées de la seconde expédition de Rome; elle s'achève au milieu des souvenirs irritans de cette expédition mexicaine dont on croit toujours dire le dernier mot et qui ne cesse de peser sur notre politique, dont la rançon financière est aujourd'hui cette rente annuelle de 4 millions inscrite au budget pour les porteurs d'obligations, pour tous ces naïfs complices d'une des plus étranges aventures où ait été lancée la fortune de la France.

On a beau vouloir secouer cette obsession en effet, un mot suffit pour que la plaie se rouvre, pour que cette malheureuse question se relève avec son cortége d'illusions cruellement expiées, de faux calculs, de déplorables erreurs et de tragédies. Ce n'est pas en un jour qu'on peut arriver au bout de cette douloureuse liquidation. Le gouvernement, pour en finir une bonne fois, avait proposé d'inscrire au budget trois millions de rente destinés à désintéresser autant que possible tous ceux qui avaient quelque revendication à exercer, ou qui s'étaient engagés à sa suite dans cette triste affaire. Le principe d'une compensation nécessaire une fois admis, cette proposition avait au moins quelque chose de rationnel, puisque la rente offerte se composait de la partie des emprunts laissée en dépôt pour la reconstitution progressive du capital, et des sommes que le gouvernement lui-même avait reçues, dont il pouvait faire le libéral abandon. La commission législative a ajouté un million, elle a voulu se montrer généreuse envers les victimes de la grande faillite mexicaine, et à coup sûr, si on pouvait avec de l'argent effacer jusqu'à la dernière trace de cette désastreuse aventure, on ne paierait jamais trop. Seulement c'est ici qu'a commencé la confusion; les générosités de la commission n'ont fait que rendre plus sensible un point déjà très controversé dans la proposition primitive. Si le gouvernement n'est point engagé par tout ce qu'il a fait, s'il n'est pas responsable des mésaventures des porteurs d'obligations mexicaines, de quel droit rejeter aujourd'hui sur les contribuables le poids d'une opération hasardeuse? Les prêteurs ont su ce qu'ils faisaient, ils ont cédé à l'appât des intérêts usuraires, des remboursemens démesurés et des lots extraordinaires; ils ont joué : ils pouvaient gagner, ils ont perdu; c'est un malheur pour eux, et, comme l'a dit M. Jules Favre, n'est-il pas d'une souveraine injustice d'associer la masse du pays à la perte quand elle n'était pas associée au gain? N'y a-t-il pas même une criante immoralité dans cette prime accordée à la fièvre de la spéculation et de l'agiotage au détriment de ceux qui ne demandent qu'à un travail honnête et obstiné le pain ou le bien-être de chaque jour? Si au contraire le gouvernement a assumé une véritable responsabilité légale ou simplement mo-

rale, s'il a été, non par de vaines déclarations, mais par ses actes, le promoteur, le protecteur de tous ces emprunts, si les capitaux qui se sont engagés ont pu croire qu'ils se donnaient à la France encore plus qu'à un empereur sans empire, alors il n'y a plus à marchander, il ne s'agit plus d'hésiter entre trois millions et quatre millions, c'est la dette totale qu'il faut rembourser. En un mot, ici la question financière est visiblement dominée par la question politique, une question de responsabilité d'état.

A dire vrai, puisqu'on ne pouvait éluder cette maussade liquidation de l'affaire mexicaine, qui reste comme une ombre sur les derniers jours de la session, puisqu'il fallait y venir de toute façon, il n'y avait qu'un moyen d'aborder la difficulté : c'était d'avouer sans détour, avec une franchise qui n'eût pas été sans grandeur, qu'effectivement on s'était trompé, qu'on avait été dupe d'une désastreuse illusion qu'on avait fait partager aux autres en la partageant soi-même, et qu'il ne restait plus qu'à payer les frais d'une entreprise légitime sans doute à l'origine dans une certaine limite, glorieusement poursuivie par nos soldats, si l'on veut, mais à coup sûr légèrement combinée et plus malheureusement terminée. Dès lors les détails disparaissaient, et l'opposition, même victorieuse dans ses prévisions, restait jusqu'à un certain point désarmée devant cette sévère et hautaine confession; mais quand donc a-t-on vu un gouvernement avouer une erreur avec une simplicité virile? Assurément le discours qu'a prononcé M. Rouher en répondant à M. Jules Favre a un certain accent de fière tristesse ; il n'est plus triomphant, il n'a plus cette confiance superbe et dédaigneuse qu'il avait à l'époque où il célébrait les merveilles de l'emprunt, où il assurait que la France ne se retirerait qu'après avoir accompli son œuvre au Mexique. Les temps sont changés. M. Rouher, avec la souplesse de son vigoureux talent, ne peut pourtant s'empêcher de plaider encore les circonstances atténuantes, de mêler à sa défense de violens retours offensifs contre ceux qui avaient plus raison que lui, d'absoudre ou même d'exalter le gouvernement presque autant que s'il eût réussi, et il n'a pas vu qu'il ne faisait que se débattre vainement dans une situation qu'aucune éloquence ne peut pallier; il n'a pas remarqué que, si le gouvernement était aussi irresponsable qu'il le disait dans la négociation des emprunts, cette partie de son discours allait droit contre les propositions qu'il soutenait en faveur des détenteurs de titres mexicains. Il justifiait sans le vouloir l'argumentation passionnée de M. Jules Favre contre ces obligataires étourdis attirés dans le guêpier des loteries. M. le ministre d'état ne s'est point aperçu enfin que ce n'était guère le moment de railler avec une amertume mal dissimulée l'opposition sur sa victoire du Mexique, de lui faire presque un crime de ses pressentimens et de ses avertissemens, car après tout que constatait cette discussion même? Une seule chose, c'est qu'entre l'opposition ne cessant de protester depuis le premier jour, clairvoyante

avec passion, si l'on veut, et la majorité par trop aveugle, par trop docile, c'est l'opposition qui a eu raison.

Au demeurant, cette fatale expédition du Mexique qui vient maintenant se résumer dans une allocation de 4 millions inscrite au budget, cette expédition laisse pour tous des enseignemens qu'il ne faudrait pas dénaturer. C'est une leçon un peu adoucie, mais suffisamment rude encore pour les petits capitalistes, toujours prêts à engouffrer leurs épargnes dans les emprunts venus de tous les coins de l'horizon. C'est une leçon aussi pour la majorité. Quel honneur a-t-elle recueilli et quelle force a-t-elle donnée à un gouvernement qu'elle aime en prodiguant un dévouement infatigable dans une entreprise qu'au fond elle n'approuvait guère? Il s'est trouvé dans la dernière discussion quatre-vingts voix pour renvoyer à la commission l'article relatif au réglement de l'indemnité mexicaine; si ces quatre-vingts voix s'étaient rencontrées dès l'origine de l'expédition, elles eussent peut-être rendu à l'empire, au risque de lui déplaire, l'inestimable service de le contraindre à réfléchir avant d'aller plus loin. Et pour le gouvernement lui-même la leçon la plus claire, c'est que les enivremens d'omnipotence ne servent à rien, ils se dissipent devant la force des choses, qui dégrise les plus superbes. On part avec cette idée de fonder un empire, d'aller rajeunir la race latine au-delà des mers, qui sait? de recueillir peut-être dans les mines du Potose de quoi combler tous les déficits; on revient en laissant une tombe, afin d'éviter une guerre contre nature avec les États-Unis, et sous le poids de cette obligation singulière d'indemniser soi-même ceux au nom desquels on était allé chercher des réparations au bout du monde. Ce n'est pas brillant, mais c'est encore sage, et, si elle n'a rien produit de mieux par elle-même, l'expédition du Mexique a eu du moins ce résultat indirect et imprévu de hâter dans le pays le réveil de toutes les idées de contrôle et de responsabilité, qui vont en se fortifiant, qui ont retenti si souvent depuis près d'une année et jusqu'à la dernière heure dans l'enceinte du corps législatif.

La solution de cette triste affaire des compensations mexicaines est donc le dernier, mais non le seul épisode de cette longue session, et dans ces débats si multiples, si animés, si substantiels, il y a comme une moralité qu'il faudrait dégager. Assurément, depuis quelques années, les mœurs politiques ont retrouvé une certaine force. L'habitude des libres et fortes discussions est rentrée dans nos assemblées, et jusque dans la majorité elle-même le sentiment de l'indépendance s'est manifesté de temps à autre par d'éclatantes dissidences. A n'observer que la surface, c'est la réalisation graduelle et presque complète de toutes les conditions du régime parlementaire; quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit aussitôt qu'il manque justement ce qui fait la force et la noblesse de ce régime, la responsabilité. Dans une circonstance, M. Rouher accablait l'opposition sous ce virulent reproche d'accumuler

les critiques « par une parole sans responsabilité, » et l'autre jour M. Jules Favre, reprenant ce mot, répondait à son tour : « Je demande à M. le ministre où est la sanction de la sienne?... Quelles qu'aient été les paroles du ministre, elles ont été comme les nôtres, sans responsabilité... » Et l'un et l'autre avaient raison. La responsabilité n'existe réellement ni pour le ministre ni pour le député; ils parlent tous deux, et leur parole est dépourvue de sanction. Nos assemblées ressemblent encore plus ou moins à ce tribunat du premier empire qui discutait sans voter devant un corps législatif qui votait sans discuter. Par un phénomène étrange, la vie publique se trouve ainsi scindée. La discussion est d'un côté, la responsabilité est ailleurs, là où est le droit de décision suprême, et c'est précisément ce qui fait la faiblesse de notre régime. On pourrait dire que nous avons tous les inconvéniens des institutions parlementaires sans en avoir les vrais et solides avantages. Nous avons la discussion brillante, animée, dramatique, comme objet d'art ou de luxe; nous n'avons pas reconquis cette virile et sérieuse délibération qui n'est qu'une forme de l'action politique. C'est là le progrès qui reste à réaliser, et cette session qui s'achève a plus que jamais mis en lumière la nécessité de donner une autorité nouvelle à l'intervention du pays dans ses propres affaires, de ramener l'action et la responsabilité là où est la délibération publique. C'est ce que nous appelons la moralité de la dernière session. L'extension même qu'a prise la vie parlementaire ne serait qu'un piége ou une représentation stérile, si elle ne devait être complétée par ce progrès nouveau dont M. Thiers a si souvent démontré la nécessité avec sa lumineuse éloquence, et qui s'appelle la responsabilité parlementaire.

C'est là au fond ce qui met la vérité et la force dans les institutions, dans la vie publique. Prétendre élargir le cadre des débats parlementaires, vivifier l'organisme politique par une séve nouvelle de liberté en retenant la responsabilité avec le droit souverain de l'action, c'est la plus futile des illusions. C'est simplement s'exposer à réunir les faiblesses de tous les régimes. Le jour où on est entré dans une certaine voie de progrès constitutionnel, ce jour-là, qu'on le sache ou non, on allait droit à la responsabilité ministérielle. On fera des façons pour y arriver, mais on y arrivera, parce que c'est dans la nature des choses, et que sans cela on n'aboutit qu'à la confusion. La responsabilité, c'est la condition même d'un régime de sérieuse délibération publique. Croyez-vous qu'un député qui ne parle pas seulement pour parler, qui peut exercer une influence directe, décisive, sur les plus grandes affaires d'état, et qui le sait, n'est pas plus porté à mesurer sa parole, à éviter les déclamations vagues? Croyez-vous qu'une majorité qui se serait sentie responsable parce qu'elle aurait eu un droit plus complet de décision n'eût pas reculé plus d'une fois, et n'eût pas arrêté plus d'une entreprise, ne fût-ce que l'aventure mexicaine? Pense-t-on qu'un ministre

dont la responsabilité est incessamment en jeu, qui défend ses actes, ses idées, sa politique, au lieu d'être le simple porte-parole d'un système, d'une volonté dont il n'a pas toujours tous les secrets, n'a pas une autorité plus sérieuse, plus efficace? La responsabilité est sa force en même temps que son frein. Et par le fait ce que nous disons ici, c'est ce qui ressort d'une expérience d'hier. Est-ce que cette session même qui s'achève ne vient pas de montrer encore une fois que les ministres qui dirigent les affaires, qui les font chaque jour, sont aussi les plus capables d'en porter le poids, c'est-à-dire en définitive d'en répondre devant les chambres? Il semblait que ce fût une révolution étonnante que ce retour des ministres dans l'enceinte du corps législatif. Ils y ont paru, et leur intervention a imprimé aussitôt aux discussions un caractère plus sérieux. Le maréchal Niel, avec sa parole nette, résolue et forte, a certainement eu un grand poids dans toutes les questions militaires. Le ministre de la marine, M. l'amiral Rigaud de Genouilly, a conduit son navire dans les eaux parlementaires comme ailleurs. M. Magne a exposé et soutenu son budget avec la parfaite lucidité et l'autorité persuasive d'un esprit qui se sent maître de son sujet. M. Rouher, lui, est l'homme universel, et il est à l'aise partout. Il parle de finance ou de guerre, de diplomatie ou d'économie politique avec l'assurance que lui donnent une position privilégiée, une grande puissance de travail et une longue habitude des affaires. Au fond, c'est assurément l'homme le plus parlementaire qui existe, le moins fait pour s'inquiéter d'une révolution qui rehausserait l'action ministérielle, et avec une responsabilité personnelle mieux définie il serait resté certainement à l'abri de ces contradictions d'idées ou de paroles qui sont la fatalité de sa situation. D'autres ministres encore ont parlé et ne s'en sont pas plus mal tirés, tout en bronchant quelque peu parfois. Tous ces hommes en un mot ont joué effectivement et sérieusement le rôle des représentans du pouvoir sous les anciens régimes parlementaires. Seulement ce n'est là encore qu'un fait, on doit en convenir. Entre ce qu'on vient de voir et un ministère responsable, homogène, lié par une solidarité d'idées et d'efforts, il y a du chemin. C'est cette dernière étape qu'il s'agit de franchir pour rentrer dans la vérité des institutions libres, et c'est là ce que nous voudrions retenir comme la moralité de la session laborieuse qui vient de se clore. Après tout ce qui a été fait, ce dernier progrès apparaît avec la lumineuse évidence d'une nécessité. C'est une condition de sincérité et de force dans notre vie publique telle qu'elle tend à se reconstituer, et plus que jamais l'action de la France a besoin de se dégager de toutes les obscurités, de se relever dans sa netteté virile, de secouer l'inertie des endormis, de se préciser dans un sens libéral à l'intérieur pour retrouver au dehors un ascendant ou tout au moins un rôle digne d'elle.

Sera-ce dans la paix, sera-ce dans la guerre que la France retrouvera ce rôle ou cet ascendant? Bien habile serait celui qui pourrait dire ce

qui se passera dans trois mois, et ce n'est pas la situation de l'Europe qui aiderait à déchiffrer cette énigme. L'Europe en ce moment, pour occuper sans doute ses vacances d'été, en est à jouer aux charades diplomatiques. Ce qu'on appelle la politique européenne se compose d'une multitude d'apparences, de mirages à travers lesquels apparaît une situation toujours grave. Ce qui est clair, c'est que les conditions essentielles dans lesquelles vit l'Europe ne changent pas; elles restent aujourd'hui comme hier sous le poids d'un menaçant inconnu, et en attendant que la lumière se fasse les diplomates de bonne volonté fabriquent des rapprochemens, des alliances, qui se rattachent naturellement à tout un ordre d'éventualités plus ou moins imminentes. Un jour, c'est la Prusse cherchant à rentrer en bonne amitié avec l'Autriche et lui faisant même des avances auxquelles M. de Beust ne se montre pas absolument sensible. Un autre jour, c'est la France préparant une union douanière, mieux encore une ligne offensive et défensive avec la Belgique et la Hollande, et cette combinaison, sur laquelle un membre du parlement anglais a manifesté l'intention d'interpeller le cabinet de Londres, ouvre aussitôt carrière à toutes les conjectures, comme si elle était presque un fait accompli, lorsqu'elle a été tout au plus un projet imparfaitement ébauché. Au fond, ce ne sont là que les symptômes mobiles, peu décisifs, d'une situation qui se déroule lentement, obscurément, et qui conduit on ne sait où. Il y a une force des choses qui mène aujourd'hui les événemens, et les hommes s'amusent à la regarder agir, comme si ce n'était pas leur destinée qui se prépare. Que sortira-t-il de ce mouvement allemand tel qu'il est apparu depuis les révolutions diplomatiques et militaires de 1866? Toujours est-il qu'il se poursuit avec une intensité singulière, et que, si la Prusse n'est point intéressée à le précipiter, elle ne fera rien non plus pour le ralentir, pour le décourager.

Lorsqu'il y a quelques semaines l'un des plus éminens orateurs du corps législatif engageait la France à se renfermer dans une grande réserve, à s'abstenir non-seulement de toute action, mais de toute apparence d'action, presque de toute parole, afin de laisser s'accomplir tout seul le réveil déjà commencé des instincts fédéralistes allemands, cette espérance d'un réveil prochain de la vieille Allemagne était peut-être faite pour inspirer quelques doutes, et il n'était pas certain dans tous les cas que l'expression de cette confiance dût produire le meilleur effet au-delà du Rhin. L'événement n'a pas tardé à montrer ce qu'il faut croire de cette résurrection de l'esprit d'autonomie en Allemagne, même de la résistance particulariste dans les états du sud. Une occasion toute récente s'est offerte dans le Wurtemberg. Il y a quelques mois, dans les élections pour le parlement douanier qui s'est réuni à Berlin, le cabinet de Stuttgart avait réussi à empêcher la nomination des candidats favorables à la politique prussienne. C'était une sorte de victoire pour l'esprit particulariste. Des élections viennent d'avoir lieu pour le renouvellement

des chambres wurtembergeoises, et cette fois le résultat a été assez différent. Le parti national allemand, qui est à l'œuvre dans le Wurtemberg comme partout, a enlevé dix nominations. Le gouvernement lui-même, pour populariser ses candidats, a été obligé de déclarer que sa politique ne tendait qu'à resserrer les liens de l'Allemagne du sud avec la confédération du nord. Il n'a pas moins subi une défaite assez sensible, d'autant plus que le « parti du peuple, » sur lequel il s'était appuyé jusqu'ici, commence à se tourner contre lui. Sait-on comment on appelle le parti fédéraliste dans le Wurtemberg et dans toute l'Allemagne du sud? On l'appelle le parti de l'étranger, et avec cela on a raison de bien des cœurs simples qui, tous bons Souabes qu'ils soient, ne veulent pas se montrer moins patriotes que les autres. Tout ce qui est national tourne désormais presque nécessairement au profit de la puissance prussienne. Ce n'est pas que dans ce mouvement très complexe l'Autriche n'ait regagné quelque avantage par sa politique nouvelle, par ses allures libérales si nettement avouées. Pour bien des esprits, elle est encore le vieil empire, et les manifestations qui ont lieu en ce moment même à Vienne à l'occasion des fêtes du tir allemand prouvent que tout prestige n'est pas évanoui pour l'Autriche, qu'elle peut encore retrouver un rôle, que bien des Allemands ne la séparent pas de la grande patrie. Tout n'est pas dit sans aucun doute sur cette étonnante transformation de l'Allemagne. Il y a un dernier mot toujours possible; mais enfin dans cette lutte qui peut réserver encore bien des surprises, c'est bien la Prusse qui a aujourd'hui la suprématie au-delà du Rhin; il lui reste à étendre cette suprématie en l'affermissant, à s'asseoir dans ce rôle de grande puissance allemande qu'elle a si brusquement conquis.

La Prusse a l'avenir pour elle, c'est infiniment vraisemblable; elle n'a pas moins beaucoup à faire, et pour digérer sans péril ce qu'elle a si vaillamment dévoré, et pour maintenir une situation diplomatique qui lui permette de gagner du temps, de préparer cet avenir, d'attendre des occasions nouvelles pour pouvoir dire, elle aussi, un beau jour : *Andremo al fondo!* Dans cette situation diplomatique, l'Italie peut certes avoir une action décisive, comme elle l'a eue déjà à un certain moment, et son nom ne laisse pas d'être prononcé dans toutes les combinaisons qui s'essaient, qui partagent l'Europe en deux camps, et qui, à la vérité, n'apparaissent quelquefois que pour être remplacées par d'autres combinaisons. A Florence comme partout, la question des alliances s'agite incessamment. Il y a les partisans de l'alliance prussienne, il y a les partisans de l'alliance française. Entre une discussion sur la mouture et une polémique sur la compagnie des tabacs, c'est le thème naturel des controverses. Or voilà justement cette question de l'alliance prussienne qui vient de se réveiller incidemment et de retentir jusque dans le parlement de Florence à propos d'une interpellation du général La Marmora. Ce n'est pas la question de l'avenir, direz-vous; c'est mieux encore,

c'est la question du passé, de l'alliance de 1866, de ses caractères et de ses résultats. La Prusse est heureuse aujourd'hui, elle savoure ses victoires, et ce n'est pas précisément par le tact qu'elle brille dans l'orgueil de son bonheur. Elle publie un compte-rendu de la guerre de 1866, rédigé sous la direction supérieure du général de Moltke, et dans ce compte-rendu l'état-major prussien ne ménage pas extrêmement l'armée italienne. Il est visible que dans la pensée des stratégistes de Berlin cette armée n'a pas fait ce qu'on lui demandait, ce qu'on attendait d'elle. L'état-major prussien le prend de haut vis-à-vis de l'état-major italien. C'est là ce qui a ému le général La Marmora, ce qui a motivé son interpellation, acceptée d'ailleurs par le général Ménabréa, président du conseil.

Ce qu'il y a eu de curieux dans le développement de cette interpellation, c'est que le général La Marmora, blessé dans sa susceptibilité, a cru devoir révéler les plans des tacticiens berlinois en lisant une dépêche que M. d'Usedom, ministre de Prusse à Florence, lui adressait le 17 juin 1866, six jours avant la bataille de Custoza, lorsqu'il était déjà en pleine marche sur le Mincio. Or que demandait l'état-major prussien? Peu de chose en vérité, il demandait à l'armée italienne de tourner le quadrilatère pour se jeter sur Vienne, tandis que Garibaldi, lancé sur les côtes de la Dalmatie, irait, par la vertu de son nom et de ses volontaires, révolutionner les Slaves de l'empire autrichien et donner la main à la Hongrie, soulevée à son approche. Nous ne sommes pas des stratégistes, nous trouvons seulement que la politique prussienne allait un peu vite. Tourner le quadrilatère, échapper à près de 200,000 Autrichiens campés dans la Vénétie pendant que Garibaldi se chargerait de la Hongrie, voilà vraiment beaucoup de besogne militaire et révolutionnaire. Le ton de la dépêche était d'ailleurs impérieux et tranchant, si bien que le général La Marmora la mit dans son portefeuille sans répondre, et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il la révèle pour montrer que, s'il a été malheureux à Custoza, il n'a pas eu tort du moins de se refuser à l'exécution de plans chimériques dans le fond, plus blessans encore dans la forme. De là l'émotion qui s'est produite parmi les amis de la Prusse à Florence en même temps qu'à Berlin, où l'on s'est hâté de tempérer l'effet de ces communications.

La question en apparence est purement militaire; au fond, il est aisé de voir que c'est la question de l'alliance prussienne qui s'agite à propos d'un détail de stratégie. On a accusé le général La Marmora d'avoir cédé à un emportement d'amour-propre, mieux encore à un mouvement d'antipathie contre la Prusse. Quel est cependant l'homme d'état qui a noué l'alliance prussienne? Seulement le président du conseil italien de 1866 peut savoir ce que bien d'autres ne savent pas ou ce qu'ils ont oublié, c'est que cette alliance n'a pas été facile à faire accepter à Berlin, et qu'elle n'a pas été toujours sûre, même quand elle a été conclue. Il y

eut notamment une heure, aux derniers jours d'avril 1866, où l'Italie, se voyant pressée, menacée par l'Autriche, qui paraissait vouloir s'accommoder avec la Prusse, se tourna vers Berlin, et où M. de Bismarck déclinait parfaitement les obligations du traité secret qui existait depuis quelque temps déjà. Et pourtant à ce moment même ou peu de jours après que faisait le général La Marmora? On ne l'a su que depuis, et c'est un malheur si la diplomatie française l'ignora, ou si, le sachant, elle n'eut point l'idée de tirer parti d'une telle circonstance. Au commencement de mai 1866, le général La Marmora, et c'est lui-même qui l'a révélé assez récemment, fut surpris par une offre directe de cession de la Vénétie à la condition que l'Italie resterait neutre. Notez que sans mettre de noire perfidie il n'y aurait eu qu'à gagner un peu de temps, à laisser venir l'heure de l'expiration du traité secret, qui n'était d'abord que pour trois mois. Le général La Marmora refusa néanmoins par honneur, parce qu'il se considérait comme lié, et un de ses collègues, M. Jacini, a pu écrire, non sans raison, dans une intéressante brochure que « la résolution prise par le chef du ministère italien dans une salle du Palais-Vieux de Florence pendant la nuit du 5 au 6 mai 1866 devrait être enregistrée en caractères d'or dans les annales de la monarchie prussienne. » Que prouve tout cela? C'est que la Prusse a de singulières outrecuidances dans ses victoires, qu'elle oublie un peu le passé lorsqu'elle devrait se souvenir après tout que cette alliance de 1866 lui a été infiniment plus profitable qu'elle n'a pu l'être à l'Italie, qui n'y a gagné que ce qu'elle aurait eu dans tous les cas. Nous ne voudrions certes point paraître aigrir un incident relevé avec vivacité à Berlin; nous voudrions tout au plus y voir le signe d'un fait incontestable à nos yeux : c'est que cette alliance prussienne, que certains esprits préconisent aujourd'hui à Florence un peu par mauvaise humeur contre la France, qui a été utile sans doute et qui peut l'être encore, n'a nullement le caractère d'une de ces combinaisons qui s'imposent naturellement à un pays. Entre l'Italie et la Prusse, une action commune sera toujours accidentelle; entre la France et l'Italie, il y a des traditions, des intérêts, des instincts communs faits pour triompher des mauvaises humeurs d'un moment et même des difficultés plus sérieuses, comme celles que la question de Rome laisse encore subsister.

L'Italie a le mérite d'offrir le spectacle d'un pays cherchant dans la liberté sa sauvegarde et sa force. L'Espagne a le malheur de tourner sans cesse dans un cercle d'agitations obscures et profondément stériles. Où va l'Espagne, et que fait-elle? La réaction, une réaction sans limites, règne et gouverne au-delà des Pyrénées. Elle s'est attestée récemment par ce coup de filet qui a enlevé un matin une multitude de généraux ou d'officiers inférieurs, par cet ordre d'exil qui est allé atteindre le duc et la duchesse de Montpensier, devenus tout à coup suspects au cabinet de Madrid. Le ministère espagnol, pour expliquer sa conduite, a laissé en-

tendre, dit-on, qu'il avait mis la main sur une vaste conspiration, qu'il y avait eu des réunions clandestines où une insurrection avait été décidée, que les procès-verbaux de ces réunions avaient été surpris, et qu'on avait même trouvé la trace de la participation du duc de Montpensier à ces agitations. Le complot allait éclater, c'est alors qu'on avait arrêté et interné tous les généraux accusés d'avoir préparé le mouvement. Qu'il y ait des conspirations en Espagne, ce n'est pas douteux; il y en a aujourd'hui plus que jamais, et, pour avoir sauvé encore une fois la société, le cabinet actuel de Madrid ne se montre pas plus rassuré. Il craint, et il a raison, puisqu'il a contribué plus que tout autre à créer cet état violent dont il se fait un prétexte pour prolonger sa dictature; au fond cependant il n'est pas besoin de conspirations pour expliquer ce qui se passe au-delà des Pyrénées.

La vérité est que la situation de l'Espagne est due uniquement à la prépondérance croissante de l'esprit de réaction, devant lequel disparaissent successivement toutes les garanties. Depuis deux ans, le ministère actuel a si bien fait, que tout ce qu'avait créé autrefois le parti modéré n'existe même plus. Lois sur l'ordre public, lois sur l'enseignement, régime de la presse, règlement des chambres, organisation des provinces et des municipalités, tout a été réformé sous cette influence purement absolutiste. Le général Narvaez, tant qu'il vivait encore, affectait sans cesse, il est vrai, de se dire constitutionnel, de représenter la dictature qu'il exerçait comme une nécessité temporaire. L'œuvre de réaction ne se poursuivait pas moins, et elle a été poussée si loin qu'une certaine hésitation a fini par se produire même parmi les amis du gouvernement, jusque dans le sein du conseil. C'est ce qui expliquait, il y a quelques mois, la retraite du ministre des finances, M. Barzanallana, qui avait eu, depuis le premier jour, la rude charge de pourvoir à tous les besoins d'un gouvernement aux abois. Le prétexte ostensible de cette retraite était une opération qu'il voulait imposer à la banque d'Espagne, et que celle-ci ne voulait pas accepter. La banque trouvait un appui parmi les autres ministres, et M. Barzanallana se retirait. La vraie raison, c'est que M. Barzanallana ne voulait plus s'associer à la politique du cabinet. Il avait accepté cette politique pendant une année comme une grande et sérieuse nécessité dans l'état où se trouvait l'Espagne; il avait participé à toutes les mesures préservatrices. L'ordre une fois rétabli, il pensait que le moment était venu de rentrer dans une voie plus large, plus libre. Il avait notamment sur les finances des idées hardies qui n'allaient à rien moins qu'à une réorganisation de l'église pour arriver à une diminution du budget des cultes, qui atteint presque le chiffre de 50 millions, et il se fondait sur ce fait significatif, qu'il y avait des paroisses où on ne comptait pas cinquante habitans. Avec ces idées, il ne pouvait évidemment rester dans un ministère qui a rendu au clergé son ancien ascendant, et qui d'ailleurs était infiniment plus préoccupé

de maintenir sa situation politique que de procéder à des réformes économiques. M. Barzanallana expliquait très nettement devant le sénat les causes de sa retraite, et depuis, dans la discussion du budget, il a de nouveau caractérisé cette attitude qu'il avait prise, qui n'était pas absolument hostile au ministère, mais qui ressemblait assez à une opposition polie. C'était là pour le cabinet un affaiblissement né d'un travail de dissidence qui pouvait entraîner plus d'un adhérent. D'un autre côté, dans le congrès, même dans ce congrès formé administrativement, composé d'une majorité qui ressemblait d'abord à l'unanimité, un travail identique semblait se manifester. Cette majorité si docile se lassait, des résistances éclataient, des velléités libérales se faisaient presque jour, et il y avait des momens où l'autocratie de M. Gonzalez Bravo était supportée avec peine. Ces divers symptômes avaient commencé de se produire avant la mort du général Narvaez, ils n'ont fait naturellement que s'aggraver par la disparition du chef énergique devant qui tout pliait, et le gouvernement ne tardait pas alors à renvoyer les chambres sans leur laisser le temps de voter quelques lois urgentes qui leur étaient soumises. Le ministre s'était délivré de cette petite et vague opposition qui pouvait grandir dans les chambres. La lassitude d'une partie de cette majorité si parfaitement conservatrice n'était pas moins apparue, et à leur tour les partis libéraux, fort divisés jusque-là, progressistes, membres de l'union libérale, commençaient à se rapprocher, à s'entendre; ils faisaient mieux, ils publiaient dans les journaux le programme de leur alliance. Rassemblez tous ces faits, c'est là ce que le ministère a appelé la grande conspiration. C'était tout simplement une situation qui pouvait sans contredit devenir dangereuse pour le cabinet, puisqu'elle naissait de la lassitude commune d'un régime de réaction qui ramène l'Espagne aux beaux temps de Ferdinand VII; il n'y avait pas véritablement un complot organisé et surtout prêt à éclater. Quant à la participation du duc et de la duchesse de Montpensier à cette agitation des partis, elle est assurément une agréable broderie imaginée par M. Gonzalez Bravo, à moins qu'il n'ait reçu l'histoire toute faite. Aujourd'hui le ministère est libre et a balayé ses adversaires. L'Espagne, il ne faut pas se le dissimuler, est en plein absolutisme, et un des spécimens les plus curieux de ce régime est un ordre du jour adressé par le capitaine-général de Madrid, M. Pezuela, à ses soldats. Cet honnête général, qui est un grand personnage du moment, dit à peu près à ses soldats que de père en fils, depuis le grand capitaine, ils ne sont que d'affreux rebelles toujours prêts à la sédition, mais qu'avec lui il faut que cela finisse. Que M. Pezuela supprime, s'il peut, les insurrections militaires dans l'armée espagnole, c'est fort bien; mais avec sa politique il pourrait encore plus sûrement supprimer autre chose, et ce quelque chose, c'est la monarchie actuelle elle-même. C'est le moment d'y songer. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

LA MUSIQUE DE PAR LE MONDE.

Si jamais l'envie vous prend de chercher la trace des anciens dieux, allez de Naples à Portici et de Portici à Resina. Le *dessous* de Resina s'appelle Herculanum. Descendez à soixante pieds dans la profondeur, vous trouverez les piédestaux de ces deux superbes statues du musée de Naples, les Balbus, qui, chevauchant, laissent si loin derrière elles tout ce que dans le genre équestre l'art moderne a produit. Au théâtre, il y avait place pour dix mille personnes; les stalles, par intervalles, se voient encore, pressées l'une contre l'autre, en ruine. On distingue aussi l'orchestre et les loges des comédiens. Ce qui reste d'Herculanum n'est pourtant qu'un avant-goût de ce qui vous attend à Pompéi. Roulez en longeant la mer jusqu'à *Torre del Greco,* jusqu'à *Torre dell' Annunziata,* l'Oplontum des anciens; là vous déjeunerez sur une splendide terrasse en vue de Castellamare, je me reprends, de Stabia, en vue de Caprée et de Misène, puis tout d'un trait vous arriverez à Pompéi. C'est par la « porte de la mer » qu'on vous introduit dans la ville enfouie. Vous commencez par le *forum* et le temple de Jupiter. Qu'on se figure une ville de province, ni grande ni petite, entourée de fortifications séparant la cité des faubourgs, une ellipse dont en une heure et demie on devait faire le tour sans se presser. Sous Auguste seulement, Pompéi devint municipe. C'est donc, si l'on veut, Rome en diminutif, microscopique. Dans la villa de Diomède se passe le roman de Bulwer (1). Tout Paris, grâce au prince Napoléon, la connaît aujourd'hui; mieux vaut donc visiter la maison du poète tragique à côté de la maison des teinturiers et faisant face à la maison des bacchantes. *Cave canem,* « garde-toi du chien! » dès le seuil, un pavé de mosaïque précieusement conservé au musée de Naples donnait à qui de droit ce très salutaire conseil. De l'atrium viennent aussi les grands sujets homériques du même musée : Chryséis rendue à son père, Achille prenant congé de Briséis, Thétis implorant pour son fils la vengeance de Jupiter, et tout à fait à part, dans le sacrarium, l'incomparable sacrifice d'Iphigénie. Depuis cent vingt ans environ que ces fouilles durent, les trois quarts de la cité détruite ont reparu à la lumière. Vous en avez aujourd'hui pour deux grandes heures à parcourir seulement les rues, car, pour visiter l'intérieur des maisons une journée ne suffit pas, et, question bien consolante, que nul touriste, je suppose, ne s'est faite en se promenant dans une ville moderne, vous vous demandez : quelle place en pareils lieux occupait donc la misère? Sans doute il y avait là des riches

(1) *The last Days of Pompeii.*

et des pauvres. Près de ces existences dont les hôtels des Diomède, des Cicéron, des Pansa, des Salluste, dénonçaient le luxe, il en était de plus modestes; mais nulle part dans ces ruines l'horrible misère ne se montre. Est-ce à la fécondité du sol, à l'industrieuse activité des habitans, qu'on doit rapporter ce miracle? Toujours est-il que la vigne et l'olivier y prospéraient. Caton vante les fruits, les légumes, le miel de Pompéi, dont le port situé à l'embouchure du Sarno, en communication constante avec Nola et Nocera, était devenu une des plus riches échelles de la côte. Rien dans ces trésors amoncelés qui sente la conquête. Ces merveilles appartiennent toutes à des particuliers, d'inimitables artistes les ont faites sur commande, idéalisant l'existence matérielle jusque dans les objets qu'elle emploie pour ses plus vulgaires besoins.

C'est cette histoire souterraine qu'il eût fallu parcourir, étudier, absorber, avant d'écrire une partition d'*Herculanum*. Je m'étonne que l'auteur de la symphonie du *Désert*, M. David, à qui ses impressions de voyage avaient déjà si bien profité, ne se soit point davantage préoccupé cette fois de la vraie couleur de son sujet. Une excursion préparatoire à travers la ville morte où nous venons de nous attarder un moment l'eût à coup sûr mieux conseillé. De tels sujets aujourd'hui ne peuvent plus être traités à l'italienne. Pris ainsi par le côté superficiel, presque badin, ces tragiques conflits du paganisme et de la foi chrétienne n'ont d'attrait pour personne. C'est trop ou c'est trop peu. Tandis que les gens sérieux déplorent ces agrémens vieillots, ces placages mélodiques sous lesquels aucun nerf ne se dérobe, le gros du public, dont les oreilles sont rebattues des refrains de *la Belle Hélène*, se demande pourquoi cet antique-là, au lieu de minauder comme il fait, ne tourne pas carrément à la parodie. Je n'ai point vu l'ouvrage de M. David lorsqu'il fut représenté pour la première fois, il y a dix ans; mais ce que je puis dire, c'est que cette musique d'un des compositeurs les plus distingués que nous ayons ne produit aujourd'hui qu'un effet assez médiocre. C'est passé de mode, effacé comme une toile de M. Hamon. J'ai cru d'abord à quelque réaction, à quelque fâcheuse influence de toutes ces misérables musiques d'*Alcazar* dont on nous assourdit; mais non, l'œuvre est décidément caduque et ne tient pas. On peut jouer ce soir *Alceste* et demain *Iphigénie en Tauride* sans que le crédit de Gluck se trouve atteint; mais il y a de ces immunités qui ne préservent que les chefs-d'œuvre. Je ne prétends pas que la partition d'*Herculanum* soit sans mérite : elle a les qualités de la musique de M. Félicien David; seulement ces qualités, qui ailleurs font merveille, ici ne trouvent pas leur emploi, et leur valeur, de positive qu'elle était dans *Lalla-Rouck*, devient parfaitement négative. A ces sujets antiques ne saurait suffire la note voluptueuse et tendre de ces complaintes nostalgiques où le musicien des belles nuits d'Orient aime à se répandre. Aussi les plus graves torts de cette partition doivent être imputés au librettiste. M. Méry ne fut jamais qu'un faux

poète. Dupe lui-même des éternels mirages de son imagination méridionale, il passa sa vie à leurrer ceux qui l'écoutaient. Ses illusions, auxquelles, à force de parler, il finissait par croire, persuadaient à la longue les auditeurs bénévoles qu'elles amusaient. On le vit ainsi parvenir à convaincre un directeur de l'Opéra que la *Semiramide* de Rossini avait le caractère assyrien, et se prêterait à toutes les conditions d'une mise en scène archéologique. *Herculanum* fut une erreur du même genre. Comme il avait persuadé M. Royer par l'emphase de ses paradoxes, il entraîna M. David. Les Italiens au moins, quand ils s'attaquent à des idées qui les surpassent, ont, pour donner le change, la flamme de leur inspiration. La *Norma* de Bellini, le *Polyeucte* de Donizetti, n'ont assurément rien d'antique; mais cette musique chaude, passionnée, vous remue, vous ravit par momens. Si elle ne vous dit pas tout ce qu'il faudrait dire, encore dit-elle quelque chose : la musique d'*Herculanum* vous laisse froid. Pour remplacer le caractère absent, nulle furie, nul entrain, aucun de ces grands coups de brosse qui, dans les peintures simplement décoratives, réjouissent les yeux et font taire en vous le sens critique. Païens et chrétiens, tous parlent le même langage, chantent la même litanie, et c'est du commencement à la fin une enfilade de morceaux dont quelques-uns, pris séparément, — l'hymne à Vénus par exemple, et le grand duo du quatrième acte avec son mouvement de *Marseillaise*, — offrent de l'intérêt, mais qui dramatiquement ne constituent pas un ensemble. Il y avait dans l'ancien opéra italien des cavatines que le public se dispensait d'écouter, on les appelait *arie di sorbetto*, parce que pendant ce temps les rafraîchissemens circulaient dans les loges. J'ai remarqué que cette ritournelle revient souvent dans *Herculanum*, et peut-être est-ce pour cela qu'on a dit spirituellement que c'était un opéra d'été.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est monté avec le soin et le goût qui se rencontrent d'ordinaire à l'Académie impériale. De telles reprises, même alors qu'elles ne réussissent pas complétement, méritent qu'on les encourage, car elles conviennent à la dignité d'un théâtre toujours préoccupé de l'importance de son répertoire, qui, les yeux fixés sur l'avenir, sait aussi ne point négliger le passé, et a voulu à ses risques et périls montrer au public d'aujourd'hui une œuvre d'il y a dix ans à laquelle l'Institut décernait naguère le fameux prix de 20,000 francs. Du reste, aux momens difficiles de la saison, le répertoire est venu fournir son aide accoutumée, *Don Juan* et *Guillaume Tell* n'ont cessé pendant tout le mois de juin d'occuper l'affiche. C'est dans ces périodes de transition qu'un théâtre bien organisé montre sa force. Par où d'autres périssent, il se conserve. Les dernières représentations de M. Faure ont été de vrais triomphes pour le chanteur ainsi que pour la troupe, unie, entraînée, jouant, chantant d'ensemble et de conviction ces chefs-d'œuvre qu'elle ne se lasse pas d'exécuter et que le public ne se lasse pas d'en-

tendre. Dans *Don Juan*, Mlle Mauduit a pris le rôle d'Elvire, et sa belle voix, son talent, sa jeunesse pleine d'intelligence et d'ardeur, lui ont valu tout de suite un de ces succès qui ne manqueront pas de l'accueillir chaque fois qu'on lui fera jouer une partie digne d'elle.

Encore quelques jours, et la belle Ophélie va reparaître dans son encadrement de glaïeuls et de nénufars. Cette saison de Londres n'aura été pour Mlle Nilsson qu'une série non interrompue de triomphales apparitions. Dans *Marta*, dans *Lucia*, on l'avait déjà vue et applaudie; mais quel n'a pas été l'enthousiasme à propos des *Noces de Figaro!* On avait dit qu'elle jouerait le page d'Auber dans *Gustave*, mieux lui a valu prendre celui de Mozart, l'événement l'a bien prouvé. « Il est peut-être permis d'ajouter que l'apparence personnelle du jeune page de cour a beaucoup contribué au nouveau succès d'une des plus grandes favorites de notre public! » Ainsi s'expriment les gazettes sur le sujet du travestissement, toujours si délicat pour une jolie femme. L'actrice du reste a réussi à l'égal de la cantatrice, sinon mieux. Mlle Nilsson fait un Chérubin de fantaisie, cela va sans dire, moins entraîné que séduisant, soumis, gracieux, attendri, le vrai page d'une Rosine archiduchesse. A défaut de Beaumarchais, c'est à Mozart qu'elle s'attache, et toutes les forces, tout le prestige de sa voix et de son talent semblent se concentrer sur cet inimitable *Voi che sapete*, dernier terme en musique du style et de l'expression raphaélesques. Quant à cette popularité, plus grande peut-être encore à Londres qu'à Paris, un mot suffit à l'expliquer : Mlle Nilsson chante en anglais comme elle chante en français, en allemand, en italien et en suédois, et son trille que rien n'épouvante affronte, musique et paroles, les airs de *Judas Machabée*. Que dire maintenant de tant de victoires remportées au Palais de Cristal, à la Philharmonique, de ces festivals babyloniens où vingt-quatre mille auditeurs prennent place, de ces matinées de *Belgravia*, de ces *Queen's State-Concerts* à Buckingham-Palace? Élevé à ces hauteurs, le succès devient une folie, et personne au monde ne s'entend comme Mlle Nilsson à émouvoir cette folie, à l'exploiter dans ce qu'elle a d'honnête et de permis. Dans son art, Mlle Nilsson a des rivales, Mme Miolan, la Lucca, la Patti; ce qui constitue sa force incomparable, c'est sa personnalité, décidément très accentuée, très remarquable, et par laquelle tout s'explique, son succès et son influence au théâtre comme dans le monde.

Une très grande voix allant du *si* en bas au *ré* au-dessus de la ligne, superbement charpentée et nouée en ses trois registres, de la jeunesse, une certaine beauté, — quoique point dramatique, — tels sont les avantages que Mlle Julia Hisson vient de faire valoir pour la première fois dans la Léonora du *Trouvère*. La salle, — une salle d'été composée à souhait pour la circonstance, — ne demandait pas mieux que de se montrer favorable, et les applaudissemens n'ont cessé de répondre aux appels de voix de la débutante. A titre d'encouragemens, ces bravos sans

doute ont leur prix. C'est tout ce que pour le moment il en faut dire. Il n'y a là encore qu'une promesse, et encore assez vague, d'avenir. Mlle Hisson *force* déjà beaucoup et outre-passe le cercle de résonnance de son organe; elle force non-seulement dans le haut, mais dans le médium, ce qui est un défaut moins commun. Ce que sera un jour cette voix et quels services elle pourra rendre quand elle saura se régler et se gouverner, nous l'ignorons absolument, comme nous ignorons ce que sera cette intelligence dramatique quand elle obéira à d'autres lois que celles du caprice et du hasard. A notre avis, Mlle Julia Hisson a débuté trop tôt; deux ans d'études sérieuses l'eussent peut-être mise à point. Ce que nous entendons aujourd'hui n'offre guère qu'un mélange de qualités et d'imperfections où les plus éclairés auront bien de la peine à se reconnaître. Duprez disait : « La voix est un obstacle. » Jamais le mot ne m'a semblé si vrai. Rien d'incommode comme ces grandes voix à qui ne sait les manier. Mlle Hisson s'embarrasse à chaque instant dans la sienne comme dans une traîne de duchesse; cette riche et lourde étoffe, inassouplie, gêne ses mouvemens, rend ses gestes gauches, et donne à tout son jeu je ne sais quel air d'inintelligence théâtrale qui disparaîtra sans doute quand la jeune débutante sera plus maîtresse d'elle-même. Bien des gens s'imaginent que la musique de Verdi veut être *criée*; ce soir-là, l'impulsion étant donnée à outrance, c'était à qui serait de la fête. Tous les clairons sonnaient, et quels clairons! M. Devoyod, M. Morère, Mlle Rosine Bloch. Cette musique d'enclume et de marteau, d'autres pourtant l'ont chantée, non criée. De ses âpres motifs dont la rudesse aujourd'hui nous déchire l'oreille, d'autres ont trouvé, rendu la note pathétique, la nuance. Quelle noble phrase pour un baryton qui saurait son métier que ce cantabile de l'air du comte de Luna, si largement dessiné pour l'émotion et pour le style! L'accent original de Verdi s'y manifeste dans toute la suavité mélodique de la belle cavatine italienne, c'est du Donizetti et du meilleur, du Donizetti de *la Favorite*. J'en dirai autant de ce fier duo qui vient après le *Miserere*. Jamais situation ne fut attaquée d'une main plus vigoureuse. Dès l'entrée en matière, vous sentez le maître qui vous saisit et ne vous lâche plus. Pour l'ardeur et l'entraînement, cette scène, succédant aux pompes dramatiques du *Miserere*, vous remet en mémoire, — toute proportion gardée, bien entendu, — le duo de Valentine et Raoul succédant à la bénédiction des poignards : deux grands effets obtenus ainsi coup sur coup, chose très rare au théâtre, ou réussir une fois compte déjà. Il faut que ce morceau soit en vérité d'une bien puissante constitution pour entraîner toute une salle, exécuté à l'emporte-pièce comme il l'est par M. Devoyod et Mlle Hisson. On n'imagine pas un tel assaut de cris : Lainez, Laïs et Mme Branchu sont dépassés. Sans évoquer les souvenirs de la Frezzolini, qu'on se rappelle simplement ce que fut à ses débuts Mme Gueymard dans ce rôle de Leonora créé par elle à l'Opéra, ce qu'était hier encore Mme Sass, une voix non moins

splendide, je suppose, et dont les qualités de résonnance, même aux instans les plus passionnés, ne dégénèrent point en cris. Ce sont là des modèles que Mlle Hisson fera bien d'observer, tout en se remettant à ses études vocales trop tôt interrompues, et dont on peut craindre que son service au théâtre ne vienne maintenant la distraire. On dit Mlle Julia Hisson élève de M. Wartel. Au peu de chose qu'elle sait, il est aisé de reconnaître qu'elle n'est encore que l'élève de la nature, et à ce compte il y a dans cet engagement prématuré un côté regrettable. Si haut qu'on ait voulu faire sonner ces débuts, nous nous demandons quels sont les services que Mlle Hisson, avec son inexpérience du théâtre, son grand foyer vocal que rien ne règle et ne contient, peut rendre dès à présent. Osera-t-on, même au lendemain de cette fameuse épreuve, l'essayer dans Valentine, dans Alice, l'Africaine ou dona Anna? Et d'autre part qui pourrait dire ce qu'en deux ou trois ans de travail sérieux et suivi n'eût pas fait de ces riches dispositions le professeur capable et sûr qui a mis au théâtre les Trebelli et les Nilsson?

Les Maîtres chanteurs, dont l'Allemagne s'occupe en ce moment, ne sont pas une nouveauté, puisque dans l'œuvre de M. Richard Wagner ils prennent place immédiatement après *Tanhäuser*, c'est-à-dire avant *Lohengrin*, *Tristan* et les *Niebelungen*. Il est à croire néanmoins que la représentation aura mis en lumière des beautés musicales de premier ordre dont on s'était jusqu'à présent trop peu douté. Pour la pièce, je n'estime pas qu'en dehors de l'Allemagne elle puisse offrir aucun intérêt. C'est encore l'éternel sujet de *Tanhäuser* dramatisé *in Callot's manier*, comme dirait Hoffmann. Aux chevaliers féodaux vocalisant à outrance sous les voûtes de la Wartbourg ont succédé les bons bourgeois de la cité impériale s'escrimant à chanter l'amour sur leurs guitares. Dans cette Allemagne pédantesquement normale et hiérarchique du moyen âge où les peintres faisaient partie de la corporation des teinturiers, les *maîtres chanteurs* forment une institution où nul n'est admis sans avoir dûment concouru. Le père Veit Pogner, orfévre de son métier et dans ses loisirs dilettante impeccable, possède une jolie fille du nom d'Éva qu'il s'avise de mettre en loterie.

> L'amoureux que je veux,
> C'est celui qui danse le mieux,

a dit Scribe dans *le Domino noir*, et Corneille, dans un autre ordre d'idées et de poésie :

> Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix.

A tout prendre, et loterie pour loterie, je crois que je préférerais celle du *Freyschütz*. Gagner une fiancée à la cible me semble encore moins ridicule que la conquérir à la pointe d'un trille ou d'une gamme chromatique, et ces tournois de damoiseaux pour leur damoiselle rappellent

trop ces duels de pinsons auxquels on a préalablement crevé les yeux à la hollandaise, et qui s'égosillent de parti-pris jusqu'à la mort; mais M. Richard Wagner, qui ne cesse de parler à tout venant de « la mélodie de la forêt, » n'a rien dans son inspiration du grand naturalisme de Weber, sa musique est au contraire une continuelle abstraction, et l'on ne doit point à ce propos tant s'étonner de le voir se passionner pour des sujets qui ne vivent guère que dans son entendement. Elsa, Vénus, Éva, ne sont point des personnes, ce sont des idées, et là sera toujours chez nous le grand obstacle à l'adoption pure et simple de ses ouvrages. Sa musique après tout en vaut une autre, et même très souvent vaut mieux que plupart de celles que produit l'heure actuelle. Il n'y a plus aujourd'hui que les voltigeurs de la cadence parfaite pour s'en aller en guerre obstinément contre un art qui rachète ses dissonances et ses accords brisés par des inspirations telles que la marche de *Tanhäuser*, le chant nuptial de *Lohengrin* ou le motif du rêve dans *les Maîtres chanteurs*. Le jour donc où M. Richard Wagner en voudra finir avec ses poèmes systématiquement absurdes et pédantesques, on peut affirmer qu'il aura fait un sort à sa musique. Il est vrai que je parle ici au seul point de vue de la France, car vis-à-vis des Allemands sa gageure est à peu près gagnée, et l'enthousiasme avec lequel les habitans de Munich viennent d'accueillir cette épopée pantagruélique dépasse tout ce qu'on pouvait attendre. Le roi de Bavière était là, gravement campé dans sa loge, M. Richard Wagner à ses côtés comme un adjudant; il semblait que ce fût lui qui livrât bataille. S'effaçant volontiers dans la politique et dans la guerre, ce très jeune souverain, sur lequel lors de son avénement l'Allemagne avait pourtant beaucoup compté, aime à se donner ainsi en spectacle dans les tournois de la paix. Le vieux Metternich disait : « Il n'y a en ce monde que deux places, la scène ou la loge! » Le roi de Bavière a laissé prendre la scène au prince de Prusse, et se contente d'occuper la loge avec son *maestro* Richard Wagner.

Les Dragons de Villars, que vient de reprendre l'Opéra-Comique, eurent jadis pour première scène le Théâtre-Lyrique, alors au boulevard du Temple, et modestement voué à ce genre de comédie à ariettes plus ou moins développées qui sera toujours, quoi qu'on fasse, le privilége exclusif de la salle Favart. *Le Bijou perdu* d'Adam, *la Fanchonnette* de Clapisson, l'ouvrage de M. Aimé Maillard, furent les succès de cette période, qu'une ère plus illustre et définitivement musicale devait suivre, à la grande satisfaction du public contemporain, dont les aspirations vont chaque jour s'élargissant, et qui, une fois mis en goût d'enthousiasme pour les vrais chefs-d'œuvre, ne s'arrêta plus. *Orphée*, avec Mme Viardot, avait donné la première impulsion; vinrent alors *Oberon*, *Euryanthe*, *Fidelio*, et quand le déménagement se fit à la place du Châtelet, l'évolution était complète : on avait rompu avec ses origines, on en était aux maîtres. Mme Miolan, dans *les Noces de Figaro*,

intronisait le style; dans *la Flûte enchantée*, Christine Nilsson, jetait aux échos de l'avenir sa note de valkirie, et les habiles du moment, les inspirés de la dernière heure, voyant de quel côté soufflait le vent, quittaient bien vite Molière pour Goethe et pour Shakspeare, en se disant comme Sganarelle que, puisqu'il y a « fagots et fagots, » la grande affaire pour un bûcheron qui connaît son métier est de s'arranger de manière à débiter du jour au lendemain le bois dont le public se hauffe. Comment le Théâtre-Lyrique a-t-il pu s'écrouler de la sorte? par quelle suite d'accidens néfastes une scène à ce point fréquentée, adoptée, que tant de patronages soutenaient, en est-elle venue à tomber en de si désastreuses conditions? Il y a là évidemment une de ces contradictions inexplicables dont il faut demander compte aux instabilités de la vie actuelle. Il en est aujourd'hui d'une administration publique comme de la fortune privée des individus. Hier la salle regorgeait de monde, deux bureaux ne suffisaient pas à la location; hier vous avez laissé la maison pleine de luxe et de fanfares, aujourd'hui vous revenez, personne, plus d'affiche! Entre la splendeur et la ruine, entre les recettes et le désastre, plus un moment pour se reconnaître. Les sages du XVIIe siècle aimaient à mettre un temps de repos entre le monde et l'éternité. Notre âge, qui simplifie tout, a supprimé ces intervalles, la débâcle arrive presque sans craquement. On sombre, on disparaît en plein calme.

La succession étant ouverte, l'Opéra-Comique s'adjuge *les Dragons de Villars*. C'est son droit, c'est aussi peut-être un peu son devoir envers un auteur dont ce théâtre n'avait rien donné depuis *Lara*. Je n'ai nulle envie de surfaire les qualités de cette musique; c'est assez de l'apprécier à sa valeur pour s'en expliquer la popularité, la durée. *Les Dragons de Villars* ont été représentés partout en province, traduits à l'étranger. La pièce est amusante ou du moins passe pour telle, et contient les élémens vitaux de tout bon opéra-comique appelé à faire son chemin dans le monde. Il y a là, comme dans *Fra Diavolo*, la cloche de l'ermite, comme dans *le Déserteur*, *le Philtre* et *la Permission de dix heures*, le militaire troubadour, et, comme dans *la Somnambule*, l'amoureux sentimental qui se croit trompé, et renie un moment sa passion « devant tout le village; » n'importe, de cette pièce, bonne ou mauvaise, au demeurant point ennuyeuse, un type s'est dégagé. Qui ne connaît Rose Friquet, ce laideron que l'amour enjolive? Dans quel concours du Conservatoire, sur quelle scène de banlieue n'a point figuré avec son air et son duo cette petite Fadette cévenole, espiègle et dévouée, soumise et tendre, toujours penchée au bord des précipices, toujours aux écoutes pour le bien de ceux qu'elle veut secourir, et si charmante sous ses haillons? Charmante, c'est peut-être beaucoup dire, eu égard à la physionomie que Mme Galli-Marié affecte aujourd'hui de donner au personnage. C'est en vérité trop de haillons; le pittoresque, au moins à l'Opéra-Co-

mique, n'en exigeait point tant. Je doute que Mlle Borghèse, qui créa ce rôle au Théâtre-Lyrique, se soit jamais préoccupée à ce degré de la *vérité* du costume. Entre la bergère de Watteau et la tondeuse de brebis de M. Millet, il y a les paysannes de M. Breton, et de pareils modèles, fidèlement reproduits au théâtre, y seraient les bienvenus. Par malheur, Mme Galli-Marié a cette manie fâcheuse, et qui de jour en jour s'affirme davantage, d'insister de parti-pris sur le côté vilain d'une physionomie. On dirait même qu'elle apporte à cet aimable travail toute l'ingéniosité d'artiste qu'elle tient de sa nature vraiment douée. Ce qu'elle a fait de Mignon, ceux-là peuvent l'admirer qui continuent à proclamer un chef-d'œuvre la sentencieuse parodie de M. Thomas; on a tout lieu de penser néanmoins que Goethe eût médiocrement goûté la caricature, lui qui n'aimait point à plaisanter avec les créations de son génie, et se fâchait tout rouge quand on lui parlait des prouesses de Potier dans *Werther*. Est-ce parce que la voix aujourd'hui lui fait défaut que la spirituelle dugazon cherche à donner le change en se maniérant de la sorte? On le croirait à la façon dont elle chante ce délicieux rôle et notamment l'air exquis du troisième acte, qu'elle mime à ravir, accorte et proprette cette fois dans sa robe de noces, mais sans pouvoir réussir à donner l'expression musicale. Rarement le succès a tort, la reprise des *Dragons de Villars* offre un argument de plus à cette vérité. C'est de la musique saine, simple, vigoureuse, honnêtement écrite dans les conditions du genre, et partout marquée de cet air de belle humeur et de franchise qui sied si bien aux choses populaires. L'orchestre va son train sans trop s'amuser aux bagatelles. Ces braves gens aiment, et se le disent en bon langage musical, où le pathétique, au moment voulu, trouve son expression, témoin ce ravissant duo du second acte qu'un accompagnement de violons en sourdine dénonce tout de suite à l'intérêt, à la curiosité. Rien de ces lieux-communs de rêverie à la mode : si vous cherchez des clairs de lune, des effets de neige, la cascade qui pleure, allez chez le voisin, et demandez-lui sa palette; il n'y a ici ni violet tendre, ni rose orangé, ni lilas. J'ignore absolument quelles sont les idées de M. Aimé Maillard en dehors de son art, je ne connais pas son esthétique et ne m'en soucie; mais ce dont, par le temps qui court, je lui sais gré, c'est de n'être pas un faux poète et d'avoir le tempérament d'un musicien. Parmi les nouveau-venus, l'auteur de *la Jolie Fille de Perth*, M. Bizet, me paraît mériter le même éloge. Chose étrange pourtant, qu'on en soit arrivé à devoir louer un musicien d'être de son art et de son métier, et comme il y a dans ce simple fait un signe éloquent du maniérisme où se guinde l'heure présente!

Une question qui malheuresement ne date pas d'hier et ne finira pas demain, la question des jeunes compositeurs réduits à l'inactivité, se débattait naguère à l'assemblée des auteurs. Il s'agissait, par arrêt de l'autorité supérieure, de contraindre le directeur de l'Opéra-Comique à exé-

cuter une clause du cahier des charges qui l'oblige à jouer vingt actes par an. Vingt actes! y songe-t-on, et combien faudra-t-il de publics pour aller les entendre? C'est l'histoire de ce rimeur qui avait composé une épopée de cinquante mille vers et à qui on répondait : Mais, monsieur, il vous faudra trente mille hommes pour la lire. De tels débats n'ont pas besoin qu'on les passionne, le premier devoir de la discussion serait au contraire de travailler à les calmer: soin d'ailleurs fort délicat, car, si les intérêts des jeunes compositeurs veulent être ménagés, il convient aussi de ne point perdre de vue ceux des administrations, sur lesquelles de graves responsabilités pèsent de tout temps, que le choix du public dirige et gouverne bien autrement que les influences réglementaires. Nous ne sommes pas de ceux que le talent méconnu a jamais trouvés indifférens; s'il nous arrive quelquefois d'user de rigueur, on nous rendra cette justice de reconnaître que c'est envers les forts. Loin de nous repousser, la faiblesse nous attire, nous voudrions pouvoir l'aider de toutes nos sympathies, nous avons dans l'âme un tendre pour elle, à cette condition pourtant que la faiblesse ne sera pas la médiocrité. De celle-là, pas plus que le public, nous ne voulons, et quand toutes les commissions et tous les gouvernemens se mettraient d'accord en sa faveur, la situation resterait toujours la même. Quiconque a la moindre expérience du monde dramatique sait à quel point ces intérêts si parfaitement respectables ont été pris à cœur pendant ces vingt dernières années. On a construit des salles de spectacle, inventé des concours, à quoi tant de mesures ont-elles abouti? Qu'obtiendrait-on aujourd'hui, en supposant que l'administration supérieure intervînt d'une façon coercitive? Se voir contraindre à jouer vingt actes par an, autant vaudrait abdiquer incontinent. Quelles combinaisons de répertoire resteraient possibles à de telles conditions? Quelle mise en scène sérieuse serait-on en droit d'exiger d'un théâtre ainsi toujours et partout interrompu dans ses travaux, dans ses succès? Il faudrait donc alors arrêter *le Premier Jour de bonheur* à sa huitième représentation, en plein triomphe, et lâcher éternellement la proie pour l'ombre. Les calculs, en pareil sujet, parlent plus haut que tous les argumens. Un tel état de choses serait la ruine, la déchéance, et Paris n'aurait bientôt plus que des théâtres de province où l'on monterait en quinze jours des ouvrages destinés à vivre trois semaines, et qui, applaudis ou sifflés, disparaîtraient de l'affiche pour céder la place à jour fixe au nouvel objet de consommation. Au théâtre, un gouvernement n'aura jamais, quoi qu'il fasse, que sa place au parterre. Il surveille et n'entrave pas, se contentant d'interpréter dans le sens le plus large et le plus libéral ces sortes de contrats, et persuadé que pousser les choses à l'extrême, vouloir tout exiger, serait tout compromettre. La lettre tue, l'esprit seul vivifie, et c'est avec des sous-entendus qu'on mène le monde.

Il suffit que ces cahiers des charges soient une arme constamment

suspendue sur la tête des directeurs de théâtres et dont on les menace dans l'occasion, en leur rappelant qu'ils ne sont point là uniquement pour leur plaisir. Quant à l'exécution littérale, elle n'est pas possible. A pareil régime, ni l'Académie impériale, ni l'Opéra-Comique, ne tiendraient. Chacun sait cela, et la vérité de la situation est que, si les auteurs ont raison de se plaindre de n'être pas joués, les directeurs, sauf certains cas, n'ont peut-être point tort d'agir comme ils font. S'il y a un moyen terme, c'est aux parties intéressées de le chercher dans un arrangement tout amiable comme celui qu'elles viennent de conclure, car, pour ce qui regarde l'autorité supérieure, on sera toujours tenté de lui savoir meilleur gré de son abstention.

Les conditions sociales agissent bien autrement que les conditions administratives sur le développement des lettres et des arts. Les grandes périodes viennent un peu comme le beau temps, sans pouvoir jamais être précisées, et rien n'est plus illusoire que ces prix décennaux et autres récompenses du même genre à l'aide desquelles un gouvernement s'efforce d'encourager les poètes, les peintres, les musiciens, et de susciter des hommes de génie. L'art véritable n'a point de ces préoccupations de lauréat, il crée pour l'amour de Dieu. Le grand empereur lui-même, à ce protectorat, perdit sa peine. On ne décrète pas les chefs-d'œuvre par ordonnance au *Moniteur*. Dire : Je veux que mon siècle soit une grande époque pour les lettres et pour les arts, autant vaudrait dire : Je veux qu'il fasse beau demain. Lors de la fameuse distribution des prix décennaux sous le premier empire, les membres du jury appelés à se prononcer sur les divers ouvrages composés de 1800 à 1810 déclarèrent qu'ils n'en estimaient aucun digne d'obtenir les honneurs du triomphe; tout au plus en trouvèrent-ils un capable d'être distingué. C'était *le Tyran domestique* d'Alexandre Duval, auquel cependant il manquait, pour obtenir une mention honorable, « de la verve comique, une action bien nouée, un style naturel, et des vers qui fussent harmonieux! » Excusez du peu! et tâchez de dire, si vous pouvez, ce qu'avec des restrictions semblables un ouvrage jugé le meilleur du concours pouvait encore avoir de bon! J'ai tout lieu de craindre que tel concours dont on a fait dernièrement si grand bruit n'ait pas un plus beau résultat. Pour nous en tenir à ce qui concerne l'Académie impériale, sur cent soixante poèmes, il s'en est, paraît-il, rencontré deux tout à fait hors ligne, *la Tsarine* et *le Roi de Thulé*. On a choisi *le Roi de Thulé*. Pourquoi? Probablement parce que la couleur du sujet répondait davantage aux secrètes prédilections des musiciens dont se composait le jury, MM. Gounod, Victor Massé et Thomas, esprits portés vers une certaine rêverie et que la nuance *bleue* attire de préférence. Qui sait? peut-être l'autre poème aurait-il prévalu, si l'on avait eu affaire à des arbitres d'un ordre dramatique plus prononcé, Verdi ou M. Aimé Maillard ou M. Mermet par exemple. Voilà donc dès le début l'illusion qui s'en mêle, et toute une légion de jeunes

gens que l'inactivité consume et que l'inspiration éperonne va se précipiter incontinent sur cette proie, sans réfléchir une seconde au plus ou moins d'élémens d'assimilation qu'elle peut leur offrir. Pour un seul qui sera élu, et qui serait de lui-même arrivé tôt ou tard, on en détourne cent en pure perte de leur voie naturelle. On tente des ambitions qui s'ignoraient, on promène devant les yeux des plus médiocres des mirages d'avenir et de fortune. Hélas! que de cruelles déceptions au jour du jugement, combien de manuscrits qui ne demandaient pas à naître, et dont l'encre, humide encore, n'aura pour se sécher que la poussière des éternelles nécropoles! C'est une question qui durera toujours, celle de savoir si dans les arts l'obstacle même n'est point une nécessité; mais les apparences surtout nous gouvernent. Habitués à nous payer de mots, nous prenons au sérieux toutes les promesses, et c'est assez pour nous de nous agiter dans le vide et de travailler comme l'écureuil dans sa cage. Les concours ont en général un beau départ, c'est à l'arrivée qu'il les faut voir, lorsque les athlètes distancés, fourbus, se comptent par vingtaines, et que, sur tant d'appelés, un seul triomphe, lequel d'ailleurs l'eût invinciblement emporté en tout état de cause, car le talent finit toujours par se soumettre les circonstances. Il est ou n'est pas. S'il n'est pas, tous les concours du monde perdront leurs votes, et, s'il est, finalement il prévaudra par cette loi virtuelle qui fait que toute force atteint son niveau, et que rien ne demeure ignoré de ce qui mérite d'être connu.

Une lettre de M. Sainte-Beuve qui a couru toutes les gazettes, musicales et autres, nous a fait lire l'agréable volume que M. Pougin vient de publier sur Bellini (1). Il n'est jamais trop tard pour revenir sur certaines figures, celle de Bellini conserve à travers les temps son charme et sa poétique individualité. En Italie, où les facultés dramatiques d'un compositeur commencent à s'exercer dès le premier âge, où le théâtre, partout ailleurs terme d'une activité plus réfléchie, prend en quelque sorte les vocations au berceau, deux hommes, Pergolèse et Bellini, ont eu le singulier privilége de renchérir encore sur l'habitude, de personnifier la grâce juvénile et d'être une exception dans l'exception. De là sans doute l'aimable attrait qui s'attache à leur destinée, qu'une fin précoce vint compléter à souhait pour ne laisser subsister que le côté rêveur, tendre et sentimental de deux muses dont l'inspiration, forcée de se modifier avec les années, eût vraisemblablement trahi des défaillances. Bellini est un lyrique ému qui se reprend et se répète, insoucieux de sa forme, de l'expression caractéristique du morceau, noyant dans les larmes de sa mélodie l'incorrection et la monotonie du style. La critique du temps y fut trompée. Au lieu de se laisser aller au flot doucement enchanteur, de jouir abondamment de cette plénitude élé-

(1) *Bellini, sa vie et ses œuvres*, par M. Arthur Pougin.

giaque, elle fit ses réserves, crut à des transformations prochaines, à des perfectionnemens dans l'ordre dramatique, instrumental. — De là bien des mécomptes qui n'eussent fait que s'aggraver, si la mort brutalement n'eût clos le débat et consacré pour l'avenir, en la voilant d'un crêpe, cette physionomie à part, idéalement jeune et mélancolique. En 1835, ce que nous voyons aujourd'hui n'existait pas, une muraille en quelque sorte séparait encore de l'Italie et de la France l'Allemagne intellectuelle, et le vieux principe « chacun pour soi » régnait partout. Goethe avait eu beau prétendre en faveur d'une littérature universelle (*eine Weltliteratur*), tandis qu'en France on reprochait à Weber son germanisme nébuleux, à Beethoven sa métaphysique, la critique allemande, commentant, étudiant, creusant Bellini, s'entêtait le plus naïvement du monde à l'affermir dans je ne sais quelles tendances de réformateur! « Bellini traverse une crise; s'il en sort victorieux, il peut être un jour le Luther de la musique italienne! » Ces mots, que je traduis textuellement du *Lexique musical* de Schilling (année 1835), signalent l'esprit d'une époque. Donner à croire qu'avec quelques mélodieuses et sentimentales cantilènes on pouvait en arriver à réformer l'opéra moderne, autant vaudrait prétendre que c'est avec des pastorales et des triolets que Luther arrachait au pape des millions d'âmes! Bellini ne fut point, comme Rossini, Meyerbeer, un génie progressif. En supposant qu'il eût vécu, l'autorité du maître ne lui serait pas venue davantage. Il eût, à se copier, à se maniérer, perdu sa grâce adolescente sans la pouvoir jamais remplacer par les qualités vigoureuses de l'âge mûr. Du *Pirate*, son *maiden-work* (1827), aux *Puritains*, son chant du cygne, que de distance parcourue, d'expérience acquise, et cependant en quoi le style des *Puritains* diffère-t-il de celui du *Pirate?* Que nous apprend de neuf le dernier de ces ouvrages sur les tendances dramatiques du compositeur, ses efforts vers le mieux. Est-ce de la sorte que procèdent ceux à qui l'esprit des temps porte conseil et qui vont de *Tancredi* à *Guillaume Tell* en passant par *le Siége de Corinthe, Moïse* et *le Comte Ory*, ou de *l'Esule di Granata*, d'*Eduardo e Cristina*, au *Prophète*, à *l'Africaine*, en passant par *Robert le Diable* et *les Huguenots?* Bellini fut, en musique, le jeune homme de la période de 1830, avec ses langueurs, ses désenchantemens ressentis ou simplement joués. Soit que les mécomptes de la politique y fussent pour quelque chose, soit que la seule mode le voulût ainsi, la jeunesse de tous les pays eut, au lendemain de la révolution de juillet, ce caractère de sentimentalisme amer et sensuel, de voluptueuse et chagrine ironie. Bellini convenait parfaitement à la circonstance; la source de sa rêverie s'épanche sans cesse; indistinctement il pleure sur toutes les infortunes de l'histoire et du roman. Chez lui, la prêtresse gauloise et les rudes puritains d'Écosse, les immortels amans de Vérone et la bergère florianesque ne connurent jamais d'autre langage que celui des mélancolies vraies ou fausses, des douleurs sincères ou guindées du moment. Il n'y

avait certes ni la foi d'un ascète ni le tempérament d'un Jérémie chez cet élève efféminé et languissant du viveur Rossini; qui pourrait nier cependant l'action toute-puissante qu'il exerça sur l'Italie d'alors en tant que nation? C'est que l'émotion a pour agir sur nous des secrets irrésistibles, et que le chantre de *Norma* et de *la Sonnambula* sut mettre dans sa cantilène ce que Rossini, tout en produisant des chefs-d'œuvre de coloration et d'élégance, n'a jamais su mettre dans sa cavatine. Rappelons-nous Rubini, l'accent, la *subjectivité* du chanteur remplaçant la virtuosité. L'Italie captive et gémissante trouvait dans ce lyrisme inconscient l'expression vague de ses sanglots, et s'en allait, *super flumina Babylonis*, comme les anciens Hébreux, chantant son cantique de Sion le long des fleuves. Qu'on se l'explique on non, l'enthousiasme patriotique excité par Bellini reste un fait unique. Quand il mourut, on le mit tout de suite au rang des dieux, on fit de cette existence si brève et si brillante une sorte de mythe national, on se hâta de le placer à côté de Raphaël.

Les gens qui reprochent à Bellini son ignorance sont des pédans qui ne savent ce qu'ils disent. Bellini avait appris tout ce qu'il faut apprendre. Ses incorrections, presque toujours voulues, tiennent à la propre nature de son génie. Plus de science eût entravé son émotion, nui au courant élégiaque; rien de précis, de fixé dans cette œuvre, tout y flotte au gré de l'âme, ses tragédies sont de simples ébauches d'où la cantatrice dégage le type qui lui convient. La Pasta, Jenny Lind, Mme Viardot, ont rendu Norma chacune à sa manière; autant de tentatives, autant de variantes, et la figure qu'on vous met devant les yeux semble toujours la vraie. Bellini n'est pas précisément un grand artiste, c'est un inspiré quelque peu monotone, un élégiaque qui dans sa complainte a su mettre l'accent de l'âme humaine, ce qui fait que ses mélodies à la mode de 1835 n'ont point passé et qu'un certain sentimentalisme peut en elles trouver encore aujourd'hui sa note. Pourquoi dans cette musique aimable et tendre, sympathique à tant de gens, où chacun peut voir ce qui l'occupe, M. Sainte-Beuve à son tour ne verrait-il pas Moschus et Théocrite?

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

Avant le Jour, poésies par M. Laurent-Pichat.

Hâtons-nous de dire que ce titre volontairement mystérieux n'est point un de ces titres vagues et prétentieux qui n'annoncent que des rêveries ou des stances à la lune. M. Laurent-Pichat, depuis longtemps mêlé aux

luttes de la presse, ne s'est pas assez désintéressé des événemens contemporains pour tenir son imagination dans la région des chimères. Il peut avoir, lui aussi, ses illusions; mais ce sont celles d'un publiciste militant qui a une foi ardente et précise, qui met à son service les vers et la prose. *Le jour* qu'il appelle de ses vœux poétiques est le jour de la liberté et de la justice. Il s'est fait le champion non-seulement des vérités proscrites, mais des grandes causes opprimées. L'imagination du poète assiste en témoin et en juge à toutes les iniquités qui dans ces dernières années ont ensanglanté les deux mondes. L'esclavage en Amérique, l'héroïsme de la Pologne, la servitude de Venise, inspirent à M. Laurent-Pichat de vives compositions poétiques. D'autres pièces ont trait à des barbaries qui nous touchent de plus près. *Armée permanente, Chair à canon, l'Artilleur,* sont des compositions d'un autre genre qui ont aussi leur pathétique. A côté de malédictions lancées contre la guerre, la tyrannie ou l'inhumanité, on rencontre çà et là des poésies plus intimes où l'auteur n'est aux prises qu'avec les tristesses de la vie. De là une certaine variété d'inspirations où l'esprit du lecteur peut se détendre. M. Laurent-Pichat a senti que la colère ne doit pas être l'unique accent d'un livre. La colère peut être intéressante quand elle est un beau transport, mais elle fatigue, si elle devient un état constant de l'âme. M. Laurent-Pichat a le plus souvent évité cet écueil, je n'ose dire pourtant qu'il l'ait évité toujours. Peut-être se révolte-t-il contre trop de choses à la fois. Est-il bien nécessaire, par exemple, de s'attaquer même au ciel, quand nous avons tant à faire ici-bas? Ce mécontentement un peu farouche afflige le lecteur, qui respecte sans doute la rigide probité du poète, mais qui ne peut partager toutes ses indignations. L'auteur me permettra de le comparer à ces stoïciens du temps de l'empire romain qui se promenaient à travers Rome, le visage chagrin, la démarche contrainte, le sourcil haut, la parole brève et saccadée, en gens accoutumés à ne dire que la moitié de ce qu'ils avaient sur le cœur, et qui attendaient avec une sombre impatience ces temps heureux où on pût dire ce qu'on pense et penser ce qu'on veut : *ubi sentire quæ velis, et quæ sentias dicere licet.* Les vers de M. Laurent-Pichat rappellent quelque peu cette poésie romaine, — ferme, sentencieuse, quelquefois d'une belle nudité athlétique, parfois aussi un peu obscure pour être trop avare de mots; mais rien n'est vulgaire dans ce volume, ni les sentimens, ni les pensées, ni l'art : tout est médité, sincère, d'une tristesse non jouée, et si on éprouve un regret en lisant ces vers, c'est de ne pas y trouver, ce que le poète sans doute ne pouvait donner, les grâces de la joie et les aimables mollesses de l'abandon.

C. MARTHA.

L. BULOZ.